

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

MINISTRE D'ETAT, MINISTRE
DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

**ETUDES MONOGRAPHIQUES ET
ECONOMIQUES DES DISTRICTS DE
COTE D'IVOIRE**

DISTRICT DU SASSANDRA-MARAHOUÉ

Novembre 2015



Avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)

AVANT-PROPOS

Pendant plus de 30 ans, la Côte d'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose par ailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2015.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans cet objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement



CONTEXTE

La réalisation des études monographiques et économiques des 14 Districts de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) lancé en 2004 par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et qui fut matérialisé par une convention signée le 25 janvier 2013 entre la République de Côte d'Ivoire, représentée par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et l'UEMOA.

Le Programme Economique Régional est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique régionale. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'Union. Il constitue un complément aux efforts déployés par les Etats membres en matière d'investissements publics et d'augmentation des investissements privés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration en vue de stimuler une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Le cadre d'intervention pour la réalisation de cet objectif est adossé aux objectifs fondamentaux du Traité de l'UEMOA et prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Lancé le 29 avril 2014 à Abidjan, le projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire (PEMED-CI) a pour objectif de dresser un état des lieux et de relever les potentialités et les contraintes propres à chaque région du pays, dans la perspective de lui assigner des fonctions spécifiques porteuses de développement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont s'est doté le gouvernement ivoirien pour concrétiser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Il se présente comme l'une des composantes majeures du volet de relance de l'aménagement du territoire et du développement régional à travers notamment l'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) autour des grandes villes, initié par le gouvernement dans la mise en œuvre du PND afin d'assurer le développement harmonieux et équilibré des grands espaces économiques du pays.



METHODOLOGIE

Les études monographiques et économiques des 14 Districts de la Côte d'Ivoire ont été élaborées dans une démarche structurée en trois phases¹ :

- Une première **phase de préparation** qui a permis de dresser le profil général et les grandes caractéristiques des Districts à travers une interaction marquée avec l'ensemble des départements ministériels au niveau central à Abidjan et les différents acteurs publics et privés ainsi qu'une analyse des indicateurs et statistiques disponibles au niveau national ;
- Une seconde **phase de collecte de données** durant laquelle des visites de sites stratégiques ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette phase a permis de recueillir des questionnaires qualitatifs et de mener des entretiens clés grâce à une mobilisation du corps préfectoral et de l'ensemble des forces vives et représentants territoriaux des ministères au sein de chaque District ;
- Une **phase d'analyse et de consolidation** afin :
 - de synthétiser les différents éléments d'information et d'analyse sous forme d'une base de données dynamique (matrice d'information spatiale au niveau des sous-préfectures) ;
 - d'identifier les secteurs porteurs ;
 - d'évaluer les domaines d'actions et les opportunités de développement associés pour définir in fine la vocation économique de chaque District.

Les diagnostics territoriaux se sont concentrés sur les thématiques clés du développement local à travers l'analyse de 4 grands axes² :

- L'axe 1 « **Territoire et Démographie** » traitant des caractéristiques territoriales, de l'état des ressources naturelles, mais également des aspects démographiques, ethniques et socioculturels de la population ;
- L'axe 2 « **Développement Economique** » analysant toutes les activités économiques par secteur aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entrant dans le produit local brut du District. Cet axe retrace également les flux économiques entre les zones de production et les zones de consommation, de transbordement ou de vente.
- L'axe 3 « **Développement Socio-culturel** » évaluant le niveau d'accès de la population aux services sociaux et de base tels que l'éducation, la santé, la culture, la jeunesse et le sport ;
- L'axe 4 « **Infrastructures et Urbanisation** » permettant de réaliser un état des lieux du processus d'urbanisation des Districts et des aspects relatifs au transport, à la logistique, et aux différents équipements publics et infrastructures.

La réalisation de ces études monographiques et économiques est entièrement basée sur :

- Des données existantes collectées aussi bien au niveau central qu'au niveau local et mises à la disposition de l'étude par les différentes parties prenantes (ministères, directions régionales, industriels, acteurs publics...). Ces données proviennent avant tout d'annuaires statistiques, de rapports d'activités et de monographies territoriales. Les fournisseurs des données utilisées pour la réalisation des cartes sont mentionnés en tant que source dans le présent document.
- Les questionnaires administrés et les entretiens réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien et permettant de récolter des informations qualitatives auprès des principaux acteurs locaux (préfectures, directions régionales, établissements publics...).

¹ cf. Annexe 1 : Calendrier des rencontres

² cf. Annexe 2 : Table de correspondance

Lorsque les données sont disponibles, les chiffres clés sont présentés sous forme de graphiques chiffrés accompagnés d'une étiquette de couleur permettant de positionner le District et chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration desdites études sont de trois types :

- Les informations retranscrites dans les différents rapports sont issues de documents existants collectés. Certains de ces documents (monographies régionales, annuaires statistiques, rapports d'activités, etc.) sont basés sur des données historiques et ne permettent pas de garantir la pérennité des informations et leur fiabilité dans le temps.
- Les études monographiques et économiques portent sur l'ensemble des 14 Districts de la Côte d'Ivoire qui découlent du découpage administratif instauré par le décret n° 2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions. À ce titre, de nombreuses données collectées ont dû être retraitées et agrégées afin de concorder avec le découpage en vigueur lors de la réalisation des études.
- De la même façon, la notion de District, définie dans le décret susmentionné comme une entité territoriale déconcentrée constituée d'un regroupement de régions, a été abrogée depuis le démarrage de l'étude. Dans le présent document, la notion de District se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement. Seuls les deux Districts Autonomes continuent d'exister, sous le nouveau statut de collectivités territoriales de type particulier.

Ces études monographiques et économiques ont été réalisées entre le deuxième trimestre 2014 et le premier trimestre 2015. À ce titre, les informations présentées dans ce rapport sont susceptibles d'évoluer dans le temps et devront faire l'objet de mises à jour régulières, afin d'en garantir la fiabilité et l'utilisation à des fins de développement.

Dans cette logique en particulier, les analyses thématiques détaillées du RGPH 2014 et de l'ENV 2015 n'étant pas validées lors de la rédaction du présent document, les données socio-démographiques utilisées sont celles des projections officielles réalisées par l'INS sur la base du RGPH 1998. Dès publication desdites analyses, le présent document devra faire l'objet d'une mise à jour, tant sur les aspects données que sur les analyses en découlant.

INTRODUCTION

Situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, le District du Sassandra-Marahoué, qui regroupe les régions du Haut-Sassandra et de la Marahoué, est un véritable symbole d'intégration africaine. En effet, il est dès le 16^{ème} siècle, le théâtre d'un déplacement important de peuples venus du nord-ouest du pays qui constitueront plus tard la population autochtone de la région. Le District accueillera par la suite deux grands flux migratoires : le premier, au début du 20^{ème} siècle composé d'immigrants originaires de certains Etats de la CEDEAO, et le second, une décennie avant les indépendances, par des ivoiriens issus des Districts voisins.



Photo 1 : Quartier artisanal de Daloa © 2014

L'agriculture occupe de fait une place capitale dans l'économie du District et dans la subsistance des populations. Sur le plan des productions industrielles, l'essor des cultures d'exportation dans le District a particulièrement été porté par le développement des cultures du couple café-cacao.

Le District présente également d'importantes potentialités touristiques, aujourd'hui très peu valorisées. En effet, des sites très diversifiés y sont recensés (tels que le centre artisanal de Daloa ou le musée Raphaël), renforçant ainsi ses capacités de développement et les opportunités de diversification de l'économie du District.

Toutefois, ce potentiel est entravé par le mauvais état des infrastructures de base. Le District ne dispose pas d'un réseau routier permettant de desservir ses principales agglomérations, encore moins de les relier aux grands axes routiers des autres Districts dans des conditions normales de sécurité et de qualité.

À cet enclavement s'ajoutent les impacts de plusieurs années de crises particulièrement intenses dans la zone, avec le pillage et la destruction, non seulement de nombreuses infrastructures publiques comme les écoles et les établissements sanitaires, mais également d'unités industrielles.

L'activité marchande du District, à la croisée des grands axes stratégiques du pays et dominée aujourd'hui par des ressortissants des pays de la CEDEAO, constitue l'un des moteurs d'une dynamique économique régionale.

Cette position géographique privilégiée est non seulement appuyée par un réseau hydrographique important composé des fleuves Sassandra et Marahoué, mais également par un climat propice aux cultures et des ressources naturelles importantes aussi bien agricoles, avec de grandes exploitations de café et de cacao, que minières, avec un sol renfermant de l'or, du diamant et du tantale.



Photo 2 : Industrie du bois à Daloa © 2014

Au regard de ce qui précède, le District du Sassandra-Marahoué doit désormais répondre aux enjeux suivants :

- La restauration complète de l'autorité de l'Etat et de la paix entre les communautés ;
- Une activité agricole qui respecte l'environnement tout en contribuant à l'autosuffisance alimentaire ;
- Un développement socio-économique qui tire parti du potentiel humain, des richesses agricoles, minières et touristiques.

AXE I. TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIE

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques

1. Le District du Sassandra-Marahoué est situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :
 - Au nord, par le District du Woroba ;
 - Au sud, par les Districts du Bas-Sassandra et du Gôh-Djiboua ;
 - À l'est, par les Districts de la Vallée du Bandama et des Lacs et par le District Autonome de Yamoussoukro ;
 - À l'ouest, par le District des Montagnes.

2. La ville de Daloa, principal pôle urbain du District du Sassandra-Marahoué, est située à 385 km d'Abidjan, 265 km de San-Pédro et 140 km de Yamoussoukro. Cette position géographique est un atout stratégique compte tenu des potentialités d'échanges avec l'ensemble des Districts limitrophes et de la proximité des deux principales villes du pays (Abidjan, capitale économique et Yamoussoukro, capitale politique) et des deux Ports Autonomes d'Abidjan et de San-Pédro.

Tableau 1 : Superficie des composantes du District

Région (chef-lieu)	Superficie (km ²)	Département	Superficie (km ²)	Sous-préfecture	Nombre de villages	Superficie (km ²)
Haut Sassandra (Daloa)	15 177	Daloa	3 802	Daloa	107	943
				Bediala		991
				Gboguhé		770
				Gadouan		603
				Zaïbo		231
				Gonate		264
		Zoukougbeu	1 593	Zoukougbeu	33	187
				Gregbeu		523
				Guessabo		292
				Domangbeu		591
		Vavoua	6 370	Vavoua	79	673
				Dania		1 349
				Seitifla		1 951
				Bazra Nattis		970
				Dananon		928
				Ketro Bassam		499
		Issia	3 412	Issia	122	559
				Nahio		213
				Namane		521
Iboguhé	746					
Boguedia	218					
Saïoua	745					
Tapeguia	410					
Bouaflé	1 210					
Marahoué (Bouaflé)	8 619	Bouaflé	4 137	Bouaflé	99	305
				Begbessou		775
				Bonon		674
				Zaguieta		227
				Pakouabo		682
				Tibeita		264
				N'Douffoukankro		786
				Sinfra		259
		Sinfra	1 610	Bazre	70	380
				Kononfla		185
				Kouetinfla		776
				Zuénoula		360
				Voueboufla		252
Zuénoula	2 872	Maminigui	120	329		
		Gohitafla		113		
		Iriéfla		513		
		Kanzra		529		
		Zanzra				
Total District					630	23 796

Source : INS - RGPH 2014

3. Le District du Sassandra-Marahoué s'étend sur une superficie de 23 796 km² soit 7,38 % du territoire national. La région du Haut-Sassandra occupe la plus grande part de cet espace avec 63,8 % de la superficie totale du District. Le District en tant qu'institution a été supprimé et sera considéré dans ce document, non comme une entité déconcentrée ou décentralisée à part entière, mais comme un ressort territorial infranational porteur de développement. Seuls les Districts Autonomes de Yamoussoukro et d'Abidjan peuvent officiellement se prévaloir de ce statut.

AXE I. TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIE

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques

1. Le District du Sassandra-Marahoué est situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :
 - Au nord, par le District du Woroba ;
 - Au sud, par les Districts du Bas-Sassandra et du Gôh-Djiboua ;
 - À l'est, par les Districts de la Vallée du Bandama et des Lacs et par le District Autonome de Yamoussoukro ;
 - À l'ouest, par le District des Montagnes.
2. La ville de Daloa, principal pôle urbain du District du Sassandra-Marahoué, est située à 385 km d'Abidjan, 265 km de San-Pédro et 140 km de Yamoussoukro. Cette position géographique est un atout stratégique compte tenu des potentialités d'échanges avec l'ensemble des Districts limitrophes et de la proximité des deux principales villes du pays (Abidjan, capitale économique et Yamoussoukro, capitale politique) et des deux Ports Autonomes d'Abidjan et de San-Pédro.

Tableau 1 : Superficie des composantes du District

Région (chef-lieu)	Superficie (km ²)	Département	Superficie (km ²)	Sous-préfecture	Nombre de villages	Superficie (km ²)
Haut Sassandra (Daloa)	15 177	Daloa	3 802	Daloa	107	943
				Bediala		991
				Gboguhé		770
				Gadouan		603
				Zaïbo		231
				Gonate		264
		Zoukougbeu	1 593	Zoukougbeu	33	187
				Gregbeu		523
				Guessabo		292
				Domangbeu		591
		Vavoua	6 370	Vavoua	79	673
				Dania		1 349
				Seitifla		1 951
				Bazra Nattis		970
				Dananon		928
				Ketro Bassam		499
		Issia	3 412	Issia	122	559
				Nahio		213
				Namane		521
Iboguhé	746					
Boguedia	218					
Saioua	745					
Tapeguia	410					
Marahoué (Bouaflé)	8 619	Bouaflé	4 137	Bouaflé	99	1 210
				Begbessou		305
				Bonon		775
				Zaguieta		674
				Pakouabo		227
				Tibeita		682
				N'Douffoukankro		264
				Sinfra		786
		Sinfra	1 610	Bazre	70	259
				Kononfla		380
				Kouetinfla		185
				Zuénoula		776
		Zuénoula	2 872	Voueboufla	120	360
				Maminigui		252
				Gohitafla		329
				Iriéfla		113
				Kanzra		513
				Zanzra		529
				Total District		

Source : INS – RGPH 2014

3. Le District du Sassandra-Marahoué s'étend sur une superficie de 23 796 km² soit 7,38 % du territoire national. La région du Haut-Sassandra occupe la plus grande part de cet espace avec 63,8 % de la superficie totale du District. Le District en tant qu'institution a été supprimé et sera considéré dans ce document, non comme une entité déconcentrée ou décentralisée à part entière, mais comme un ressort territorial infranational porteur de développement. Seuls les Districts Autonomes de Yamoussoukro et d'Abidjan peuvent officiellement se prévaloir de ce statut.

Chiffres clés 1 : Données géographiques

- *2 régions : le Haut-Sassandra et la Marahoué ;*
- *7 départements ;*
- *41 sous-préfectures ;*
- *Environ 630 villages ;*
- *Superficie totale : 23 796 km² (soit 7,38 % de la superficie du pays).*

I.1.2 Situation administrative

4. Le découpage administratif de la Côte d'Ivoire a évolué au fil de son histoire pour passer d'une centralisation forte pendant la colonisation -le gouvernement français ayant instauré 19 circonscriptions primaires (cercles) administrées par un commandant de cercle et 48 circonscriptions secondaires dirigées par un conseil des notables- à une décentralisation avancée.
5. Ainsi, pour se rapprocher davantage des populations et assurer un encadrement efficace de celles-ci, l'administration territoriale de la Côte d'Ivoire va connaître une évolution constante :
 - Le nombre de départements va ainsi passer au fur et à mesure des réformes territoriales engagées de 4 en 1959 à 55 en 1996, avec un total de 187 sous-préfectures ;
 - En août 2009, la Côte d'Ivoire est composée de 19 régions, 2 Districts, 81 départements, 390 sous-préfectures, plus de 8 000 villages et environ 1 000 communes ;
 - En 2011, dans un contexte de décentralisation et de déconcentration du territoire, les régions du Haut-Sassandra et de la Marahoué sont érigées en un District (Décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions).

6. Cette déconcentration se matérialise par la mise en place de circonscriptions administratives³ :
- 2 régions, placées sous l'autorité d'un Préfet de région ;
 - 7 départements, qui sont placés sous l'autorité d'un Préfet de département ;
 - 41 sous-préfectures, qui sont administrées par un Sous-Préfet ;
 - Les villages, qui sont placés sous la responsabilité d'un Chef de village.
7. Le processus de déconcentration s'est également traduit par la mise en place au niveau local de services publics dits déconcentrés, permettant à l'Etat de se rapprocher davantage des populations, jusqu'alors déconnectées des institutions étatiques. La plupart des départements ministériels disposent à cet effet d'au moins une représentation régionale.

Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District du Sassandra-Marahoué⁴

Région	Département	Service Public	Dénomination
Marahoué	Bouaflé	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture
			Sous-préfecture
			Commissariat de Police
		Ministère auprès du Président de la République chargé de la Défense	Brigade de Gendarmerie
		Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
		Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction départementale de la Formation Professionnelle
			Institut de Formation et d'Education Féminine
		Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction Régionale de la Solidarité, de la Famille et de l'Enfant
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
			Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue
			Inspection de l'Enseignement Primaire et de l'Enseignement Technique
		Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Direction Régionale de la Construction, de Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
		Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Direction Régionale de la Santé et de la Lutte contre le SIDA
			Direction départementale de la Santé et de la Lutte contre le SIDA
		Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	Direction Régionale du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME
Ministère de l'Agriculture	Direction départementale de l'Agriculture		
	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER)		
Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie	Direction Régionale de l'Industrie et des Mines		
Ministère de l'Industrie			

³ cf. Annexe 3 : Liste de succession des Préfets et sous-Préfets

⁴ Liste non exhaustive

Région	Département	Service Public	Dénomination
Marahoué	Bouaflé	Ministère de la Communication	Centre Emetteur de Lotanzia
		Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	Antenne du Plan et du Développement
		Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	Contrôle Financier
		Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	Maison d'Arrêt et de Correction de Bouaflé
		Ministère des Eaux et Forêts	Direction départementale des Eaux et Forêts
			Cantonnement des Eaux et Forêts
			Office Ivoirien des Parcs et Réserves
		Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs
	Ministère des Transports	Délégation départementale des Transports Terrestres et de la Circulation	
	Ministère de la Culture et de la Francophonie	Centre Social	
	Sinfra	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture
			Sous-préfecture
			Commissariat de Police
		Ministère auprès du Président de la République chargé de la Défense	Brigade de Gendarmerie
		Ministère de l'Agriculture	Direction départementale de l'Agriculture
			ANADER
		Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Direction Régionale de la Construction, de Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
		Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Régionale des Infrastructures Economiques
		Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	Trésorerie Générale
			Service des recettes des Impôts, Services des Assiettes des Impôts
		Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
		Ministère des Eaux et Forêts	Cantonnement des Eaux et Forêts
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
			Inspection de l'Enseignement Primaire
		Ministère de la Poste et des Télécommunications	Bureau de Poste
	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	District sanitaire	
		Hôpital Général	
Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Institut d'Education Féminine		
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs		

Région	Département	Service Public	Dénomination
Haut-Sassandra	Daloa	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	Direction Régionale du Plan et du Développement
			Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique
		Ministère de l'Agriculture	Direction départementale de l'Agriculture
			ANADER, Centre National de Recherche Agronomique (CNRA)
		Ministère des Transports	Délégation départementale des Transports Terrestres et de la Circulation
		Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction Régionale du Travail
			Direction Régionale de l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi, Fonds de Développement de la Formation Professionnelles (FDFP)
			Direction Régionale de la Formation Professionnelle
		Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Direction Régionale de la Fonction Publique, Fonds de Développement de la Formation Professionnelle
		Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie	Direction Régionale du Pétrole, des Mines et de l'Energie
		Ministère de l'Industrie	Direction Régionale de l'Industrie
		Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
		Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Direction Régionale de la Construction, de Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
		Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Régionale des Infrastructures Economiques
			Direction Territoriale de l'Hydraulique
		Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	Direction Régionale du Commerce
		Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Direction Régionale de la Santé et de la Lutte contre le SIDA
		Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	Direction Régionale de l'Environnement et de la Salubrité
		Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs
		Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction Régionale de la Solidarité, de la Famille et de l'Enfant
		Ministère de la Culture et de la Francophonie	Direction Régionale de la Culture et de la Francophonie
		Ministère du Tourisme	Direction Régionale du Tourisme
		Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	Trésorerie Générale
			Direction Régionale du Budget
			Direction Régionale de la Solde
			Direction Régionale des Impôts
Direction Régionale des Marchés Publics			
	Direction Régionale des Douanes		

Région	Département	Service Public	Dénomination
Haut-Sassandra	Daloa	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfet de Police
		Ministère auprès du Président de la République chargé de la Défense	2 ^{ème} Légion de Gendarmerie 2 ^{ème} Région Militaire
		Ministère des Eaux et Forêts	Direction Régionale des Eaux et Forêts
		Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	Tribunal de Première Instance Cour d'appel

Source : MEMIS – Année : 2013

8. En plus des services déconcentrés mis en place par l'Etat, plusieurs organismes et bailleurs de fonds viennent soutenir l'action publique et participent activement au développement du District du Sassandra-Marahoué. Ces acteurs clés interviennent principalement sur les domaines des infrastructures, prérequis indispensable au développement, et sur les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation.

Tableau 3 : Liste des principaux bailleurs de fonds et partenaires au développement du District⁵

Bailleur de fonds	Domaines d'action
Banque Mondiale	Santé, Education, Projet de développement
Crédit Lyonnais	Programme de développement
(BAD) Banque Africaine Développement	Santé, Infrastructures
Banque Islamique de Développement	Santé, Education, Infrastructures
(BOAD) Banque Ouest-Africaine de Développement	Infrastructures (routes, ponts)
Société Financière International	Projet de développement
Coopération Japonaise	Santé, Infrastructures
Agence Française de Développement	Infrastructures (Ponts, Routes), Education, Sécurité
Union Européenne	Education, Santé
Unesco	Education
UNFPA	Population, Santé
UNICEF	Education, Santé
ONUSIDA	Santé

Source : Plan National de Développement (2012)

Chiffres clés 2 : Situation administrative

- 2 Préfets de région ;
- 7 Préfets de département ;
- Des départements ministériels déconcentrés de tous les Ministères exception faite de ceux en charge de l'Intégration africaine et de la Communication ;
- 13 bailleurs de fonds et partenaires au développement.

⁵ Liste non exhaustive

I.1.3 Situation sécuritaire

I.1.3.1 Crises politico-militaires

9. La Côte d'Ivoire a connu plusieurs crises politico-militaires profondes lors des deux dernières décennies (1990-2000 et 2000-2010) :
 - Le coup d'Etat militaire du 24 décembre 1999 ;
 - La tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002 ;
 - La crise postélectorale, après le 2nd tour en novembre 2010 de l'élection présidentielle.
10. Outre les incidences sur les populations (pertes humaines et matérielles, exodes forcés...), ces crises ont provoqué une forte dégradation des infrastructures et des équipements existants.
11. Situé au centre-ouest du pays, le District du Sassandra-Marahoué était scindé, suite à l'éclatement de la crise de 2002, en 2 parties par une zone dite « de confiance ou tampon » tracée d'est en ouest, d'une longueur de 600 km et d'une largeur de 25 km tenue par les soldats de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), 4 500 soldats français de l'opération Licorne et 5 500 soldats dépêchés par divers pays de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). La partie nord était aux mains des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) et la zone sud sous contrôle gouvernemental.
12. Le dernier épisode en date (novembre 2010 à juin 2011) s'est distingué, d'une part, par des affrontements entre civils et, d'autre part, par un conflit armé entre les factions fidèles au président sortant (Forces de Défense et de Sécurité) et celles loyales au président élu (Forces Armées des Forces Nouvelles et Forces Républicaines de Côte d'Ivoire) pour la conquête du pays ; et ce, malgré les nombreuses initiatives de médiation conduites par les autorités locales, les médiateurs africains et les instances internationales visant à atténuer les tensions non seulement entre les populations, mais avant et surtout, entre les belligérants politiques et militaires. Les affrontements les plus intenses ont eu lieu autour du 2^{ème} Bataillon de Daloa. Cette crise a coûté la vie à environ 3 000 personnes.

I.1.3.2 Conflits ethniques et sociaux

13. La mise en place du découpage administratif, avec notamment l'attribution des chefs-lieux de régions, insuffisamment accompagnée par une communication large auprès des populations, constitue l'une des sources de tension entre les ethnies et les communautés voisines.
14. L'appropriation du foncier agricole par des paysans venus principalement des pays de la CEDEAO comme le Burkina Faso et du Mali génère des tensions entre les paysans ivoiriens et les communautés transfrontalières.

I.1.3.3 Dispositif sécuritaire

15. La situation sécuritaire du District du Sassandra-Marahoué est, aujourd'hui, globalement maîtrisée, et ce malgré les difficultés observées, à savoir :
 - Une insuffisance de moyens (armements, communication, transport, équipements de bureaux) pour les forces de sécurité ;
 - Un faible effectif au sein des préfectures de police voire une absence totale des services de sécurité dans plusieurs chefs-lieux de départements et sous-préfectures.
16. Le District enregistre une recrudescence des vols et braquages commis par des coupeurs de routes armés lors des récoltes et ventes des grandes productions annuelles des produits de rente, en particulier le café et le cacao.

Chiffres clés 3 : Situation sécuritaire

- Zone de transit pour les réfugiés : 57 390 réfugiés au Libéria

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales

Le District du Sassandra-Marahoué couvre l'espace territorial composé de la région du Haut-Sassandra à l'ouest — où se situe le principal centre urbain Daloa — et de la région de Bouaflé à l'est. Il s'étend sur une superficie de 23 796 km² occupant 7,38 % de la superficie nationale.

Le District regroupe aujourd'hui 4 types de circonscriptions administratives : 2 régions, 7 départements, 41 sous-préfectures ainsi que de nombreux villages (regroupés en campements et en localités).

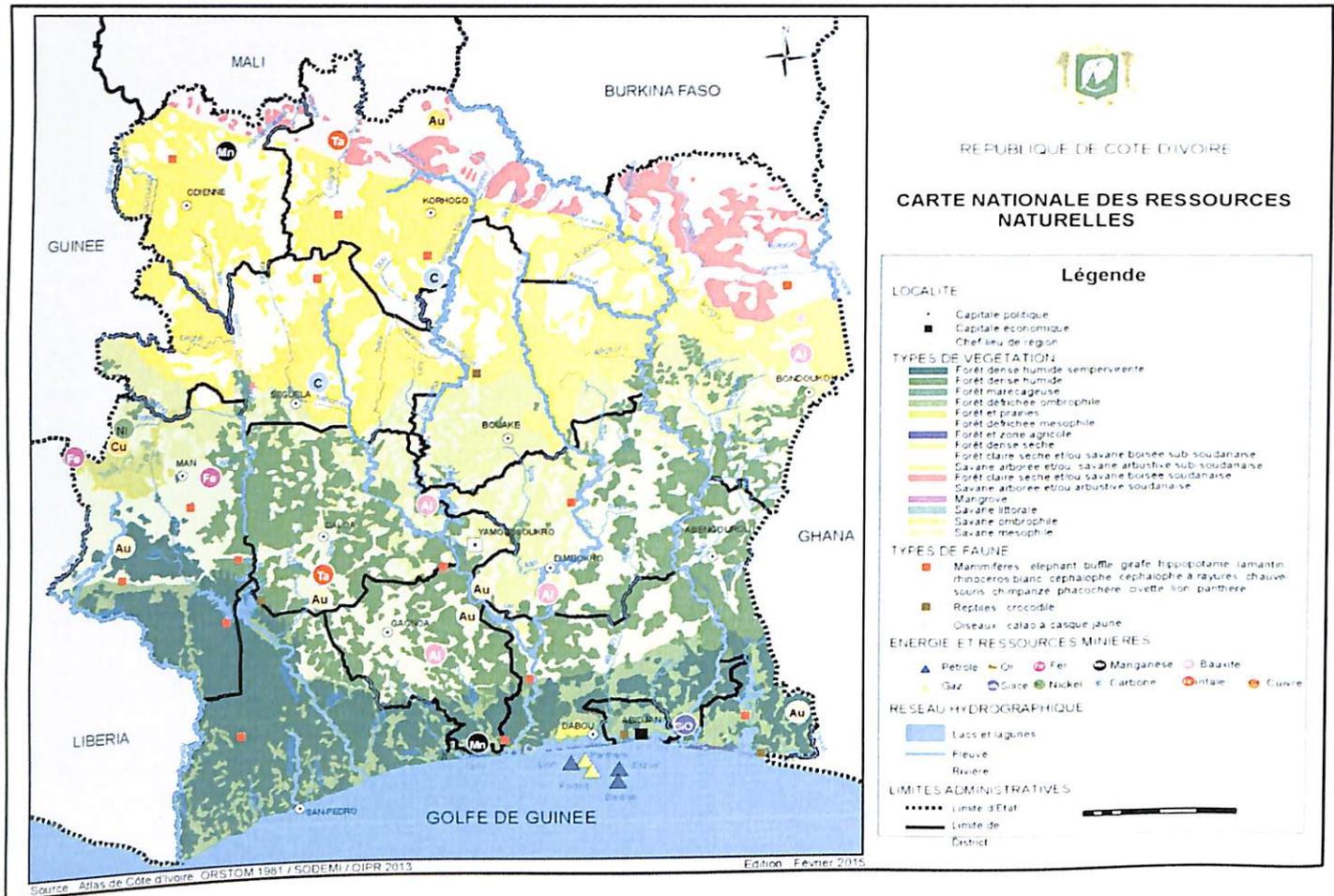
Situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, le District du Sassandra-Marahoué jouit d'une situation géographique privilégiée compte tenu des potentialités d'échanges avec les Districts limitrophes (dont la capitale politique), de la proximité de la capitale économique et des Ports Autonomes d'Abidjan et de San-Pédro. Cependant, longtemps occupé par des factions armées, le District a connu de nombreux crimes et exactions durant les crises politico-militaires qui ont affecté son économie et dégradé son patrimoine humain et culturel.

Nonobstant le manque de moyens des forces de l'ordre et un faible effectif au sein des préfectures de police, la situation sécuritaire du District s'est stabilisée depuis 2014.

Chapitre 2. Ressources naturelles

17. Le District du Sassandra-Marahoué dispose de ressources naturelles variées, aussi bien hydrauliques et géologiques que biologiques, sous-exploitées aujourd'hui du fait du manque d'infrastructures et de l'intensité des crises (conflits armés, litiges fonciers, clivages ethniques et religieux) qui ont jalonné son histoire récente. Il est traversé par deux principaux cours d'eau : le Sassandra et la Marahoué (Bandama rouge).

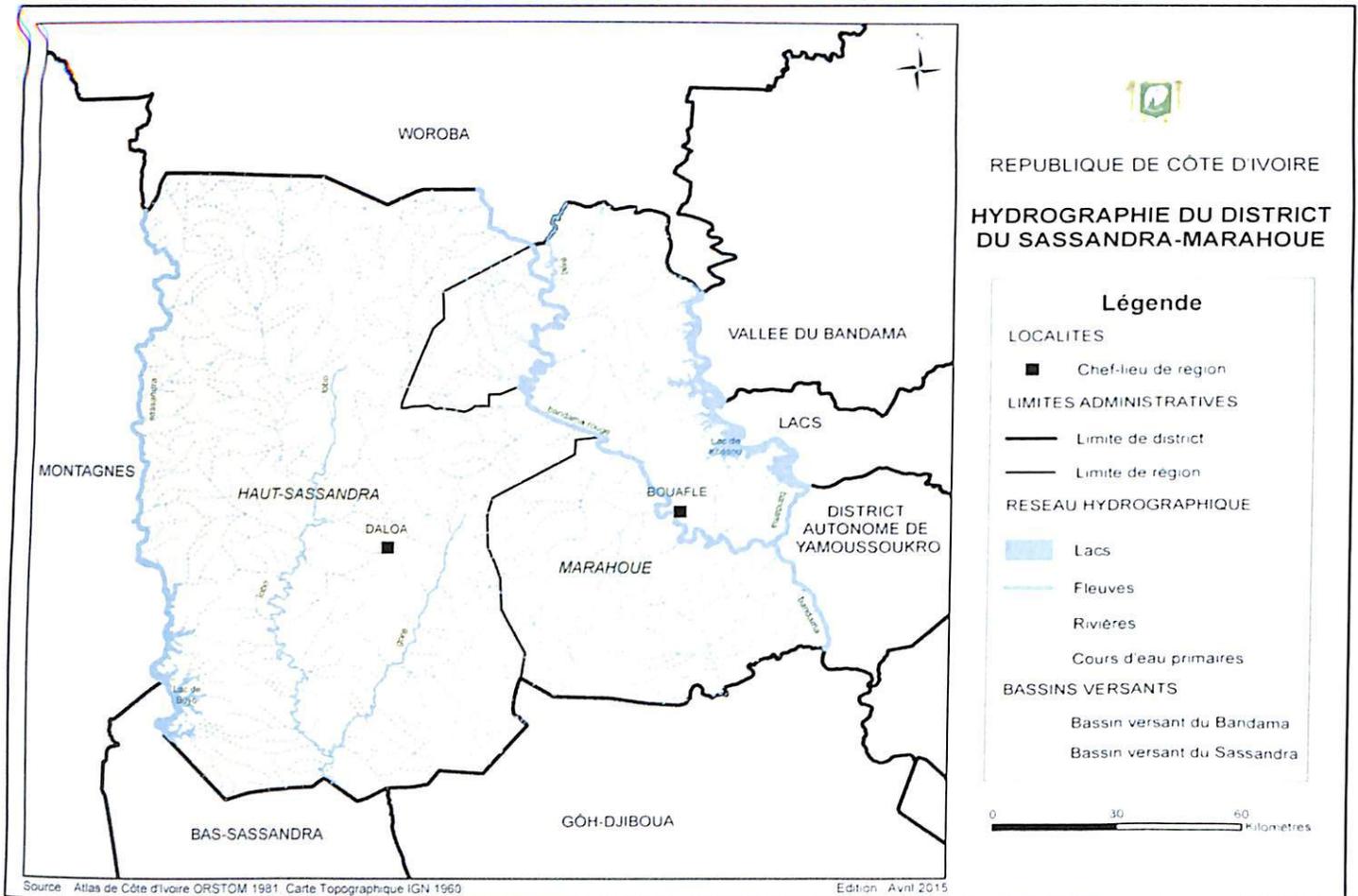
Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national



I.2.1 Réseau hydrographique

18. Le réseau hydrographique du District est constitué de deux principaux cours d'eau :
- Le fleuve du Sassandra qui prend sa source à l'est de la ville d'Odienné et s'oriente vers le sud pour se jeter dans l'océan atlantique. Il porte dans son cours supérieur le nom de Tiemba. La dénomination du Sassandra lui a été conférée après sa confluence avec le Gouan (encore appelé Bafing sud), venu des hauts sommets de l'ouest, depuis la Guinée. Sur son cours moyen, juste en aval de la confluence avec le N'Zo (rive droite), le barrage de Buyo a été construit en 1980, formant le lac homonyme. Le fleuve s'oriente alors vers le sud-est et reçoit en rive gauche les eaux du Lobo. Peu après la ville de Soubré (District du Bas-Sassandra), le fleuve forme les rapides de Popoli, puis le rapide de Bidou. Enfin, le Sassandra reçoit en rive gauche les eaux du Davo juste avant son embouchure dans l'Océan Atlantique au niveau de la ville du Sassandra. Sa longueur totale est de 650 km et son bassin hydrographique couvre 75 000 km².
 - Le Bandama rouge ou la Marahoué, l'autre affluent du fleuve Bandama avec le N'Zi ou Bandama blanc, prend sa source dans les hautes terres du nord-ouest du pays à quelques kilomètres de la ville de Boundiali. Il contourne la ville de Bouaflé, chef-lieu de la région de la Marahoué, pour rejoindre le N'Zi et se jeter au sud dans la lagune de Grand-Lahou. Sa longueur totale est de 550 km et son bassin hydrographique couvre 24 300 km².
19. Le District est également bordé par des lacs et parcouru par quelques rivières et autres cours d'eau primaires :
- Le lac de Kossou -le plus grand lac de Cote d'Ivoire- situé à 40 Kilomètres de la ville de Yamoussoukro. Le lac a été créé en 1971 à la suite de la construction du barrage hydroélectrique sur le fleuve Bandama à Kossou. La retenue de 30 milliards de m³ d'eau a formé un lac de 150 kilomètres de long, recouvrant 1700 km² de terre ;
 - Le lac de Buyo -un des principaux lacs de barrage du pays depuis 1981- né du barrage du fleuve Sassandra, à la confluence du Sassandra et du N'Zo. La retenue d'eau créée par l'ouvrage est estimée à 8,4 milliards de m³
20. Les cours d'eau ont un régime torrentiel à fortes crues et présentent un lit encaissé entre deux berges abruptes. Le phénomène d'encaissement est constant et rend particulièrement difficile la création d'infrastructures routières.

Carte 4 : Réseau hydrographique du District



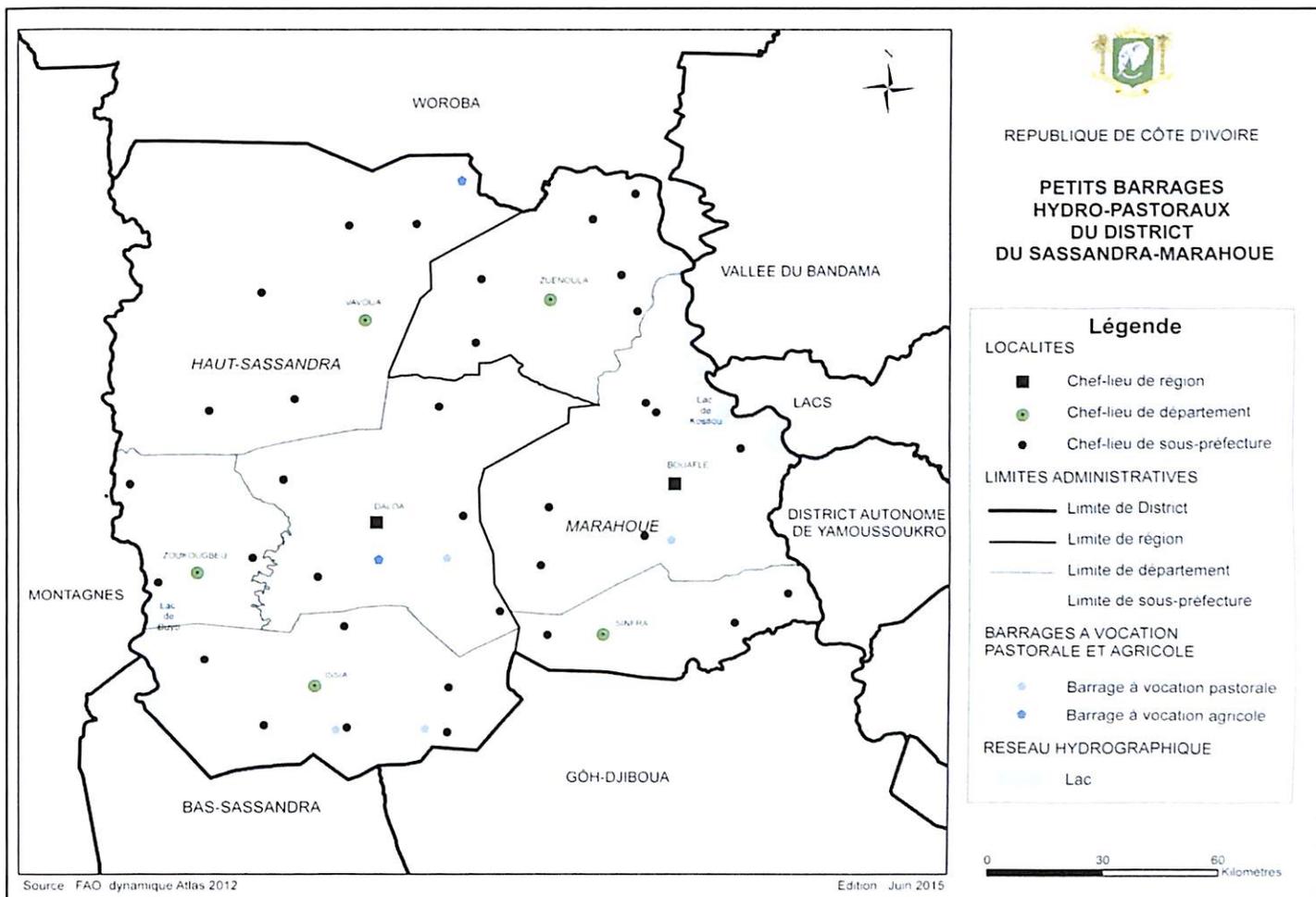
21. Le débit annuel moyen du fleuve Sassandra est d'environ $541 \text{ m}^3/\text{s}$ pour un bassin versant de $62\,000 \text{ km}^2$. Le Sassandra est un cours d'eau assez irrégulier et son débit varie selon les saisons et les années. Le débit des mois de la période des basses eaux est très largement inférieur au débit mensuel moyen de la période de crue. Celle-ci se déroule d'août à octobre.
22. Les observations en aval du Bandama rouge, au niveau de la ville de Tiassalé, font état d'un débit annuel moyen de $263 \text{ m}^3/\text{s}$ pour un bassin versant de $96\,500 \text{ km}^2$. Le Bandama est également un cours d'eau assez irrégulier et son débit varie d'une saison et d'une année à l'autre. Le débit des mois de la période des basses eaux est de plus de quinze fois inférieur au débit mensuel moyen de la période de crue qui couvre les mois de septembre et d'octobre.



Photo 3 : Fleuve Sassandra © 2014

23. Le District compte quelques petits barrages à vocation agricole et pastorale, concentrés dans la partie sud du District et majoritairement dans la région du Haut-Sassandra.

Carte 5 : Barrages à vocation pastorale et agricole



Chiffres clés 4 : Réseau hydrographique

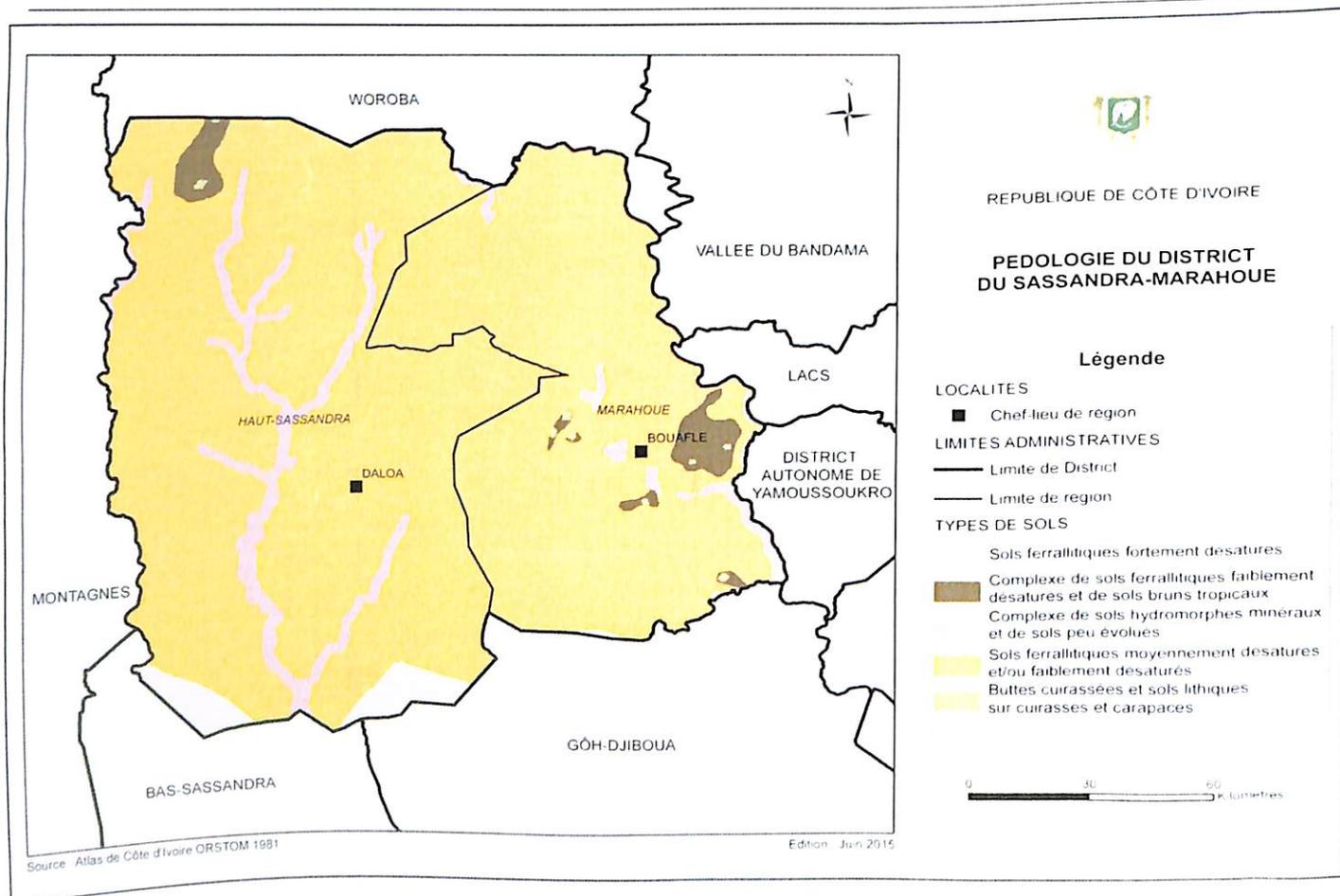
- 2 principaux cours d'eau : le Sassandra et le Bandama rouge ;
- 2 bassins hydrographiques de 75 000 km² et 24 300 km² ;
- 2 Lacs (Buyo et Kossou) assurant une retenue globale de 38,4 milliards de m³ d'eau.

I.2.2 Sols et relief

I.2.2.1 Pédologie

24. La quasi-totalité du District est constituée de sols ferrallitiques faiblement désaturés. En outre, les deux régions du District comportent localement des complexes de sols ferrallitiques moyennement désaturés et de sols bruns tropicaux : principalement aux alentours de la ville de Bouaflé, et au nord de la région du Haut-Sassandra.
25. Ces sols sont très riches, mais extrêmement fragiles. Dès l'instant où le couvert forestier qui les protège de l'érosion est détruit, ils se transforment rapidement en cuirasses par suite d'une latéritisation. Les oxydes de fer et d'alumine colloïdale précipitent pour former des concrétions qui, si elles se soudent, forment des cuirasses définitivement stériles.
26. Enfin, des zones composées de complexes hydromorphes minéraux et de sols peu évolués viennent compléter la structure du sol dans les deux régions du Haut-Sassandra et de la Marahoué. Ils sont caractérisés, d'une part, par le fer qui est réduit en milieu anaérobie (oxyde ferreux de teinte verte) et oxydé en milieu aérobie (rouille d'oxyde ferrique) et, d'autre part, par la faible vitesse de décomposition et d'humification de la matière organique, qui va donc s'accumuler.
27. Si dans le nord du District les sols du secteur préforestier ont des propriétés physiques moins bonnes qu'ailleurs, ils restent propices aux cultures céréalières. En revanche, les zones situées plus au sud -du fait d'une végétation luxuriante qui préserve notamment les sols de l'érosion- offrent la possibilité aux agriculteurs de diversifier leurs cultures et de s'adonner à la sylviculture.

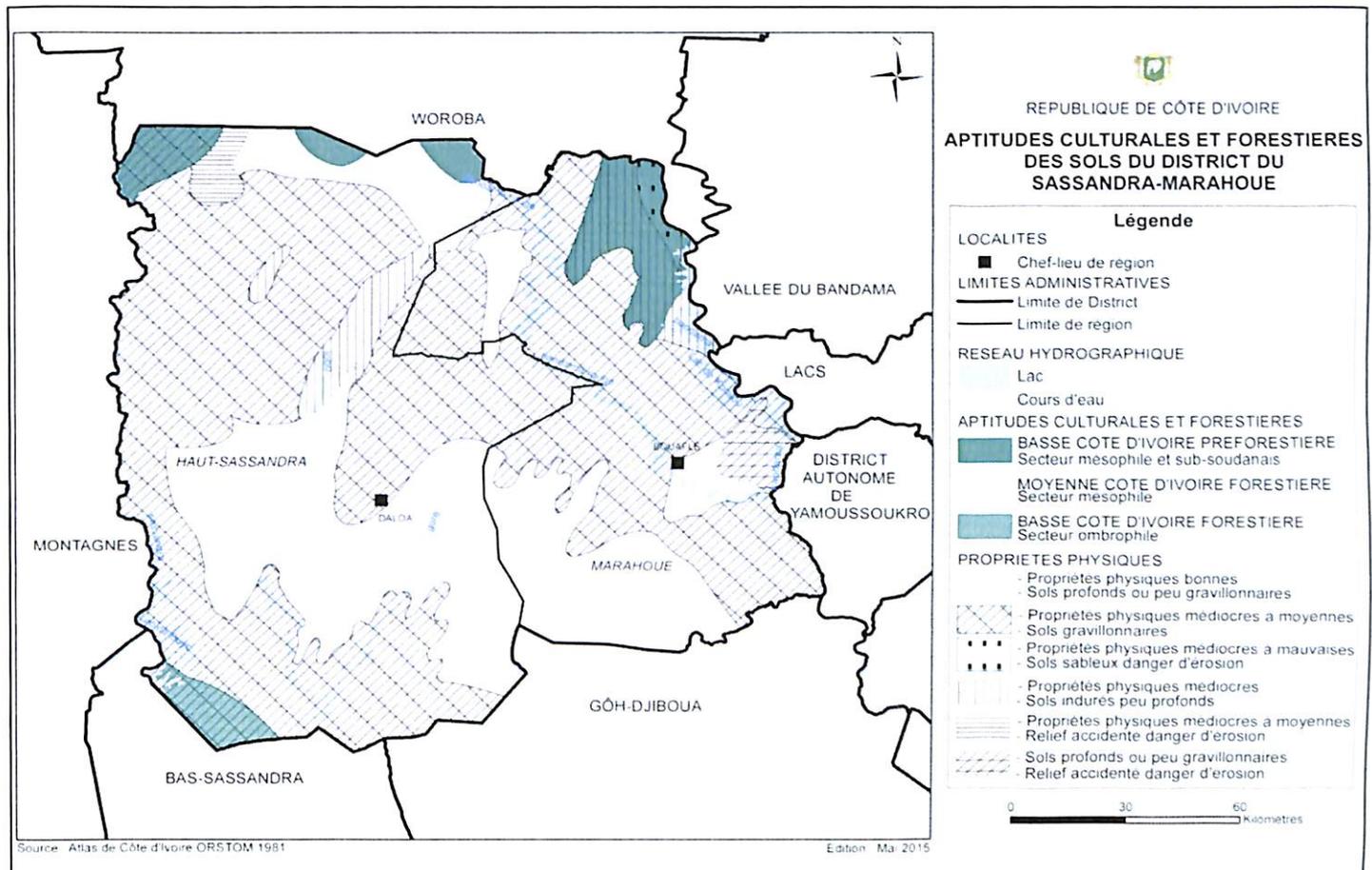
Carte 6 : Pédologie du District du Sassandra-Marahoué



I.2.2.2 Aptitudes culturelles

28. Le District du Sassandra-Marahoué dispose de ressources géologiques importantes : ses sols sont profonds ou peu gravillonnaires avec une grande capacité de rétention d'eau, et favorables entre autres aux cultures pérennes comme le café, le cacao et l'anacarde.

Carte 7 : Aptitudes culturelles et forestières des sols du District



29. De par sa nature, le sol du District est ainsi propice à toutes sortes de cultures, dont les cultures vivrières qui permettent d'assurer la subsistance des populations, notamment le riz, principale culture céréalière du District, mais dont la production ne suffit pas à combler les besoins des populations. Les exploitations agricoles, quel que soit leur taille ou leur type (traditionnel ou moderne), bénéficient de la densité du réseau hydrographique (fleuves, lacs, rivières) pour l'irrigation des sols.
30. Depuis peu, les agriculteurs spécialisés dans la culture du binôme café/cacao s'ouvrent à d'autres cultures de rente comme l'anacarde.
31. La richesse du sol permet en outre une large gamme de cultures vivrières et maraîchères telles que le manioc, le maïs, l'igname, la banane plantain et les légumes, qui viennent compléter les revenus des populations provenant de la culture du riz tout en favorisant l'autosuffisance alimentaire.
32. Grâce à leurs capacités de rétention, les sols du District permettent d'établir des cultures de grande qualité. Ce qui a engendré depuis de nombreuses années un afflux massif d'Ivoiriens et de ressortissants étrangers, agriculteurs pour les uns et éleveurs pour les autres à la recherche de verts pâturages.

I.2.2.3 Relief

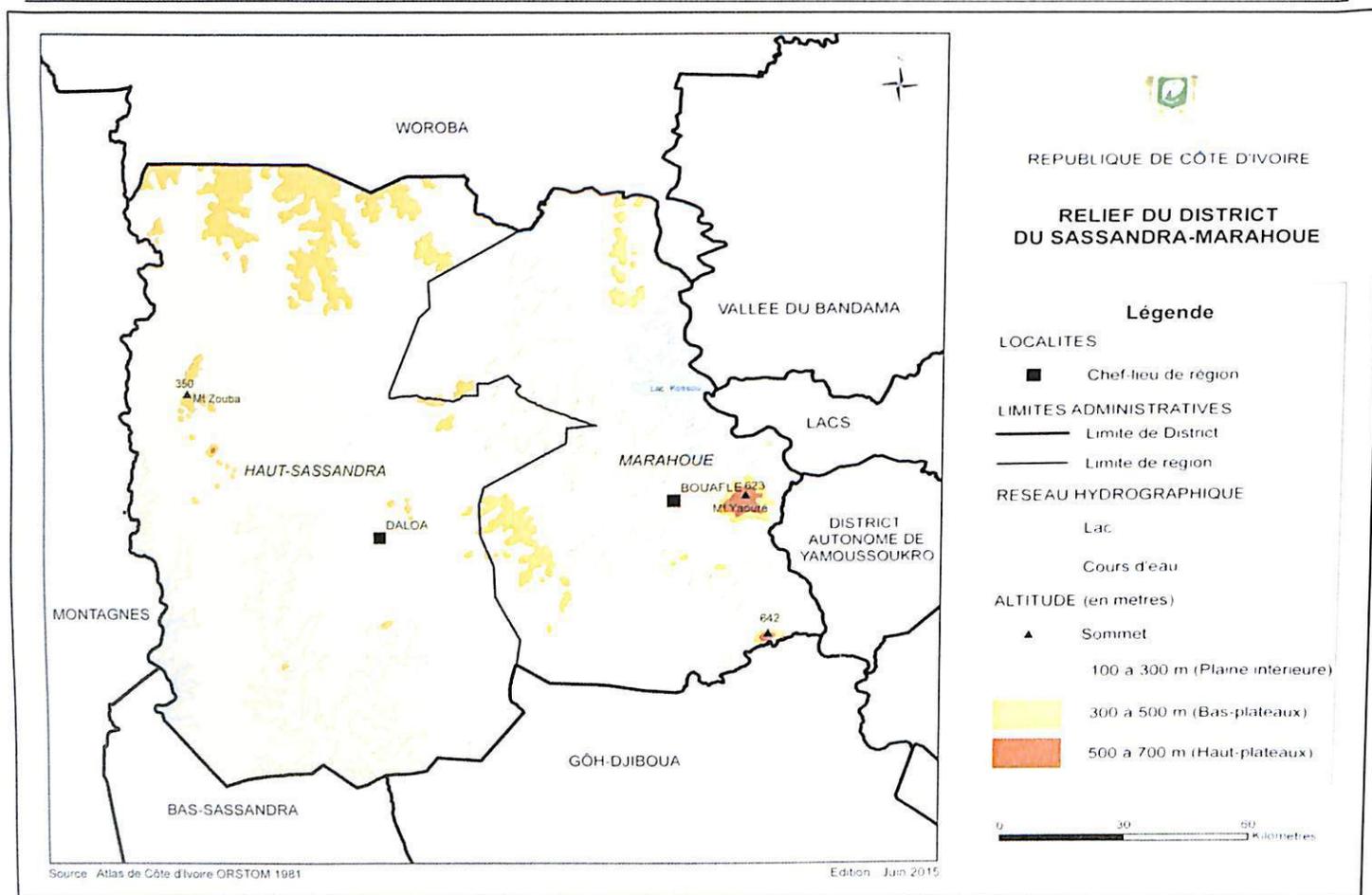
33. À l'image de la majeure partie du territoire ivoirien, le District du Sassandra-Marahoué ne comporte aucune chaîne montagneuse et se compose essentiellement de plaines intérieures d'une altitude comprise entre 100 et 300 mètres.
34. Le relief de la région du Haut-Sassandra comporte néanmoins dans la partie nord quelques dômes cristallins de faible altitude (300 - 400 m) et quelques collines alignées au nord-est (du Mont Goma au Mont Tangué) dont l'altitude ne dépasse pas 700 m.

Tableau 4 : Altitudes des chefs-lieux de région

Région	Ville	Altitude (m)
Haut-Sassandra	Daloa	272
Marahoué	Bouaflé	192

Source : dateandtime.info

Carte 8 : Relief du District du Sassandra-Marahoué



Chiffres clés 5 : Sols et reliefs

- Sols particulièrement propices à l'agriculture et protégés de l'érosion par le couvert forestier
- Aucun haut relief
- District essentiellement composé de plaines intérieures (100 à 300 mètres d'altitude)

I.2.3 Biodiversité

35. La végétation du District du Sassandra-Marahoué se répartit entre les domaines guinéens et subsoudanais. Une ligne imaginaire, communément appelée le « V Baoulé », traverse le centre du pays et délimite ces deux types de milieux. Le District se situe donc dans une zone écologique caractérisée par une forêt dense au sud et une savane arborée au nord. Il compte 26 forêts et 6 parcs classés, ainsi qu'un parc national (le parc national de la Marahoué) d'une superficie totale de 101 000 hectares, permettant d'abriter une flore dense et une grande diversité d'espèces animales.

Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières

Région	Nombre de forêts classées	Superficie forêts classées (ha)	Nombre de parcs classés	Superficie des parcs classés (ha)	Nombre de réserves	Superficie des réserves (ha)
Haut-Sassandra	15	846 887	1	ND	0	0
Marahoué	11	265 672	5	ND	0	0
Total District	26	1 112 559	6	88 040	0	0

Source : Ministère des Eaux et Forêts, 2014

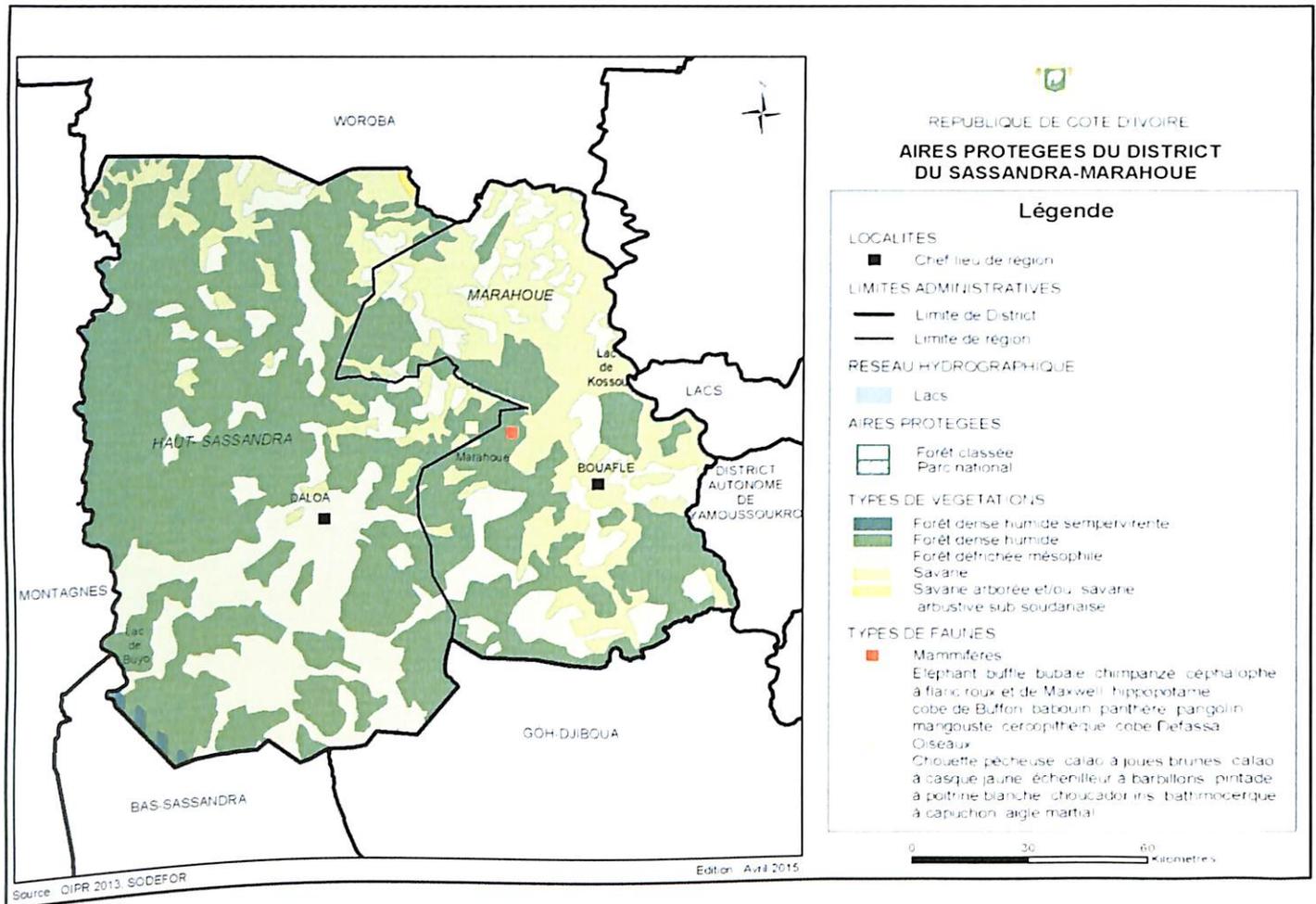
36. Le District compte quelques forêts classées d'envergure (les forêts classées du Haut-Sassandra, de Bazra-Nattis et de Seitifla autour du département de Vavoua) dont la gestion est confiée à la SODEFOR. La forêt classée du Haut-Sassandra est limitée, à l'Ouest par le fleuve Sassandra et couvre une superficie de 102 000 ha. Elle est à cheval entre le département de Vavoua, au nord-est et celui de Daloa, au sud-est. Son climat est du type tropical subéquatorial. Située dans une plaine, toute sa partie centrale est parsemée, d'est en ouest, de nombreux affleurements granitiques dont le plus élevé atteint 449 m. Il y a été également découvert des sols ferrallitiques remaniés.
37. La partie nord du District abrite une savane arborée, zone de transition entre la forêt dense du sud et la savane du nord du pays. Les activités agropastorales pratiquées sont celles spécifiques aux régions de savane.
38. Le District se caractérise également par la présence de l'un des 8 parcs naturels de la Côte d'Ivoire : le parc national de la Marahoué. Créé en 1968, il se situe à proximité de l'axe routier Bouaflé-Daloa et occupe une superficie de 101 000 hectares. Cette réserve se caractérise par une grande diversité de sa faune et de sa flore qui s'illustre par la cohabitation de différents habitats naturels (forêt et savane) et des animaux sauvages qui en sont issus (éléphants, hippopotames, bongos, buffles, cynocéphales, sangliers, reptiles, singes, oiseaux, etc.). Le parc national de la Marahoué connaît un taux d'occupation agricole grandissant, qui se chiffre aujourd'hui à plus de 75 % de sa superficie.



Photo 4 : Intérieur du parc national de la Marahoué © 2014

39. Au total, les réserves forestières couvrent une surface cumulée de 1 301 599 ha. Ce qui correspond à 54,7 % de la superficie totale du District, permettant d'abriter une flore dense et une grande diversité d'espèces animales endémiques (ongulés, hippopotames, primates, carnivores, rongeurs, tortues, crocodiles et de plusieurs centaines d'espèces d'oiseaux, dont 9, faisant l'objet de réglementation internationale sur la protection des espèces animales).

Carte 9 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animalières du District



40. Les ressources naturelles ont été largement impactées durant les années de crise et sont désormais menacées notamment par des facteurs anthropiques (l'extension progressive des zones culturales et pastorales, le braconnage et l'exploitation forestière illégale) et naturels (le dérèglement climatique et les perturbations atmosphériques).
41. Malgré l'absence de statistique en la matière, les experts locaux s'accordent pour décrier ce qu'ils assimilent à une situation de crise compte tenu des menaces à court et moyen terme qui pèsent sur le District du Sassandra-Marahoué.

Chiffres clés 6 : Biodiversité

- 1 parc national d'une superficie de 101 000 hectares
- 26 forêts (dont la forêt classée du Haut-Sassandra d'une superficie de 102 000 ha) et 6 parcs classés d'une superficie de plus de 1, 2 millions d'hectares

I.2.4 Climat

42. Le climat du District du Sassandra-Marahoué est de type tropical. La carte climatique de Köppen-Geiger classe le climat du District comme étant de type Aw⁶ (climat chaud et humide) : lequel se caractérise par 4 saisons :
- Une grande saison des pluies qui s'étend d'avril à juin ;
 - Une petite saison sèche qui s'étend de juillet à août ;
 - Une petite saison des pluies qui s'étend de septembre à octobre ;
 - Une grande saison sèche qui s'étend de novembre à mars.
43. L'alternance des saisons est sujette à d'importantes perturbations climatiques influençant fortement le calendrier et la productivité agricole.
44. La pluviométrie est plus importante dans la partie sud (zone forestière dense de type attiéen⁷) du District ; les hauteurs pluviométriques atteignent parfois 1 900 mm. En revanche, la partie nord (zone forestière herbeuse de type baouléen⁸) enregistre des précipitations moins importantes (moins de 1 000 mm). En outre, les hauteurs pluviométriques croissent d'est en ouest se situant en moyenne entre 1 000 et 1 500 mm.
45. La répartition annuelle de la pluie dans la zone est non seulement favorable aux périodes de semis des cultures vivrières telles que le riz, mais également à l'évolution des autres cultures pérennes.
46. Aussi, les précipitations observées permettent de révéler des pics de pluviométrie autour des cours d'eau ainsi qu'à l'ouest de la ville de Daloa ; situation imputable au dérèglement climatique constaté sur l'ensemble du territoire national et qui se caractérise, soit, par des pluies diluviennes et anormalement longues, soit, par des périodes de chaleurs extrêmes.

⁶ cf. Glossaire

⁷ cf. Annexe 4 : Carte de la météo nationale

⁸ cf. Annexe 4 : Carte de la météo nationale

Carte 10 : Variation des précipitations dans le District

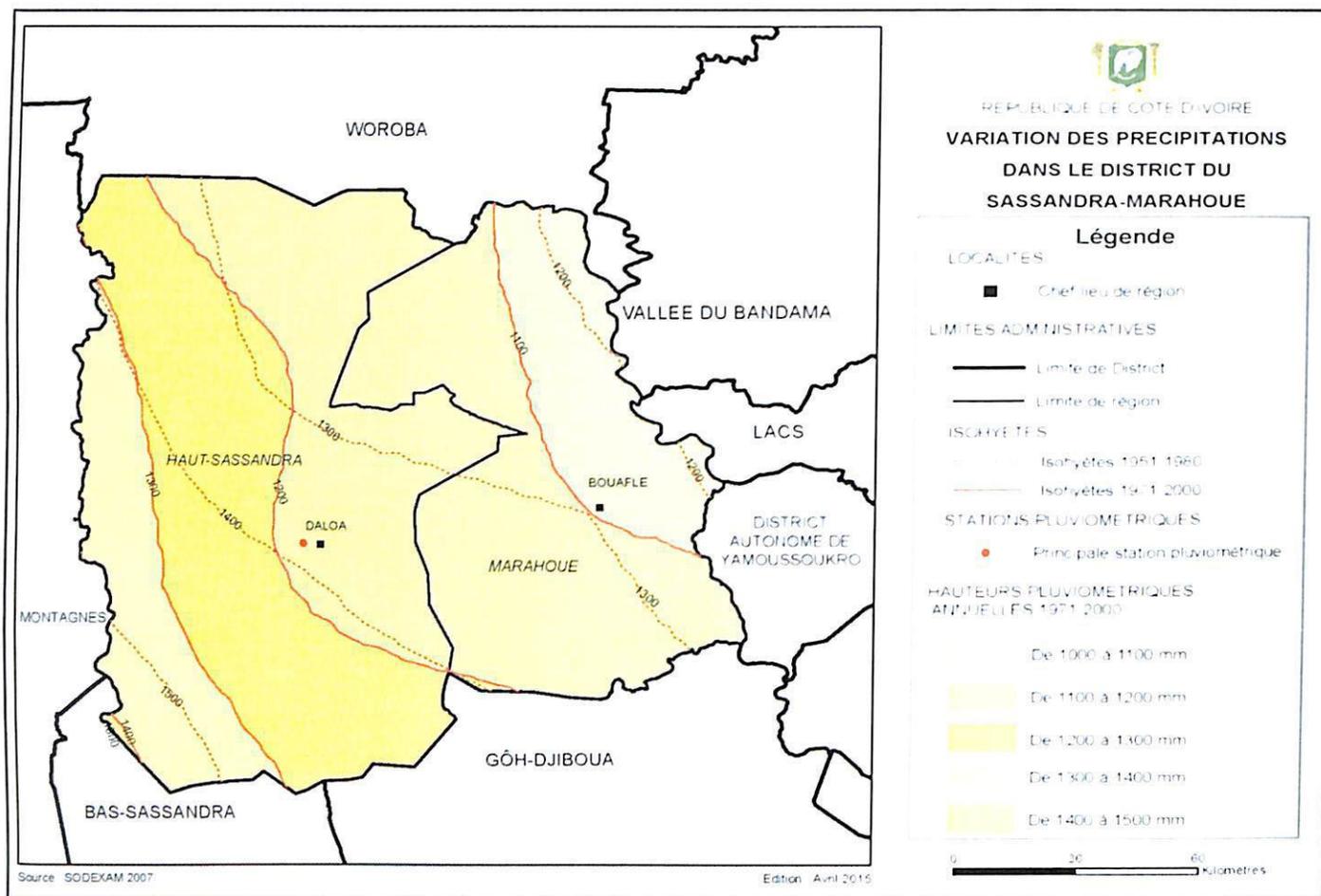
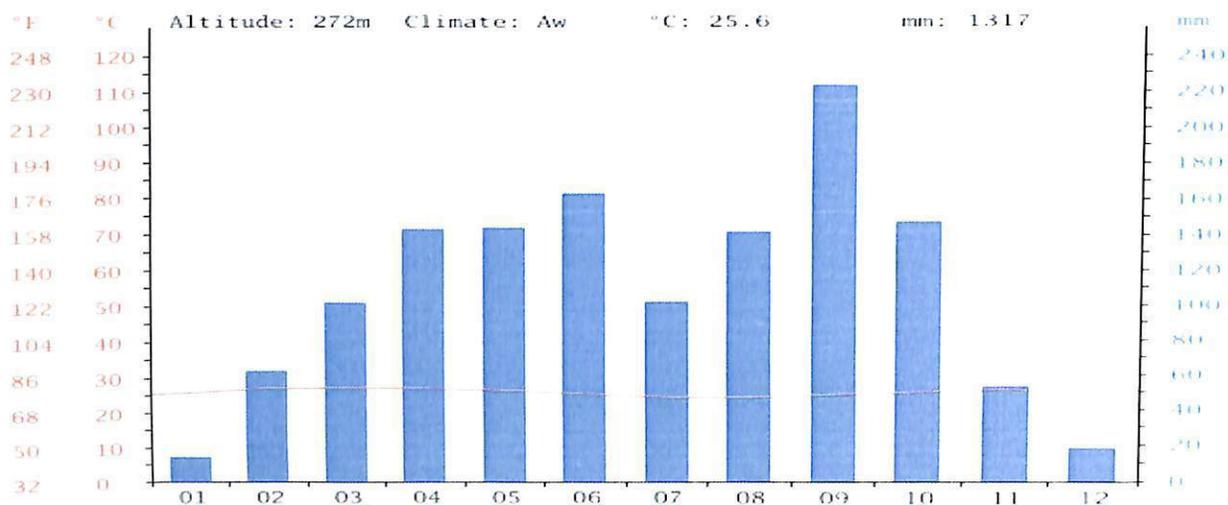


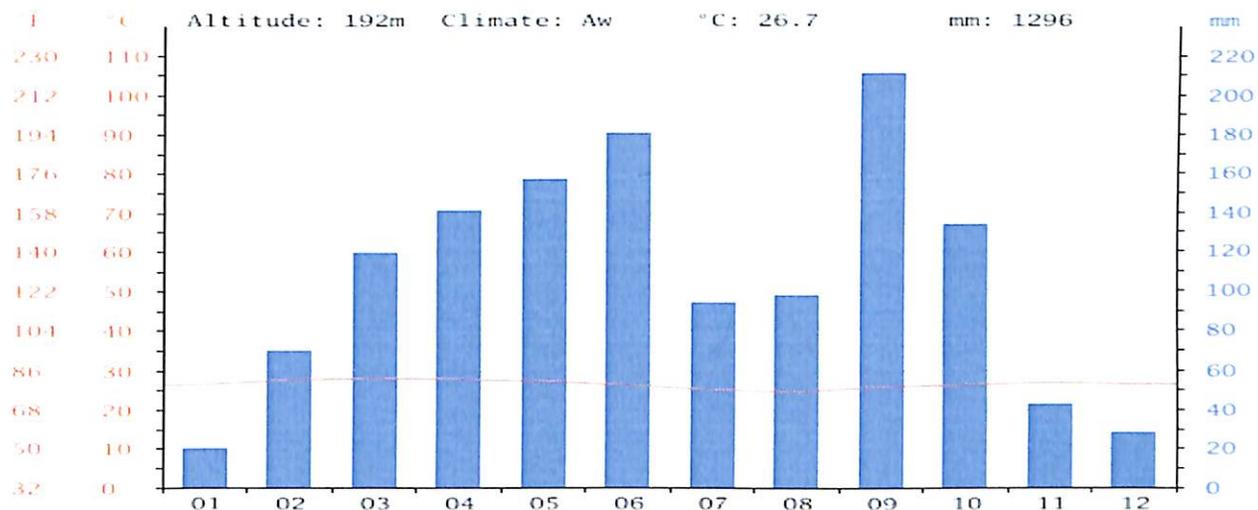
Figure 1 : Pluviométrie et température moyennes à Daloa



Source : Climatedata.eu, 2014

47. La température moyenne de janvier à décembre à Daloa est de l'ordre de 25,6 °C. La pluviométrie, quasi nulle en janvier, croît progressivement pour atteindre son maximum en septembre, avec 220 mm de précipitations en moyenne. La pluviométrie annuelle est de 1 317 mm.

Figure 2 : Pluviométrie et température moyennes à Bouaflé



Source : Climatedata.eu, 2014

48. La température moyenne à Bouaflé est de 26,7 °C. Chaque année, les précipitations atteignent en moyenne 1 296 mm. À l'instar des observations relatives à la ville de Daloa, le mois de janvier est le plus sec (20 mm) ; tandis que le mois de septembre, avec une moyenne de 211 mm, affiche les précipitations les plus importantes.

Chiffres clés 7 : Climat

- 4 grandes saisons : 2 saisons sèches et 2 saisons de pluies ;
- Des moyennes pluviométriques annuelles qui varient entre 1 000 mm et 1 500 mm ;
- Une température moyenne sur toute l'année d'environ 26 °C

Synthèse 2 : Ressources naturelles

Le District du Sassandra-Marahoué dispose de ressources naturelles variées.

Son réseau hydrographique est dense, avec la présence de deux fleuves majeurs : le Sassandra et la Marahoué.

Le sol est propice aux cultures pérennes comme le coton dans le nord ainsi qu'à une gamme variée de cultures vivrières, dont le riz au sud.

Le District est en grande partie couvert par des plaines intérieures comprises entre 100 et 300 mètres d'altitude. Ces plaines couvrent la totalité des régions du Haut-Sassandra et de la Marahoué.

Le District se caractérise également par sa richesse faunistique et floristique. Ces ressources naturelles ont été nettement impactées durant les années de crise du fait du braconnage et de l'exploitation illégale.

Le District du Sassandra-Marahoué est de type tropical, caractérisé par 4 saisons : 2 saisons des pluies et 2 saisons sèches.

Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques socio-démographiques

I.3.1 Historique du peuplement

49. L'histoire du peuplement du District du Sassandra-Marahoué est intimement liée à celle de la région du centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Les autochtones seraient les peuples qui habitaient le District avant le début de l'économie de plantation du début du 20^{ème} siècle. Les historiens font principalement allusion aux Bété et aux Gouro. Les populations les plus anciennes de cette partie du territoire national sont donc, d'une part, les Mandé du sud (Gouro installés au nord et à l'est) et d'autre part, les Krou (Niaboua, et Bété à l'ouest, au sud et au centre) qui cohabitent aujourd'hui avec des ressortissants de la CEDEAO et des Ivoiriens venus des Districts voisins.
50. Les Mandé du sud font partie des cinq grands groupes ethniques de la Côte d'Ivoire. L'aire des Mandé du Sud est formée principalement de sept groupes ethniques. Avant le 16^{ème} siècle, les Mandé du sud n'occupaient pas leurs sites actuels. Ils étaient pour la plupart établis dans la partie septentrionale de l'actuel pays Mahou. Gouro et Yacouba, autres Mandé du sud, occupaient la région comprise entre Odienné et Touba. Plusieurs villages mentionnés comme lieux d'origine des lignages Gouro, étaient situés dans l'actuelle subdivision de Mankono. La migration des Mandé du sud depuis leur zone de peuplement ancien jusqu'à leur site actuel d'établissement ne commence véritablement qu'à partir de la fin du 16^{ème} siècle suite à l'avancée des Kamara ou Diomandé dans la région de Touba.
51. Les Gouro, marchant sur la forêt du sud-ouest, expulsent par la suite les Mona de leur habitat et s'installent à l'ouest de la Marahoué, entre Zuénoula et Vavoua. Ils se déploient ensuite jusqu'à l'est du Bandama, d'où ils sont chassés au 18^{ème} siècle par les Baoulé. La majorité d'entre eux reflue par la suite à l'ouest du Bandama pendant que d'autres avancent plus au sud et repoussent les Gagou. Les Gouro sont renforcés par quelques migrants (Yaouré, Ayaou) venus de l'actuel pays bété qui s'installent dans la région de Zuénoula et de Sinfra. En somme, les Gouro habitent les régions de Gohitafla et partagent avec d'autres populations les zones de Bouaflé, Daloa, Oumé, Vavoua.
52. Les Bété appartiennent à l'aire culturelle Krou qui s'étend sur le centre-ouest, le sud-ouest de la Côte d'Ivoire et le sud du Liberia. Le terme « "krou" » désigne une division linguistique établie de part et d'autre du fleuve Sassandra. Les bété ont connu deux grandes phases migratoires. La première se situe au 15^{ème} siècle. Partis des environs du Sassandra, ils atteignent la côte vers l'actuel Grand-Lahou, se répandent sur le littoral ouest jusqu'à Nigheu à l'est du Sassandra, et remontent le cours de ce fleuve pour s'établir dans la forêt de Guidéko. C'est de cet endroit qu'ils partent s'installer près de Kpotiéwono dans l'actuelle région de Gagnoa, Ouragahio et Guibéroua. Le deuxième grand mouvement des Bété se situe entre le 17^{ème} et le 19^{ème} siècle et correspond à l'éclatement du groupe à partir de Kpotiéwono. Cette expansion a favorisé les contacts avec d'autres ethnies au nord et au sud bouleversant ainsi le contexte linguistique ; ce qui explique les nuances du dialecte bété entre Gagnoa, Daloa et Soubré. Malgré tout, les Bété ont conscience d'appartenir à une même communauté ethnique et culturelle.
53. Après la dispersion des populations bété depuis Kpotiéwono, le peuplement du District n'a pas été systématique. Il s'est effectué surtout par vagues et par poussées progressives vers le nord, par essaimage et même par regroupement d'individus venant de différentes directions. L'ancêtre présumé de la plupart des populations bété de Daloa est Dri Kpekpa Dalo venu de la région du Yukolu au sud pour chasser le gibier dans l'actuelle région de Daloa. Il y trouva Gblie Gbaie Yada qui lui offrit l'hospitalité. Ce sont ses descendants qui ont formé les sept tribus Gbalunwa et les cinq tribus Zeboua.
54. À partir des années 1950, le District va connaître plusieurs vagues de migrations de populations allogènes, venues s'installer dans la zone avec l'introduction des cultures de rente que sont le café et le cacao. Ce sont, pour les principaux et par ordre d'arrivée, les Malinké, les Baoulé, les Agni et les Sénoufo.

55. Dès les années 1930, de très nombreux ressortissants de l'actuelle CEDEAO (essentiellement des Burkinabés, Maliens, Guinéens, Ghanéens, Béninois, Sénégalais, Togolais, Nigériens, Nigériens et Mauritaniens) émigraient déjà vers le District pour se joindre aux populations autochtones. À titre d'illustration, les ressortissants de la CEDEAO représentent 35,53 % de la population de la région du Haut-Sassandra, alors que les autochtones constituent seulement 20,32 %⁹. En somme, la région du centre-ouest et plus particulièrement le département de Daloa est une terre d'accueil de nombreux immigrants attirés par les nombreuses potentialités de la région.

Chiffres clés 8 : Historique du peuplement

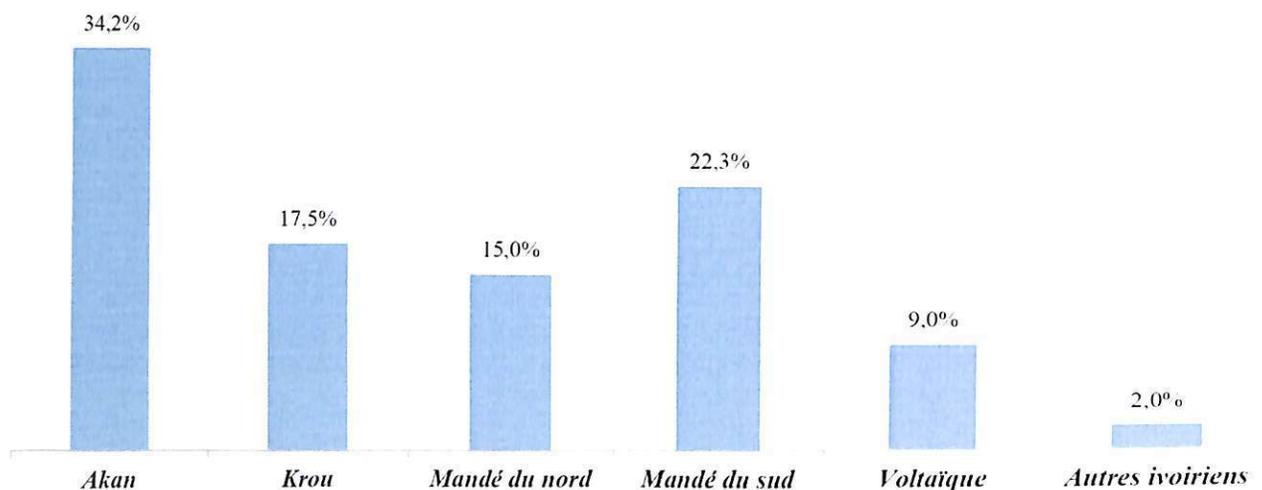
- *À partir du 16^{ème} siècle : émigration massive des populations qui constitueront par la suite le peuple autochtone (principalement composé des Bété, Gouro) ;*
- *À partir des années 30 puis 50 : déplacement important de populations allogènes (Akans et Malinkés) puis plusieurs vagues de migrations des ressortissants de l'actuelle CEDEAO vers le District.*

⁹ Source : Bilan diagnostique de la région du Haut-Sassandra 2010-2011, Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

1.3.2 Organisation ethnique

56. Le District du Sassandra-Marahoué compte une population majoritairement composée d'autochtones (les Gouro, les Bété ainsi que les Niaboua, les Gnadeboua, les Sokua) qui cohabitent avec des communautés allogènes, principalement les Akan et les Malinké (Mandé du nord et Voltaïques).
57. Le mode de désignation des chefs de village est très différent de celui en vigueur notamment dans les Districts mitoyens du nord et du centre-est du pays. En effet, la chefferie traditionnelle est méritée (et non héréditaire) et est exercée à vie.
58. Le District est également organisé socialement par cantons. Le canton est un groupement de villages de la même ethnie ou affinité qui a, à sa tête, un chef accepté comme tel par ces communautés et reconnu par l'autorité étatique.
59. Le système de parenté est la clé de voûte du système social au niveau de l'ensemble des populations du District du Sassandra-Marahoué. La famille ou le groupement en tant qu'unité de fonctionnement socio-économique repose sur une forte solidarité et un communautarisme économique entre membres du groupe familial.

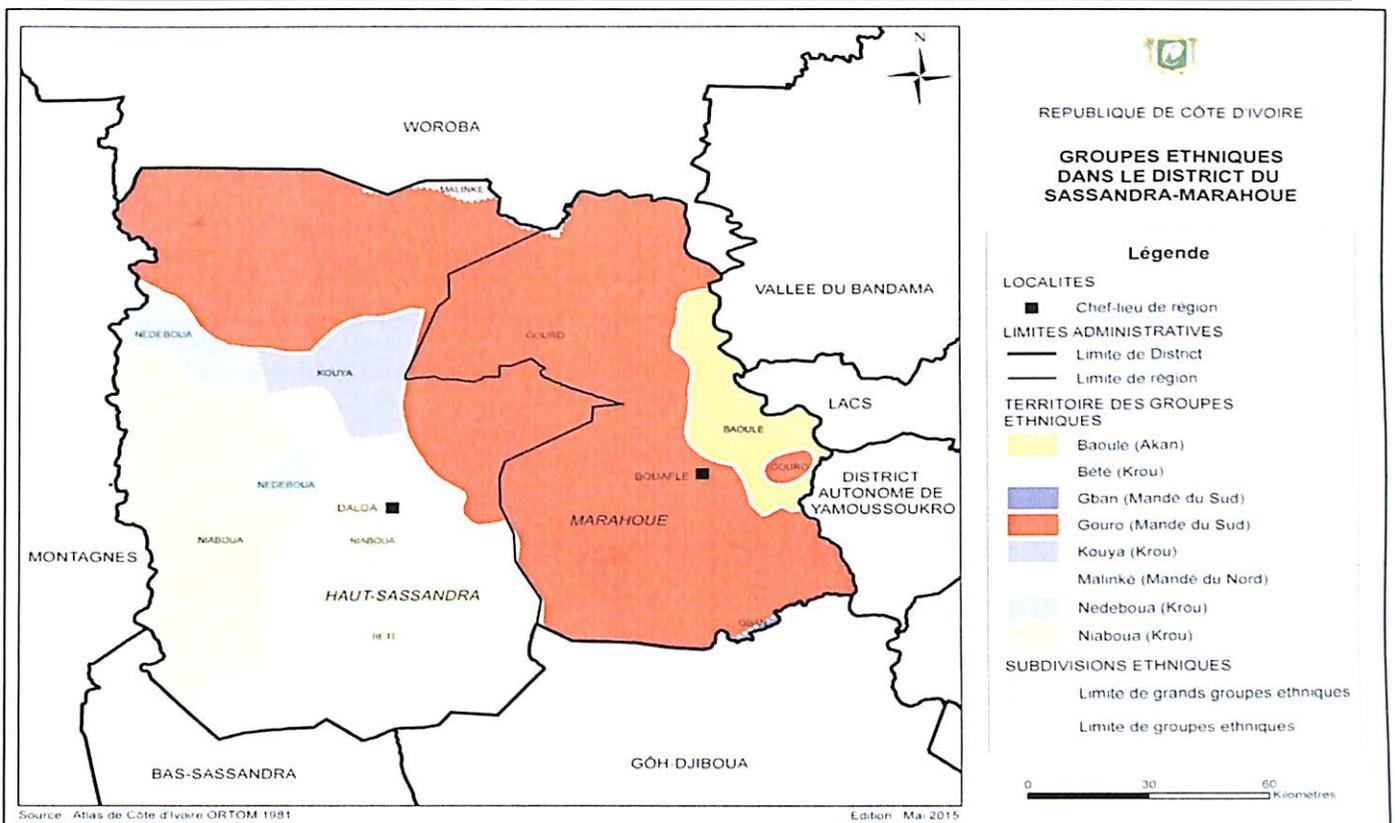
Figure 3 : Répartition des groupes ethniques du District



Source : INS - RGPH 1998

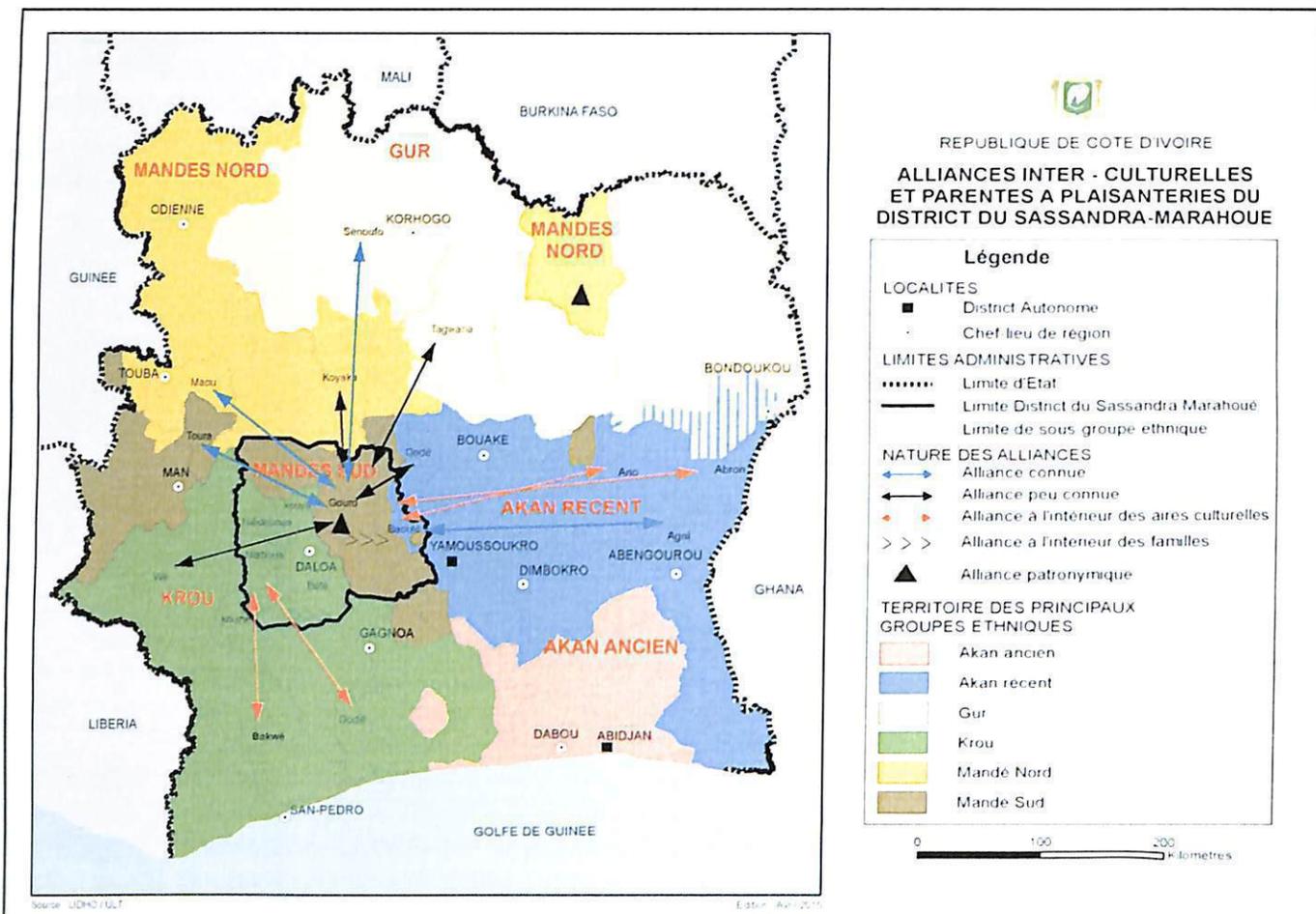
60. Composé des 5 principaux grands groupes : Krou et Mandé du sud (39,8 %), Akan (34,2 %), Mandé du nord (15 %), Sénoufo ou voltaïque (9 %), le District du Sassandra-Marahoué est composé de groupes ethniques parmi lesquels :
 - Les Dogboguié, Jetegwié, Zuglo et Dikpi (Bété) de Daloa ; les Nogogo (Bété) de Saioua et les Yoccole (Bété) installés notamment dans le département d'Issia ;
 - Les Gouro autour de Bouaflé, Zuénoula, Sinfra, Vavoua, Daloa et sur les rives du fleuve Bandama ;
 - Les Yaouré – proche des Gouros par leur langage – qui se sont établis notamment à Bouaflé aux côtés des Ayaou (plus précisément à Pakouabo et N'Douffoukankro) ;
 - Les Niaboua et les Nedeboua à l'est de la région du Haut-Sassandra dans les départements de Zoukougbeu et d'Issia ;
 - Les Gagou dans les départements de Vavoua, Sinfra et Zuénoula ;
 - Les Baoulé (Akan) à l'est du département de Bouaflé ;
 - Les Malinké au nord du District du Sassandra-Marahoué.

Carte 11 : Principaux groupes ethniques du District



61. Ces ethnies -comme il est de coutume locale- ont noué des alliances avec d'autres grands groupes ethniques du pays. Ces alliances composaient le socle de la cohabitation entre les peuples dans le District du Sassandra-Marahoué et par extension, sur toute l'étendue du territoire national ; favorisant ainsi l'harmonie et la cohésion sociale.

Carte 12 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanterie dans le District



62. Les rapports entre clans et groupes socio-ethniques dans le District sont codifiés sur la base de diverses alliances :

- Les alliances interethniques : dans un pays pluriethnique où l'on dénombre 60 ethnies, regroupées en 5 grandes aires culturelles (les Gur, les Akan, les Mandé du nord et du sud et les Krou), les ethnies sont soudées les unes aux autres par des liens de natures diverses. Ces liens ont permis aux peuples de cohabiter pacifiquement ; un pacte de non-agression et d'assistance mutuelle étant signé entre peuples pour éviter les conflits. C'est le cas des Gouro avec les Sénoufo, Tagbana, Kôyaka, Maouka, Toura, et Godé. Il en est de même entre les Niaboua, les Godié et les Bakwé.
- L'alliance à plaisanterie entre les Gouro, les Maouka, les Kôyaka et les Sénoufo repose sur des sarcasmes parfois acerbes, mais considérés avec désinvolture.

63. Les alliances à plaisanterie servent de socle au règlement des conflits portant sur :

- Le foncier rural : ce problème repose sur la dualité marquée entre les us traditionnels et les règles administratives régissant la propriété foncière ;
- La cohabitation entre agriculteurs et éleveurs : le passage des bêtes détruit régulièrement les cultures ;
- La cohabitation entre autochtones et allogènes : la prédominance des « «étrangers» » dans certaines activités comme la pêche est parfois facteur de tension.

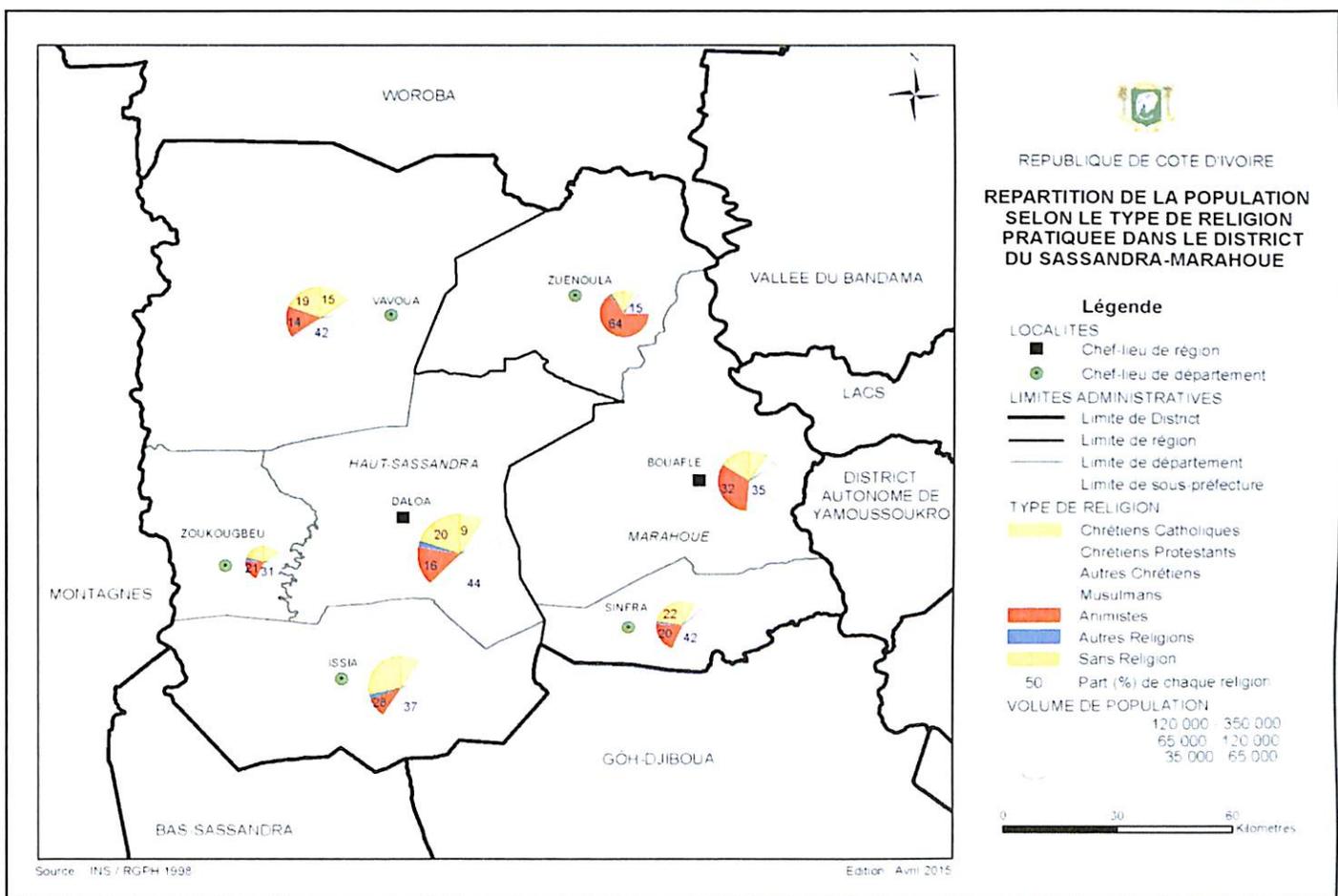
Chiffres clés 9 : Organisation ethnique

- 5 grands groupes ethniques
- 34,2 % d'Akan, 22,3 % de Mandé du sud et 17,5 % de Krou

I.3.3 Religions

64. Constituée majoritairement de Mandé et de Malinké, pour la plupart venus du Mali, la population du District est majoritairement musulmane (39 %). La proportion de musulmans atteint son plus haut niveau (44,5 %) dans le département le plus peuplé du District (Daloa).

Carte 13 : Répartition de la population selon le type de religion pratiquée



65. La population de musulmans dans le District atteint 39 %, en ligne avec la moyenne nationale. Ce chiffre est porté par la région du Haut-Sassandra (42,2 % de musulmans) et plus précisément par les hommes (43,2 % de musulmans). Les chrétiens et les individus sans religion représentent chacun 19 % de la population locale.

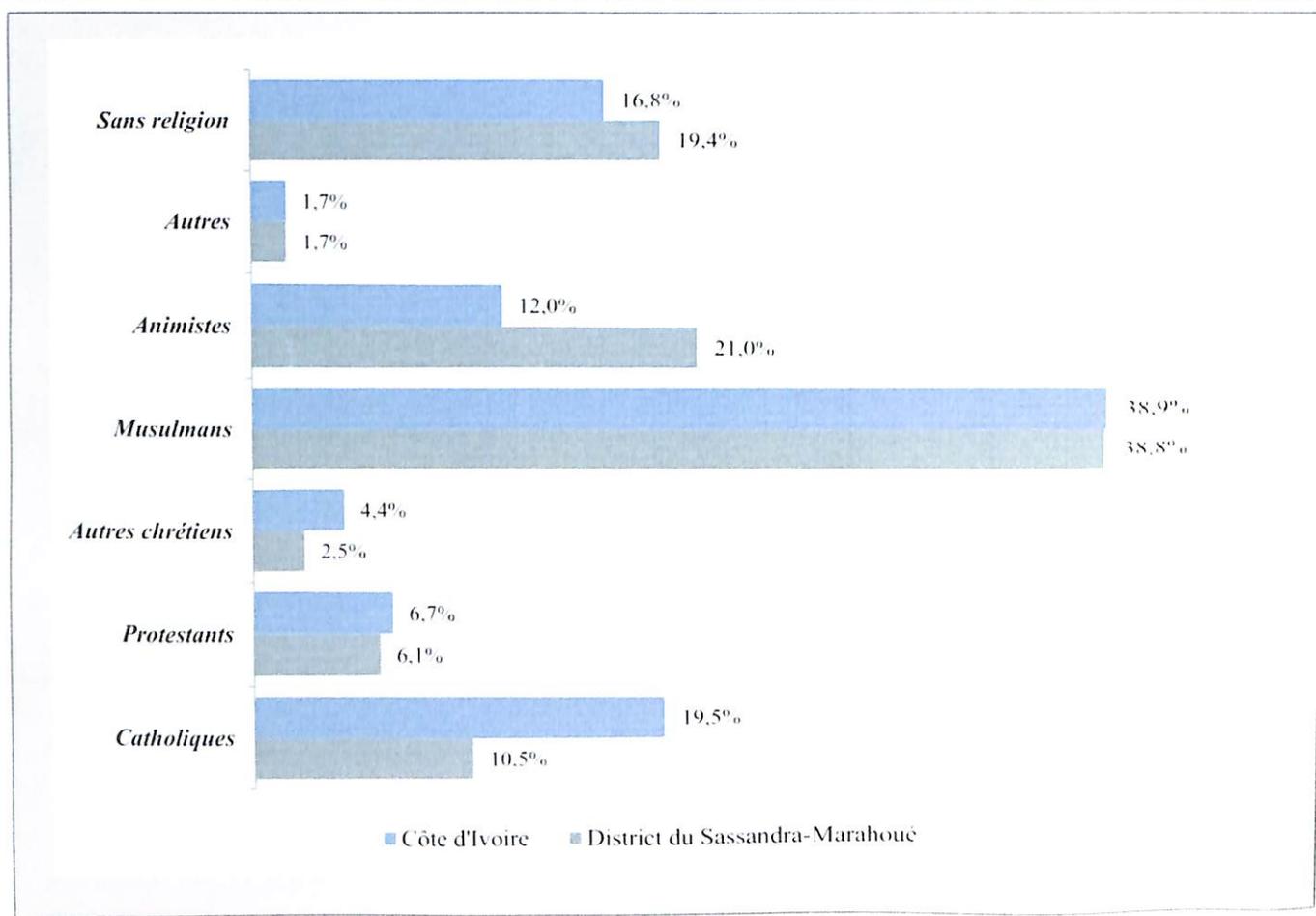
66. L'animisme est la seconde religion du District, avec 22 % des habitants et une disparité régionale importante dans leur répartition puisque le taux d'animiste dans la région de la Marahoué (35 %) est supérieur à celui de la région du Haut-Sassandra (13,4 %) de plus de 20 points. Les populations du District restent fortement attachées à leur culture ancestrale, caractérisée par un corpus de rites dédiés aux esprits et autres forces mystiques incarnées par des totems ou des masques.

Tableau 6 : Poids des religions dans le District (1998)

Région	Sexe	Catholique (%)	Protestant (%)	Autre chrétien (%)	Musulman (%)	Animiste (%)	Autre (%)	Sans religion (%)
Haut-Sassandra	Femmes	11,9	7,3	3,2	41,1	13,2	2,3	21,0
	Hommes	12,1	6,0	2,7	43,2	13,6	1,9	20,6
	Total	12,0	6,6	2,9	42,2	13,4	2,1	20,7
Marahoué	Femmes	7,9	5,6	1,7	31,2	36,1	1,0	16,6
	Hommes	7,8	4,6	1,5	33,7	35,4	0,9	16,1
	Total	7,8	5,1	1,6	33,0	35,0	1,0	16,6
Sassandra-Marahoué	Femmes	10,3	6,7	2,6	37,3	21,9	1,8	19,3
	Hommes	10,5	5,5	2,2	39,6	21,7	1,6	18,9
	Total	10,4	6,0	2,4	38,6	21,8	1,7	19,1

Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 10 : Religions



I.3.4 Caractéristiques démographiques

I.3.4.1 Démographie

67. Le District du Sassandra-Marahoué accueille, selon le RGPH, 2 293 304 habitants en 2014. Le District représente ainsi 10,1 % de la population totale et révèle une croissance annuelle moyenne de 2,17 % depuis 1998.

68. La région du Haut-Sassandra concentre 62,4 % de la population du District, soit 1 430 960 habitants.

Tableau 7 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014)

Région	Département	Sous-préfecture	Hommes	Femmes	TOTAL	
Haut Sassandra	Vavoua	Bazra-Nattis	21 031	18 187	39 218	
		Dananon	16 864	14 520	31 384	
		Dania	42 814	34 481	77 295	
		Ketro-Bassam	13 037	11 897	24 934	
		Seitifla	50 450	42 980	93 430	
		Vavoua	71 948	62 703	134 651	
	<i>Total Vavoua</i>			216 144	184 768	400 912
	Issia	Issia	Boguedia	11 932	9 551	20 943
			Iboguhe	22 576	19 192	41 768
			Issia	46 654	40 073	85 727
			Nahio	14 316	12 718	27 034
			Namane	22 197	18 980	41 177
			Saïoua	45 917	40 506	86 423
			Tapeguia	12 940	11 889	24 829
	<i>Total Issia</i>			174 992	152 909	327 901
	Daloa	Daloa	Gadouan	31 071	26 399	57 470
			Gboguhe	30 497	27 606	58 103
			Gonate	18 870	18 068	36 938
			Zaïbo	25 885	12 617	38 502
	<i>Total Daloa</i>			320 974	270 659	591 633
	Zoukougbeu	Zoukougbeu	Domangbeu	5 599	3 931	9 530
			Gregbeu	10 971	7 516	18 487
			Guessabo	19 924	16 378	36 302
Zoukougbeu			25 324	20 871	46 195	
<i>Total Zoukougbeu</i>			61 818	48 696	110 514	
Région Haut-Sassandra			773 928	657 032	1 430 960	

Région	Département	Sous-préfecture	Hommes	Femmes	TOTAL	
Marahoué	Bouaflé	Begbessou	10 970	8 817	19 787	
		Bonon	60 989	51 640	112 629	
		Bouaflé	88 787	78 476	167 263	
		N'douffoukankro	15 024	14 073	29 097	
		Pakouabo	10 942	8 035	18 977	
		Tibeita	8 624	7 040	15 664	
		Zaguieta	25 386	20 880	46 266	
	<i>Total Bouaflé</i>			220 722	188 961	409 683
	Sinfra	Bazre	18 373	16 408	34 781	
		Kononfla	26 970	23 806	50 776	
		Kouetinfla	11 606	10 575	22 181	
		Sinfra	67 493	62 784	130 277	
	<i>Total Sinfra</i>			124 442	113 573	283 015
	Zuénoula	Gohitafla	18 802	16 638	35 440	
		Iriefla	2 970	3 259	6 229	
		Kanzra	14 336	13 646	35 440	
		Maminigui	12 972	12 075	25 047	
		Voueboufla	10 826	9 628	20 454	
		Zanzra	9 055	9 490	18 545	
		Zuenoula	43 475	37 474	80 949	
	<i>Total Zuénoula</i>			112 436	102 210	214 646
<i>Région Marahoué</i>			457 600	404 744	862 344	
<i>District du Sassandra-Marahoué</i>			1 231 528	1 061 776	2 293 304	
<i>Côte d'Ivoire</i>			11 716 826	10 954 505	22 671 331	

Source : INS - RGPH 2014

I.3.4.2 Distribution spatiale

69. Le District du Sassandra-Marahoué affiche une densité de population soutenue avec plus de 96 habitants/km² en moyenne. Le District est densément peuplé par rapport au reste de la Côte d'Ivoire. Une telle situation, à mettre au compte d'une forte immigration et d'un attrait du District pour les allogènes ivoiriens comme pour les migrants venus des pays limitrophes, est une caractéristique démographique majeure de la zone.
70. La population du District est majoritairement concentrée au niveau des grandes villes (Daloa, Bouaflé, Vavoua et Issia) avec une densité très élevée dans la ville de Daloa (338,73 habitants/km²).
71. La région de la Marahoué (100,05 hab/km²) présente une densité plus importante que celle du Haut-Sassandra (94,28 hab/km²) compte tenu des facteurs suivants : la différence de superficie entre les deux régions, les faibles volumes de population dans les localités rurales, la polarisation de la zone urbaine de la région du Haut-Sassandra autour de la ville de Daloa.

Carte 14 : Répartition spatiale de la population du District

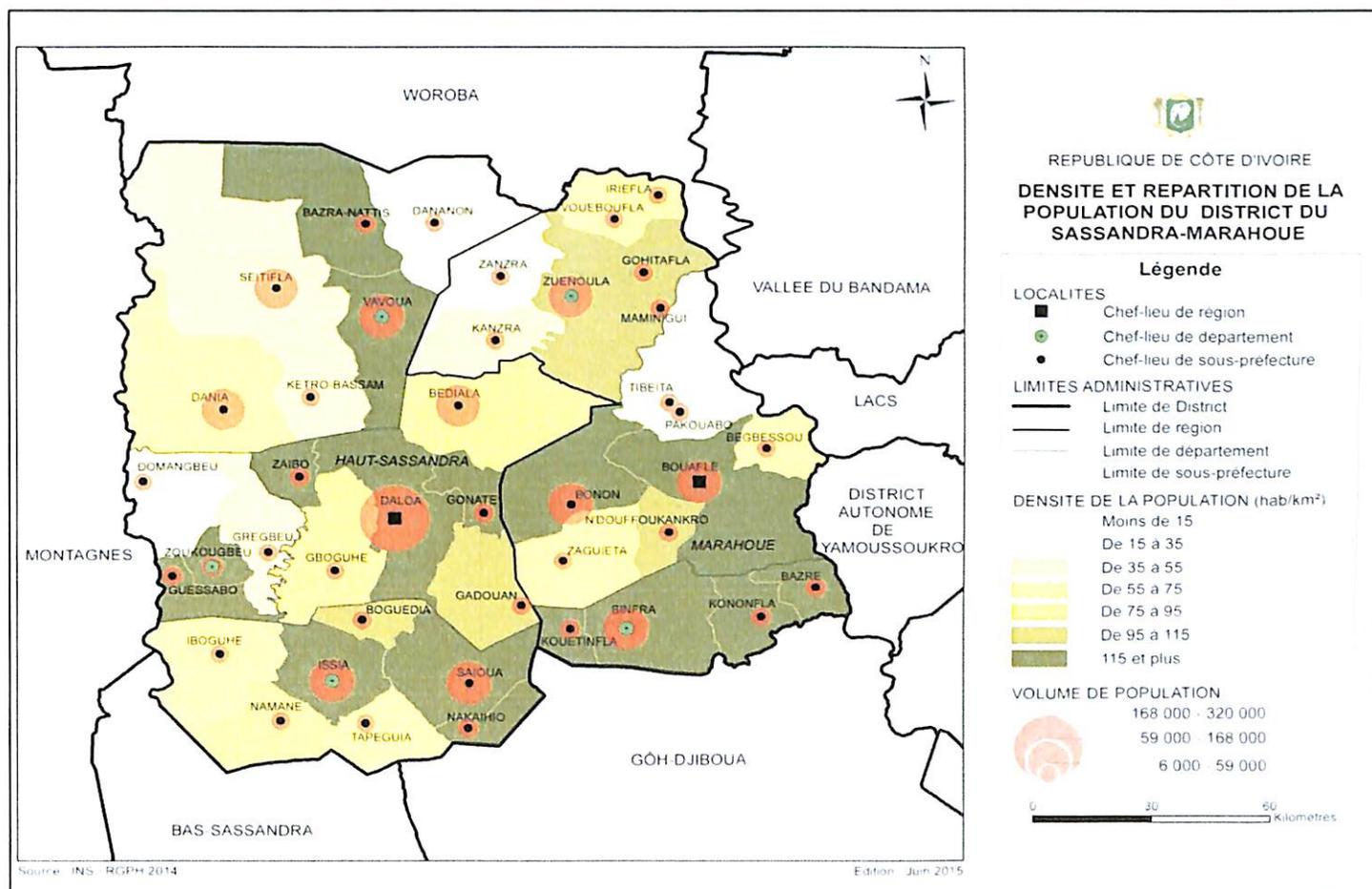


Tableau 8 : Densité de population par sous-préfecture

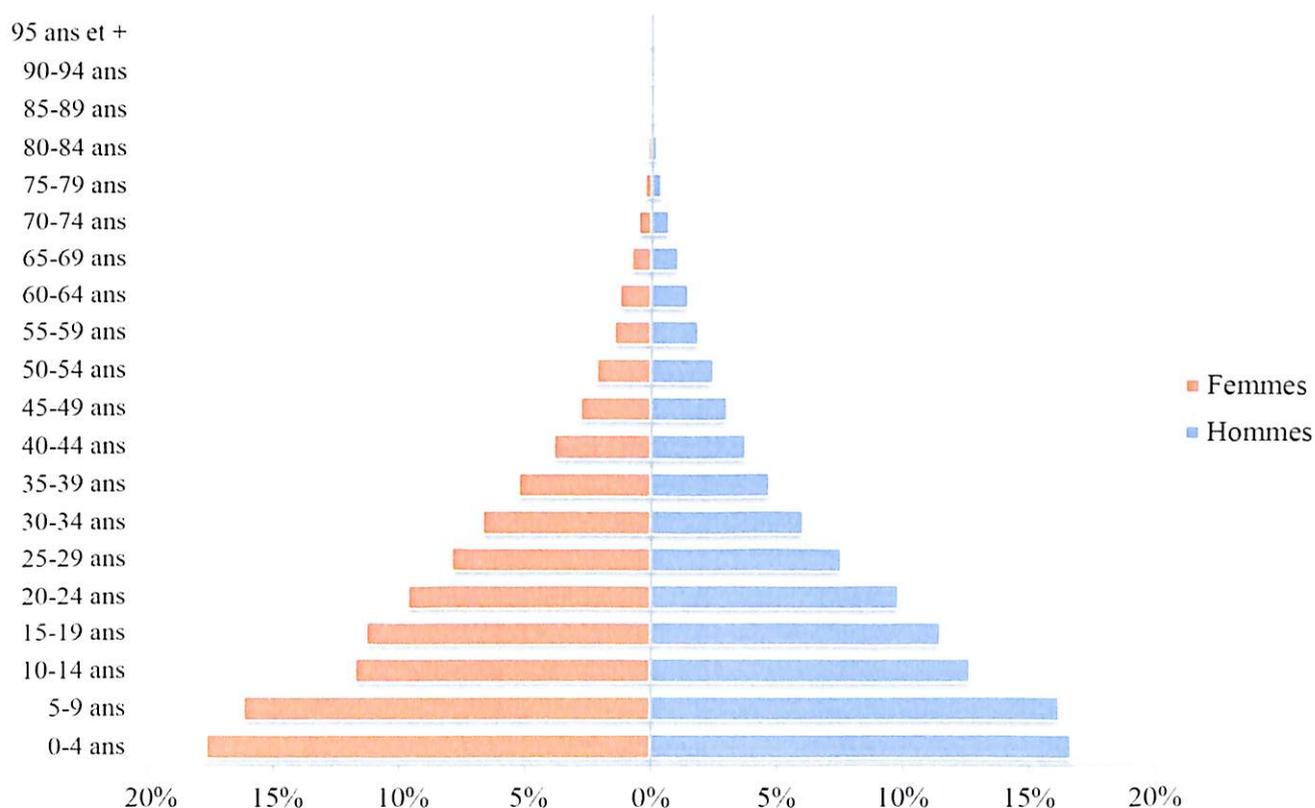
Région	Département	Sous-Préfecture	Superficie (km ²)	Population (2014)	Densité de population (habitants/km ²)	
Haut-Sassandra	Daloa	Daloa	943	319 427	338,73	
		Bediala	991	81 193	81,93	
		Gadouan	602	57 470	95,31	
		Gboguhe	770	58 103	75,46	
		Gonate	264	36 938	139,92	
		Zaïbo	231	38 502	166,68	
	<i>Total Daloa</i>			3 802	591 633	155,61
	Issia	Boguedia	218	20 943	96,07	
		Iboguhe	746	41 768	55,99	
		Issia	559	85 727	153,36	
		Nahio	213	27 034	126,92	
		Namane	521	41 177	79,03	
		Saïoua	745	86 423	116,0	
	<i>Total Issia</i>			3 412	327 901	96,1
	Vavoua	Bazra-Nattis	970	39 218	40,43	
		Dananon	928	31 384	33,82	
		Dania	1 349	77 295	57,3	
		Ketro Bassam	499	24 934	49,97	
		Seitifla	1 951	93 430	47,89	
		Vavoua	673	134 651	200,08	
	<i>Total Vavoua</i>			6 370	400 912	62,94
Zoukougbeu	Domangbeu	591	9 530	16,13		
	Gregbeu	523	18 487	35,35		
	Guessabo	292	36 302	124,32		
	Zoukougbeu	187	46 195	247,03		
<i>Total Zoukougbeu</i>			1 591	110 514	69,37	
Région Haut-Sassandra			15 177	1 430 960	94,28	
Marahoué	Bouaflé	Begbessou	305	19 787	64,88	
		Bonon	775	112 629	145,33	
		Bouaflé	1210	167 263	138,23	
		N'Douffoukankro	264	29 097	110,22	
		Pakouabo	227	18 977	83,60	
		Tibeita	682	15 664	22,97	
		Zaguieta	674	46 266	68,64	
	<i>Total Bouaflé</i>			4 137	409 683	99,03
	Sinfra	Bazré	259	34 781	134,29	
		Kononfla	380	50 776	133,62	
		Kouétinfla	185	22 181	119,9	
		Sinfra	786	130 277	165,75	
	<i>Total Sinfra</i>			1 610	238 015	175,79
	Zuénoula	Gohitafla	329	35 440	107,72	
		Iriéfla	113	6 229	55,12	
		Kanzra	513	35 440	69,08	
		Vouéboufla	360	20 454	56,82	
Zanzra		529	18 545	35,06		
Maminigui		252	25 047	99,8		
<i>Total Zuénoula</i>			2 869	214 646	74,74	
Région Marahoué			8 619	862 344	100,05	
District du Sassandra-Marahoué			23 796	2 293 304	96,37	

Sources : MEMIS, INS-RGPH 2014

I.3.4.3 Pyramide des âges et parité

72. Sur la base de l'analyse des projections officielles 2014 effectuées à partir du recensement de la population de 1998, la répartition de la population par grands groupes d'âge fait ressortir l'extrême jeunesse de celle-ci, quel que soit le genre. Près de 2/3 de la population a moins de 25 ans. Les moins de 10 ans représentent à eux seuls plus de 30 % de la population totale du District, tandis que les jeunes de 10 à 19 ans représentent plus de 22 % de la population totale. Les jeunes, sans distinction de sexe, âgés de moins de 15 ans représentent 46 % de la population du District.
73. L'importance des tranches d'âge «jeunes» suffit à corroborer l'hypothèse d'une émigration importante des personnes potentiellement actives. L'allure des pyramides des âges de la quasi-totalité des sous-préfectures est, du reste, caractéristique d'une population où les migrations masculines sont fréquentes : toutes les pyramides ont une base large jusqu'à 15 ans ; au-delà, elles prennent une forme effilée, signe de l'exode des individus en âge de travailler.

Figure 4 : Pyramide des âges du District du Sassandra-Marahoué



Source : INS - RGPH 1998

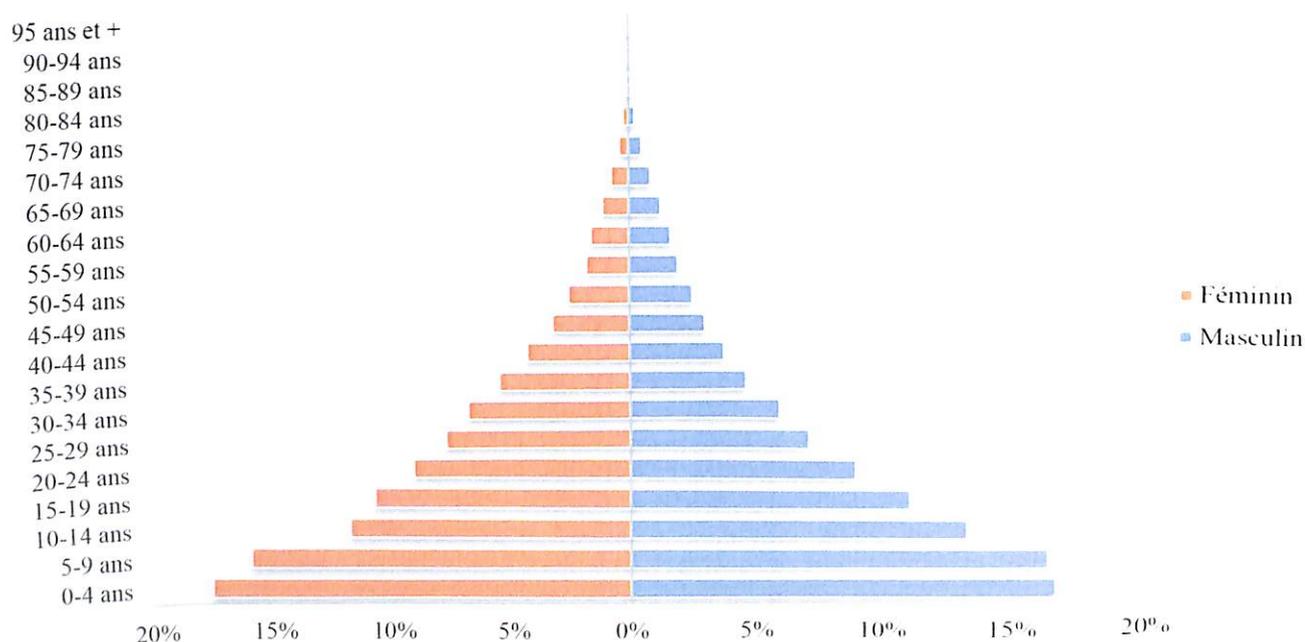
Tableau 9 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge

Tranche d'âge	Haut-Sassandra		Marahoué	
	Homme (%)	Femme (%)	Homme (%)	Femme (%)
0-4 ans	16,7	17,8	16,6	17,5
5-9 ans	16,1	16,4	16,4	15,8
10-14 ans	12,3	11,8	13,3	11,7
15-19 ans	11,7	11,7	11,1	10,6
20-24 ans	10,2	10,0	9,0	9,0
25-29 ans	7,7	8,1	7,1	7,6
30-34 ans	6,1	6,7	5,9	6,7
35-39 ans	4,7	5,2	4,6	5,4
40-44 ans	3,7	3,7	3,8	4,2
45-49 ans	3,0	2,6	3,0	3,2
50-54 ans	2,4	2,0	2,5	2,5
55-59 ans	1,8	1,3	1,9	1,7
60-64 ans	1,4	1,1	1,7	1,6
65-69 ans	0,9	0,6	1,3	1,1
70-74 ans	0,6	0,4	0,9	0,7
75-79 ans	0,3	0,2	0,5	0,4
80-84 ans	0,1	0,1	0,2	0,2
85-89 ans	0,1	0,1	0,1	0,1
90-94 ans	0,1	0,1	0,1	0,1
95 ans et +	0,1	0,1	0,1	0,1

Source : INS - RGPH 1998

74. Les structures des pyramides des âges des régions de la Marahoué et du Haut-Sassandra sont similaires avec environ 33 % d'enfants âgés de 0 à 9 ans et 23 % d'adultes âgés de 30 à 65 ans. De même la proportion de femmes dans les deux régions s'établit à 47 %.

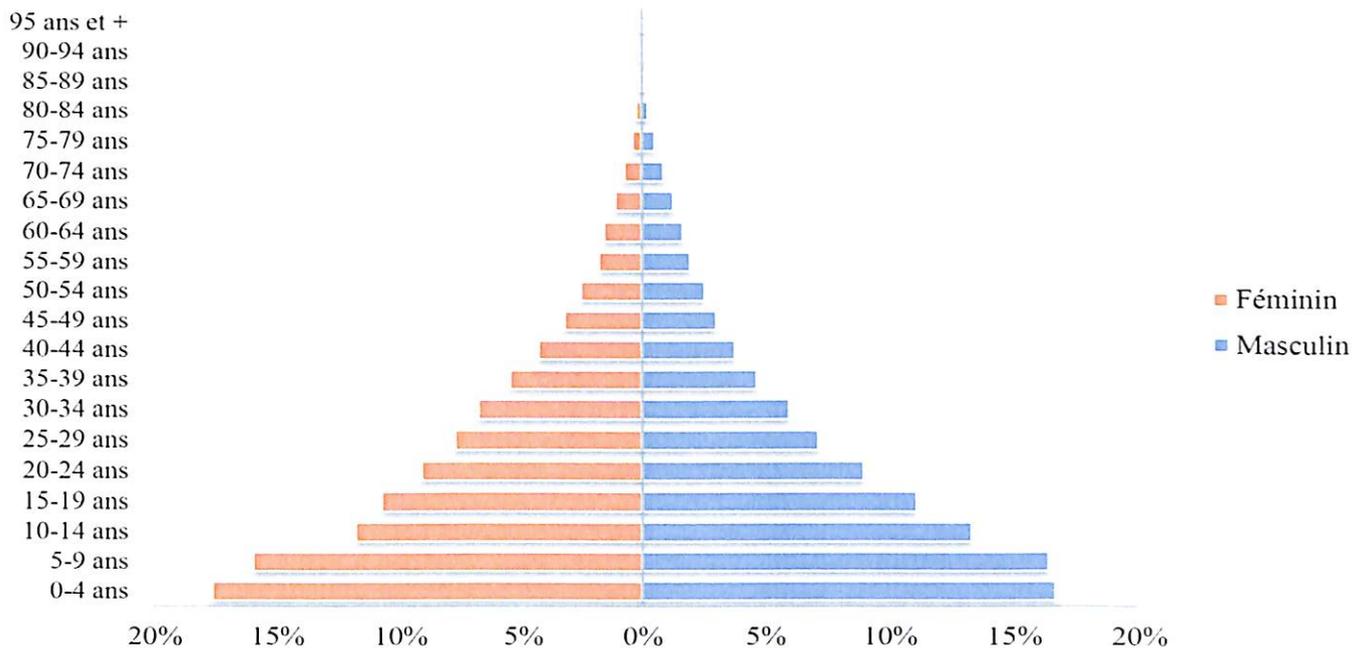
Figure 5 : Pyramide des âges de la région du Haut-Sassandra



Source : INS - RGPH 1998

75. La région de la Marahoué affiche une proportion beaucoup plus importante de seniors que celle de la région du Haut-Sassandra puisque les indices de vieillesse des deux régions varient respectivement entre 3,6 % et 5,8 % et entre 2,3 % et 3,3 %.

Figure 6 : Pyramide des âges de la région de la Marahoué



Source : INS - RGPH 1998

76. Les femmes représentent plus de 46 % de la population du District ; ce qui traduit un rapport de masculinité¹⁰ équilibré, sensiblement inférieur à la moyenne nationale (49 %).

I.3.4.4 Nuptialité

77. La part de personnes mariées est un indicateur illustrant le poids des traditions et de la religion dans les Districts de Côte d'Ivoire. À cet effet, un contraste existe entre les Districts du nord qui sont marqués par la prédominance de la culture musulmane et où une grande intransigeance entoure le mariage, et les Districts de la moitié sud où la part de personnes mariées diminue. Des disparités sont également notables entre les Districts ruraux au sein desquels les populations demeurent conservatrices, et les Districts plus urbanisés.
78. Compte tenu du coût parfois élevé de la dot et de la cérémonie nuptiale, les jeunes hommes -ne disposant pas d'une situation financière stable- éprouvent d'énormes difficultés à se marier contrairement aux jeunes filles qui sont, en revanche, confrontées au mariage précoce. Cette situation favorise une dépendance sociale prolongée des jeunes hommes.
79. Le mariage est un contrat liant deux familles et non deux individus ; il est soumis à des prohibitions entre certains clans et castes et à des règles prescriptives.
80. Le District du Sassandra-Marahoué est composé de 47,9 % d'individus mariés. Les femmes se marient beaucoup plus (57 % de femmes mariées contre 39,8 % d'hommes). La pratique de la polygamie concerne plus de 23,6 % des hommes du District ; elle est plus importante que la moyenne nationale (19,4 %).

¹⁰ cf. Glossaire

Tableau 10 : État matrimonial¹¹ par département

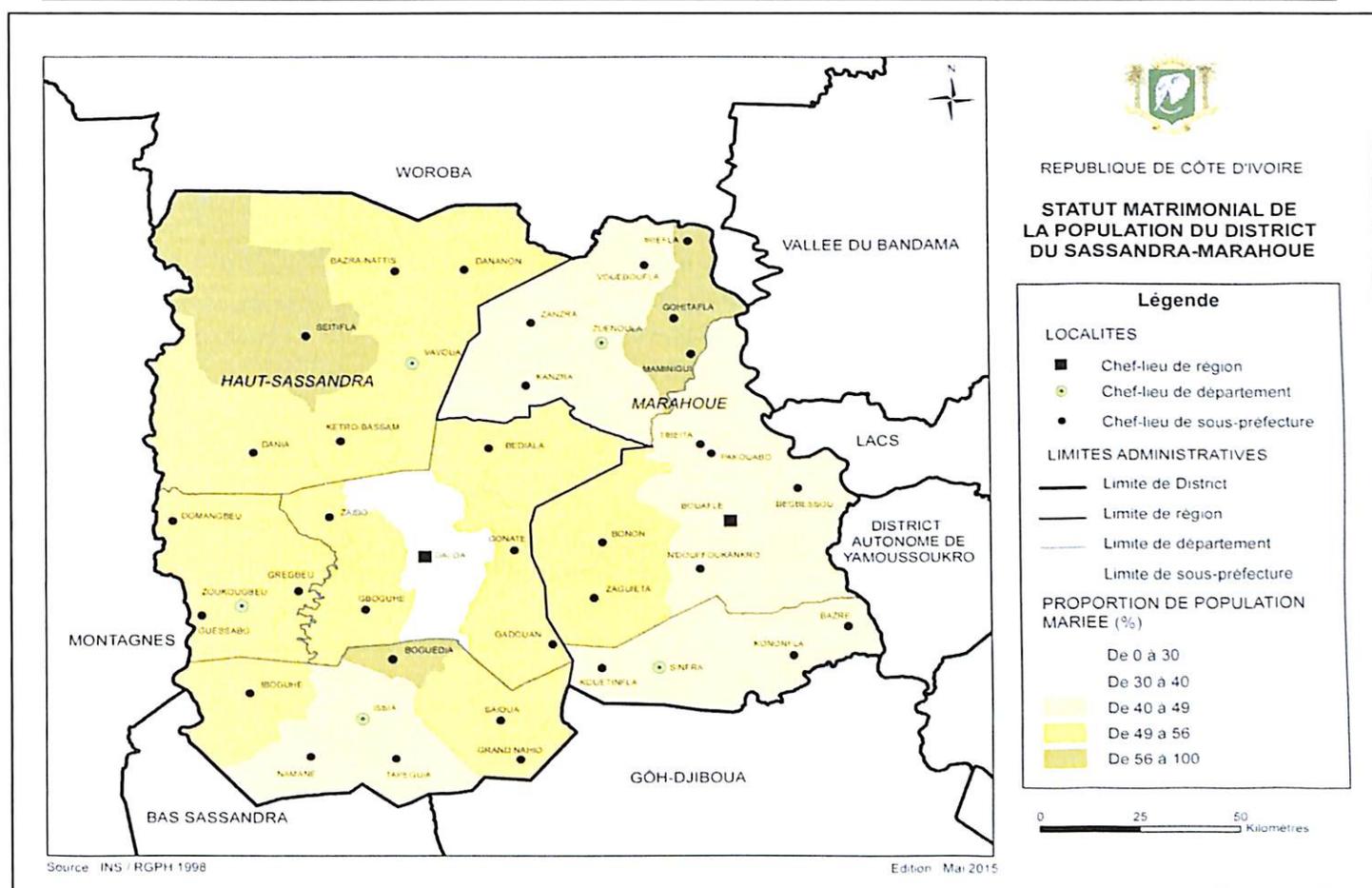
Région	Département	Célibataire (%)	Union consensuelle (%)	Marié (%)	Divorcé (%)	Veuf (%)
Haut-Sassandra	Daloa	46,8	4,3	45,2	1,0	2,7
	Issia	41,6	4,4	50,2	1,1	2,7
	Vavoua	41,1	3,9	52,6	0,6	1,9
Marahoué	Bouaflé	44,3	4,8	45,8	1,2	3,8
	Sinfra	57,5	4,3	45,2	1,1	2,9
	Zuénoula	37,4	3,2	50,8	2,4	6,1
District du Sassandra-Marahoué		44,9	4,2	47,9	1,1	3,1

Source : INS - RGPH 1998

81. La proportion de célibataires est globalement moins importante que celle de personnes mariées dans la mesure où le mariage demeure une institution sacrée et un passage obligé de la vie d'adolescent à celle d'adulte dans un District majoritairement rural comme celui du Sassandra-Marahoué.
82. Quoique, la disparition progressive des us et coutumes locales au sein des agglomérations urbaines ainsi que la cherté de la vie (et du mariage par le fait même) poussent les jeunes à privilégier le célibat (46,8 % de célibataires contre 45,2 % de mariés) ou encore l'union consensuelle dans des départements plus urbanisés tels que Daloa.
83. En outre, le divorce est un tabou et la tradition qui consiste à remarier la veuve à un des parents (frère, cousin, oncle) de l'époux défunt participe non seulement à la limitation de la proportion de veuves, mais aussi à la prise en charge des orphelins issus du précédent mariage. En revanche, ces mariages sont une source de fracture filiale lorsqu'ils sont forcés.

¹¹ cf. Glossaire

Carte 15 : Statut matrimonial



84. Le District du Sassandra-Marahoué présente l'un des taux de mariage précoce les plus élevés du pays pour les adolescents de 12 à 17 ans (5,9 % contre 4,2 % au plan national).

Tableau 11 : Statistiques sur la nuptialité par département

Région	Département	Population âgée de 12 ans et plus			Population âgée de 12 à 17 ans		
		Taux de polygamie (homme) en %	Nombre moyen d'épouses par homme marié	Taux de rupture d'union (%)	Taux de mariage précoce (%) ⁱ	Importance d'unions consensuelles (%)	Taux de rupture d'union (%)
Haut-Sassandra	Daloa	23,9	1,3	7,6	5,1	0,9	2,5
	Issia	25,0	1,3	7,1	6,3	1,2	2,7
	Vavoua	26,3	1,3	4,4	7,9	1,4	1,7
Marahoué	Bouaflé	21,1	1,3	4,8	5,0	1,1	3,7
	Sinfra	22,3	1,3	8,1	3,8	1,2	1,5
	Zuénoula	20,0	1,3	14,3	7,8	0,8	3,8
District du Sassandra-Marahoué		23,6	1,3	7,2	5,9	1,1	2,6

Source : INS - RGPH 1998

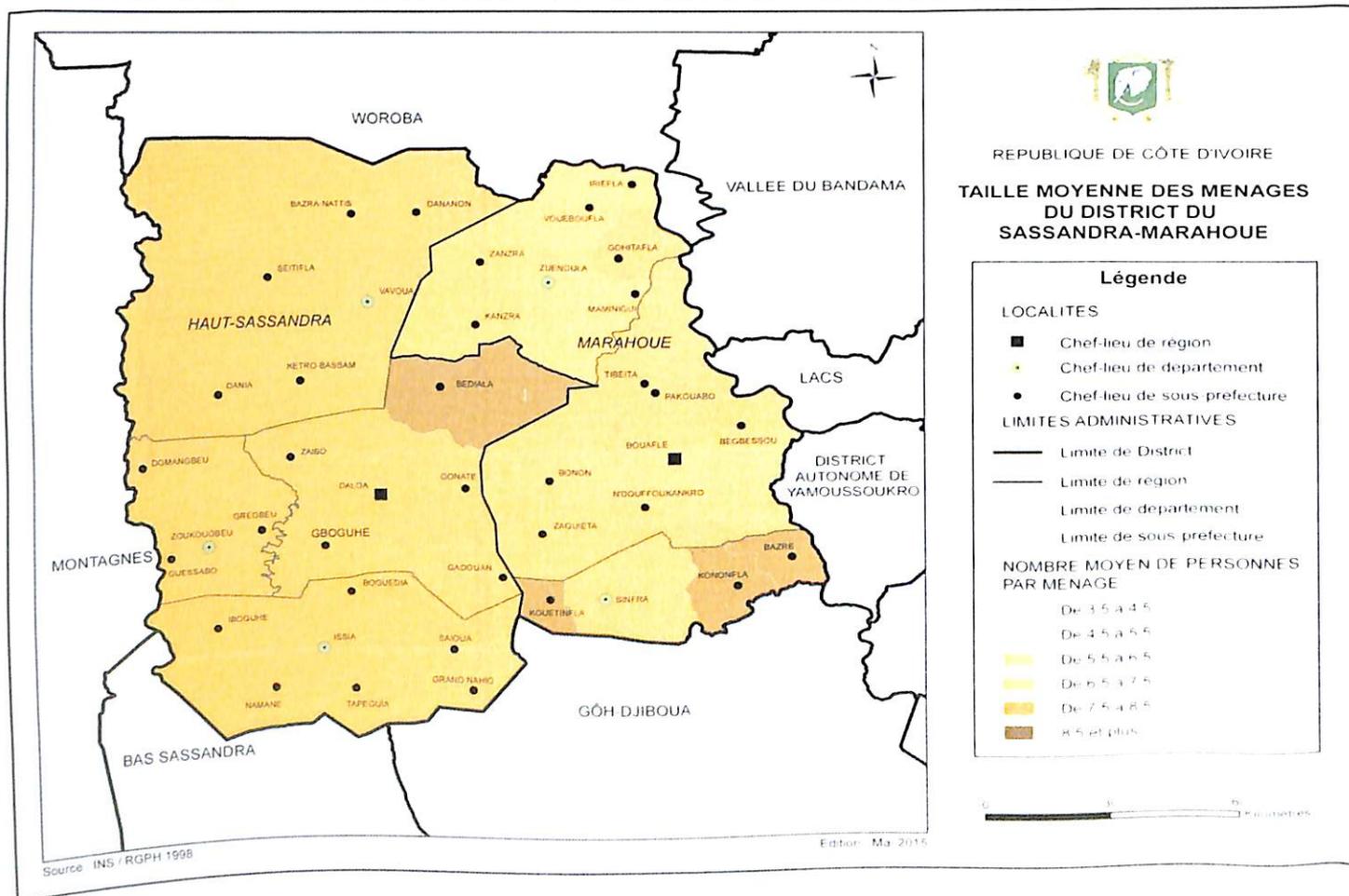
85. Le niveau du taux général de rupture d'union (7,2 % contre 9,6 % au plan national) ne permet pas d'affirmer que la polygamie puisse constituer un facteur important de déchéance familiale même si cette situation est préjudiciable dans de nombreuses familles issues de milieux ruraux et évoluant dans des conditions d'extrême précarité.
86. En revanche, l'impact du taux de mariage précoce (5,9 %) combiné au taux de rupture d'union (2,6 %) des 12-17 ans montre les limites du mariage en pleine adolescence ; période de construction et d'apprentissage durant laquelle, les jeunes ne sont pas en mesure d'assumer l'engagement, les responsabilités et le niveau de maturité relatif au mariage.
87. Le District du Sassandra-Marahoué compte 232 777 ménages d'une taille moyenne de 9,78 individus, supérieure à la moyenne nationale de 6,5 individus par ménages. La densité des ménages est de près de 7 ménages/km² contre 8,8 ménages/km² au niveau national. La région du Haut-Sassandra abrite des ménages légèrement plus élargis de 9,97 individus en moyenne contre 9,45 individus pour la région du Haut-Sassandra.

Tableau 12 : Situation des ménages par région

Région	Nombre de ménages	Nombre moyen de ménages/km ²	Taille moyenne des ménages
Haut-Sassandra	151 323	9,97	7,08
Marahoué	81 454	9,45	6,81
Total District	232 777	9,78	6,99

Source : INS - RGPH 1998 ; ND : Non Disponible

Carte 16 : Taille moyenne des ménages du District du Sassandra-Marahoué



I.3.4.5 Fécondité

88. Le District du Sassandra-Marahoué compte 603 433 femmes en âge de procréer (FAP) soit 26,1 % de la population en 2013 en ligne avec la moyenne nationale (27,7 %).

Tableau 13 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région

Région	Population 2013	FAP ¹²	% FAP
Haut-Sassandra	1 472 181	396 329	26,9
Marahoué	841 464	207 104	24,6
Total District	2 313 645	603 433	26,1

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013

89. Avec un taux brut de natalité au niveau national de près de 40,7 naissances vivantes pour 1 000 personnes contre 18,7¹³ au niveau mondial, la Côte d'Ivoire affiche une natalité élevée. Le District du Sassandra-Marahoué n'échappe pas à ce constat d'ordre général avec un taux brut de natalité de 46 naissances vivantes pour 1 000 personnes. Les principales raisons identifiées de cette forte natalité résident dans la réticence des ménages à adopter une politique de planning familial soit pour des raisons culturelles soit par nécessité économique.

90. La région du Haut-Sassandra affiche un taux brut de natalité de 48,4 naissances vivantes pour 1 000 personnes, soit plus de 5 points de plus que le taux brut de natalité de la région de la Marahoué.

Tableau 14 : Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité

Région	Taux brut de natalité ‰ ¹⁴	Age moyen des femmes à la maternité
Haut-Sassandra	48,4	30,1
Marahoué	43,3	29,5
Total District	46,3	29,9

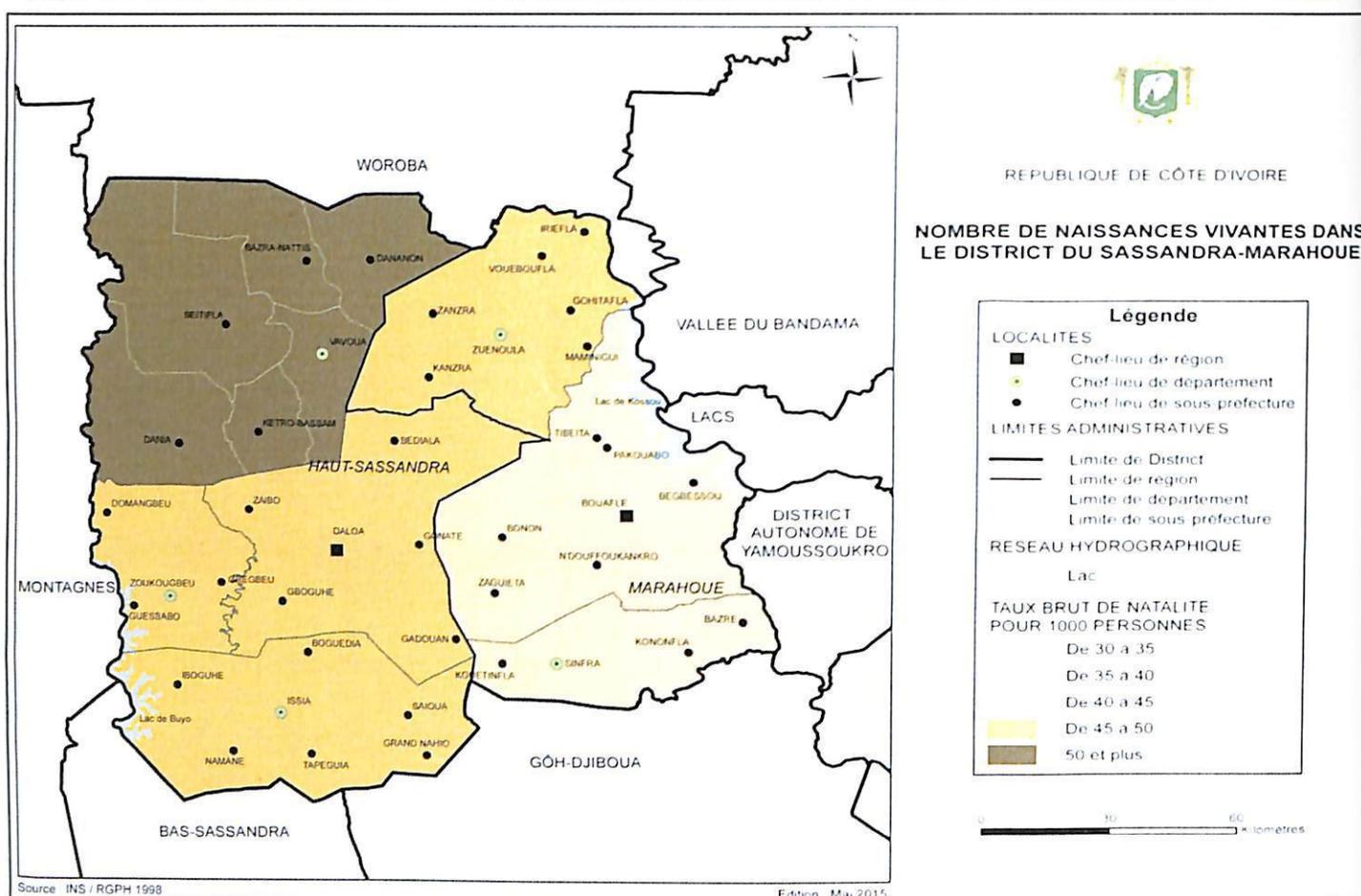
Source : INS - RGPH 1998

¹² cf. Glossaire

¹³ Central Intelligence Agency, 2014

¹⁴ cf. Glossaire

Carte 17 : Taux de natalité du District du Sassandra-Marahoué



91. Le taux brut de reproduction (TBR), soit le nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive, s'établit à 2,9 pour les femmes ivoiriennes ; légèrement au-dessus de la moyenne nationale (2,8).

Tableau 15 : Taux brut de reproduction du District

Taux Brut de Reproduction	Femmes Ivoiriennes	Femmes Etrangères
Total District	2,9	2,9
Côte d'Ivoire	2,8	2,7

Source : INS - RGPH 1998

92. L'indice synthétique de fécondité (ISF), soit le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive, s'établit à 6,6 enfants soit l'indice le plus élevé du pays. La fécondité est plus élevée au sein des tranches d'âge 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans.

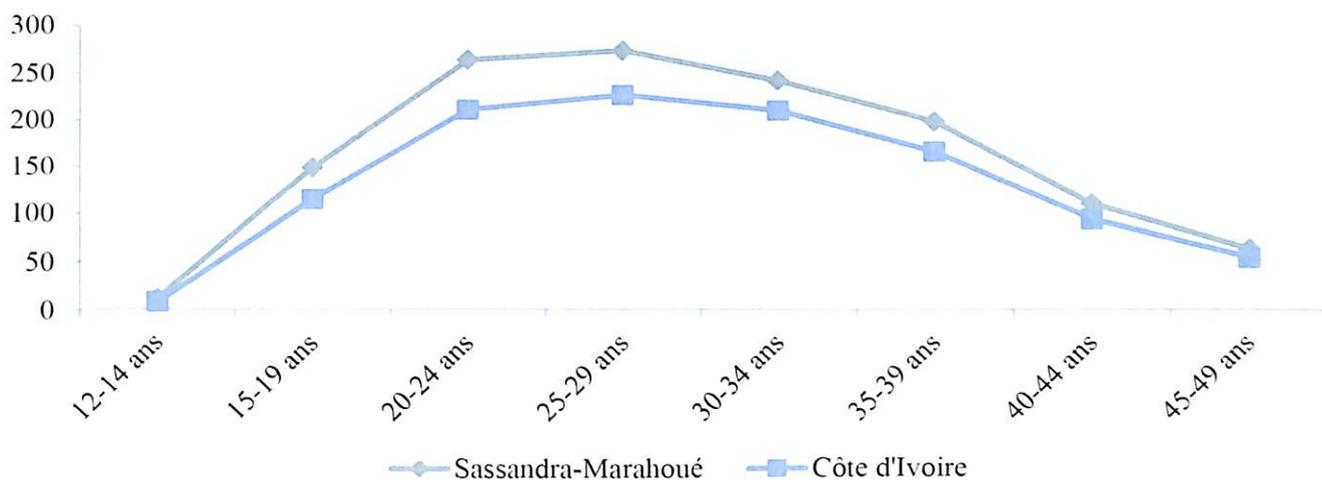
Tableau 16 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région

Région	Indice synthétique de fécondité	Taux Global de fécondité
Haut-Sassandra	6,3	212
Marahoué	6,8	193
Total District	6,6	203

Source : INS - RGPH 1998

93. L'analyse par tranche d'âge permet de souligner la précocité des grossesses d'un nombre important d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans. En effet, en plus de constituer une période à risque pour l'enfant à naître (hypotrophie, prématurité), elle induit le décrochage scolaire des jeunes.
94. En outre le taux de fécondité du District du Sassandra-Marahoué est plus important que les standards nationaux peu importe la tranche d'âge considérée. Ce qui contribue à terme à un accroissement non productif de la population du District étant entendu que la majeure partie de la population serait non active et dépendante d'adultes en quantité réduite.

Figure 7 : Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (En nombre de naissances pour 1000)



Source : INS - RGPH 1998

I.3.4.6 Composition de la population et mouvements migratoires

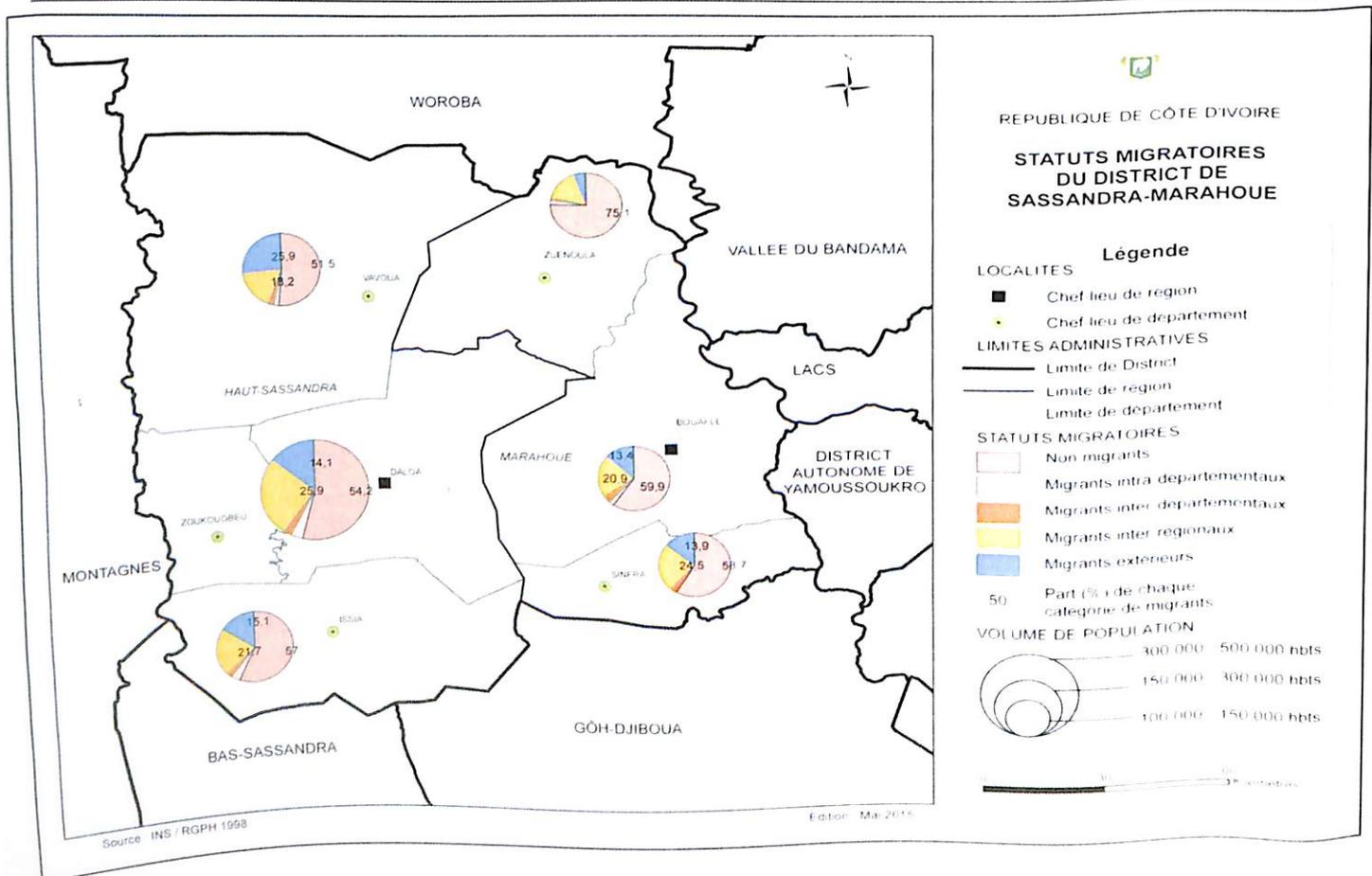
95. Aux mobilités résultant d'une tradition marchande, s'ajoutent celles relatives à l'enclavement économique du District du Sassandra-Marahoué ; ce qui confère aux flux migratoires un caractère dual : l'émigration des jeunes vers les agglomérations urbaines (Abidjan et ses alentours, Yamoussoukro, San-Pédro,...) et l'immigration des populations actives originaires de la CEDEAO et des Districts mitoyens.
96. Les taux de non migrants (57,4 %) et de migrants inter-régionaux (22,1 %) sont tous les deux en ligne avec les standards nationaux (respectivement 57,3 % et 22,6 %). Ces taux sont relativement homogènes d'une région à l'autre soulignant une attractivité du territoire conforme aux moyennes du pays.

Tableau 17 : Statut migratoire par région

Région	Indice de stabilité résidentielle (%)	Statut migratoire de la population résidente				
		Non-migrants (%)	Migrants intra-département (%)	Migrants inter-département (%)	Migrants inter-région (%)	Migrants extérieurs (%)
Haut-Sassandra	72,1	54,3	3,2	2,2	22,0	18,4
Marahoué	69,0	64,6	1,6	2,6	20,4	10,9
Moyenne District	70,7	57,4	2,7	2,3	22,1	15,4
Côte d'Ivoire	66,6	57,3	3,1	2,9	22,6	14,0

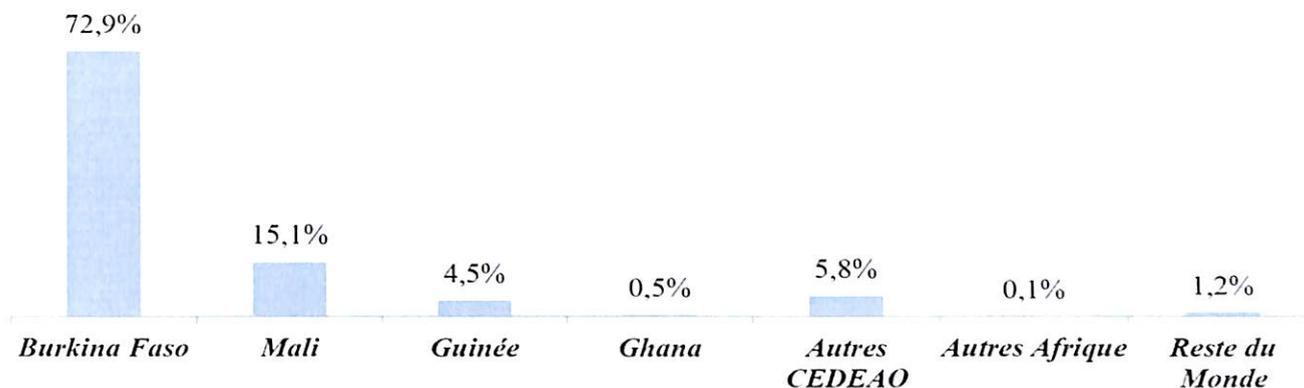
Source : INS - RGPH 1998

Carte 18 : Statuts migratoires du District du Sassandra-Marahoué



97. Le District compte près de 31 % d'étrangers, en ligne avec les 28 % d'étrangers que compte la Côte d'Ivoire. Près de 90 % des ressortissants étrangers proviennent des pays limitrophes (72,9 % des étrangers du District sont originaires du Burkina-Faso et 15,1 % du Mali).

Figure 8 : Origine de la population non ivoirienne du District



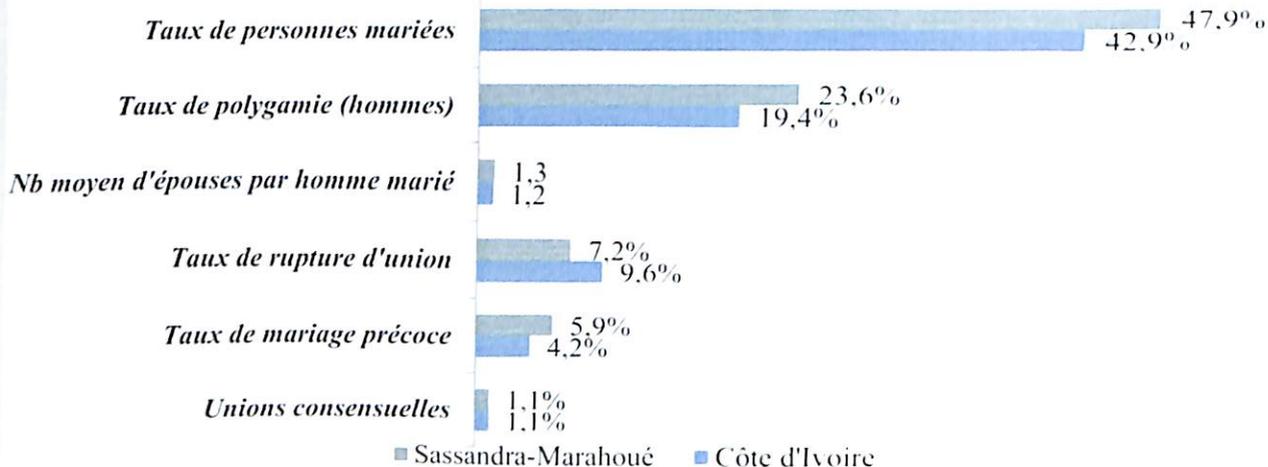
Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 11 : Caractéristiques démographiques

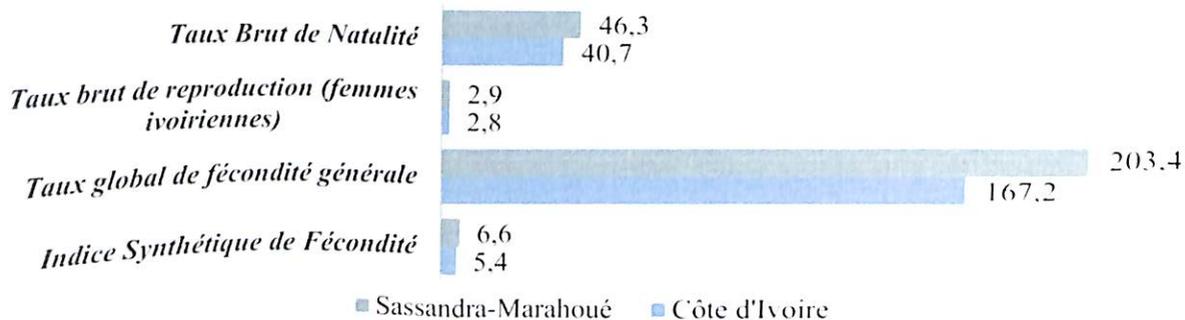
Indices de jeunesse et de vieillesse



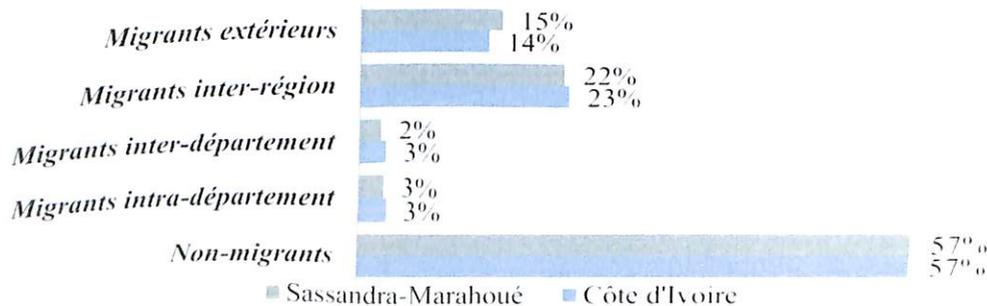
Nuptialité



Natalité



Flux migratoires



I.3.5 Caractéristiques socio-économiques

I.3.5.1 Caractéristiques économiques

98. Le District du Sassandra-Marahoué compte en 2014 une population de 1 348 307 actifs qui représentent 56 % de la population du District soit 8 points au-dessus de la moyenne nationale. En revanche, le taux de chômage du District figure parmi les moins élevés du pays, inférieur de plus de 3 points à la moyenne nationale (9,4 %).

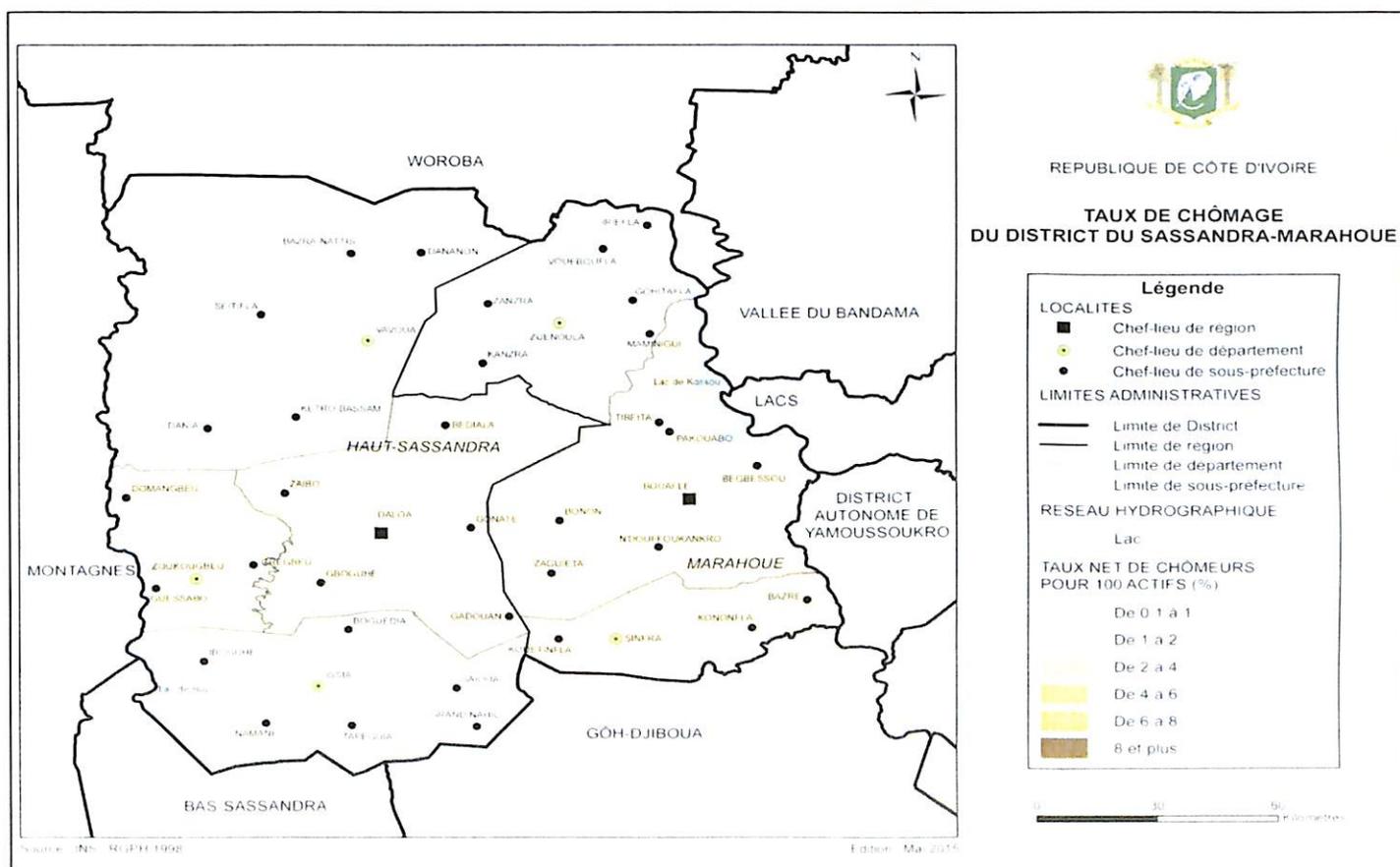
Tableau 18 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District

Région	Taux de chômage élargi (%)	Taux de chômage BIT (%) ¹⁵	Taux d'emploi informel (%)	Taux d'emploi salariés (%)	Taux d'emploi vulnérable (%)
Haut-Sassandra	6,2	5,4	93,6	11,6	87,9
Marahoué	6,0	3,1	96,1	7,7	89,4

Source : MEMEASFP, 2014

99. Le District affiche un taux de chômage de plus de 6 % en 2012. Ce taux doit être mis en perspective avec l'ensemble des caractéristiques du marché du travail local : une faible part d'emploi salarié (9,3 %), une grande part des activités informelles (94,9 % contre 91 % au niveau national) et une forte proportion d'emplois vulnérables (88,7 %).

Carte 19 : Taux de chômage du District du Sassandra-Marahoué



¹⁵ cf. Glossaire

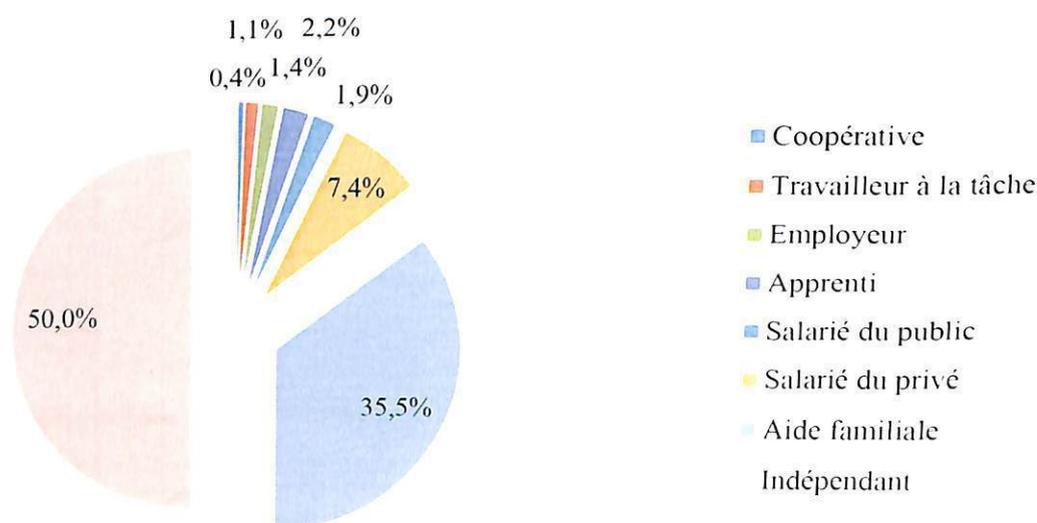
Tableau 19 : Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité

Type d'activité	Masculin (en %)	Féminin (en %)	Total District (en %)
Occupé	64	39	52,1
Chômeur	0,3	0,1	0,2
Quête	0,5	0,1	0,3
Ensemble actifs	65	39,2	52,6
Ménagère	0,3	29,9	14,3
Etudiants ou élèves	20,7	13,3	17,2
Retraité	0,2	0,0	0,1
Rentier	0,1	0,0	0,1
Autres inactifs	14,2	17,5	15,7
Ensemble inactifs	35,4	60,8	47,4

Source : INS - RGPH 1998

100. L'analyse de la distribution des actifs permet de mettre en avant le peu d'emplois salariés, qui ne représentent que 9,3 % des actifs. À l'inverse, l'aide familiale et les indépendants représentent plus de 85 % de la population active du District. L'aide familiale est un phénomène essentiellement rural qui porte sur la contribution des membres de la famille aux travaux champêtres sans convention salariale d'aucune sorte. Elle tend à disparaître dans les milieux urbains parce que la main-d'œuvre à domicile gratuite se fait de plus en plus rare avec la prolifération sur le marché des « agences de placement des gens de maison ». Son poids dans le District permet cependant de souligner la ruralité de ce dernier.

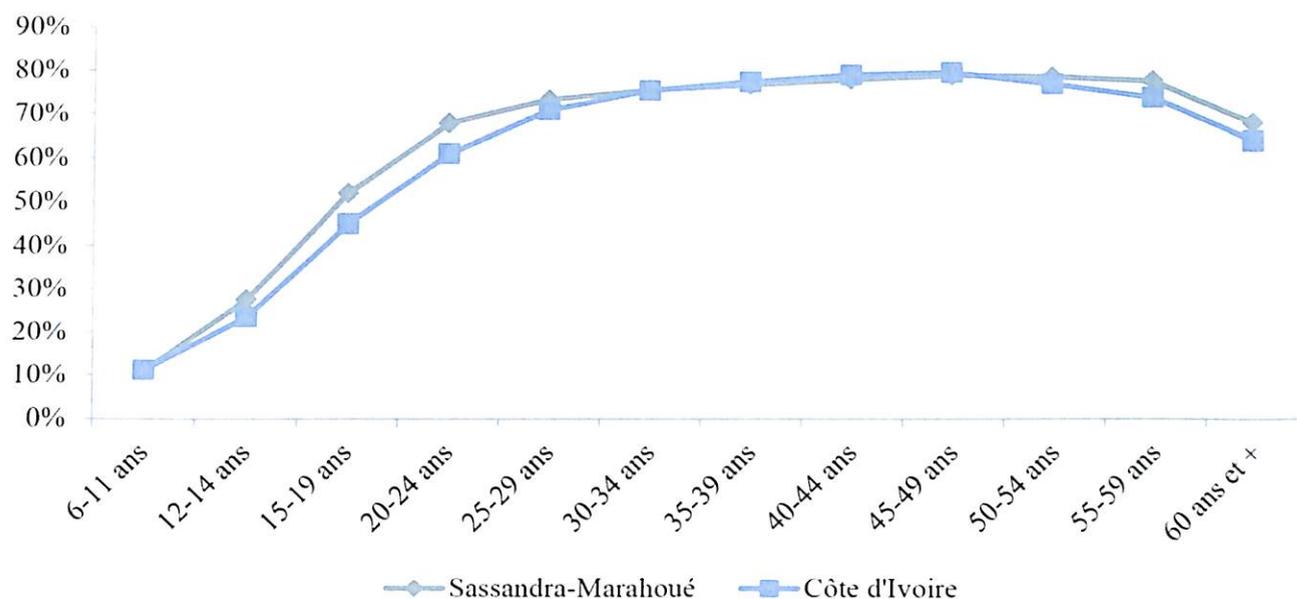
Figure 9 : Distribution des actifs du District du Sassandra-Marahoué par type d'activité (en %)



Source : INS - RGPH 1998

101. Le District se distingue également par une proportion relativement élevée (entre 10 et 25 %) d'actifs dans les tranches d'âge de 6 à 11 ans et 12 à 14 ans. Ce phénomène touche aussi bien les filles que les garçons et explique les taux de fréquentation scolaire particulièrement bas dans le District.

Figure 10 : Répartition des actifs du District par tranche d'âge



Source : INS - RGPH 1998

I.3.5.2 Consommation

102. Le niveau de dépenses moyen par tête dans le District du Sassandra-Marahoué s'élève en 2015 à 318 553 FCFA. Il a connu une augmentation marquée de 23,64 % par rapport à 2008 mais reste inférieur au niveau de dépenses moyen par tête constaté au niveau national (386 215 FCFA), lequel a augmenté de 11,26 % sur la même période.

Tableau 20 : Principaux indicateurs sociaux du District

Dépense moyenne par habitant (FCFA)		Var. 08/15	Indice de Gini ¹⁶ de la dépense par habitant			Var. 02/08	Var. 08/15
2008	2015		2002	2008	2015		
243 236	318 553	23,64%	0,370	0,348	0,356	-6,32%	2,25%

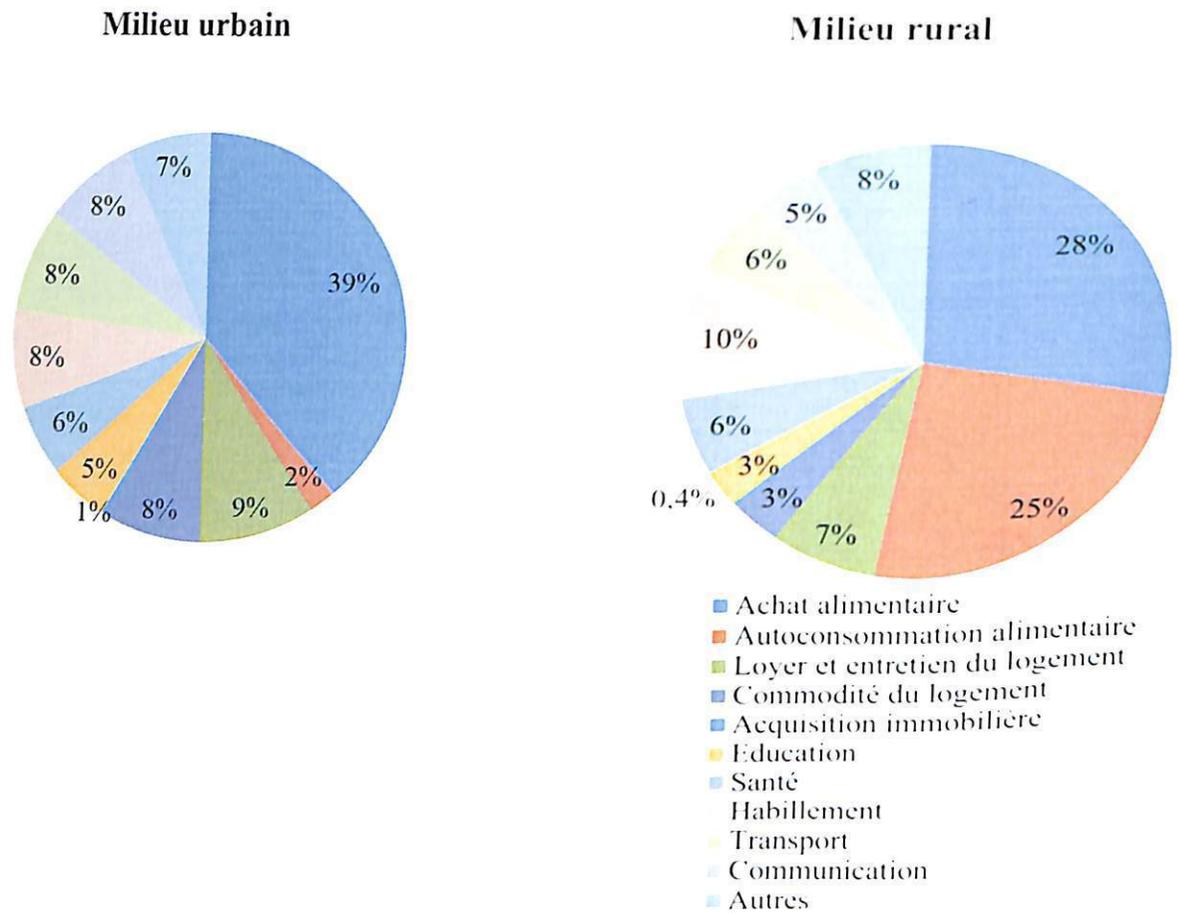
Source : INS – Enquêtes sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire, 2002, 2008 et 2015

103. L'indice de Gini s'établit à 0,356 en 2015 (soit une dégradation de 2,25 % par rapport à 2008) contre une moyenne nationale de 0,400 (en amélioration de 5,25 % par rapport à 2008, où l'indice était de 0,421). Le District a donc connu un accroissement des inégalités sur les sept dernières années, en inadéquation avec les progrès constatés au niveau national.

104. Les dépenses de consommation dans le District du Sassandra-Marahoué sont dominées par les achats alimentaires aussi bien en milieu urbain (39 %) qu'en milieu rural (28 %) qui réduisent considérablement le pouvoir d'achat déjà limité des populations

¹⁶ Cf Glossaire

Figure 11 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence¹⁷



Source : INS - RGPH 1998

¹⁷ Les dépenses de consommation incluent l'autoconsommation alimentaire qui représente un manque à gagner par les ménages

I.3.5.3 Pauvreté

105. Le District du Sassandra-Marahoué enregistre en 2015 un taux de pauvreté¹⁸ de 54,4 %, fortement corrélé au niveau d'éducation du District parmi les plus bas du pays (le taux de pauvreté national s'établit à 46,3 %).

106. L'écart entre le taux de pauvreté des régions du Haut-Sassandra et de la Marahoué (moins de 2 points) ne permet pas de les différencier. En revanche, les populations urbaines des deux régions disposent d'un pouvoir d'achat beaucoup plus important que celui des populations urbaines, ce qui contribue à légitimer les départs en masse des jeunes des campagnes vers les villes du District et du reste du pays.

107. Les taux de pauvreté enregistrés dans les zones urbaines du District sont supérieurs à la moyenne nationale d'environ 10 points et l'écart relatif aux zones rurales est moindre (entre 3 et 5 points). Ce constat est révélateur de l'importance de la pauvreté au sein du District et du niveau d'urbanisation de ses villes.

Tableau 21 : Taux de pauvreté par région (en %)

Région	Taux de pauvreté (en %)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Haut-Sassandra	46,2	59,7	54,9
Marahoué	44	61,8	53,6
Côte d'Ivoire	35,9	56,8	46,3

Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2015

Figure 12 : Comparaison des taux de pauvreté en fonction du milieu de résidence



Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2015

¹⁸ cf. Glossaire

I.3.5.4 Alphabétisation

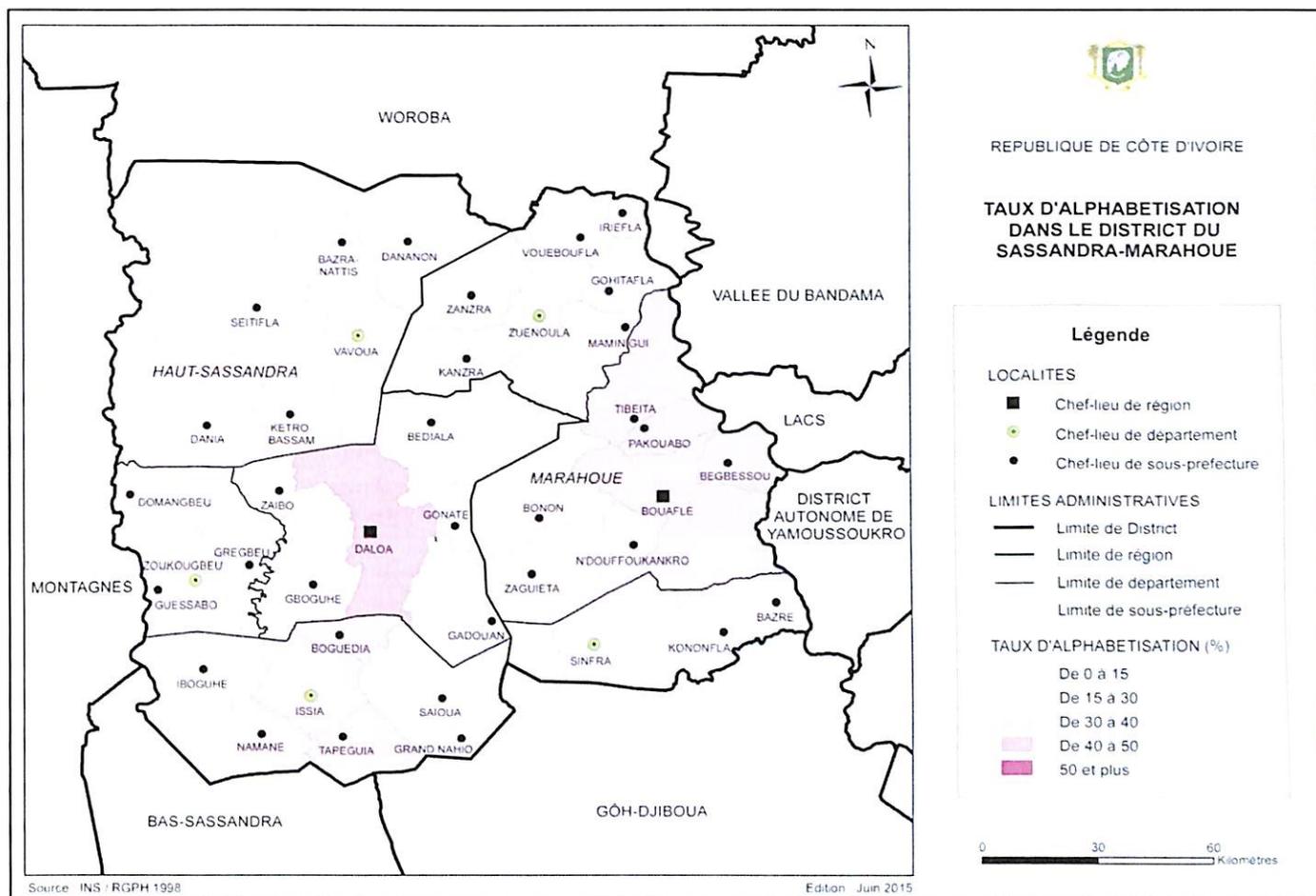
108. Le District du Sassandra-Marahoué affiche l'un des taux d'analphabétisme les plus importants du pays avec 76,14 % de personnes analphabètes chez les plus de 15 ans (contre une moyenne nationale de 63,6 %). Ce phénomène est particulièrement vrai chez les femmes avec 81,5 % de la population féminine concernée par cette situation symptomatique de la tendance discriminatoire entre les genres en matière de scolarisation dans la plupart des Districts majoritairement ruraux du pays.
109. Au sein des différents départements, ce taux varie entre 68 % et 81 %. En effet, le département de Daloa, affiche le taux d'analphabétisme le plus faible (68,46 %). Le département de Bouaflé affiche une valeur de 73,33 % et enfin celui de Vavoua présente le taux d'analphabétisme le plus élevé (81,69 %). Ces disparités sont corrélées à la disponibilité des infrastructures éducatives et au taux de scolarisation des élèves.

Tableau 22 : Taux d'analphabétisme par département (en %)

Région	Département	Taux d'analphabétisme (%)
Haut-Sassandra	Daloa	68,46
	Issia	73,48
	Vavoua	81,69
Marahoué	Bouaflé	73,33
	Sinfra	78,53
	Zuénoula	78,04
Moyenne District		76,14
Côte d'Ivoire		63,6

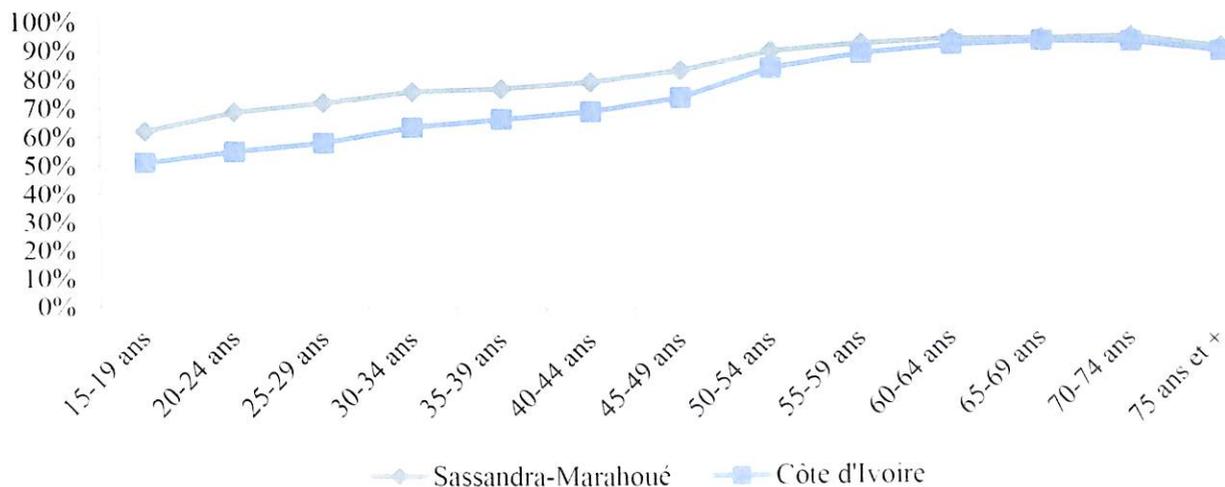
Source : INS - RGPH 1998

Carte 20 : Taux d'alphabétisation des adultes



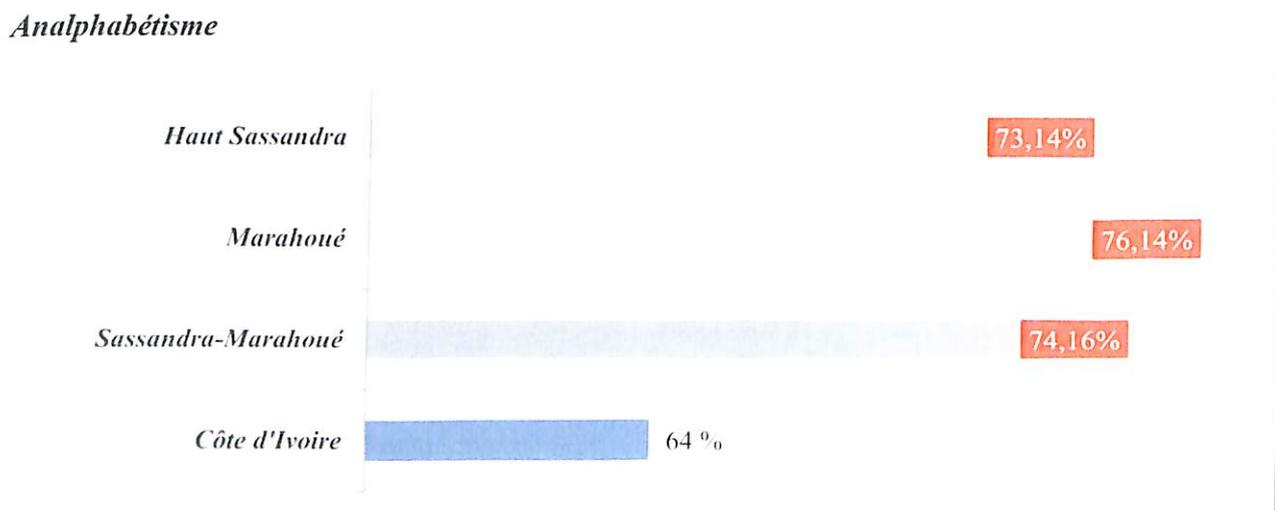
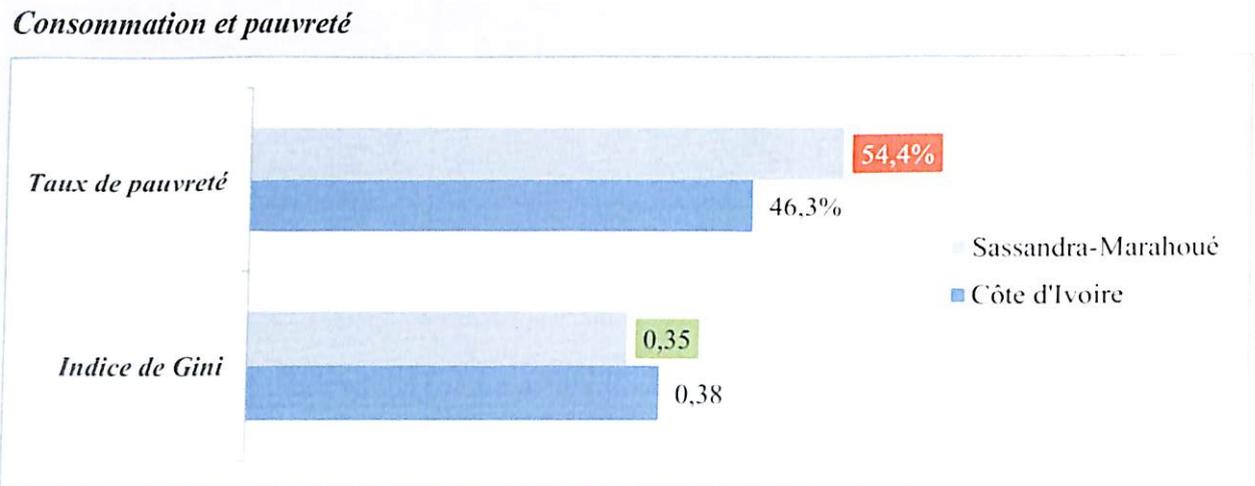
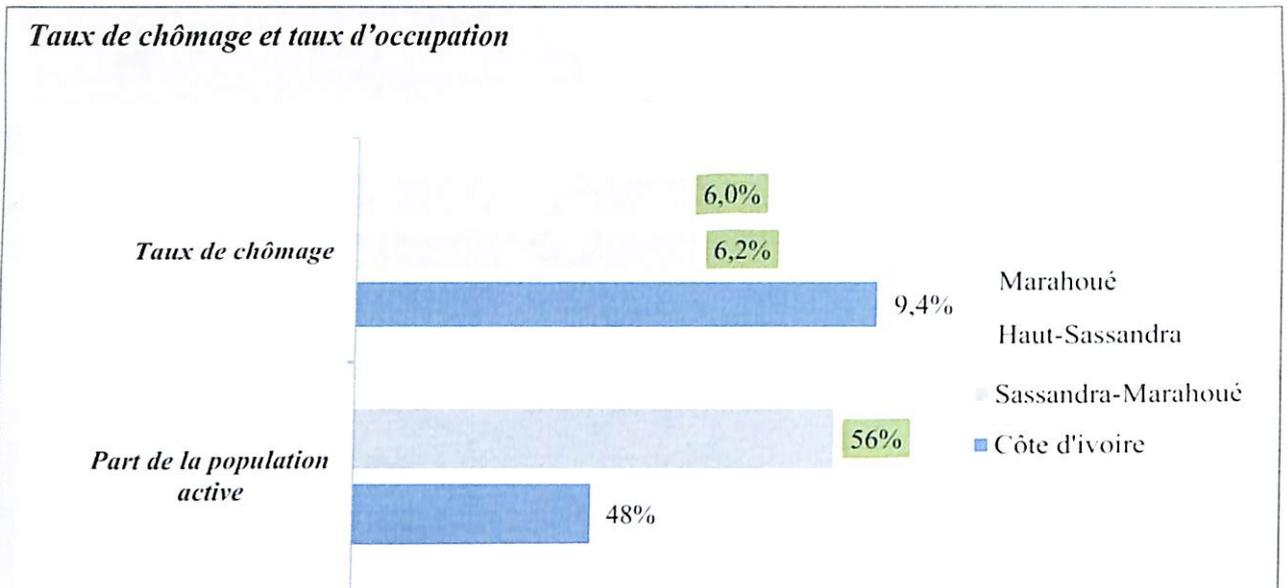
110. Si le taux d'analphabétisme est de 94,4 % sur la tranche d'âge 65-69 ans, il est élevé dès le plus jeune âge (62,1 % pour les 15-19 ans) et supérieur à la moyenne nationale, illustrant la nécessité de poursuivre les efforts en la matière.

Figure 13 : Taux d'alphabétisme par tranche d'âge



Source: INS - RGPH 1998

Chiffres clés 12 : Caractéristiques socioéconomiques



- Niveau national
- Niveau District
- Niveau régional

Synthèse 3 : Peuplement et caractéristiques socio-démographiques

Le peuplement du District du Sassandra-Marahoué s'est fait par vagues migratoires successives si bien qu'il semblerait qu'aucun peuple ne s'y soit installé avant le 16^{ème} siècle, période des premiers établissements de populations dans cette zone du centre-ouest du pays. Le grand groupe ethnique des Mandé du sud préalablement installé plus au nord (Odienné, Mankono, Touba) dans les Districts actuels du Denguélé et du Woroba va donc être poussé vers le sud par les Mandé du nord venus massivement du Mali vers la fin du 16^{ème} siècle. Les Bété et les Gouro sont les principaux groupes ethniques qui s'installeront à cet effet autour de Daloa et de ses alentours pour constituer la population autochtone.

Majoritairement composé de Bété, cette population cohabite désormais avec des communautés originaires pour la plupart des pays suivants : Mali, Burkina-Faso, Guinée, Ghana, Bénin, Sénégal, Togo, Niger, Nigéria, Mauritanie, Liban, ainsi que des allogènes (Malinké, Baoulé, Agni, Sénoufo) issus des Districts mitoyens. Malgré un manque de moyens des forces de l'ordre et un faible effectif au sein des préfectures de police, la situation sécuritaire du District s'est stabilisée depuis 2014. Les conflits recensés sont liés, d'une part, aux tensions entre les éleveurs et les agriculteurs et, d'autre part, aux clivages relatifs au droit de propriété portant sur le foncier rural.

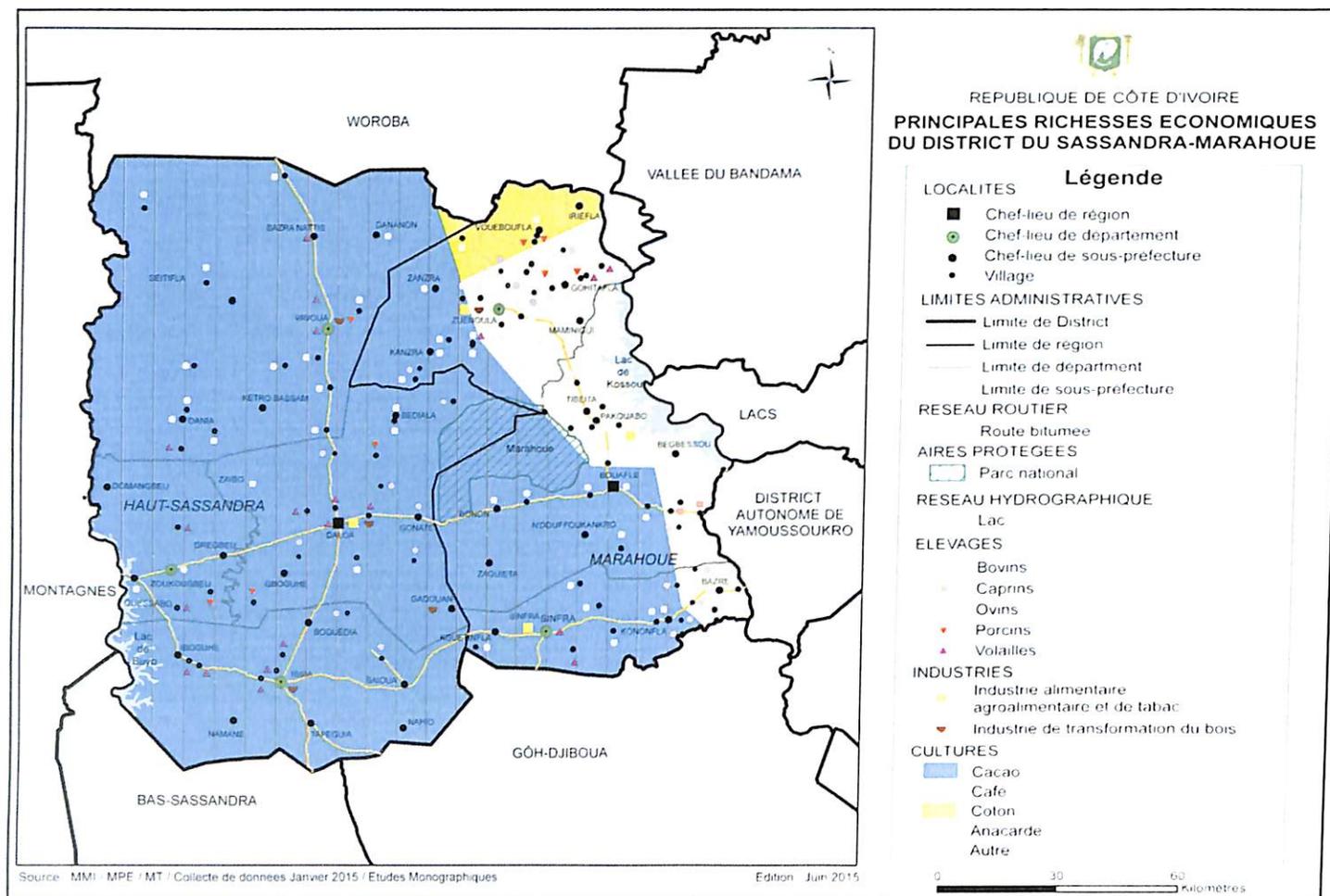
Avec 2 293 304 d'habitants en 2014, le District du Sassandra-Marahoué, avec un taux d'accroissement annuel moyen de sa population de 2,17 %, est un territoire très peuplé (10,1 % de la population nationale) pour seulement 7,38 % de la superficie du pays ; soit une densité de 96,37 habitants par km². La pyramide des âges du District est toutefois caractéristique d'une population où les migrations (surtout masculines) sont fréquentes : une base large jusqu'à 15 ans et au-delà, une forme effilée, signe d'un déficit en personnes potentiellement actives, à mettre au compte d'une forte émigration et d'un manque d'attractivité du District pour les autochtones lassés des travaux champêtres et de la pénibilité de la vie rurale.

En effet, le District manque d'attrait et présente un retard de développement attribuable à son déficit d'infrastructures et aux affres des crises passées. Ainsi, avec un taux de pauvreté de 62,9 %, un taux d'analphabétisme de 76,14 % et une proportion d'emplois vulnérables d'environ 88 %, les indicateurs sociaux et économiques de la population mettent en avant la précarité des habitants du District.

AXE II. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

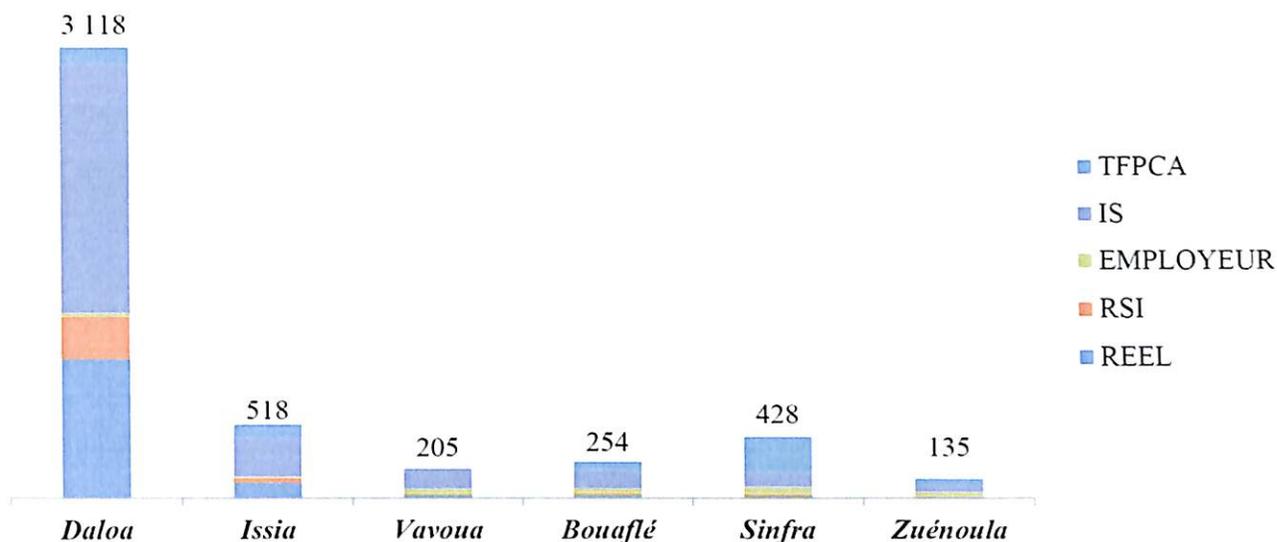
111. Le District du Sassandra-Marahoué est pénalisé par la vétusté des infrastructures urbaines, routières et économiques. Il bénéficie néanmoins d'une localisation géographique de choix lui permettant d'exploiter divers marchés économiques clés (Districts voisins et pays frontaliers).
112. L'économie du District est principalement portée par le secteur agricole qui permet notamment d'assurer la survie des populations locales vulnérables, via les cultures de produits vivriers.

Carte 21 : Principales richesses économiques du District



113. L'économie du District est fortement pénalisée par un secteur informel dominant. Ainsi en 2012, le District ne comptait que 1 431 contribuables professionnels inégalement répartis sur le territoire. Si Daloa et Sinfra concentrent respectivement 714 et 285 contribuables, les autres localités en comptent moins de 200 chacune, mettant en avant une activité informelle importante qui représente un réel manque à gagner pour le développement du District. Parmi les contribuables recensés, 57 % s'acquittent de l'impôt sur la société (IS) et 4 % bénéficient d'un régime simplifié (RSI).

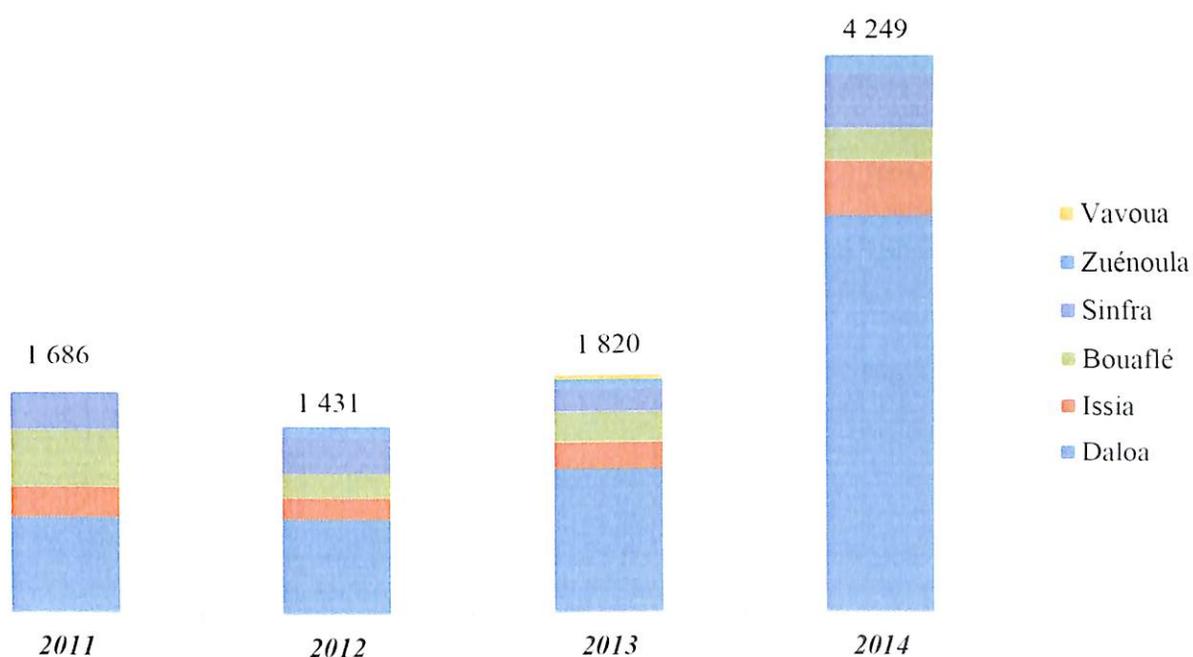
Figure 14 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'imposition (impôts professionnels) — 2014



Source : Direction Générale des Impôts, 2014

114. Les recettes fiscales générées par ces contribuables se sont élevées à 4 249 millions de FCFA en 2014 soit 0,29 % des recettes fiscales nationales dans un District qui représente pourtant 13 % de la superficie du pays. L'analyse de ces recettes par direction et service permet de souligner le poids dominant de Daloa dans l'économie du District (71 % des recettes fiscales) qui constitue le premier pourvoyeur de richesses au niveau local. À l'inverse, la ville de Bouaflé connaît une décroissance continue en passant d'une contribution de 27 % des recettes fiscales du District en 2011 à 6 % en 2014.

Figure 15 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions FCFA)

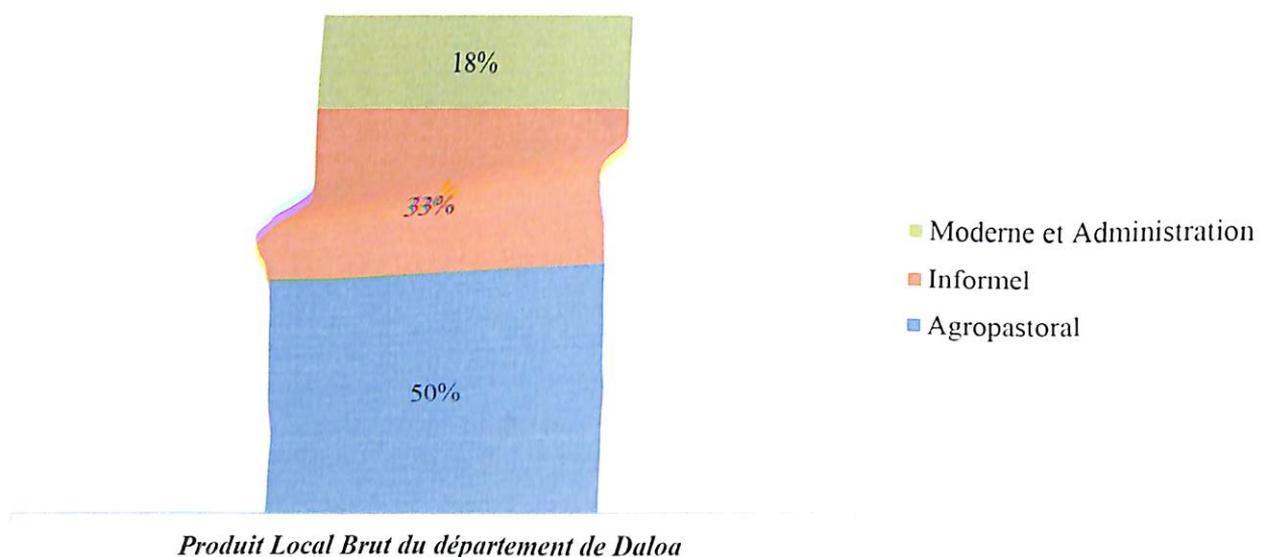


Source : Direction Générale des Impôts, 2014

115. L'analyse du produit local brut du département de Daloa permet de confirmer ces caractéristiques clés de l'économie du District du Sassandra-Marahoué à savoir :

- Un secteur agropastoral dominant qui constitue l'activité la plus productrice de richesse en fournissant l'essentiel des emplois ;
- Une économie informelle importante qui biaise les outils et autres indicateurs de planification des autorités en matière de développement ;
- Une concentration de l'économie au niveau du pôle urbain de Daloa. Le département concentre 47 % du produit local brut (153 milliards de FCFA¹⁹) et 50 % de l'activité informelle ; ce qui lui permet de jouer un rôle crucial dans le ravitaillement non seulement des autres localités du District, mais aussi des Districts mitoyens.

Figure 16 : Répartition du Produit Local Brut du département de Daloa²⁰



Produit Local Brut du département de Daloa

Source : OCDE — Rapport sur l'économie locale du département de Daloa, 2002

116. Nonobstant de nombreuses opportunités de développement, parfois sinon souvent facilement exploitables, l'économie du District est limitée à sa portion congrue malgré entre autres :

- Des ressources minières avec l'or, le diamant et le tantale ;
- De l'artisanat ;
- Des parcs et forêts tels que le parc national de la Marahoué qui est un des plus grands parcs de l'Afrique de l'ouest ;
- Un large et dense périmètre forestier favorable à l'industrie du bois.

¹⁹ Rapport général de l'OCDE sur l'économie locale du département de Daloa, Janvier 2002

²⁰ Par manque de données, l'analyse du PIB est extrapolée sur la base du PIB de l'économie locale de Daloa

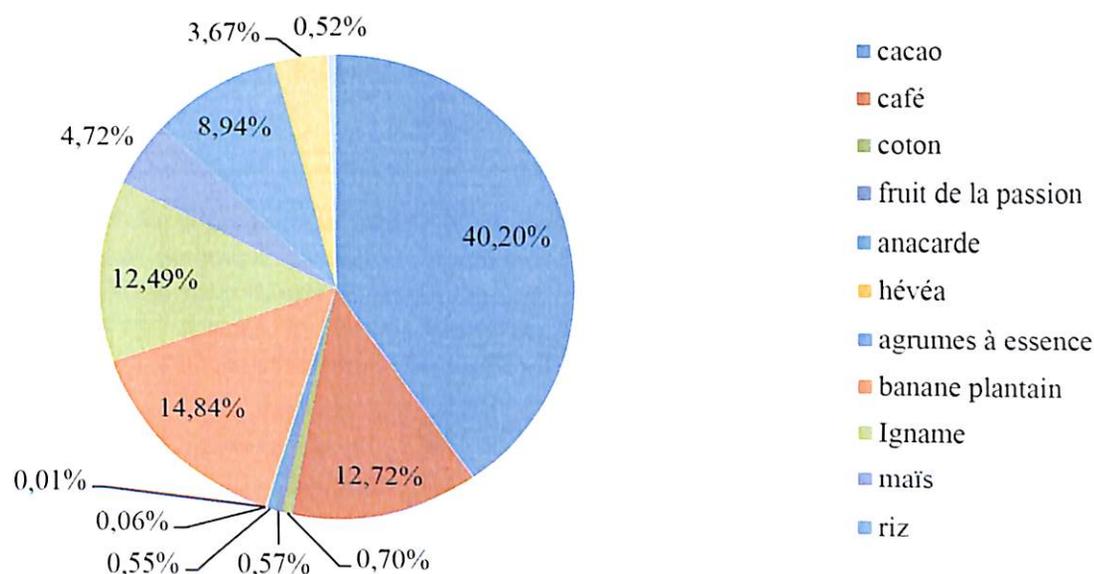
Chapitre 1. Secteur primaire

II.1.1 Agriculture

II.1.1.1 Production végétale

117. Le District dispose d'une surface agricole développée ²¹d'environ 748 000 hectares, dont environ 55 % est exploitée pour les cultures de rente (principalement café, cacao et fruits de la passion). Les cultures de rente génèrent des revenus d'environ 165 milliards FCFA, majoritairement portés par le cacao.

Figure 17 : Part des superficies développées des principales cultures du District (en %)



Sources : MINAGRI — RNA 2001, Annuaire statistique 2007 et 2012, Production Café Cacao Coton 2013

a) Cultures de rente

118. Le District du Sassandra-Marahoué dispose de ressources naturelles et climatiques adaptées à une grande variété de cultures. Cependant, les agriculteurs du District se consacrent majoritairement à l'exploitation du café et du cacao qui représentent, avec le coton, les principales cultures d'exportation de la Côte d'Ivoire. À titre d'illustration, les surfaces destinées à la culture du couple café-cacao s'étendent dans les régions du Haut-Sassandra et de la Marahoué sur respectivement 292 637 ha et 103 246 ha ; ce qui correspond à 96,55 % de la superficie totale consacrée à l'exploitation des cultures de rente au sein du District.

119. Le District abrite une part importante des superficies nationales dédiées à la culture du cacao (13,3 %) et du café (24,8 %) ; seul le District du Bas-Sassandra affiche des proportions cumulées plus importantes.

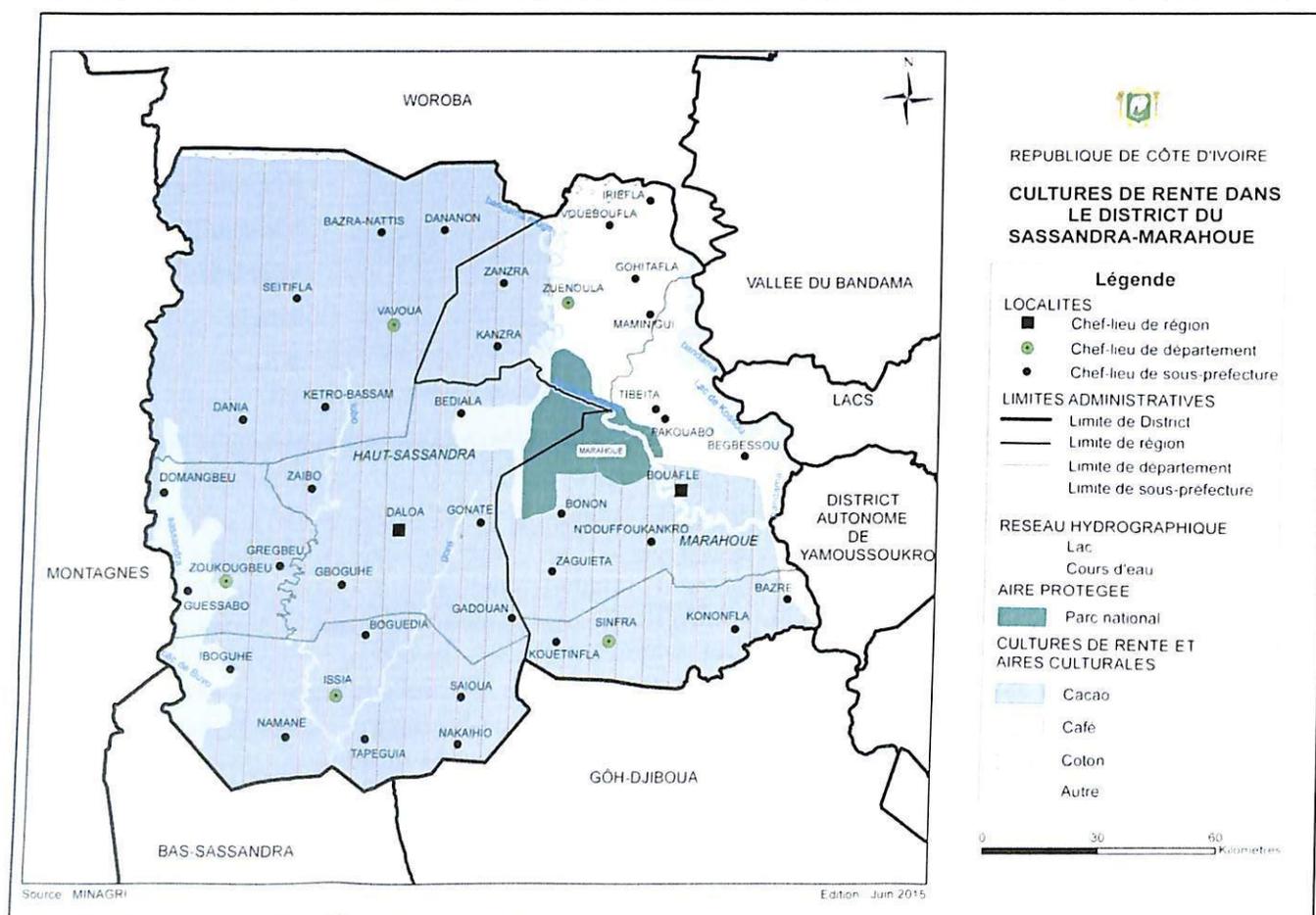
²¹ cf. Glossaire

Tableau 23 : Estimation des superficies des principales cultures de rente dans le District par région (en ha)

Cultures	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire	% National
Café	88 252	6 915	95 167	384 226	24,8
Cacao	204 385	96 331	300 716	2 256 285	13,3
Coton	3 636	1 611	5 247	414 015	1,3
Anacarde	2 120	1 963	4 083	387 931	1,1
Fruit de la passion	2 667	1 627	4 295	34 432	12,5
Hévéa	334	119	453	176 552	0,3
Agrumes à essence	-	79	79	37 061	0,2

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques 2007 et 2012, Production Café Cacao Coton 2013

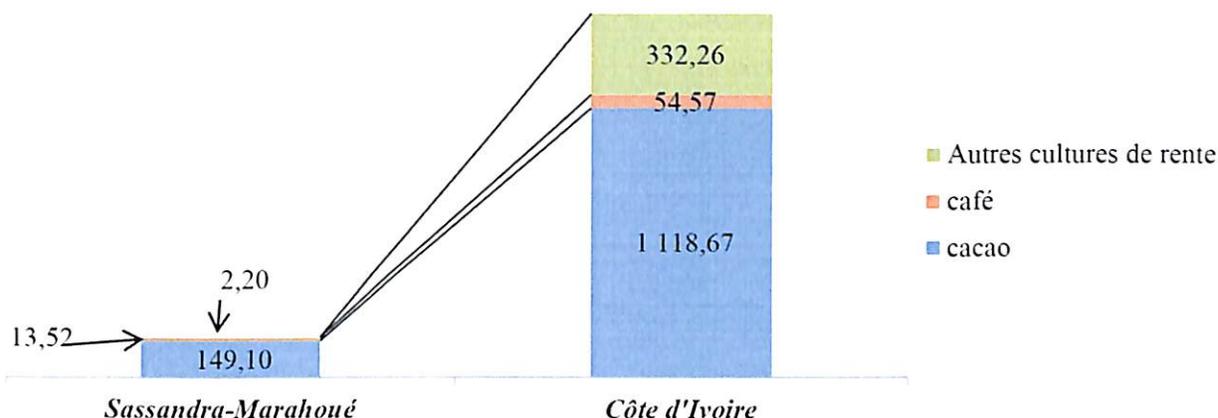
Carte 22 : Type de cultures de rente dans le District



120. L'exploitation des principales cultures de rente du District du Sassandra-Marahoué permet aux producteurs régionaux d'engranger des sommes estimées à près de 165 milliards FCFA ; plus de 90 % de ce revenu provient de la vente du cacao.

121. En dépit de la conjoncture économique, favorable à la diversification plus accrue des produits d'exportation, le poids des autres cultures de rente hors café et cacao (fruit de la passion, anacarde, hévéa, coton et agrumes à essence) est négligeable ; il correspond à 1,34 % des gains des producteurs du District.

Figure 18 : estimation des revenus des cultures de rente dans le District (en milliards de FCFA)



Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques 2007 et 2012, Production Café Cacao Coton 2013

▪ **Cacao**

122. Avec environ 40 % de la production mondiale, la Côte d'Ivoire demeure le premier producteur et exportateur mondial de cacao. Principale spéculcation cultivée sur le sol ivoirien, le cacao est concentré dans 4 principaux Districts de production : le Bas-Sassandra, le Sassandra-Marahoué, le Gôh-Djiboua et les Lagunes. 98 % de la superficie consacrée à la culture du cacao appartient au secteur traditionnel dans le District du Sassandra-Marahoué.

123. Le District compte plus de 300 000 hectares d'exploitation de cacao, soit plus de 13 % de la superficie nationale réservée à cette spéculcation. La région du Haut-Sassandra concentre les 2/3 de cette superficie. En 2012, le District a produit plus de 222 000 tonnes de cacao.

Tableau 24: Estimation des superficies de cacao dans le District par région

Cacao	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	204 385	96 331	300 716	2 256 285
	9,1 %	4,3 %	13,3 %	100 %
Production (t)	151 245	71 285	222 530	1 669 651
	9,1 %	4,3 %	13,3 %	100 %

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques 2007 et 2012, Production Café Cacao Coton 2013

▪ **Café**

124. Après avoir occupé pendant une trentaine d'années la 3^{ème} place du classement des exportateurs mondiaux de café, la Côte d'Ivoire a connu une déperdition de sa production dès le début des années 1990. Toutefois, le pays est l'un des quinze premiers producteurs de café du fait notamment des nouvelles politiques stratégiques mises en place par les autorités du pays en matière de transformation locale, d'assistance aux paysans producteurs et au contrôle tarifaire des produits bord-champ.

125. Le café, deuxième spéculcation cultivée en Côte d'Ivoire est concentrée dans 5 principaux Districts de production : le Bas-Sassandra, le Sassandra-Marahoué, les Montagnes, la Comoé et les Lagunes. Cependant, jusqu'à 99 % des superficies cultivées appartiennent au secteur traditionnel.

126. Le District compte environ 95 000 hectares d'exploitation de café, soit près du quart de la superficie nationale réservée à cette spéculation, produisant en 2012 près de 26 000 tonnes de café.

Tableau 25: Estimation des superficies et de la production de café dans le District par région

Café	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	88 252	6 915	95 167	384 226
	23,0 %	1,8 %	24,8 %	100 %
Production (t)	23 828	1 867	25 695	103 741
	23,0 %	1,8 %	24,8 %	100 %

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques 2007 et 2012, Production Café Cacao Coton 2013

▪ **Coton**

127. Principalement cultivé dans le District des Savanes qui concentre près de la moitié de ses surfaces cultivées, le coton, à la faveur notamment de la baisse de la productivité dans le nord du pays durant les quinze dernières années, a été introduit dans le District du Sassandra-Marahoué.

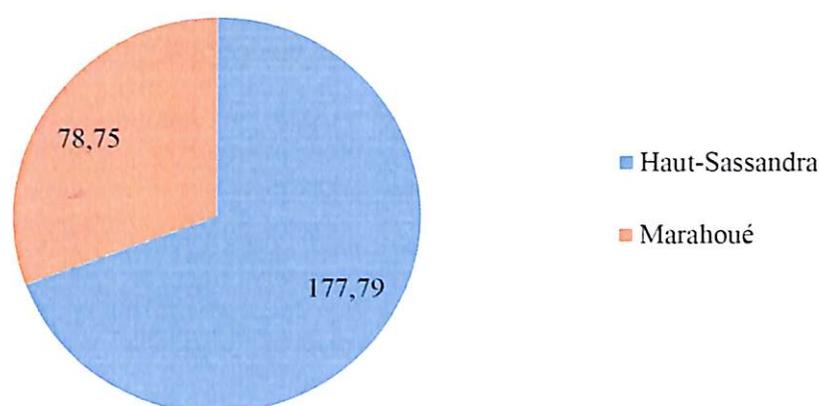
Tableau 26: Estimation des superficies et de la production de coton dans le District par région - 2013

Coton	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	3 636	1 611	5 247	414 015
	0,9 %	0,4 %	1,3 %	100 %
Production (t)	3 558	1 576	5 134	405 114
	0,9 %	0,4 %	1,3 %	100 %

Source : MINAGRI - Directions régionales, 2014

128. Toutefois, la filière connaît, à l'instar des autres cultures pratiquées localement, de nombreux facteurs limitants. La presque totalité des exploitations travaille de façon manuelle, et les intrants chimiques sont utilisés dans une faible proportion. Dans ce type de climat, le mode manuel de culture et semi-intensif ne permet pas d'améliorer de façon sensible le rendement du coton et donc le niveau de vie des ruraux. L'attelage, la mécanisation et l'usage des intrants agricoles apparaissent comme les seules solutions pérennes faute de structure de crédit apte à préfinancer les campagnes. En outre, la baisse des cours mondiaux risque également d'entraver la croissance de cette culture. En 2013, la culture du coton a généré au plan national un revenu de 20,243 milliards FCFA (dont seulement 256,54 millions FCFA pour le District du Sassandra-Marahoué).

Figure 19 : Estimation des revenus au producteur du coton par région (millions FCFA) - 2013



Source : MINAGRI - Directions régionales, 2014 - Prix Bord Champs 2007

▪ **Anacarde**

129. Une grande diversité d'espèces agricoles est cultivée dans le District du Sassandra-Marahoué. À l'instar du coton, l'anacarde est une culture de rente introduite dans cette partie du pays pour répondre à la forte demande de ses graines destinées à l'exportation.

130. La culture de l'anacarde se fait souvent en association avec l'igname ou le coton et occupe le terrain après la récolte de cette dernière une année plus tard. Le semis des noix de cajou se fait au flanc de chaque butte. Ceci aboutit à une trop forte densité, préjudiciable à la productivité, même si elle permet une maîtrise des adventices.

131. Le District du Sassandra-Marahoué n'abrite que 1,1 % des superficies développées d'anacardiers que compte la Côte d'Ivoire ; ce qui correspond à une surface de 4 083 hectares. La production d'anacarde s'élève à 4 736 tonnes avec de bonnes perspectives d'avenir compte tenu de l'attractivité du marché et de l'engouement de ses acteurs.

Tableau 27: Estimation des superficies et de la production d'anacarde dans le District par région - 2014

Anacarde	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	2 120	1 963	4 083	387 931
	0,6 %	0,5 %	1,1 %	100 %
Production (t)	2 459	2 277	4 736	450 000
	0,6 %	0,5 %	1,1 %	100 %

Sources : MINAGRI - RNA 2001, Annuaire statistiques 2007, 2012 et 2014

▪ **Hévéa**

132. L'essentiel de la production d'hévéa est destiné au marché international via le groupe SIFCA, structure locale d'exploitation de cette spéculacion qui intervient non seulement dans l'encadrement agricole et la production des plants, mais aussi en matière de production et d'usinage de caoutchouc naturel sous forme de granulé compact et de latex centrifugé.

133 Le District du Sassandra-Marahoué compte 453 ha de superficies développées. L'hévéa est majoritairement cultivé dans la région du Haut-Sassandra (plus de 73 % de la superficie développée du District).

Tableau 28 : Estimation de la superficie et de la production d'hévéa par région - 2012

Hévéa	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	334	119	453	176 552
	0,2 %	0,1	0,3 %	100 %
Production (t)	484	173	657	256 000
	0,2 %	0,1	0,3 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, *Annuaire statistique 2007 et 2012*

▪ **Agrumes à essence**

134. Les agrumes à essence sont destinés essentiellement à la consommation locale.

135. Seule la région de la Marahoué abrite au sein du District du Sassandra-Marahoué des superficies dédiées à l'exploitation des agrumes à essence compte tenu de leur introduction récente dans le paysage agricole local.

Tableau 29 : Estimation de la superficie et de la production d'agrumes par région - 2012

Agrumes à essence	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	79	79	37 061
	0,2 %	0,2 %	100 %
Production (t)	81	81	37 802
	0,2 %	0,2 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, *Annuaire statistique 2007 et 2012*

▪ **Fruit de la passion**

136. Le District du Sassandra-Marahoué abrite des superficies importantes dédiées à la production du fruit de la passion. Exclusivement traditionnelle, la culture de ce fruit est destinée à la consommation locale ; le kilogramme de fruit de la passion se négocie à partir de 125 FCFA.

137. Le District compte environ 4 300 hectares de culture de fruits de la passion, soit 12,5 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. En 2012, la production du District a atteint près de 5 600 tonnes.

Tableau 30 : Estimation de la superficie et de la production du fruit de la passion par région - 2012

Fruits de la passion	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	2 667	1 627	4 295	34 432
	7,7 %	4,7 %	12,5 %	100 %
Production (t)	3 468	2 116	5 583	44 761
	7,7 %	4,7 %	12,5 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, *Annuaire statistique 2007 et 2012*

b) Cultures vivrières

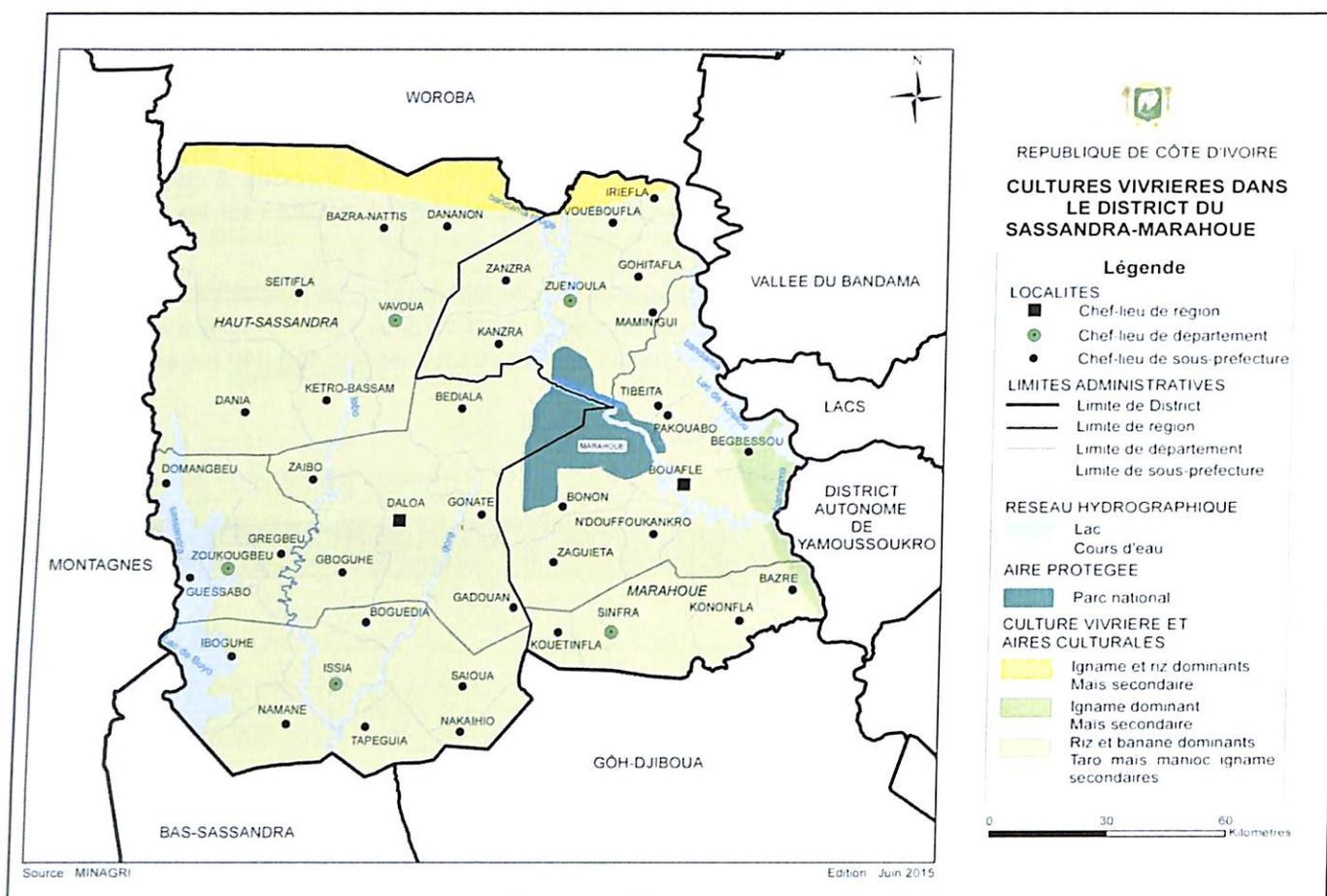
138. Le District du Sassandra-Marahoué a longtemps privilégié l'exploitation des cultures de rente destinées à l'exportation au détriment des cultures vivrières, fruitières et maraîchères. Ce choix délibéré des producteurs industriels et locaux s'explique par l'attractivité financière générée autour du couple café-cacao, considéré depuis les indépendances comme l'un des principaux piliers de l'économie ivoirienne. Cependant, cette politique présente le revers d'empêcher une autosuffisance alimentaire dans la région en contribuant également à l'inflation sur les marchés de produits de première nécessité.
139. Les agriculteurs du District ont entrepris depuis quelques années la diversification de leur exploitation puisque le déséquilibre entre cultures de rente et cultures vivrières tend à se résorber. 337 939 ha sont réservés à la culture des denrées alimentaires contre 410 040 ha aux cultures d'exportation.

Tableau 31 : Estimation des superficies des principales cultures vivrières par région- 2012 (en ha)

Cultures	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire	% National
Manioc	25 990	1 430	27 420	366 065	7,5
Riz	59 121	7 782	66 903	1 084 656	6,2
Maïs	32 564	2 739	35 303	308 839	11,4
Igname	93 397	-	93 397	847 010	11,0
Banane plantain	78 182	32 855	111 037	426 228	26,1
Arachide	2 408	1 471	3 879	80 595	4,8

Sources : MINAGRI – RNA 2001, *Annuaire statistiques 2007 et 2012*

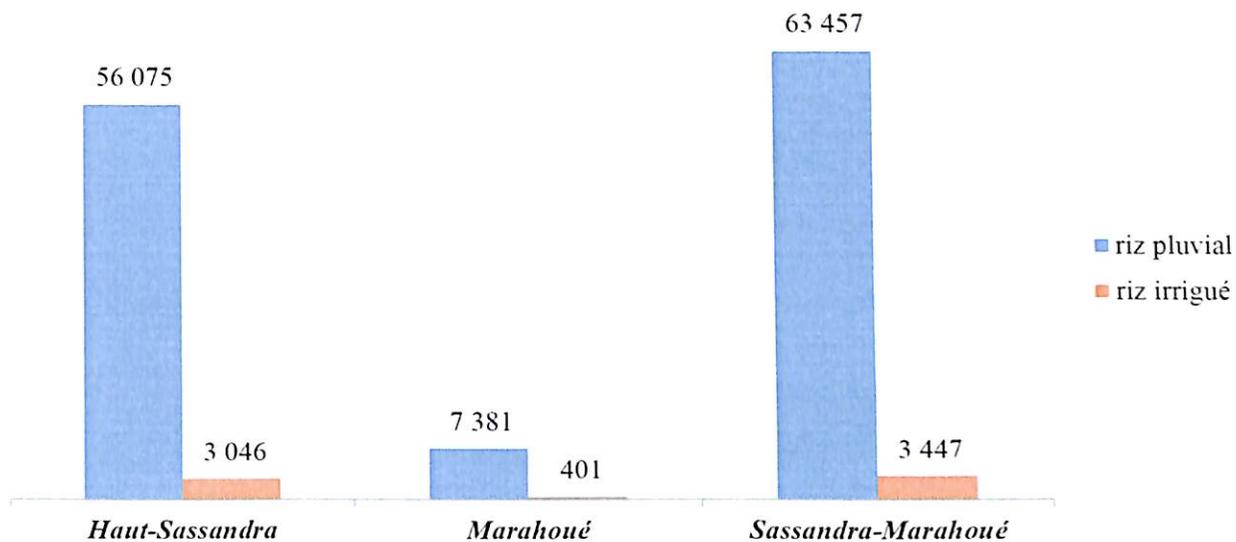
Carte 23 : Cultures vivrières dans le District du Sassandra-Marahoué



■ **Riz**

140. De toutes les cultures vivrières, la plus importante se révèle être le riz. En effet, cette denrée est l'aliment de base sur l'ensemble du territoire national. À cet effet, l'un des objectifs clairement avoués par les autorités ivoiriennes est donc d'atteindre, dans un futur proche, l'autosuffisance alimentaire en matière de production de riz et même d'envisager sa commercialisation en dehors des frontières nationales.
141. Cultivé sur les plateaux (riz pluvial) ou dans les bas-fonds (riz irrigué), les exploitants industriels en font une culture mécanisée et intensive, utilisant des tracteurs et des intrants chimiques. Les ruraux, encadrés par l'ANADER pratiquent plutôt le mode manuel de culture : usage d'outils traditionnels pour les labours, absence d'intrants chimiques. Au plan national, tout comme en ce qui concerne le District du Sassandra-Marahoué, le riz pluvial (63 457 ha) est plus cultivé que le riz irrigué (3 447 ha).

Figure 20 : Superficie des cultures de riz par type de culture et par région (ha) - 2012



Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaire statistiques 2007 et 2012

142. Malgré les enjeux régionaux et nationaux liés à la production du riz, le District du Sassandra-Marahoué n'a produit en 2012 que 116 746 tonnes de riz (7,5 % de la production nationale). En effet, les potentialités agricoles du District devraient permettre aux exploitants de satisfaire la demande régionale et par extension, une part considérable des besoins nationaux. Pourtant, en estimant la consommation individuelle de riz de la population ivoirienne à 58 kg/an/habitants, la production locale se situe en deçà des besoins de la population du District du Sassandra-Marahoué estimés à plus de 133 000 tonnes/an.
143. Les performances de la riziculture sont liées d'une part à la pluviométrie, principal déterminant de l'agriculture de type traditionnel, mais également à l'utilisation de semences sélectionnées par l'Agence pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) et le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA).

Tableau 32 : Estimation de la superficie et de la production de riz par région - 2012

Riz	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	59 121	7 782	66 903	1 084 656
	5,5 %	0,7 %	6,2 %	100 %
Production (t)	103 166	13 580	116 746	1 561 905
	6,6 %	0,9 %	7,5 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaire statistiques 2007 et 2012

▪ **Banane plantain**

144. La banane plantain est la troisième culture alimentaire de base en Côte d'Ivoire. L'exploitation de cette denrée est notamment assurée par le District du Sassandra-Marahoué qui occupe le premier rang au classement des superficies développées pour les besoins de la culture du plantain. Les variétés cultivées sont majoritairement traditionnelles même si le CNRA²² a contribué à diversifier génétiquement la banane plantain durant ses dernières années.

145. Avec une superficie dédiée de plus de 111 000 ha, la production du District en 2012 est estimée à environ 410 000 tonnes (soit environ 26 % de la production nationale).

Tableau 33 : Estimation de la superficie développée et de la production de banane plantain par région - 2012

Banane plantain	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	78 182	32 855	111 037	426 228
	18,3 %	7,7 %	26,1 %	100 %
Production (t)	289 274	121 564	410 838	1 577 048
	18,3 %	7,7 %	26,1 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, *Annuaire statistique 2007 et 2012*

▪ **Igname**

146. Le pays est le deuxième producteur africain d'igname, dédiée à 80 % à l'autoconsommation ; ce qui fait de l'igname une ressource vivrière incontournable. Les variétés que sont « Bètè-bètè », « Florido », « Kengle » représentent plus de 70 % de la production brute nationale.

147. Les grands bassins de production d'igname sont localisés au nord du pays, à Bondoukou, Bouna, Dabakala, Korhogo et Odienné. Cependant, la richesse du sol dans la région centre-ouest, permet aux producteurs de la région du Haut-Sassandra de s'adonner à la culture de cette denrée alimentaire autrefois prisée essentiellement dans la partie centre et est du pays.

148. Deux grandes catégories d'igname sont cultivées : l'igname précoce et l'igname tardive (dénomination due à la périodicité des récoltes) qui occupent respectivement 90 193 ha et 3 204 ha de surfaces cultivées développées au sein du District.

Tableau 34 : Estimation de la superficie et de la production d'igname par région - 2012

Igname	Haut-Sassandra	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	93 397	93 397	847 010
	11,0 %	11,0 %	100 %
Production (t)	458 796	458 796	5 674 969
	8,1 %	8,1 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, *Annuaire statistique 2007 et 2012*

²² cf. *Glossaire*

▪ **Maïs**

149. Le maïs est une céréale introduite dans le paysage agricole du District du Sassandra-Marahoué afin de répondre aux besoins alimentaires de la région pour une denrée dont la culture ne nécessite aucune contrainte particulière qu'il s'agisse de la fertilité du sol, de la pluviométrie ou encore de la saisonnalité des récoltes (une récolte semestrielle).
150. La production du maïs est majoritairement assurée, d'une part, par les Districts septentrionaux du pays (Savanes, Denguélé, Worodougou) pour lesquels la culture des céréales en général et du maïs en particulier peut être considéré comme une partie intégrante de l'ADN local, et, d'autre part, par le District du Sassandra-Marahoué qui apparaît comme une exception du fait de son positionnement géographique.
151. Le District compte environ 35 000 ha de maïs, pour une production qui en 2012 était estimée à près de 75 000 tonnes (11 % de la production nationale).

Tableau 35 : Estimation de la superficie et de la production de maïs par région - 2012

Maïs	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	32 564	2 739	35 303	308 839
	10,5 %	0,9 %	11,4 %	100 %
Production (t)	69 036	5 807	74 843	654 738
	10,5 %	0,9 %	11,4 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, *Annuaire statistiques 2007 et 2012*

▪ **Manioc**

152. Le manioc est l'une des principales cultures vivrières du pays. De nombreuses variétés traditionnelles et améliorées irriguent les marchés ivoiriens sur lesquels cette denrée alimentaire, fortement prisée par les ivoirien(ne)s et autres personnes vivant en Côte d'Ivoire, se vend bien (42 FCFA/kg) du fait notamment de la faiblesse des pertes sur les récoltes, de l'absence d'intrants, ainsi que de sa facile conservation.
153. La région du Haut-Sassandra produit l'essentiel du manioc du District du Sassandra-Marahoué qui compte près de 27 500 ha de superficie pour une production qui en 2012 était estimée à environ 274 000 tonnes (11,4 % de la production nationale).

Tableau 36 : Estimation de la superficie et de la production de manioc par région - 2012

Manioc	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	25 990	1 430	27 420	366 065
	7,1 %	0,4 %	7,5 %	100 %
Production (t)	259 897	14 303	274 200	2 412 371
	10,8 %	0,6 %	11,4 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, *Annuaire statistiques 2007 et 2012*

▪ **Arachide**

154. L'arachide est traditionnellement cultivée dans les régions du nord du pays. Néanmoins, son introduction dans les régions plus arborées notamment dans le District du Sassandra-Marahoué s'est faite naturellement du fait, non seulement, de sa consommation sur l'ensemble du territoire national, mais aussi, de sa mise en valeur en tant que culture oléagineuse pour ses vertus thérapeutiques et cosmétiques.

155. À l'instar des autres spéculations cultivées dans le District du Sassandra-Marahoué, la région du Haut-Sassandra abrite plus d'espaces dédiés à la culture de l'arachide que celle de la Marahoué.

Tableau 37 : Estimation de la superficie et de la production d'arachide par région - 2012

Arachide	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	2 408	1 471	3 879	80 595
	3,0 %	1,8 %	4,8 %	100 %
Production (t)	2 793	1 706	4 500	93 490
	3,0 %	1,8 %	4,8 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaire statistiques 2007 et 2012

II.1.1.2 Production animale

156. L'élevage est pratiqué sous deux formes principales : l'élevage semi-moderne, pratiqué en pâturage qui produit des effets bénéfiques à l'agriculture (humus issus de la décomposition des excréments des bestiaux), et l'élevage traditionnel transhumant.

157. Seulement 4 Districts assurent près de 80 % de la production animale nationale parmi lesquels ne figure pas le District du Sassandra-Marahoué. Ce sont les Districts des Savanes (39 %), des lagunes (22 %), de la Vallée du Bandama (10 %) et du Zanzan (8 %). Toutefois, l'élevage, traditionnellement pratiqué dans le nord du pays, tient désormais une place des activités économiques du secteur agricole au sein du District du Sassandra-Marahoué.

158. L'élevage est essentiellement pratiqué dans le District du Sassandra-Marahoué de façon individuelle et artisanale. En 2012, le cheptel de bovins, petits ruminants et porcins du District du Sassandra-Marahoué comptait près de 400 000 têtes (8 % du cheptel de Côte d'Ivoire). En ce qui concerne la volaille, la production du District représente 6,5 % de la production nationale.

159. Toutefois le secteur est limité par la précarité des conditions d'élevage qui ne garantit pas une bonne productivité et l'absence de suivi sanitaire qui freine le développement.

Tableau 38 : Effectif des cheptels par région - 2012

Type	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire	% National
Bovins	17 545	11 631	29 176	1 583 725	1,84
Ovins	136 511	36 925	173 435	1 708 464	10,15
Caprins	127 939	44 278	172 217	1 339 038	12,86
Porcins	14 047	9 908	23 954	353 021	6,79

Sources : MIRAH – Annuaire statistiques 2007 et 2012

a) Elevage de bovins

160. Le cheptel du District du Sassandra-Marahoué est estimé à environ 29 200 têtes (1,8 % du cheptel national). En 2012, le District a produit environ 570 tonnes de viande, 330 tonnes d'abats et près de 580 tonnes de lait.

161. La filière de l'élevage bovin souffre d'un manque d'attractivité au sein du District. Elle doit bénéficier de mesures visant la sensibilisation des propriétaires terriens (traditionnellement agriculteurs) aux opportunités de la filière et la mise en place d'unités de valorisation de sous-produits de l'élevage.

Tableau 39: Chiffres clés de l'élevage des bovins par région - 2012

Bovins	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Cheptel (Nb de têtes)	17 545	11 631	29 176	1 583 725
Abattages (Nb de têtes)	3 185	2 111	5 297	287 507
Viandes (Tonnes)	344	228	573	31 080
Abats (Tonnes)	200	132	332	18 035
Lait (Tonnes)	347	230	578	31 358

Sources : MIRAH - Annuaire statistiques 2007 et 2012

b) Elevage des petits ruminants

162. L'élevage de petits ruminants concerne les ovins et les caprins. Il est pratiqué en ville et se caractérise par des effectifs très réduits de 15 têtes maximum. Les animaux sont souvent gardés dans un enclos aménagé dans la cour familiale. Plus de 80 % des ovins et caprins sont élevés dans les villages de manière traditionnelle.

163. L'élevage de petits ruminants représente un cheptel de près de 350 000 têtes dans le District ; la région du Haut-Sassandra concentre près de 77 % du cheptel de ce total. En 2012, le District du Sassandra-Marahoué a produit environ 1 800 tonnes de viande.

164. L'élevage des ovins est pratiqué dans tous les Districts du pays avec 50 % de l'effectif total réparti dans 5 Districts : les Savanes (16 %), les Lacs (11 %), le Zanzan (8 %), le Gôh-Djiboua (7 %) et le Sassandra-Marahoué (5 %).

Tableau 40 : Chiffres clés de l'élevage des ovins par région

Ovins	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Cheptel (Nb de têtes)	136 511	36 925	173 435	1 708 464
Abattages (Nb de têtes)	65 453	17 704	83 158	819 166
Viandes (Tonnes)	1 015	274	1 289	12 697
Abats (Tonnes)	409	111	520	5 119

Sources : MIRAH - Annuaire statistiques 2007 et 2012

Tableau 41 : Chiffres clés de l'élevage des caprins par région

Caprins	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Cheptel (Nb de têtes)	127 939	44 278	172 217	1 339 038
Abattages (Nb de têtes)	41 094	14 222	55 315	430 094
Viandes (Tonnes)	382	132	514	3 999
Abats (Tonnes)	154	53	207	1 612

Sources : MIRAH – Annuaire statistiques 2007 et 2012

c) Elevage de porcins

165. Seulement 5 Districts concentrent 54 % de l'effectif total de porcins en Côte d'Ivoire : Savanes (17 % de la production nationale), Lagunes (12 %), Bas-Sassandra (11 %), Lacs (7 %) et Montagnes (7 %).
166. Le cheptel du District est estimé à environ 24 000 têtes, soit près de 7 % du cheptel national. La région du Lôh-Djiboua concentre près de 60 % du cheptel du District. Ce cheptel a permis en 2012 de produire 490 tonnes de viande et 105 tonnes d'abats.

Tableau 42 : Chiffres clés de l'élevage des porcins par région

Porcins	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Nb de têtes (Total)	14 047	9 908	23 954	353 021
Viandes totales (Tonnes)	287	202	490	7 215
Abats (Tonnes)	61	43	105	1 541

Sources : MIRAH – Annuaire statistiques 2007 et 2012

d) Aviculture

167. Sur l'ensemble du territoire, une part de près de 70 % des volailles appartient au secteur traditionnel. Le secteur moderne est marqué par la prédominance des poulets de chair (20,7 %) suivis par les pondeuses (9,6 %). Les pondeuses sont élevées majoritairement dans les Districts suivants : Lagunes (43 %) et Comoé (33 %). Les Districts des Savanes, du Sassandra-Marahoué, des Lacs, de la Vallée du Bandama et du Zanzan se partagent 21 % des effectifs.
168. L'aviculture est pratiquée essentiellement de manière traditionnelle dans le District. Ainsi, en 2012, le District comptait 1 824 fermes modernes (concentrées à près de 87 % dans le département de Zuénoula) et plus de 25 800 fermes traditionnelles.
169. Le cheptel de poules pondeuses atteint près de 280 000 têtes, et celui des poulets de chair près de 205 000.

Tableau 43: Chiffres clés de l'aviculture dans le District - 2012

Aviculture	Nombre de fermes modernes	Nombre de fermes traditionnelles	Nombre de poules pondeuses	Nombre de poulets de chair
Daloa	60	3 800	205 000	49 000
Issia	48	8 867	4 426	38 211
Vavoua	11	99	4 500	13 990
Haut-Sassandra	119	12 766	213 926	101 201
Bouaflé	87	8 500	26 700	55 300
Sinfra	19	1 164	37 000	48 450
Zuénoula	1 599	3 395	15	8
Marahoué	1 705	13 059	63 715	103 758
Total District	1 824	25 825	277 641	204 959

Sources : MIRAH - Annuaire statistiques 2007 et 2012

II.1.1.3 Structuration du secteur agricole

170. Les travaux agricoles sont faiblement mécanisés puisque seul 0,04 % des parcelles bénéficient de labour mécanisé. Le labour manuel est le plus pratiqué dans ce District avec plus de 69,59 % de parcelles sur lesquelles ce procédé archaïque est employé.

Tableau 44 : Types de labour pratiqués sur les parcelles du District

% Sans labour	% Manucl	% Tracté	% Motorisé
30,34	69,59	0,02	0,04

Source : MIRAH - RNA 2001.

171. La brouette est le matériel de base le plus utilisé, suivi de la bascule, du pulvérisateur et de l'atomiseur qui sont des outils appartenant au quotidien de plus de 10 % des ménages du District du Sassandra-Marahoué. D'un coût abordable, chacun de ces instruments symbolise la précarité de la vie rurale et explique l'exode des populations actives, le manque de productivité indispensable à l'autosuffisance alimentaire et l'utilisation des jeunes en tant que main d'œuvre agricole et ménagère.

Tableau 45 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels

Type de matériel	% de ménages qui en disposent	% National
Presse à manioc	9,91	8,51
Brouette	25,43	10,35
Tronçonneuse	2,10	9,52
Egreneuse	0,35	12,26
Bac à fermentation	7,99	34,29
Pulvérisateur	15,92	8,79
Atomiseur	13,67	13,72
Poudreuse	3,27	32,92
Bascule	19,41	13,96
Décortiqueuse d'arachide	1,19	6,99
Appareil ULV ²³	2,62	3,60
Autres	0,14	1,11

Source : MIRAH - RNA 2001, ULV : Ultra Low Volume

172. Le gros matériel du District du Sassandra-Marahoué est constitué pour l'essentiel de décortiqueuses de café et de groupes électrogènes. Cependant, moins de 3 % des ménages en disposent.

Tableau 46 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel

Type de matériel	% de ménages qui en disposent	% National
Charrue	0,21	0,26
Semoir	0,15	0,46
Décortiqueuse de café	2,83	10,51
Décortiqueuse de riz	1,05	5,40
Moulin à céréales	0,52	4,06
Presse à huile	0,20	1,85
Tracteur	0,55	5,03
Broyeuse à manioc	0,14	1,53
Groupe électrogène	1,69	22,00
Motoculteur	0,21	3,99
Motopompe	0,50	17,34
Batteuse de riz	0,15	5,52
Autres	0,69	17,15

Source : MIRAH - RNA 2001

²³ Appareil de pulvérisation professionnel

173. À cette carence en matériel agricole s'ajoute un faible taux d'utilisation des intrants (près de 40 % des agriculteurs n'utilisent pas d'intrant selon le RNA 2001) ; cette situation s'explique par un déficit de savoir-faire, un manque de moyen financier pour acquérir ces produits relativement coûteux, et un défaut d'accompagnement et d'assistance publique.
174. Dans l'objectif d'acquérir du matériel et des intrants permettant d'améliorer les rendements, les agriculteurs essayent de s'organiser en sociétés coopératives²⁴. À ceci s'ajoutent quelques structures d'accompagnement privées ou publiques permettant de donner un appui financier et/ou technique supplémentaire : CIDT²⁵, CRCA²⁶, ANADER²⁷, OCPV²⁸, SODEPRA²⁹.

²⁴ cf. *Annexes*

²⁵ cf. *Glossaire*

²⁶ cf. *Glossaire*

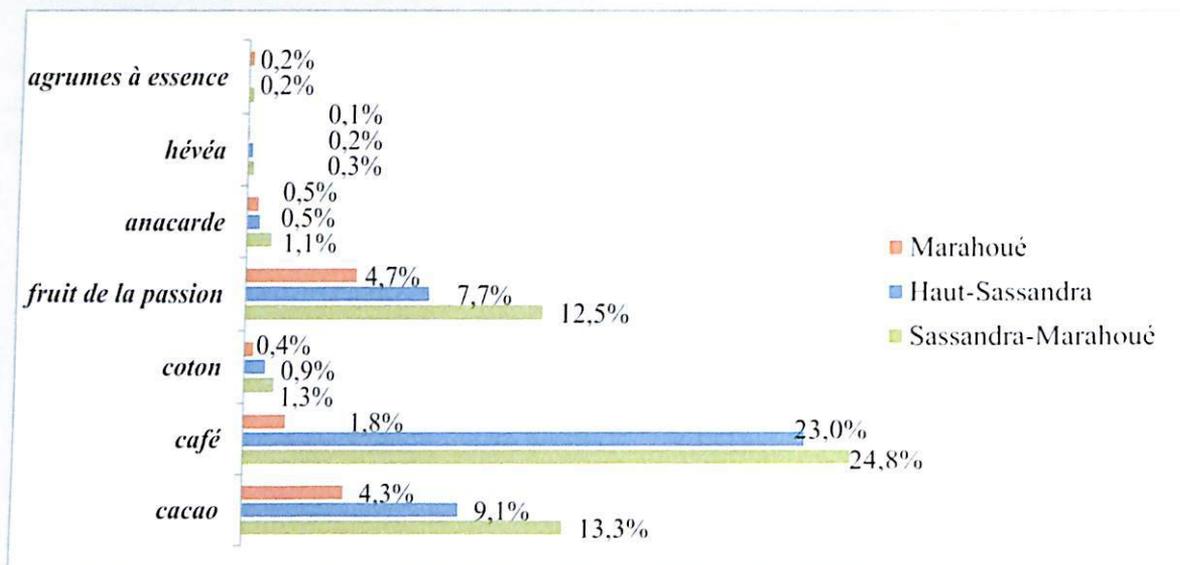
²⁷ cf. *Glossaire*

²⁸ cf. *Glossaire*

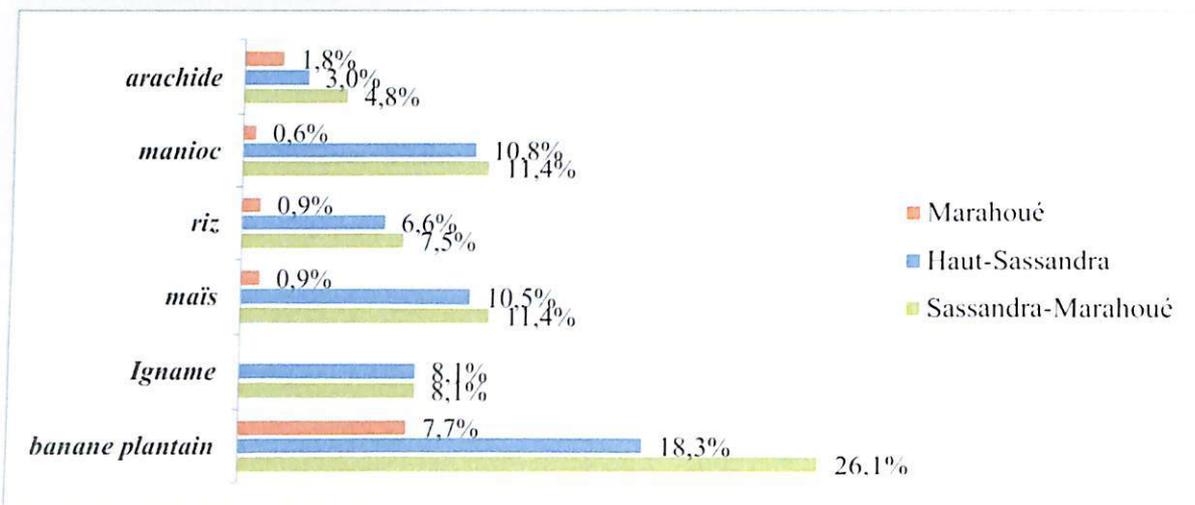
²⁹ cf. *Glossaire*

Chiffres clés 13 : Agriculture

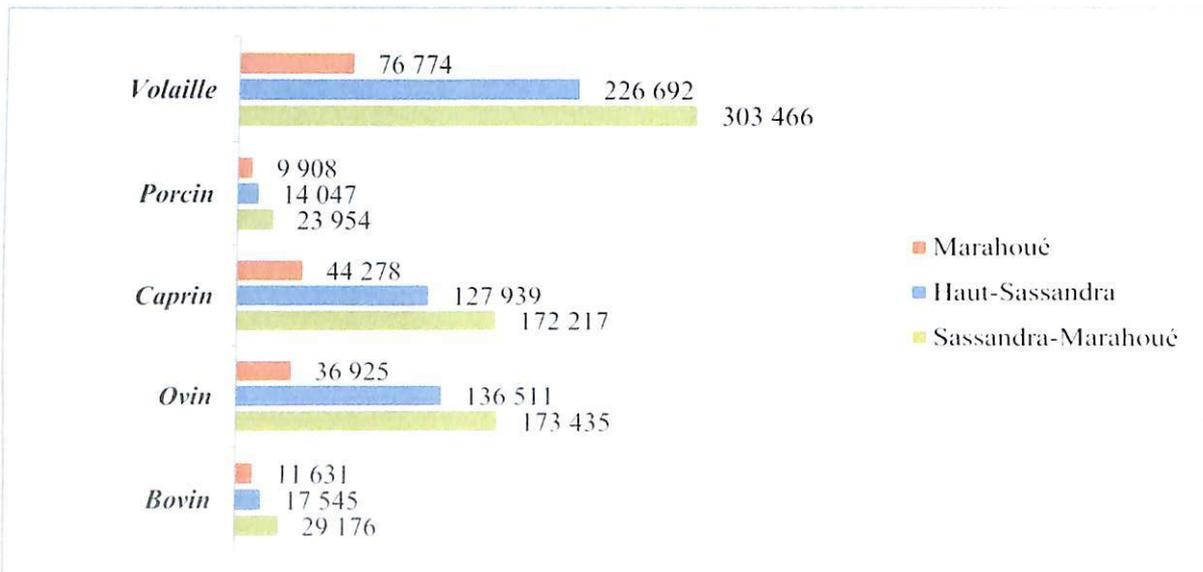
Part de la production des principales cultures de rente du District (% national)



Part de la production des principales cultures vivrières du District (% national)



Elevage (Nb de têtes)

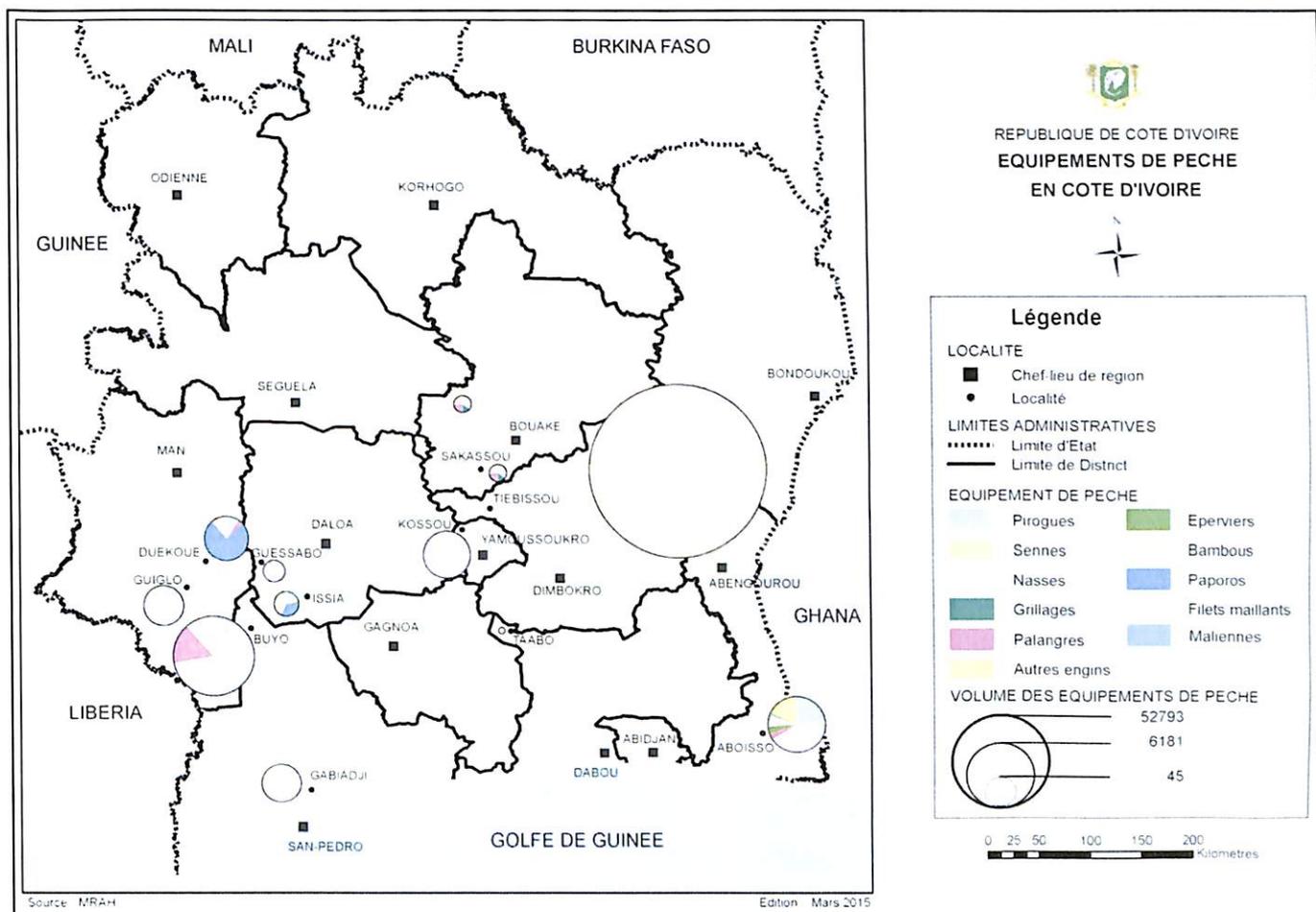


II.1.2 Secteur halieutique

175. Le District du Sassandra-Marahoué dispose d'un plan d'eau continentale favorable à l'aquaculture (peu développé) et à la pêche (de type artisanale). Le poisson est vendu frais, conditionné sous glace ou transformé par fumage. Principale source de protéines animales du consommateur local, la consommation halieutique individuelle annuelle est estimée entre 11 et 16 kg.

176. Les équipements utilisés sont principalement des filets dormants, des nasses, des éperviers et des palangres de petites tailles.

Carte 24 : Equipements de Pêche en Côte d'Ivoire

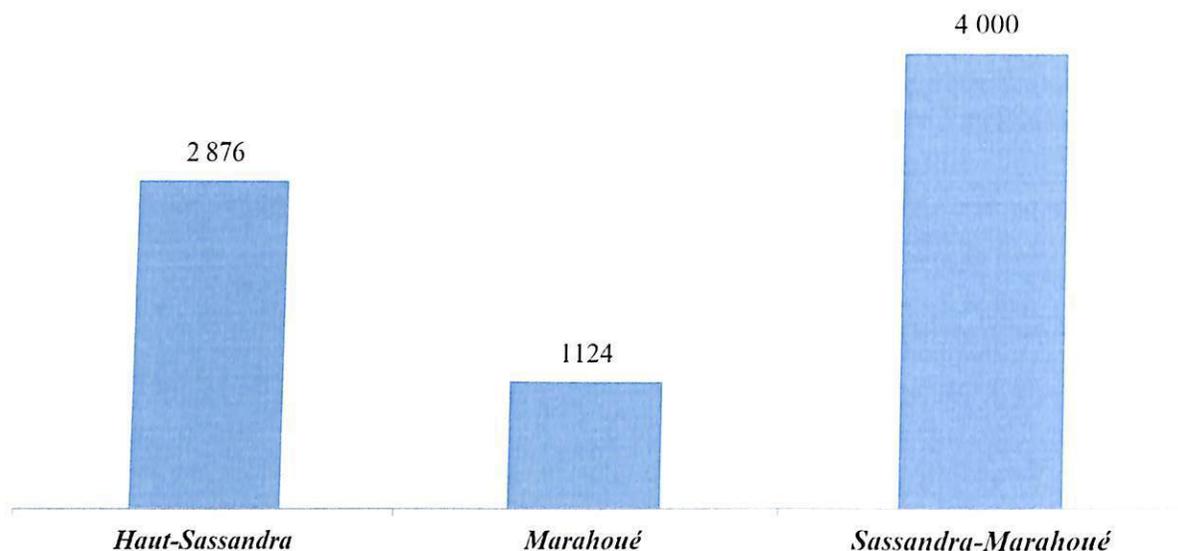


II.1.2.1 La pêche continentale

177. Avec un volume de 4 000 tonnes de produits halieutiques, le District du Sassandra-Marahoué est le premier contributeur en quantité et en valeur de la pêche continentale rapportant 3,388 milliards de FCFA en 2011. Une part de 40 % des produits de pêche est destinée à l'exportation vers les Districts Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro

178. La production est essentiellement réalisée aux abords du lac de Kossou et de manière plus marginale, dans le Bandama et le Sassandra. Les activités de pêche sont concentrées dans la région du Haut-Sassandra avec le port de pêche de Guessabo dans le département de Zoukougbeu et les rivières d'Iboguhé et de Gbeuzibo dans le département d'Issia, représentant près de 72 % de la production totale du District.

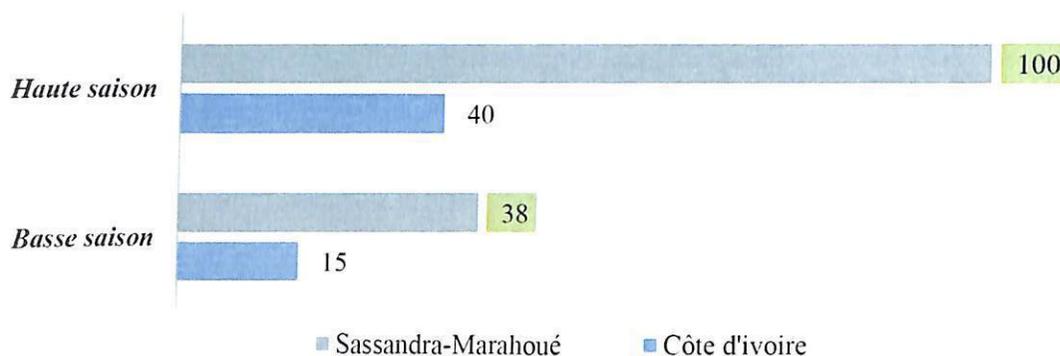
Figure 21 : Répartition de la production halieutique annuelle par région (en tonnes) - 2011



Source : MIRAHA – Rapport d'activité 2013

179. La capture moyenne par sortie varie entre 38 kg et 100 kg selon la saison de pêche, très largement au-dessus de la moyenne nationale qui varie entre 15 kg et 33 kg, classant ainsi le District parmi les plus attractifs.

Figure 22 : Capture moyenne de pêche en fonction de la saison - En kg



Source : MIRAHA – Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale, 2013

180. Les produits de la pêche sont destinés à l'autoconsommation et à la vente locale ; ce qui permet aux ménages de disposer de ressources financières. La majeure partie des captures est revendue directement par les pêcheurs (57 %) ou remise à la famille pour vente (8 %). 11 % des captures sont transformées, principalement par fumage ou par fermentation. Le taux de transformation est au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit à 8 %.

181. Le District du Sassandra-Marahoué abrite plus de 500 pêcheurs et 143 mareyeurs disposant de 13 débarcadères et d'une zone de pêche d'une superficie cumulée de 70 km². Les étrangers détiennent le monopole de la production halieutique : 81 % des pêcheurs agréés sont des étrangers contre 19 % d'Ivoiriens.

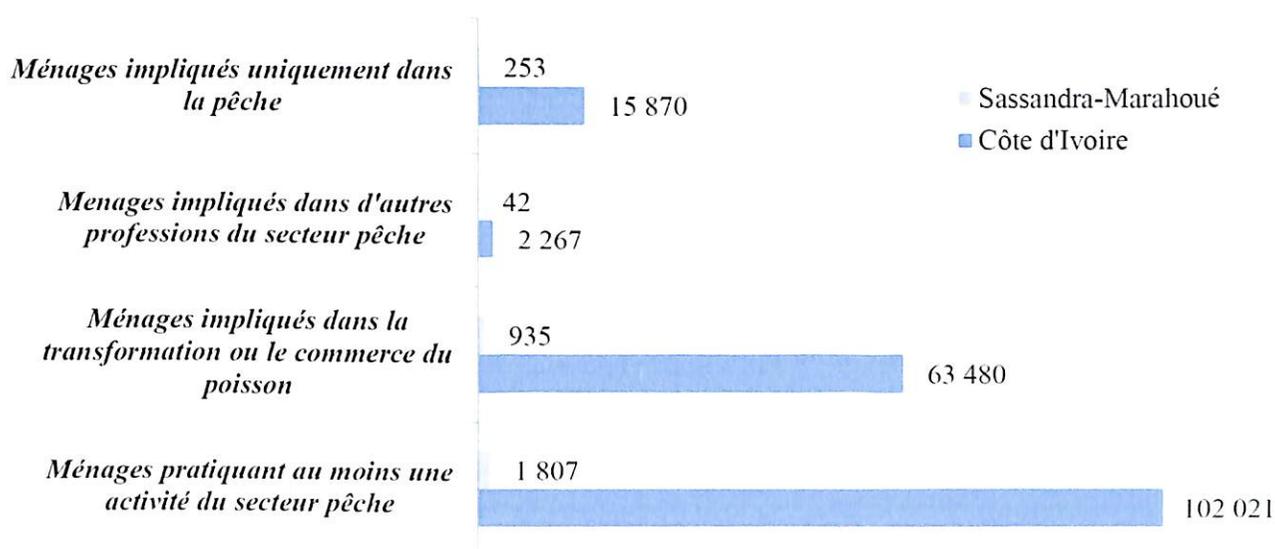
Tableau 47 : Synthèse des indicateurs de la production halieutique par département

Départements	Pêcheurs			Mareyeurs				Production totale (tonne)
	Ivoiriens	Etrangers	Total	Grossistes	Expéditeurs	Détaillants	Total	
Daloa et Zoukougbeu	0	26	26	30	0	0	30	1 022
Issia	9	170	179	29	4	65	98	1 800
Vavoua	0	75	75	15	0	0	15	28
Haut-Sassandra	9	271	280	74	4	65	143	2 850
Bouaflé	11	70	81	ND				416
Zuénoula	74	69	143					734
Marahoué	85	139	224					1 150
Sassandra-Marahoué	94	410	504	74	4	65	143	4 000

Sources : MIRAH – Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale, 2013 et Directions Régionales du Haut-Sassandra et de la Marahoué, 2014 ; ND : Non Disponible

182. Les ménages pratiquant au moins une activité relative au secteur halieutique ne représentent que 0,1 % de la population du District.

Figure 23 : Répartition des ménages impliqués dans la pêche continentale



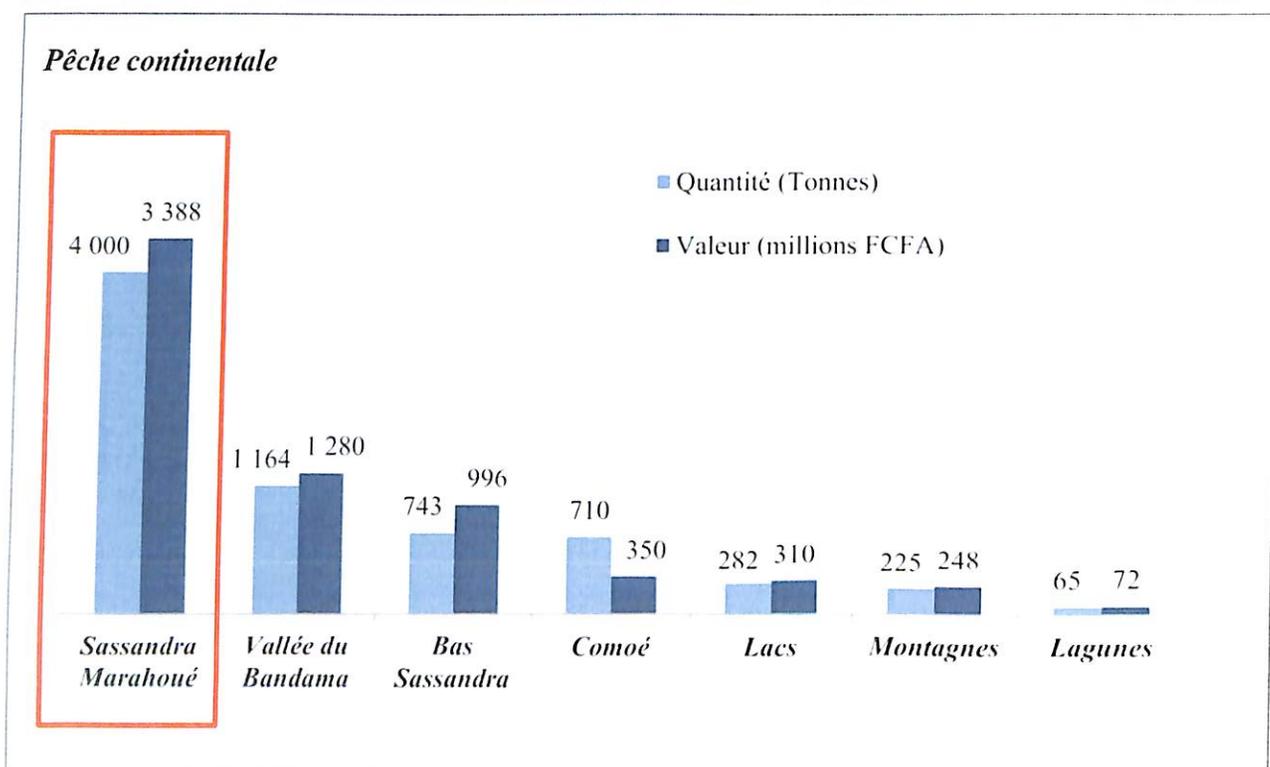
Source : MIRAH - Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale, 2013

183. La pêche est pratiquée surtout en saison sèche. Les espèces ordinairement pêchées sont le silure, le tilapia, la carpe et le mâchoiron.

II.1.2.2 Aquaculture

184. Avec un espace déjà investi par les pêcheurs migrants en majorité originaires du Mali (Bozo, Kôrôbôrô, Peul,...), les nationaux initialement agriculteurs se sont résolus à une portion congrue de la manne relative à la production halieutique. Compte tenu du savoir-faire très élevé des pêcheurs étrangers, l'aquaculture (plus précisément la pisciculture) est une alternative à une intégration réelle des autochtones dans le secteur.
185. D'une manière générale, l'aquaculture en eau douce pénètre progressivement le monde agricole ; mais sa pratique est quasi-inexistante au sein du District du Sassandra-Marahoué. Des actions (essais, études) sont en cours pour dynamiser le secteur. Outre le cadre réglementaire, le déficit de formation des aquaculteurs, les contraintes portant sur l'alimentation des espèces de poisson d'élevage, le rendement de la pisciculture en étangs et la connaissance des pathologies aquacoles sont autant de facteurs limitants du développement de l'aquaculture dans le District qui ne compte à ce jour aucun site aquacole.

Chiffres clés 14 : Secteur halieutique

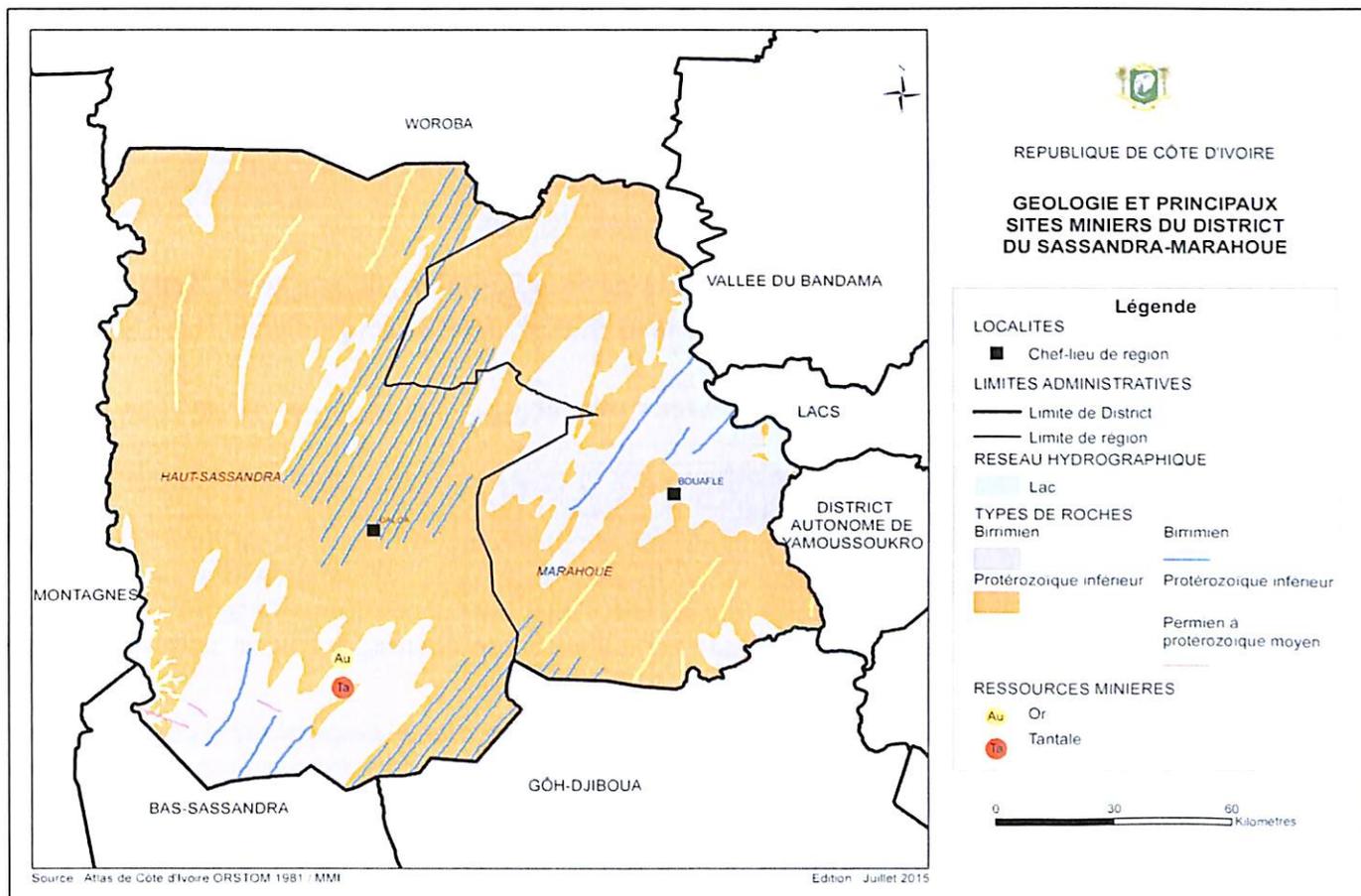


II.1.3 Mines et carrières

II.1.3.1 Ressources minières

186. Le District renferme des ressources minières telles que l'or, le diamant, le tantale, le sable et le gravier. Ces filières souffrent d'un manque d'organisation et de moyens pour se développer.

Carte 25 : Géologie et principaux sites miniers du District



187. La région du Haut-Sassandra ne compte que des exploitations clandestines d'or ; leur production totale est estimée à 40 kg/an³⁰. Les départements de Sinfra et de Zuénoula dans la région de la Marahoué comptent également des sites clandestins ; les données relatives à leur production d'or sont indisponibles. Seule la mine artisanale d'Angovia, localité située dans le département de Bouaflé dispose de données chiffrées ; sa production est estimée à 168 kg/an.

³⁰ Bilan diagnostique de la région du Haut-Sassandra 2010-2011, Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, chiffres RNA 2001

Tableau 48 : Répartition de la production artisanale d'or par département

Département	Sous-préfecture	Localité	Production estimée (kg)
Zoukougbeu	Gregbeu	Guedigbeu 1	ND
Issia	Namané	Namané	18
		Luehouan 2	
	Saïoua	Zega	
Vavoua	Bazra-Nattis	Vrouo 2	22
	Séitifla	Prozi 2	
Haut-Sassandra			40
Bouaflé	Bouaflé	Angovia	168
Marahoué			168

Sources : Directions des Mines et de l'Energie de Daloa et de Bouaflé, 2010 - 2011

188. De plus, le District, où ont été extraits en 2011 environ 75 000 m³ de graveleux, 150 000 m³ de sable et 15 000 m³ de gravier, souffre d'une exploitation anarchique de ses carrières.

II.1.3.2 Structuration du secteur minier

189. Le secteur minier est encadré en Côte d'Ivoire par le code minier avec pour but d'encourager les investissements privés tout en préservant les intérêts du pays. Outre l'institution d'une convention minière au premier trimestre 2014 portant sur la procédure d'obtention du titre minier, le renforcement des obligations juridiques et fiscales ainsi que l'élaboration des principes de gouvernance, d'éthique et de responsabilité sociale, l'Etat lutte contre l'orpaillage illégal à travers des campagnes de déguerpissement et une surveillance coordonnée, accrue et permanente des sites miniers.

190. Après maints efforts pour normaliser l'exploitation des mines d'or et de diamant, le gouvernement ivoirien a obtenu la levée de l'embargo sur le diamant en avril 2014 – Un système permettant de suivre le parcours des diamants de la mine jusqu'aux intermédiaires ayant été mis en place, les exploitants et les collecteurs peuvent être désormais identifiés – ce qui permettra à terme de mettre fin aux exploitations illégales qui privent le pays d'une manne importante pour son développement.

191. Les entreprises disposant de permis de recherche sont essentiellement étrangères ; exception faite de la Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) qui bénéficie d'un permis (PRA 35) d'exploitation minière pour le département d'Issia. Les investissements sont faibles compte tenu des contraintes structurelles suivantes :

- L'insuffisance des données géologiques à la disposition des investisseurs permettant d'optimiser les coûts liés à l'exploration minière ;
- Le déficit en infrastructures (routes, électricité) freinant considérablement les temps d'installation des sociétés minières ;
- Le manque de qualification de la main-d'œuvre locale.

Tableau 49 : Etat des permis de recherche d'or du District du Sassandra-Marahoué

Permis	Société (Nationalité)	Localité	Décret	Superficie (km ²)	Date d'expiration
PR 339	LGL	Bouaflé Sud	2013-203 du 22/03/2013	395,4	21/03/2016
PR 231	RESSOURCES CI SA (Australie)		01/10/2014	394,5	30/09/2018
PR 397	Amara Mining, ex CLUFF GOLD (Angleterre)	Angovia	2013-840 du 11/12/2013	50	09/08/2015
PR 168		Bouaflé	2002-376 du 31/07/2002	367	
PR 323	GOLDEN RIM RESSOURCES (Australie)	Vavoua- Zuénoula	2013-202 du 22/03/2013	397,4	21/03/2016
PR 317	PREDICTIVE DISCOVERY (Australie)	Kounahiri	2014-06 du 08/01/2013	347,1	07/01/2017

Sources : Directions des Mines et de l'Energie de Daloa et de Bouaflé, 2014

192. La société AMARA MINING (ex CLUFF GOLD), installée à Angovia à proximité du barrage de Kossou, emploie près de 90 personnes, pour une production de près de 600 kg d'or en 2010.

Chiffres clés 15 : Exploitation minière

- Une production artisanale d'or estimée à plus de 200 kg/an ;
- 75 000 m³ de graveleux, 150 000 m³ de sable et 15 000 m³ de gravier ;
- Une zone de prospection minière de près de 2 000 km²

Synthèse 4 : Secteur primaire

L'économie du District du Sassandra-Marahoué repose sur l'agriculture dont la pratique est ancienne et fortement ancrée dans les habitudes des populations allogènes et étrangères.

La production agricole est majoritairement consacrée aux cultures d'exportation pour leur forte attractivité financière. Si le couple café-cacao a longtemps constitué la locomotive du secteur, la volatilité et la baisse des prix aux producteurs ont poussé les exploitants agricoles à diversifier leur production en intégrant des cultures comme l'hévéa et le coton. Les enjeux relatifs à l'autosuffisance alimentaire ont conduit les paysans à accroître les superficies consacrées aux cultures vivrières (riz, manioc, igname, banane plantain).

L'introduction progressive de l'élevage participe également à renforcer la capacité de production alimentaire du District destinée non seulement à l'autoconsommation – réduisant la pression sur le faible pouvoir d'achat des ménages ruraux –, mais aussi à la vente sur toute l'étendue du territoire national.

D'autres activités économiques contribuent à assurer la subsistance des ménages du District à savoir : la production halieutique (la pêche continentale et l'aviculture) et dans une moindre mesure, l'extraction minière. Ces activités, à l'instar de la production agropastorale nécessitent une meilleure organisation (réglementation, formation et accompagnement des acteurs, financement des projets...) afin de permettre aux exploitants de délaisser l'informel et l'artisanal. L'amélioration des rendements, seule réponse adéquate à l'autosuffisance alimentaire dans le respect et la préservation des ressources naturelles est à ce prix.

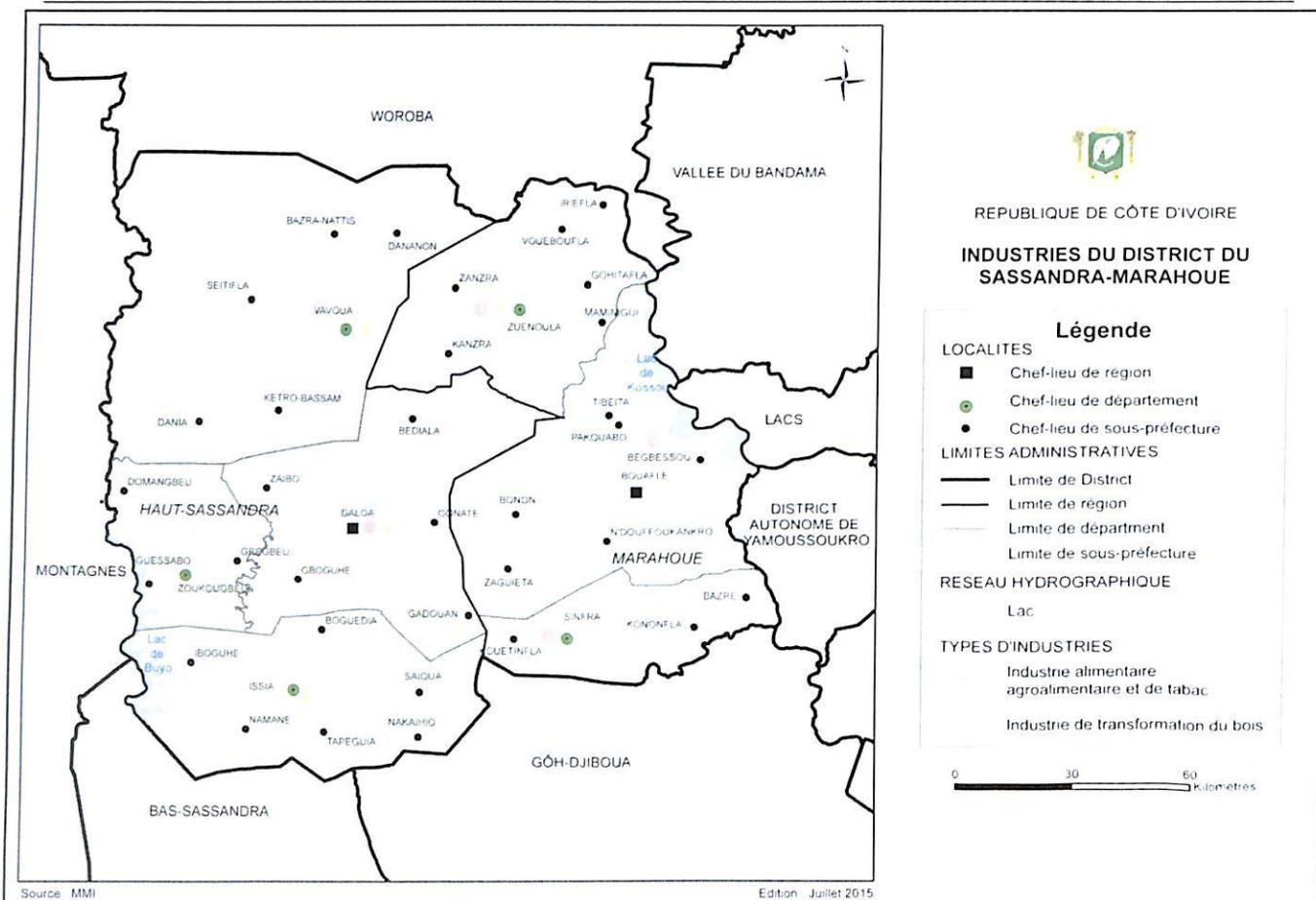
Chapitre 2. Secteur secondaire

II.2.1 Industrie

193. Le secteur industriel du District du Sassandra-Marahoué est porté par les deux filières suivantes :

- La filière du bois ;
- La filière agroalimentaire et alimentaire ;

Carte 26: Principales industries du District



194. La ville de Daloa dispose d'une zone industrielle d'une superficie de plus de 145 ha abritant majoritairement des unités industrielles de transformation du bois. Les autres unités industrielles de la région du Haut-Sassandra se situent à Gadouan (département de Daloa) et à Vavoua ou encore sur les axes routiers entre Issia et Daloa, Saïoua, Guessabo et Gagnoa. Le Département de Bouaflé abrite une usine du brasseur SOLIBRA.

Tableau 50 : Principales unités industrielles du District du Sassandra-Marahoué par département

Département	Société	Activité	Superficie (m ²)	Situation	Localisation	
Daloa	COLBICO	Bois (scierie)	58 170	fermée	Z.I de Daloa	
	Scierie Antilope		13 409			
	GIBT		82 270			
	ETS COULIBALY		ND	fonctionnelle	Route d'Issia	
	SNG		ND		Gadouan	
	TBI		64 526	Fonctionnement partiel	Z.I de Daloa	
	STBO		71 571			
	Ferme moderne DALI	Alimentaire, agroalimentaire (volaille, céréales)	40 251	fonctionnelle		
	IVOMA (Ivoire Maïs)		13 409			
	SBV	Alimentaire (boulangerie)	26 204	fonctionnel		
	Ferme moderne DOUKOURE	Alimentaire (volaille)	66 703	fonctionnel		
	SIDVO	Alimentaire (volaille)	4 533	En construction		
	SOMEF-CI	Agroalimentaire (décorticage du café)	6 550	Fonctionnement partiel		
	CODERIZ	Agroalimentaire (décorticage du riz)	7 974	En construction		
Issia	COVALMA	Bois (scierie)	ND	fonctionnelle		Route de Gagnoa
	SEL		ND			Route de Saïoua
	SMBO		ND			Route de Guessabo
Vavoua	SIFCI		ND			Vavoua
Bouaflé	SOLIBRA	Alimentaire (brasserie)	120 000			Bouaflé
Zuénoula	SUCRIVOIRE	Alimentaire, agroalimentaire (canne, sucre)	ND	fonctionnelle	Zuénoula	

Sources : MPME – Directions Régionales du Haut-Sassandra et de la Marahoué, 2014 ; ND : Non Disponible

II.1.1.1 Filière Bois

195. Avec une production forestière de plus de 70 000 m³ de grumes en 2011, l'industrie du bois est l'une des principales activités du District, qui compte 11 scieries, dont 2 unités de sciage et 2 de déroulage de contreplaqué. Toutes sont implantées dans la région du Haut-Sassandra (7 d'entre elles sont localisées dans le département de Daloa).

196. Ces scieries génèrent, avec un rendement de l'ordre de 0,45 et un effectif de 671 employés, une production de bois de l'ordre de 67 000 tonnes. 45 % de cette production est concentrée au niveau du département de Daloa.

197. En 2014, le volume de bois traité a atteint 84 760 tonnes. Les taxes d'abattage s'élèvent à plus de 141 millions FCFA (Daloa : 57,7 % ; Issia : 25,7 % ; Vavoua : 16,6 %).

II.1.1.2 Filière agroalimentaire et alimentaire

198. La filière agroalimentaire et alimentaire du District du Sassandra-Marahoué se compose de diverses unités industrielles : des entreprises de transformation de produits vivriers et de rente (maïs, riz, manioc, canne à sucre, café), une brasserie, un complexe sucrier, des fermes, plusieurs boulangeries et une entreprise de production d'eau.
199. Le District compte une unité de décorticage de café dans la région du Haut-Sassandra, et de petites unités artisanales de décorticage de riz et de café, ainsi que de broyage de manioc.
200. À Daloa, Ivoire Maïs (IVOMA) emploie une vingtaine de personnes pour l'achat, la vente, le conditionnement, le traitement et la transformation de maïs ainsi que le négoce de produits agricoles. La production en 2011 s'est élevée à 150 000 tonnes.
201. La brasserie SOLIBRA installée à Bouaflé emploie 203 personnes.
202. La société Sucrivoire, filiale du groupe ivoirien SIFCA est l'un des principaux acteurs de l'industrie sucrière en Côte d'Ivoire avec SUCAF. Ses unités agro-industrielles, d'une capacité nominale de 100 000 tonnes par an, sont implantées à Zuénoula et emploient près de 260 personnes sur site tout en accompagnant les ménages agricoles (environ 11 000 personnes) vivant autour du complexe pour une production globale de plus de 41 000 tonnes de sucre en 2011. La campagne de récolte annuelle s'effectue de novembre à mars. L'entreprise fabrique et commercialise les produits suivants :
- Le sucre granulé roux ;
 - Le sucre granulé blanc ;
 - Le sucre en carreau blanc.
203. Située au quartier « 10 villas », l'entreprise SAFA qui emploie 4 personnes et assure la production d'eau en sachet (120 000 sachets/an).

Tableau 51 : Synthèse des indicateurs de production du complexe sucrier de Zuénoula

	Plantation industrielle	Plantation villageoise
Superficie totale plantée (ha)	5 554	723
Superficie récoltée (ha)	5 081	697
Production de canne (TC)	435 463	
Production de sucre (TS)	41 064	
Rendement (TC/ha)	79,16	42,88

Source : Sucrivoire – Campagne 2010-2011 ; TC : Taux de canne à sucre, TS : Taux de sucre

204. Les départements de la région du Haut-Sassandra abritent également 22 boulangeries employant environ 300 personnes et générant un chiffre d'affaires annuel de plus de 16 millions FCFA. Au total, le District compte 41 boulangeries employant près de 530 personnes.

Tableau 52 : Synthèse des indicateurs des boulangeries du District par département

Département	Nombre de boulangeries	Effectif des employés	Chiffre d'affaires annuel (FCFA)
Daloa	12	202	12 920 505
Issia	6	46	2 156 000
Vavoua	3	40	796 000
Zoukougbeu	1	11	866 000
Haut-Sassandra	22	299	16 738 505
Bouaflé	8	102	8 126 177
Sinfra	8	85	7 740 800
Zuénoula	3	40	2 066 000
Marahoué	19	227	17 932 977
Sassandra-Marahoué	41	526	34 671 482

Source : MI – Direction Régionale de Daloa et de Bouaflé, 2011

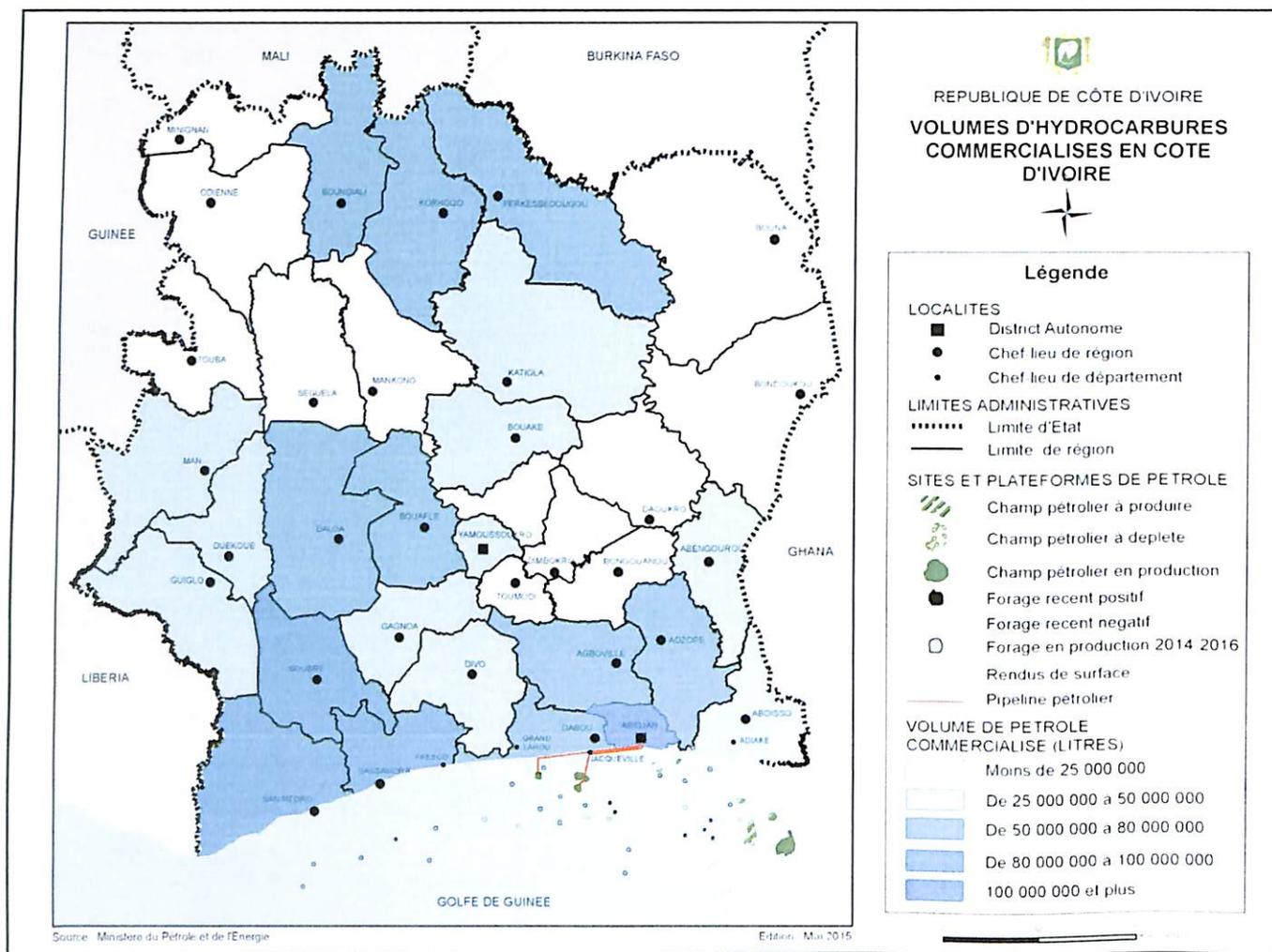
II.2.2 Pétrole et gaz

II.2.2.1 Pétrole

205. La production pétrolière est essentiellement réalisée en offshore à partir du District Autonome d'Abidjan. Le pétrole brut issu des forages est systématiquement exporté vers l'étranger. Les hydrocarbures consommés sur l'ensemble du territoire sont essentiellement importés du Nigéria.

206. La commercialisation d'hydrocarbures dans le District a atteint un volume de 67 329 milliers de litres en 2014 soit 5,5 % du volume total commercialisé en Côte d'Ivoire. Le District compte 36 stations-service (dont 25 dans la région du Haut-Sassandra).

Carte 27 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire

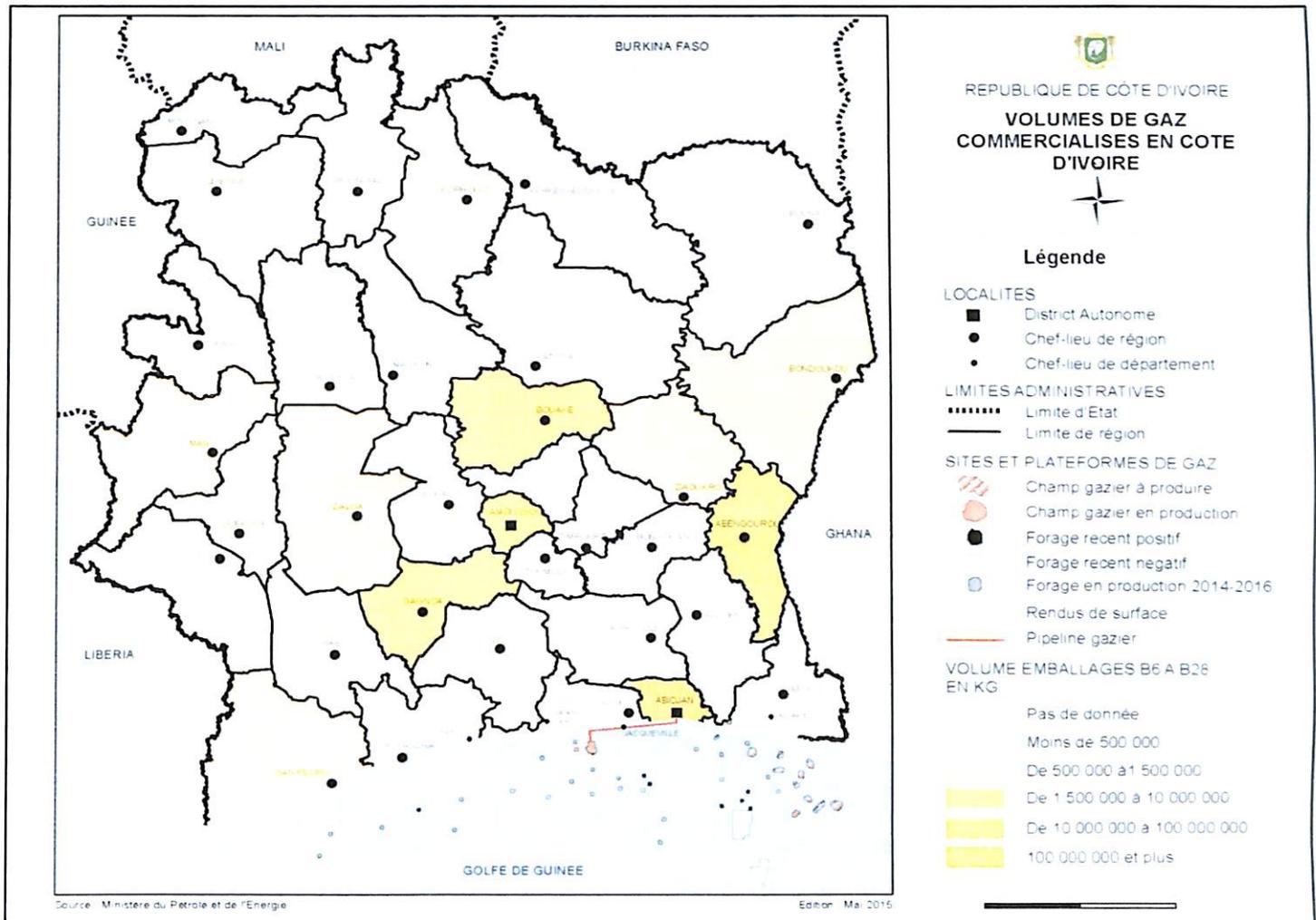


II.2.2.2 Gaz

207. L'essentiel de la production de gaz est utilisé pour alimenter les centrales thermiques et produire de l'électricité. Le secteur du gaz est marqué par la prépondérance du District Autonome d'Abidjan, qui concentre près de 85 % du volume commercialisé en Côte d'Ivoire.

208. Avec 1 422 000 kg de gaz butane commercialisés, soit 1 % du volume commercialisé au niveau national, le District du Sassandra-Marahoué est l'un des Districts où la commercialisation est la plus faible.

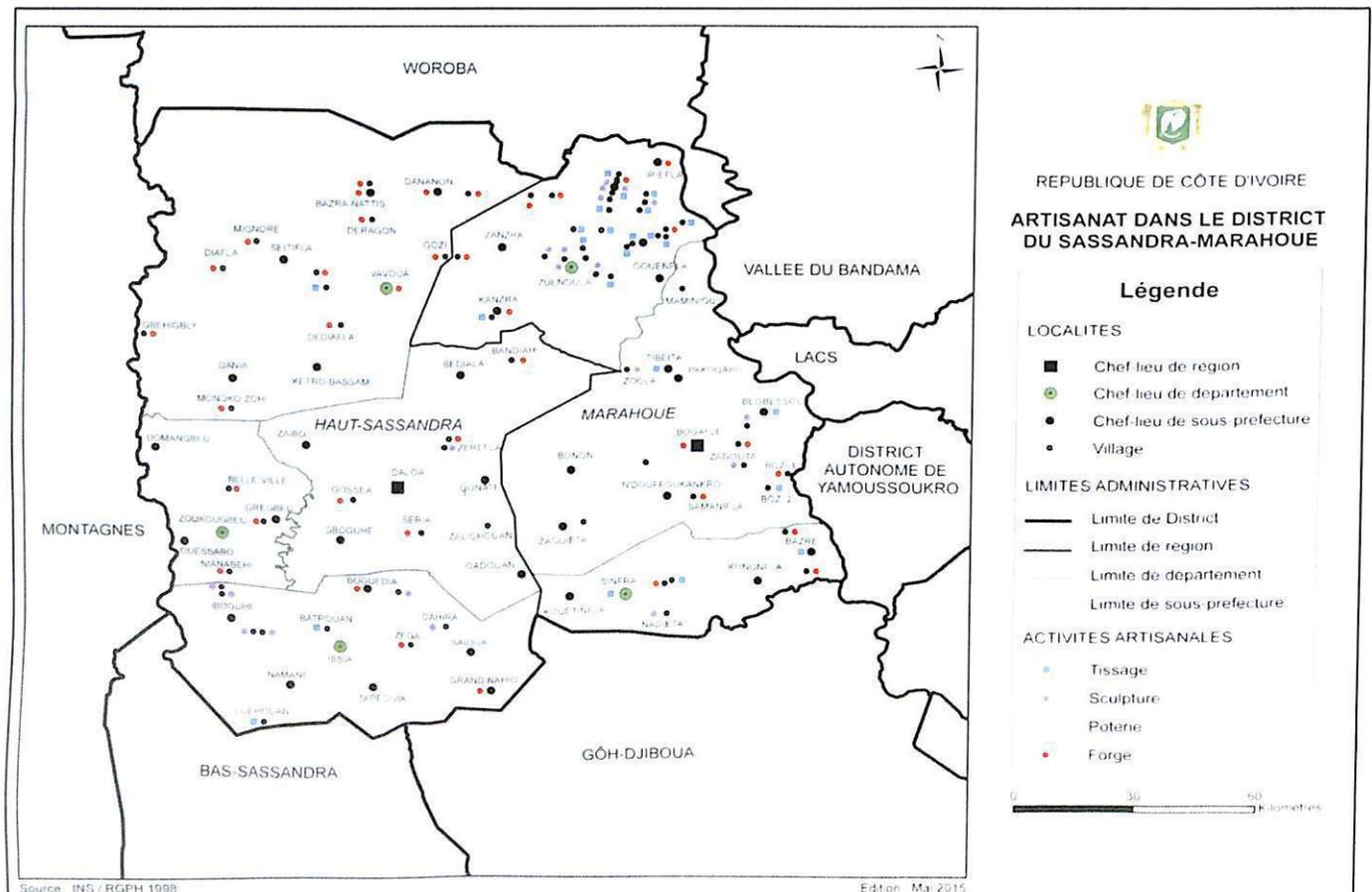
Carte 28 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire



II.2.3 Artisanat

209. Le District compte dans la région du Haut-Sassandra une communauté de près de 15 000 artisans, dont 75 % dans le département de Daloa. Le département de Zoukougbeu ne compte aucun artisan inscrit à la Chambre Régionale des Métiers³¹.
210. Le secteur artisanal souffre d'un manque de structuration ; les artisans s'appuient sur la cellule familiale pour la réalisation de la production annuelle. La précarité de l'activité ne leur permet pas de disposer d'un pouvoir de négociation des prix des différents intrants (fils industriels, colorants, etc.) auprès des industriels.
211. Les artisans vendent leurs marchandises directement sur site au sein de dépôts rudimentaires ou dans les marchés et les foires et les marchés des grandes villes. Le transport des produits à ces foires se fait généralement par motos ou camionnettes
212. Le secteur du tissage ne bénéficie pas de formations spécifiques et de moyens relatifs aux techniques modernes qui permettraient d'améliorer la productivité et la performance des tisserands
213. L'organisation de l'ensemble des artisans du District en groupements ou en sociétés coopératives permettrait d'harmoniser le prix de vente des pièces fabriquées face à la pression des revendeurs. En outre, elle permettrait de pérenniser et de valoriser un savoir-faire traditionnel et ancestral propre à chaque District du pays.

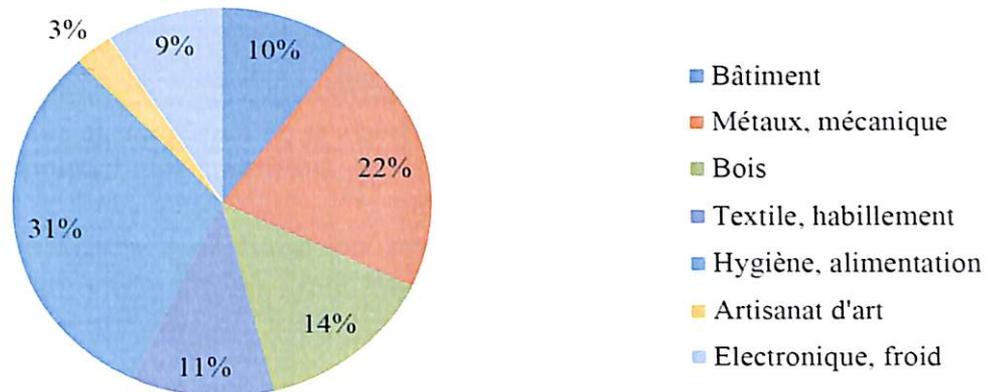
Carte 29 : Artisanat dans le District du Sassandra-Marahoué



³¹ Chambre des métiers de Daloa, 2010

214. La majorité des artisans inscrits à la Chambre Régionale des Métiers exerce dans le bâtiment et dans la mécanique/métallurgie. L'artisanat d'art n'est exercé que par 3% d'entre eux.

Figure 24 : Répartition des artisans par branche d'activité



Source : Chambre Régionale des Métiers - 2013

Synthèse 5 : Secteur secondaire

En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire offre pourtant des potentialités de diversification pour l'économie locale sous exploitées à ce jour.

En effet, alors que le District possède des surfaces agricoles importantes aussi bien sur les cultures de rente que les cultures vivrières, ce dernier ne compte que peu d'industries de transformation. De plus, ce secteur pourrait également être appuyé par un artisanat local encore peu structuré et méconnu des touristes, mais possédant un savoir-faire ancestral à valoriser.

Chapitre 3. Secteur tertiaire

II.3.1 Commerce

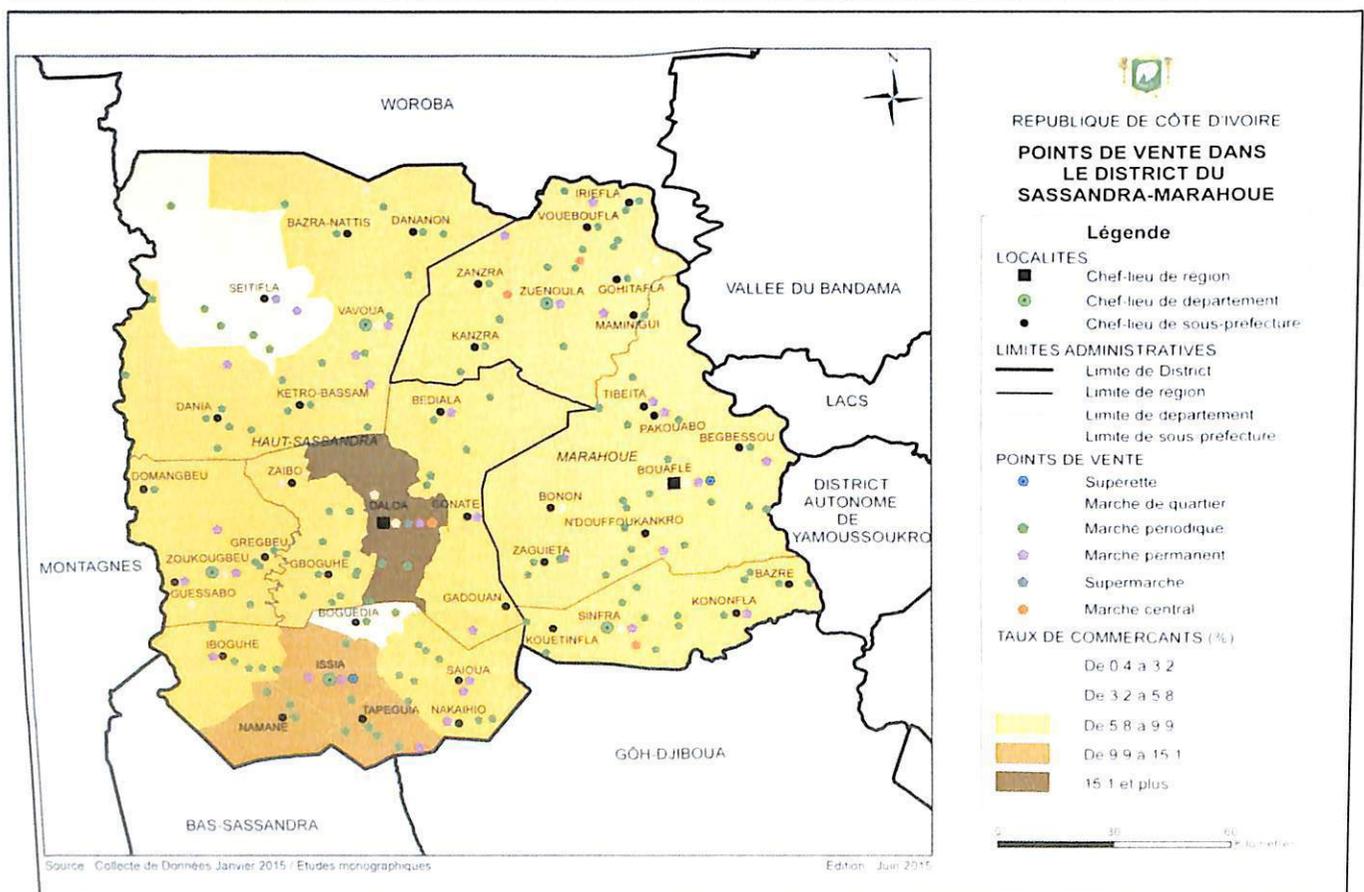
215. Tout au long de l'année, le District enregistre des flux importants de produits agricoles (vivriers, produit de rente) et de biens manufacturés entre les zones de production rurales et les centres urbains. Ces transactions commerciales peuvent être résumées comme suit :

- Les collecteurs professionnels et autres intermédiaires de commerce acquièrent sur les marchés villageois des produits vivriers et de rente pour le compte de grossistes. Les petits commerçants ruraux revendent des produits manufacturés issus des chefs-lieux de département et de région ;
- Sur des marchés de regroupement des chefs-lieux généralement hebdomadaires et des intersections des axes routiers majeurs sont échangés les produits vivriers (issus des marchés villageois) et les biens manufacturés (issus de la ville de Daloa) qui serviront à la desserte des ménages locaux ;
- Les produits vivriers collectés en campagne ont pour destination finale la ville de Daloa qui constitue non seulement le principal lieu de stockage et de distribution de ces denrées, mais aussi, le point de ravitaillement des autres localités en ce qui concerne les biens manufacturés.

216. De fortes disparités régionales sont à signaler concernant le poids des commerçants dans la population active :

- Autour de la ville de Daloa, le taux de commerçants est compris entre 15,1 % et 23,3 % ;
- Pour les autres agglomérations du District, ce taux est compris entre 0,4 % et 9,9 %.

Carte 30 : Répartition des points de vente et pourcentage des commerçants dans le District



217. Sont écoulés, d'une part, les principaux produits vivriers (la banane plantain, le manioc, le maïs et le riz) sur une trentaine de marchés (dont 7 de grande taille) et d'autre part, les produits manufacturés dans plus de 1 000 boutiques.

Tableau 53 : Répartition des infrastructures de commerce par département

Département	Supermarché	Grand marché	Petit marché	Magasin	Boutique
Daloa	0	0	11	0	235
Issia	2	1	2	2	154
Vavoua	ND	ND	ND	ND	ND
Zoukougbeu	0	1	0	0	13
Haut-Sassandra	2	2	13	2	402
Bouaflé	3	2	0	4	310
Sinfra	1	1	1	5	191
Zuénoula	1	2	0	2	112
Marahoué	5	5	1	11	613
Sassandra-Marahoué	7	7	14	13	1 015

Sources : Directions du Commerce de Daloa et Bouaflé, 2011

II.3.1.1 Produits vivriers

218. Le District du Sassandra-Marahoué est un des greniers du pays en matière de production agricole. Si les produits de rente sont destinés à l'exportation sur les ports d'Abidjan et de San-Pédro, les vivriers alimentent les marchés locaux. La multiplication des intermédiaires de commerce et la mauvaise qualité de la route favorisent l'inflation des produits vivriers ; ce qui contribue à freiner l'essor de ce commerce.

Tableau 54 : Estimation de la production vivrière de la région du Haut-Sassandra³²

Produit	Volume (tonnes)	Valeur (FCFA)	Coût du transport (FCFA)	Augmentation du transport par rapport au coût (%)
Tubercule (Igname, banane plantain, manioc et dérivés, patate, taro)	17 834	700 082 000	143 001 650	20,4
Fruit (banane douce, orange, mandarine, avocat, mangue)	555	9 555 000	2 228 500	23,3
Céréale (maïs, riz, mil, farine, soja, haricot)	1 306	35 007 500	7 264 000	20,7
Légume (tomate, aubergine, gombo, piment, chou, concombre)	1 863	18 650 000	16 489 375	88,4
Graine (arachide, palme et dérivé)	4 119	17 082 500	3 536 500	20,7
Total	25 676	780 377 000	172 520 025	22,1

Source : Direction du Commerce de Daloa, 2011

³² Par manque de données, le traitement de la production vivrière porte uniquement sur la région du Haut-Sassandra

II.3.1.2 Produits manufacturés

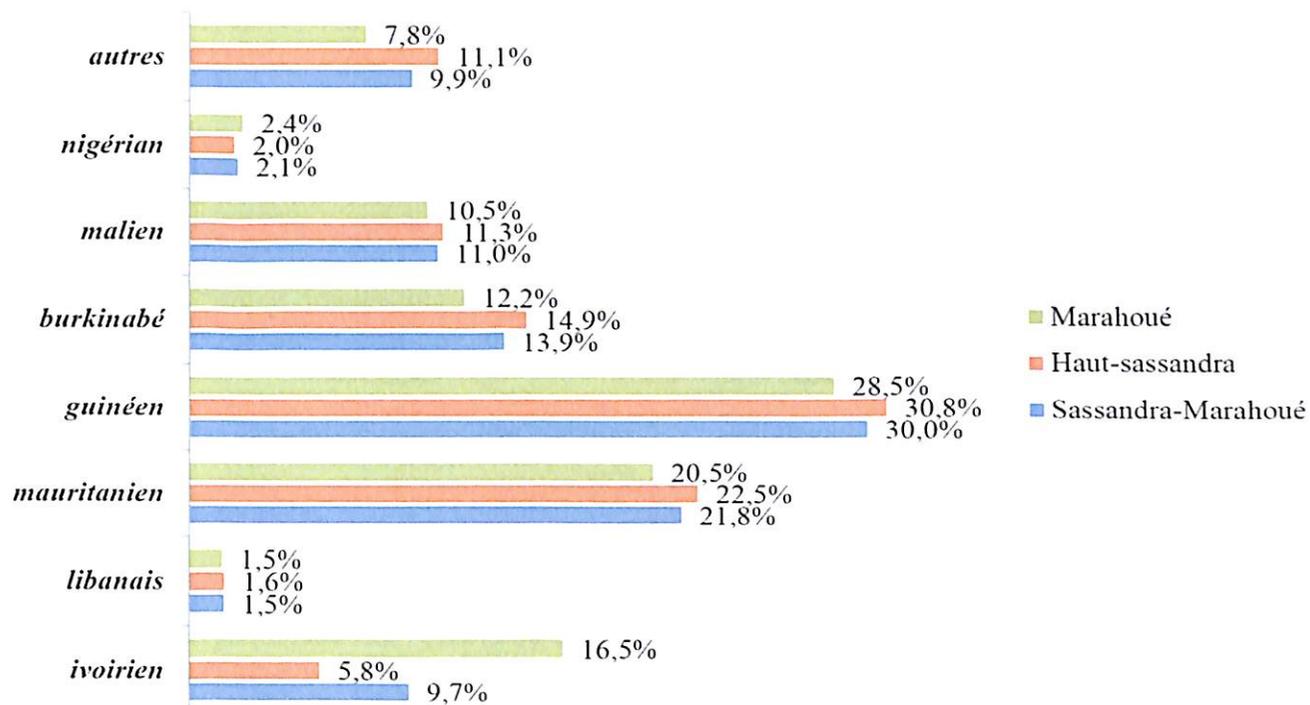
219. Le District compte environ 1 500 commerçants de produits manufacturés, dont le tiers établi dans le seul département de Daloa. À l'image des autres Districts de Côte d'Ivoire, le commerce est dominé par les commerçants étrangers : plus de 90 % des commerçants de produits manufacturés du District sont non ivoiriens ; ils sont plus de 50 % de nationalité mauritanienne et guinéenne. Les prix pratiqués ne sont pas uniformisés et les points de vente sont concentrés dans les chefs-lieux de région.

Tableau 55 : Répartition des commerçants de produits manufacturés par nationalité et par département

Département	Nationalité								Total
	Ivoirien	Libanais	Mauritanien	Guinéen	Burkinabé	Malien	Nigérian	Autre	
Daloa	40	8	160	146	76	52	12	48	542
Issia	9	7	41	104	36	35	7	42	281
Vavoua	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Zoukougbeu	6	0	13	43	30	20	0	15	127
Haut-Sassandra	55	15	214	293	142	107	19	105	950
Bouaflé	27	4	66	91	53	46	13	10	310
Sinfra	30	4	22	42	0	0	0	30	128
Zuénoula	34	0	25	24	14	12	0	3	112
Marahoué	91	8	113	157	67	58	13	43	550
Sassandra-Marahoué	146	23	327	450	209	165	32	148	1500

Sources : Directions du Commerce de Daloa et Bouaflé, 2011

Figure 25 : Répartition des nationalités des commerçants de produits manufacturés du District



Sources : Directions du Commerce de Daloa et Bouaflé, 2011

220. Le District dispose de deux bureaux de douanes qui comptent chacun une brigade (mobile et moto) dans le District du Sassandra-Marahoué. Ils sont situés à Daloa et le type de flux enregistré porte essentiellement sur les importations. En prenant en compte les chiffres de 2013, ce sont les biens d'équipement (matériel de transport) qui sont les plus concernés ; ils représentent près de 99,5 % des importations en valeur.

Tableau 56 : Nature des importations transitant par la douane dans le District du Sassandra-Marahoué (2013)

Groupe de Produits ³³	Pays d'origine	Poids net (tonnes)	Valeur FOB (FCFA)	Droits et taxes (FCFA)
Biens d'équipement (matériel de transport)	CHINE, JAPON, BURKINA FASO, GUINEE, TOGO	27 212 955	131 492 738	59 167 071
Autres biens de consommation (automobiles, textiles)	CHINE, BURKINA FASO, GUINEE, TOGO	0	1 148 000	63 315
Total général		27 212 955	132 640 738	59 230 386

Source : Douanes Côte d'Ivoire 2014; FOB : Free on Board (Incoterms 2010)

221. Le Burkina Faso, la Guinée et le Togo sont les principaux partenaires sous-régionaux du District du Sassandra-Marahoué ainsi que de l'ensemble du pays en matière d'équipement automobile. En outre, les équipements chinois sont prisés pour l'attractivité de leur coût. Quant aux automobiles

³³ cf. Glossaire

japonaises, elles se sont révélées comme les plus adaptées à l'environnement local (routes, climat, etc.).

Chiffres clés 16 : Commerce

- 21 marchés, 13 magasins et plus de 1 000 boutiques
- 1 500 commerçants de produits manufacturés dont le tiers dans le département de Daloa
- 90,3 % de commerçants non ivoiriens ; 51,8 % d'entre eux de nationalité mauritanienne et guinéenne

II.3.2 Services

222. Le secteur des services est composé surtout d'unités assurant les fonctions usuelles qu'imposent toutes croissances urbaines -assurances, banques, hôtellerie- qui accompagnent les dynamiques locales. Cependant, les engagements des banques ne sont pas suffisants au regard des besoins de financement régionaux.

II.3.2.1 Services financiers

223. L'économie du District est alimentée sur le plan financier par les agences bancaires, les mutuelles d'épargne et de crédit, les assurances et les trésoreries de l'Etat. Ces structures sont assistées dans leur tâche d'intermédiation et de financement par des institutions de microfinance ou Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Les institutions financières sont concentrées dans les chefs-lieux de département du District.

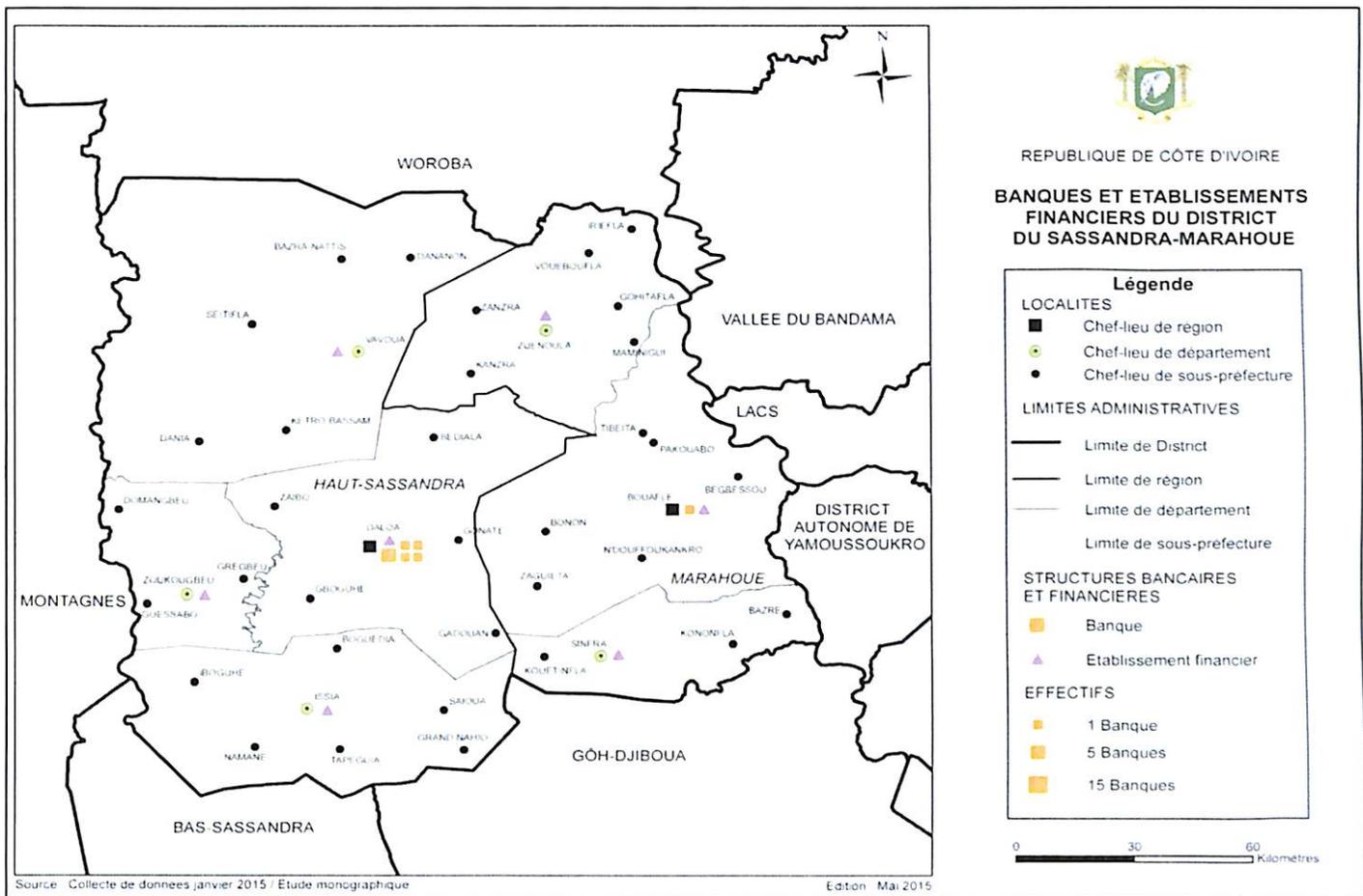
Tableau 57: Inventaire des institutions financières du District du Sassandra-Marahoué

Région	Département	Sous-préfecture	Banque	Mutuelle	Assurance	Micro-finance	Trésorerie d'Etat
Haut-Sassandra	Daloa	Daloa	9	11	15	1	3
	Issia	Issia	2	4	1	ND	2
	Vavoua	Vavoua	0	0	0	ND	0
	Zoukougbeu	Zoukougbeu	0	1	0	ND	0
Marahoué	Bouaflé	Bouaflé	4	2	3	1	2
	Zuénoula	Zuénoula	1	ND	ND	1	ND
	Sinfra	Sinfra	3	ND	ND	1	ND
Total District			19	18	19	4	7

Sources : Trésor Daloa et Bouaflé (2010)

224. La région du Haut-Sassandra compte au total 11 établissements bancaires, 16 mutuelles d'épargne, 16 établissements d'assurance et 5 trésoreries de l'Etat. La répartition de ces établissements est hétérogène avec un département de Daloa qui concentre 80 % de ces établissements.

Carte 31 : Banques et établissements financiers du District

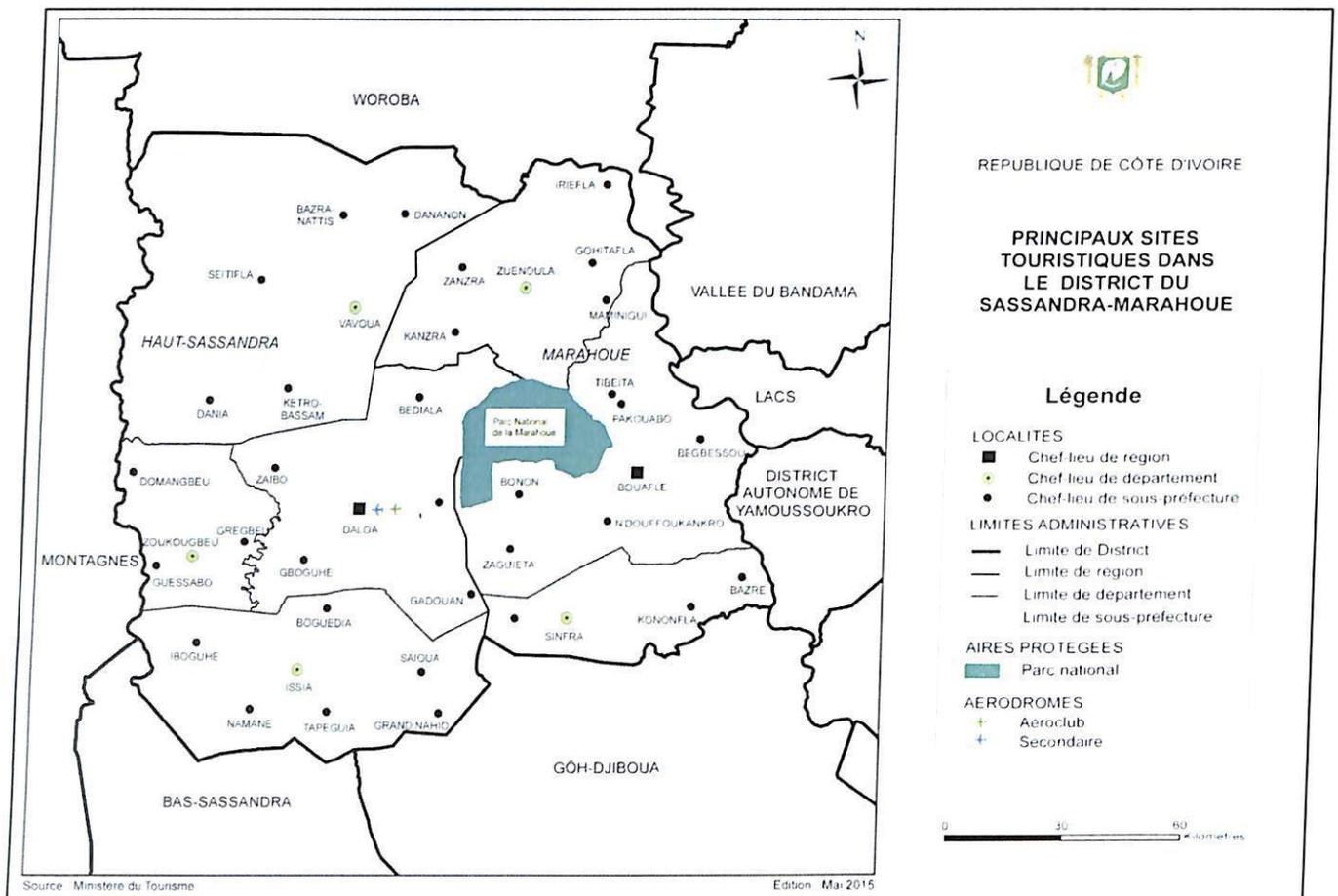


II.3.2.2 Tourisme³⁴

a) Principaux sites touristiques

225. Le District du Sassandra-Marahoué, de par sa biodiversité et son histoire, offre d'énormes potentialités touristiques. Les principales zones touristiques du District sont réparties dans les 2 régions du Haut-Sassandra et de la Marahoué, avec de nombreuses attractions comme le centre artisanal de Daloa ou encore les lieux naturels tels que la grotte mystique de Zébra.

Carte 32 : Principaux lieux touristiques du District



226. Le District compte plusieurs attractions touristiques parmi lesquelles³⁵ :

- Le parc national de la Marahoué qui représente l'image du District de par la diversité de sa végétation (forêts galeries et denses à l'ouest, savanes arborées et herbueses à l'est) et la pluralité des espèces animales (bongo, cobe Défassa, guib harnaché, éléphant, chimpanzé, buffle, mangouste, etc.) que ce site d'intérêt public permet de conserver ;
- Le centre artisanal de Daloa. Situé au cœur du quartier commercial de la ville de Daloa, il regroupe des sculpteurs de bois et d'ivoire, des bijoutiers, des cordonniers et autres marchands d'objets d'art. La possibilité est donnée aux visiteurs d'apprécier sur place le savoir-faire des artisans ;
- Le MONA carnaval de Daloa qui est une manifestation initiée par la commune de Daloa en vue de valoriser le patrimoine culturel, économique et touristique de la commune ;
- Les singes sacrés de Gbétitapéa (sur l'axe Daloa - Issia) ;

³⁴ Source : DR Tourisme Daloa, 2010

³⁵ Non exhaustif

- La roche éléphant. Cette roche située à Brizéboua sur l'axe Daloa – Vavoua (à 80 km), incarne la légende selon laquelle l'éléphant abattu se serait transformé en roche au moment où le chasseur cherchait du renfort pour le dépecer ;
- Le rocher de Lotazra ; grande côte rocheuse dans la ville d'Issia qui abrite un sanctuaire marial ;
- Le musée Kouamé Raphaël. Situé dans le village d'Alladjékro à 4 km de Vavoua, il est communément appelé le musée des amulettes.

Tableau 58: Autres principaux sites touristiques du District

Région	Département	Site touristique
Haut-Sassandra	Daloa	Grottes mystiques de Zébra
		Les grottes de Wandaguhe
		Forêt sacrée de Tölouzouzou
		La rivière sacrée Tchetchelmlon au quartier Gbeulliville
		La rivière sacrée de Gnimin Yoccole de Bekoura
		Tekpa ou les pierres taillées de Bekoura
		Kpakei ou le campement du 1 ^{er} chef canton de la région à Gossia
		Place des martyrs ou monument aux morts
		L'arbre à boulons de Plezi-Bediala
Marahoué	Zuénoula	Les pierres taillées de Gohitafla

Source : Direction régionale du Tourisme, 2014

b) Capacités hôtelières

227. Le District compte plus de 120 établissements dotés de près de 1 500 chambres, dont seulement 18 sont considérés comme des établissements de standing (11 sur Daloa, 6 sur Bouaflé et 1 sur Issia) et 48 de moyen standing.
228. La ville de Daloa concentre l'essentiel des capacités d'accueil du District avec 92 % des établissements hôteliers de standing, 69 % de moyen standing et 70 % non classés.
229. Le District compte par ailleurs 25 restaurants, situés à Daloa, Bouaflé, Zuénoula et Issia, 125 maquis et une dizaine de night-clubs.
230. Cependant, malgré la densité de l'offre, le secteur est confronté à des problèmes structurels et doit s'améliorer dans :
- La valorisation des sites et leur conservation ;
 - La qualité du service ;
 - La mise en conformité des établissements ;
 - La formation du personnel des établissements ;
 - La structuration et la professionnalisation du secteur.

Tableau 59: Capacités hôtelières du District

Région	Département	Sous-préfecture	Nombre d'Hôtels	Capacité d'accueil (Chambres / lits)
Haut- Sassandra	Daloa	Daloa	71	807
	Issia	Issia	12	207
	Zoukougbeu	Zoukougbeu	6	51
	Vavoua	Vavoua	8	109
Marahoué	Bouaflé	Bouaflé	24	253
	Sinfra	Kouéinfla	1	4

Source : Direction régionale du Tourisme, 2014

II.3.2.3 Transports

231. Situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, la ville de Daloa représente une zone de transit incontournable en matière de transport de biens et de personnes entre, d'une part, le sud du pays (avec entre autres la capitale économique ainsi que la ville de San-Pédro et son port) et, d'autre part, l'ouest montagneux, le nord et le nord-ouest en passant par le centre avec les grandes agglomérations de Yamoussoukro et de Bouaké.
232. L'organisation du transport dans le District du Sassandra- Marahoué est assurée par deux entités : d'une part, l'Etat à travers le Ministère des Transports et l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) et d'autre part, les sections locales des structures syndicales telles que : le Syndicat National des Transporteurs de Marchandises et Voyageurs de Côte d'Ivoire (SNTMV-CI) ; et le Syndicat National des Transports terrestres de Côte d'Ivoire (SYNTT-CI).
233. Le secteur du transport au sein du District du Sassandra-Marahoué est un important pourvoyeur d'emplois ; il porte sur le transport de personnes et de marchandises et occupait 4 000 personnes (essentiellement des hommes) au début de la précédente décennie.
234. Le transport urbain est assuré par des véhicules particuliers reconvertis en engin de transport public désigné sous l'appellation de "wôrô-wôrô". Le transport de personnes entre Daloa et les villes voisines s'effectue majoritairement en taxis-brousse ou en véhicules utilitaires modifiés appelés communément "Gbaka" ou "Badjan". Quant aux longs trajets (notamment jusqu'à Abidjan), ils sont assurés par des cars de transport détenus par des compagnies plus structurées comme l'Union des Transporteurs de Bouaké (UTB). Le transport de marchandises est assuré essentiellement par les gros camions puisque la ligne ferroviaire ne fait aucune escale dans le District du Sassandra-Marahoué. Les charrettes servent de moyens de transport des produits vivriers des points de stockage vers les petits marchés urbains de proximité.

Tableau 60: Répartition des véhicules de transport par nature et rayon d'action dans le département de Daloa - 2002

Nature des véhicules	Effectif	Nombre de places (passagers) ou tonnages	Rayons d'action
Bennes	19	8 tonnes en moyenne	Départements et communes
Camions	300	3,5 à 40 tonnes	Côte d'Ivoire et pays limitrophes
Cars	51	39 à 70 places	Côte d'Ivoire et pays limitrophes
Charrettes	1 424	ND	Ville
Minicars	285	16 à 22 places	Districts et pays limitrophes
Taxis-brousse	40	8 places	Districts
Taxis	500	4 places	Ville

Source : OCDE - Rapport sur l'économie locale du département de Daloa, 2002

Chiffres clés 17 : Services

- Près de 70 Banques, Assurances et Etablissements financiers
- Plus d'une dizaine d'attractions touristiques
- Plus de 100 établissements hôteliers dotés de près de 1 200 chambres
- 92 % d'établissements hôteliers de standing, 69 % de moyen standing et 70 % non classés

Synthèse 6 : Secteur tertiaire

Alors que le District bénéficie d'un positionnement géographique stratégique naturel à la croisée des grands axes stratégiques du pays et proche de la capitale économique du pays, le potentiel marchand de la ville est sous exploité. Le secteur marchand dominé par la petite distribution pratiquée par le micro commerce est majoritairement pratiqué de manière informelle.

Le secteur des services qui représente pourtant un poids économique important a été fortement impacté par la crise qui a engendré la fermeture d'établissements bancaires et la désertion des hôtels de la région. Sans projet de développement concret, l'attrait du District est très limité pour les investisseurs qui préfèrent des Districts plus dynamiques et avec des infrastructures adéquates.

AXE III. DEVELOPPEMENT SOCIO-CULTUREL

Chapitre 1. Éducation

235. L'édification du système d'enseignement ivoirien, est une mission dévolue à trois ministères : Le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), ainsi que le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), qui se sont assignés un ensemble d'objectifs à court, moyen et long terme autour des axes suivants :
- Le développement des infrastructures éducatives et du matériel didactique ;
 - L'amélioration de l'offre d'enseignement tant au plan humain qu'en matière de gouvernance;
 - L'instauration d'un système de qualité à la fois inclusif, accessible, performant et vecteur de paix et de cohésion sociale.
236. À cet effet, ces trois entités disposent d'un ensemble d'organes ayant pour vocation de conduire la politique du Gouvernement en matière d'accès à l'enseignement pour tous les types d'établissements (public, privé et communautaire) et à tous les niveaux constitutifs du système d'enseignement ivoirien à savoir :
- Le Préscolaire (de 3 à 5 ans) ;
 - Le Primaire (de 6 à 11 ans) ;
 - Le Secondaire général et technique (de 12 à 18 ans) ;
 - La Formation Professionnelle ;
 - Le Supérieur.
237. Ce dispositif se veut être, non seulement, un outil d'instruction de la jeunesse, mais aussi, un instrument de stratégie de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les jeunes bénéficient de formations diverses et variées, ponctuées de concours et d'examens diplômants tout le long de leur cursus éducatif.
238. Le système éducatif du District du Sassandra-Marahoué, composé de deux Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (DREN-ET) et un Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP), est caractérisé par:
- Une prédominance des établissements publics (85,2 % des établissements scolaires du District) ;
 - Une forte concentration des établissements Primaires (87,6 % des établissements scolaires du District) ;
 - Une polarisation des établissements, notamment Primaires, en zone rurale.

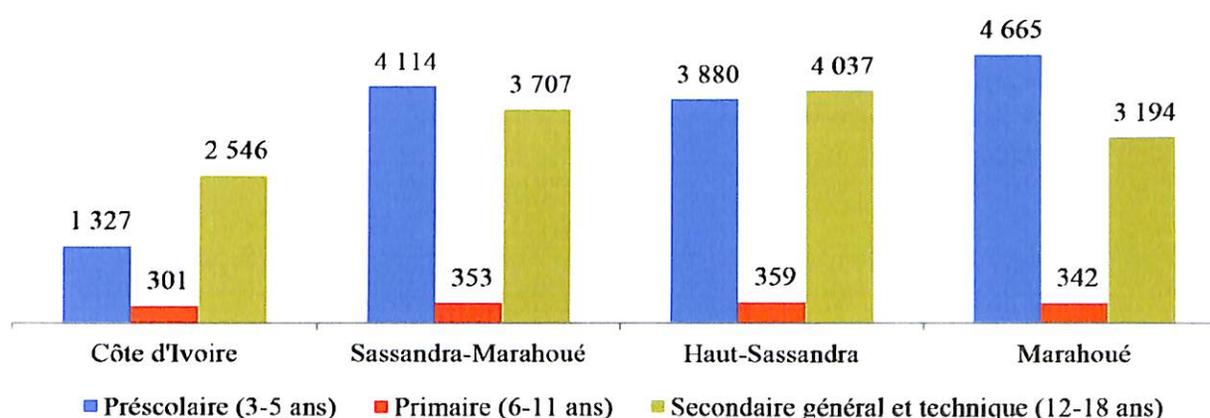
Tableau 61 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignements par degré d'enseignement et par statut

Degré d'enseignement	Public			Privé			Communautaire ³⁶		
	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.
Précolaire	53	4 639	271	14	909	37	0	0	0
Primaire	1 187	329 389	7 083	85	19 205	470	31	2 024	68
Secondaire 1^{er} cycle	26	51 657	2 015	73	53 086	2 094	0	0	0
Secondaire 2^{ème} cycle		14 940			14 481				
Secondaire Technique	0	0	0	16	2 537	316	0	0	0
Formation professionnelle	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Supérieur	2	2 237	160	1	66	11	0	0	0

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Établissements ; Ens. : Enseignants ; ND : Non Disponible

239. L'analyse des ratios de présence géographique révèle des inégalités par niveaux d'étude et par région. le ratio relatif au nombre d'enfants en âge d'être scolarisés est plus important dans la région du Haut-Sassandra pour les établissements Primaire et Secondaire ; d'où une meilleure couverture scolaire de la région de la Marahoué pour ces niveaux d'étude. En revanche, la région de la Marahoué affiche un ratio plus important pour le cycle Précolaire. D'un point de vue global, ces indicateurs nous éclairent sur l'insuffisance de la couverture scolaire en matière d'établissements du District du Sassandra-Marahoué eu égard à la moyenne nationale.

Figure 26 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement³⁷



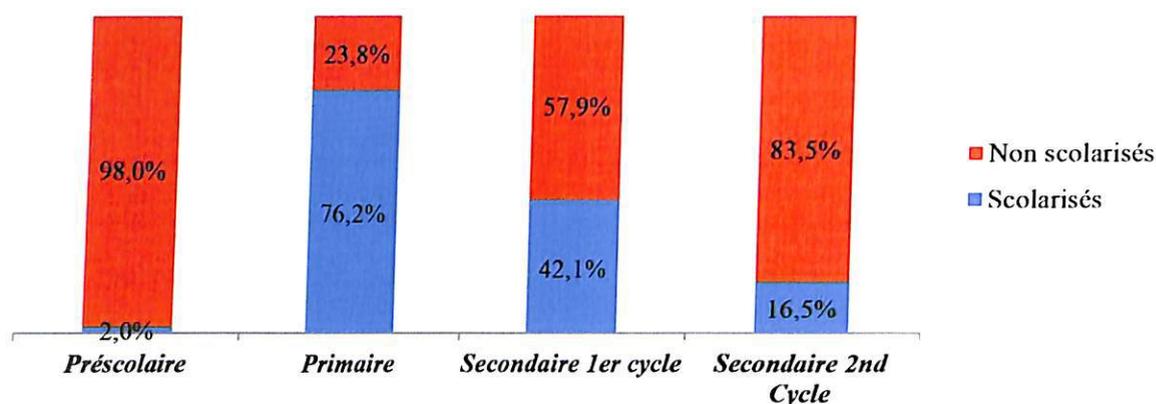
Sources : MENET - Annuaire statistique 2013- 2014 de l'éducation et INS - RGPH 1998

³⁶cf. Glossaire

³⁷Ratio entre le nombre d'enfants pouvant être scolarisés dans la tranche d'âge et le nombre d'établissements du degré d'enseignement correspondant

240. La pyramide éducative du District est principalement orientée vers la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans avec des conséquences directes sur les caractéristiques sociales de la population. Le District du Sassandra-Marahoué est marqué par un grand taux d'analphabétisme³⁸ et par un niveau d'étude en dessous de la moyenne nationale. En effet, selon le RGPH 1998, sur 10 000 habitants, plus de 7 800 ne disposent que d'un niveau Primaire contre 6 700 pour 10 000 à l'échelle nationale. Seulement 0,4 % de la population du District atteint l'Enseignement Supérieur contre 3,7 % pour l'ensemble du pays.

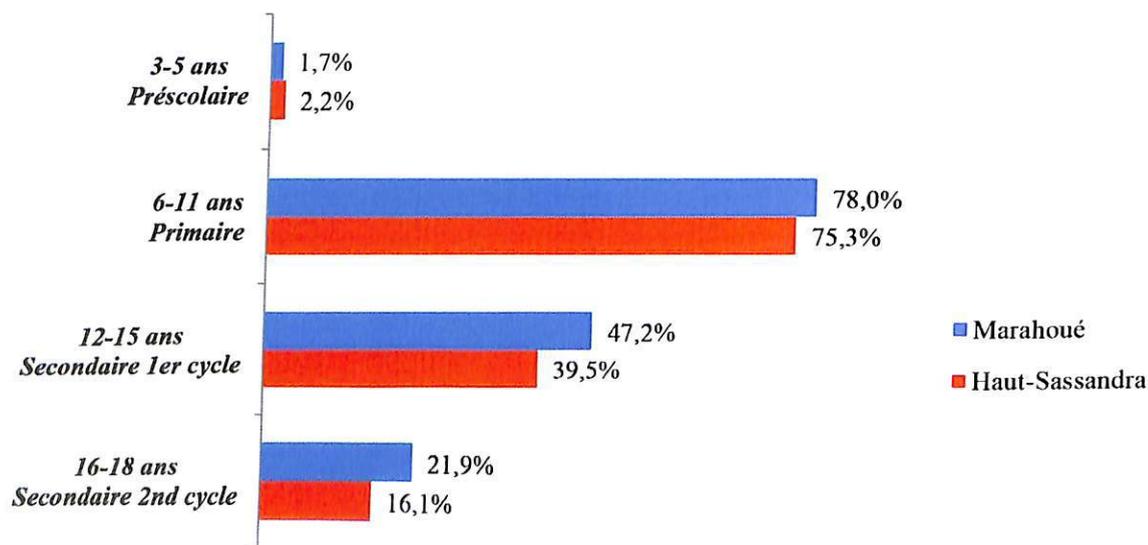
Figure 27 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPH 1998

241. Cette tendance est également confirmée par l'étude des taux bruts de scolarisation par tranche d'âge avec une proportion moins importante d'élèves scolarisés dans les cycles Secondaires.

Figure 28 : Synthèse des taux bruts de scolarisation³⁹ par tranche d'âge et par région



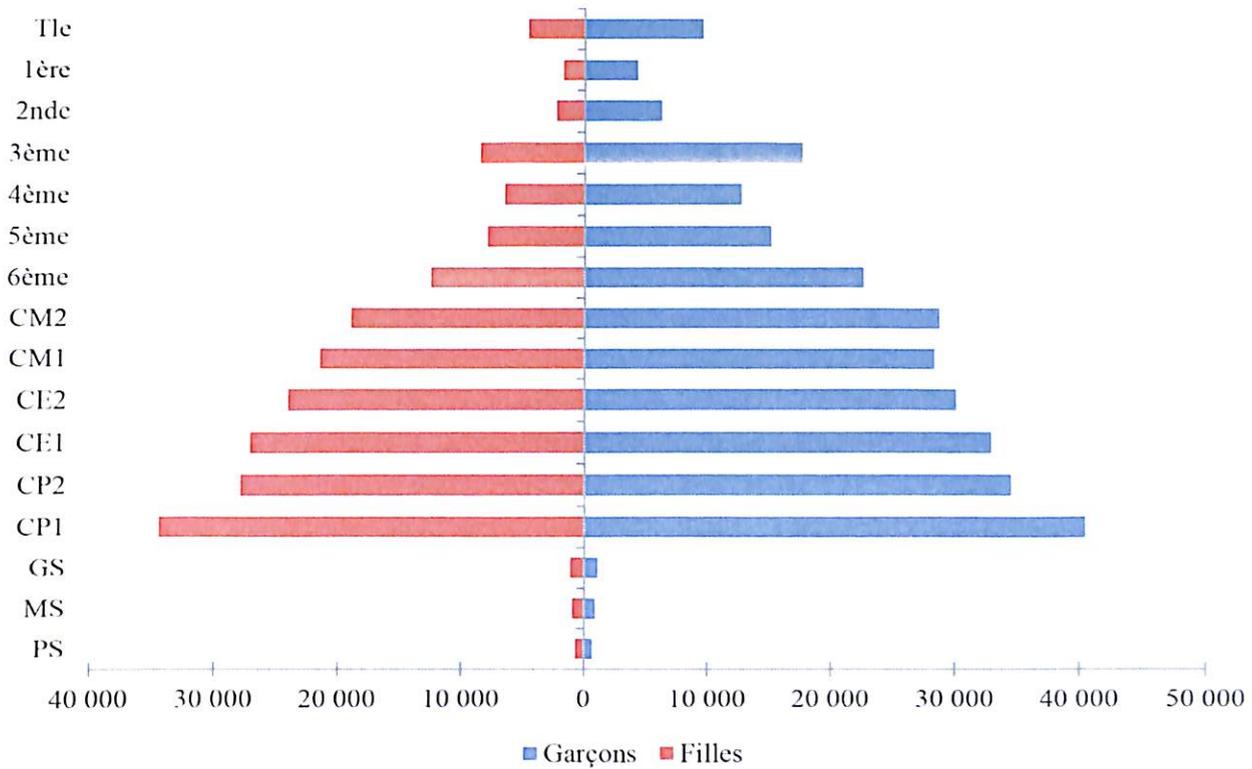
Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPH 1998

³⁸ cf. Axe 1

³⁹ cf. Glossaire

242. En outre, cette faible scolarisation s'associe à un phénomène important d'abandon scolaire constaté dès la fin du cycle Primaire et qui s'amplifie avec le passage au 2nd cycle du Secondaire.

Figure 29 : Pyramide scolaire du District⁴⁰



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

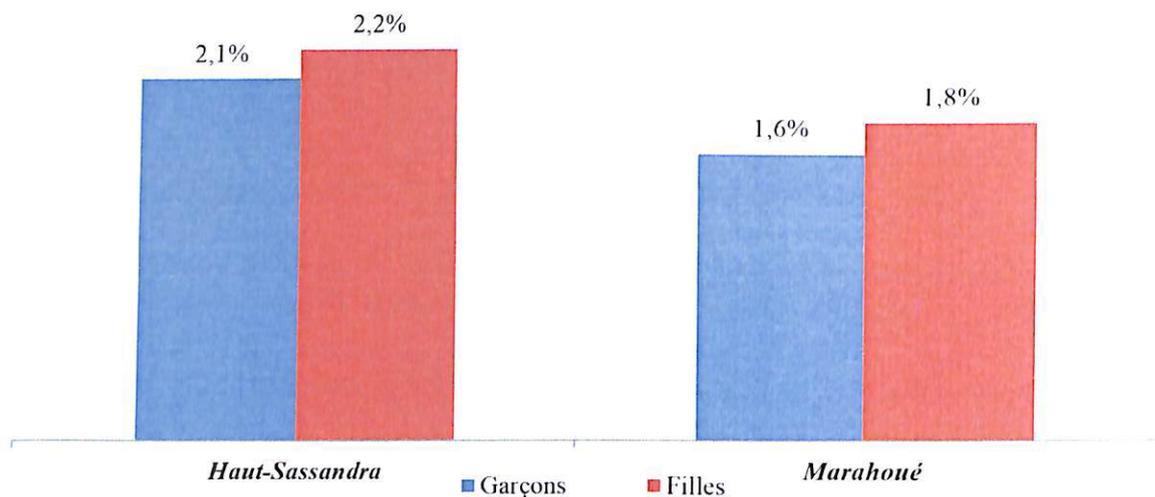
⁴⁰ cf. Glossaire

III.1.1 Préscolaire

III.1.1.1 Scolarisation

243. L'enseignement Préscolaire constitue le premier niveau de la pyramide de la scolarisation en accueillant les enfants âgés de 3 à 5 ans. Cet enseignement facultatif a pour objectif de les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul.
244. Bien que facultatif, cet enseignement est primordial pour la préparation de l'enfant au cycle Primaire et s'avère être révélateur d'autres problèmes de la petite enfance telle que les naissances non déclarées.
245. Le District du Sassandra-Marahoué compte 5 548 enfants inscrits au cycle Primaire, soit un taux brut de scolarisation⁴¹ de 2 % avec une disparité entre les deux régions (Marahoué : 1,7 %, Haut-Sassandra : 2,2 %).
246. Les jeunes filles sont sensiblement plus scolarisées sur l'ensemble du District avec un taux brut de scolarisation de 2,1 % contre 1,9 % pour les garçons. Ainsi, l'indice de parité⁴² s'établit à 1,03 fille pour un garçon scolarisé.

Figure 30 : Taux brut de scolarisation du Préscolaire par genre et par région

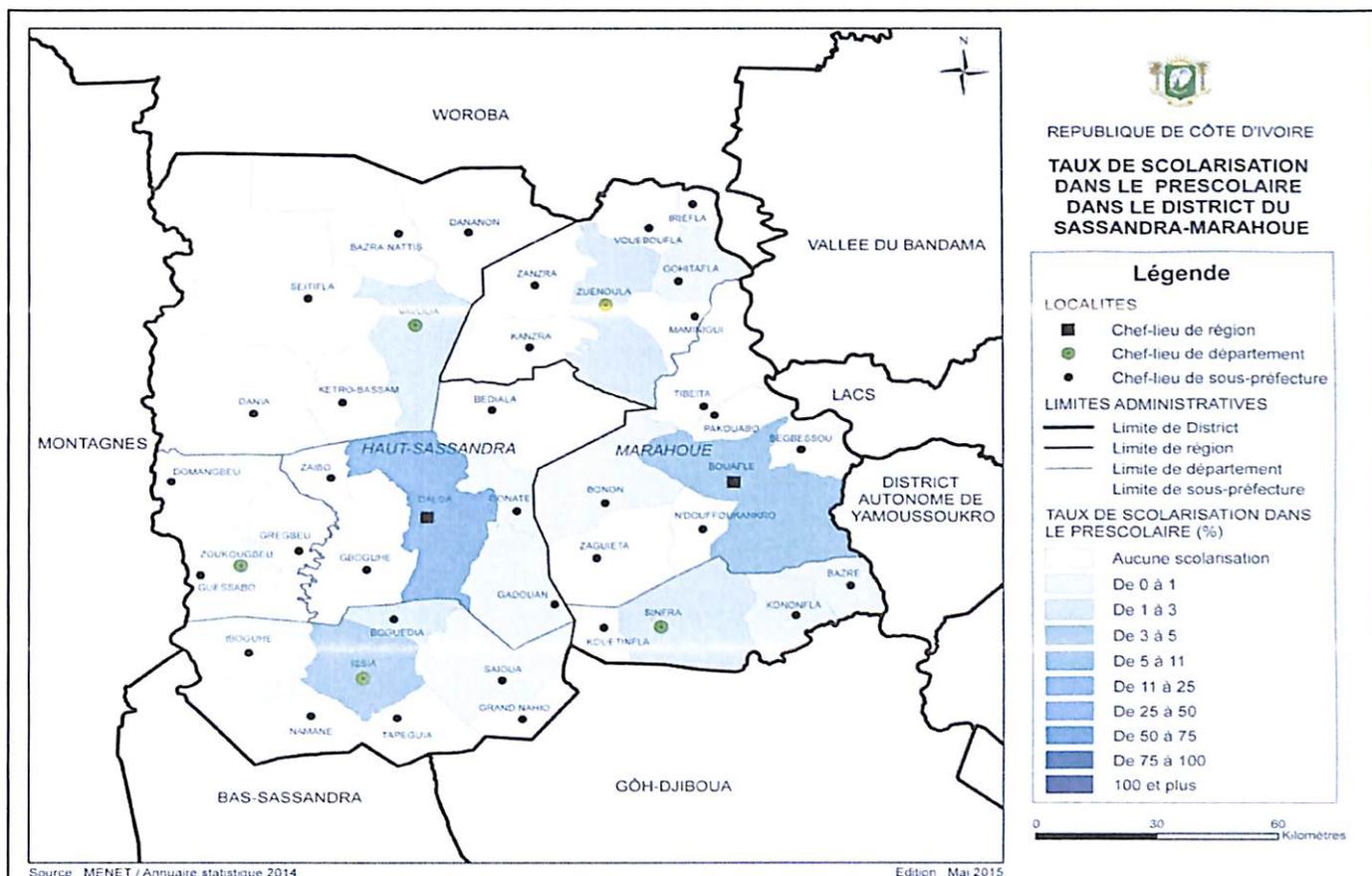


Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPH 1998

⁴¹ Sur la base du RGPH 1998

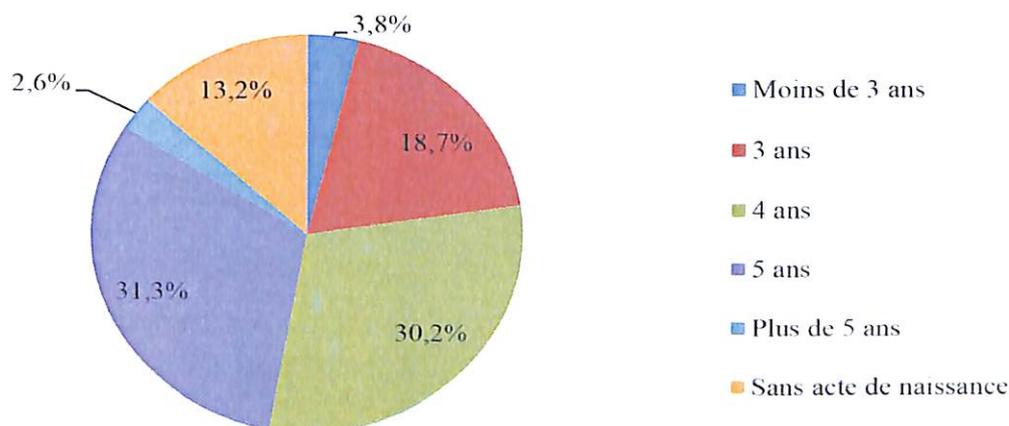
⁴² cf. Glossaire

Carte 33: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District



247. Ces chiffres sont biaisés par les scolarisations tardives et précoces, ainsi que par la proportion d'enfants sans extrait d'acte de naissance (13,2 % des enfants scolarisés) et qui ne sont donc pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale).

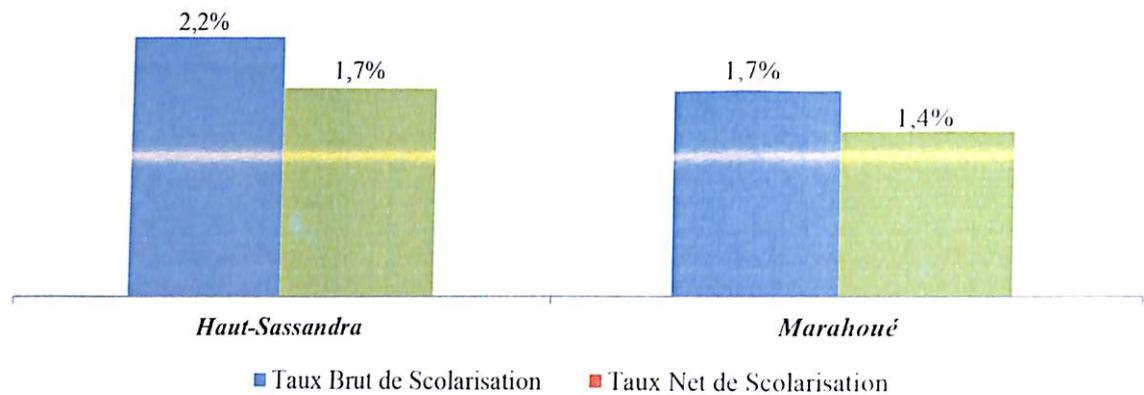
Figure 31 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Préscolaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

248. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle (3 à 5 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 1,7 %.

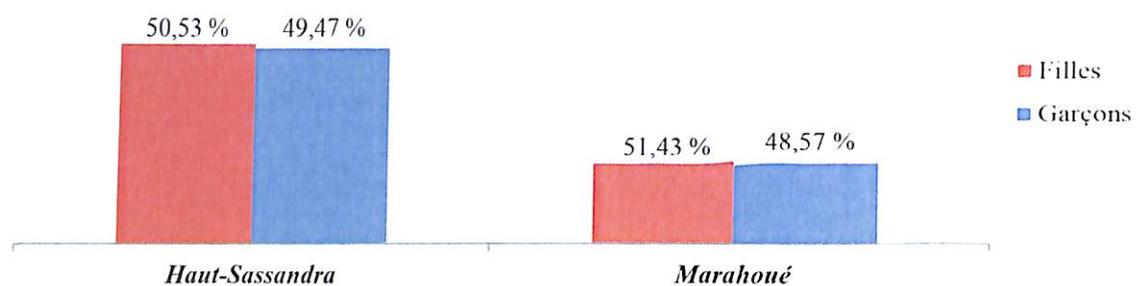
Figure 32 : Écart entre les taux brut et net de scolarisation du Préscolaire par région



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPII 1998

249. La région du Haut-Sassandra avec pour chef-lieu le pôle urbain de Daloa abrite 71 % des enfants du District inscrits au niveau Préscolaire. En outre, la distribution des effectifs par genre révèle dans chacune des régions du District une plus grande proportion de filles avec les indices de parité suivants : 1,02 pour la région du Haut-Sassandra et 1,06 pour la région de la Marahoué.

Figure 33 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

250. Le District ne compte que 16,4 % d'enfants scolarisés dans des établissements privés. La zone rurale abrite 10,7 % du nombre total d'établissements du cycle Préscolaire et la plupart des écoles dans cette zone relèvent de l'enseignement public. Les régions du Haut-Sassandra et de la Marahoué présentent des profils similaires même si la proportion d'établissements en zone rurale est plus importante dans la seconde (22,3 %) que dans la première (6 %) ; à mettre en corrélation avec l'urbanisation moins avancée de la ville de Bouaflé, chef-lieu de la région de la Marahoué par rapport à la ville de Daloa, chef-lieu de région du Haut-Sassandra.

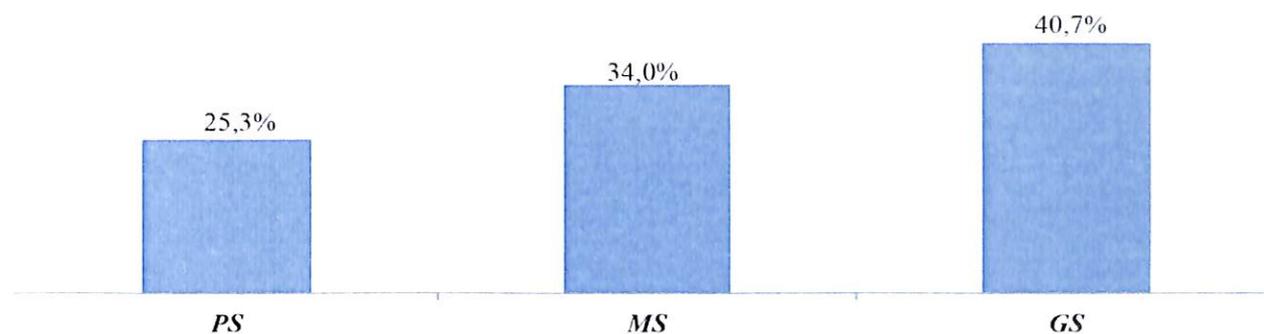
Tableau 62 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et genre

Région	Statut	Total	Dont rural	Indice de parité ⁴³
Haut-Sassandra	Privé	754	35	0,91
	Public	3 188	202	1,05
	Total	3 942	237	1,02
Marahoué	Privé	155	49	1,12
	Public	1 451	309	1,05
	Total	1 606	358	1,06
Total District	Privé	909	84	0,94
	Public	4 639	511	1,05
	Total	5 548	595	1,03

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

251. Près de 41 % des enfants scolarisés le sont sur la dernière année du cycle Préscolaire (Grande Section), contre 34 % en Moyenne Section et 25,3 % en Petite Section ; mettant en exergue une scolarisation tardive des enfants en bas âge.

Figure 34 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

⁴³ cf Glossaire

III.1.1.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

252. L'enseignement Préscolaire est dispensé dans deux types d'établissements :

- Des établissements publics qui consacrent la forme de scolarisation la plus répandue (53 établissements, soit 79,1 %) ;
- Des établissements privés payants (14 établissements situés pour la plupart dans la région du Haut-Sassandra, soit 21,9 %).

Tableau 63 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Salles	Grps Péd	Enfants	Ens.	Ratio d'occupation ⁴⁴	Ratio d'encadrement ⁴⁵
Haut-Sassandra	Privé	11	28	28	754	30	26,9	25,1
	Public	36	75	115	3 188	189	42,5	16,9
	Total	47	103	143	3 942	219	38,3	18,0
Marahoué	Privé	3	8	9	155	7	19,4	22,1
	Public	17	40	54	1 451	82	36,3	17,7
	Total	20	48	63	1 606	89	33,5	18,0
Total District	Privé	14	36	37	909	37	25,3	24,6
	Public	53	115	169	4 639	271	40,3	17,1
	Total	67	151	206	5 548	308	36,7	18,0

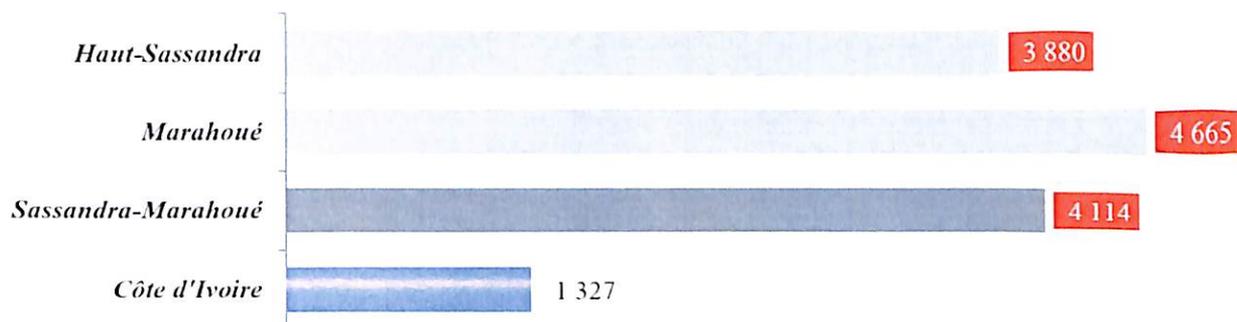
Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissements, Ens : Enseignants, Grps Péd : Groupes Pédagogiques

253. Avec un ratio d'encadrement moyen (18 enfants par salle) et des ratios de présence géographique qui font apparaître des insuffisances en matière de couverture scolaire des 3-5 ans, le District du Sassandra-Marahoué dispose d'un nombre trop important d'instituteurs eu égard à la faible scolarisation couplée à un déficit manifeste d'infrastructures. À ce sujet, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par établissement Préscolaire agrégé ou évalué par région est au moins trois fois supérieur à celui affiché au plan national.

⁴⁴ cf. Glossaire

⁴⁵ cf. Glossaire

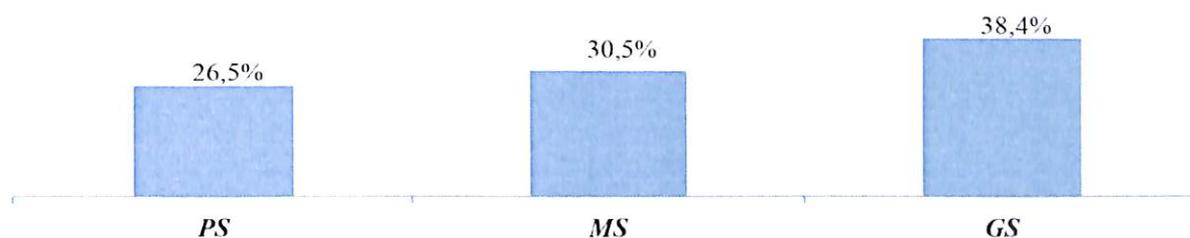
Figure 35: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école Préscolaire



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPH 1998

254. Le District compte 151 salles de classe dont 68,2 % dans la région du Haut-Sassandra. En outre, avec une école pour 83 enfants scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 36,7 enfants par salle, la disponibilité des structures d'accueil couplée au phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants en bas âge constitue une source d'inquiétude.

Figure 36 : Répartition des salles de classe du Préscolaire selon le niveau d'étude



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

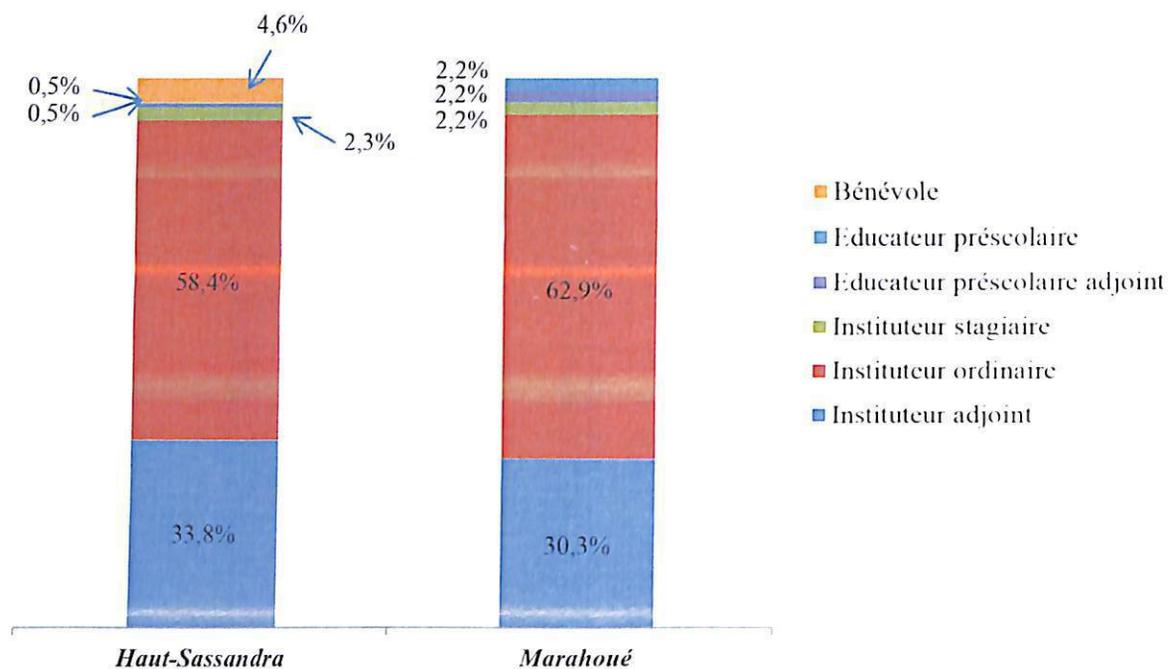
255. Le District dispose par ailleurs de 206 groupes pédagogiques, dont 82 % dans des établissements publics. Le nombre d'enfants par groupes pédagogiques est sensiblement le même dans les deux régions (25 enfants par groupe pédagogique dans la région de la Marahoué et 28 enfants par groupe pédagogique dans la région du Haut-Sassandra). L'utilisation des groupes pédagogiques constitue une alternative à court terme au déficit de structure d'accueil.

b) Corps enseignant

256. Le corps enseignant est composé de 308 instituteurs (99 % sont des femmes) avec un ratio d'encadrement moyen de près de 18 enfants par instituteurs et une disparité notable entre le public (17,1) et le privé (24,6).

257 Près de 60 % du corps enseignant sont des instituteurs ordinaires et 33 % des instituteurs adjoints. La région de la Marahoué ne compte aucun bénévole.

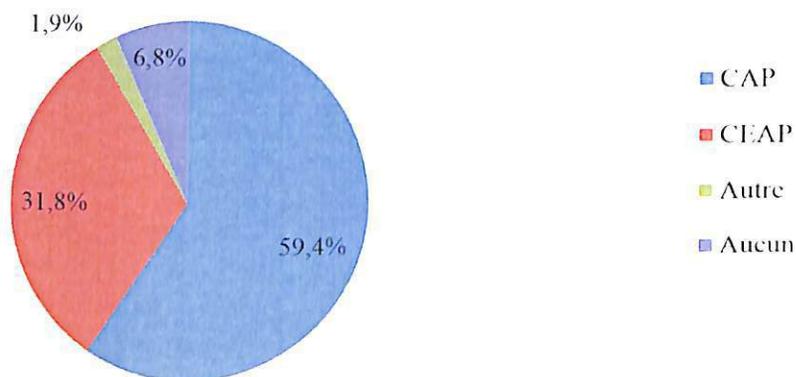
Figure 37 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi et par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

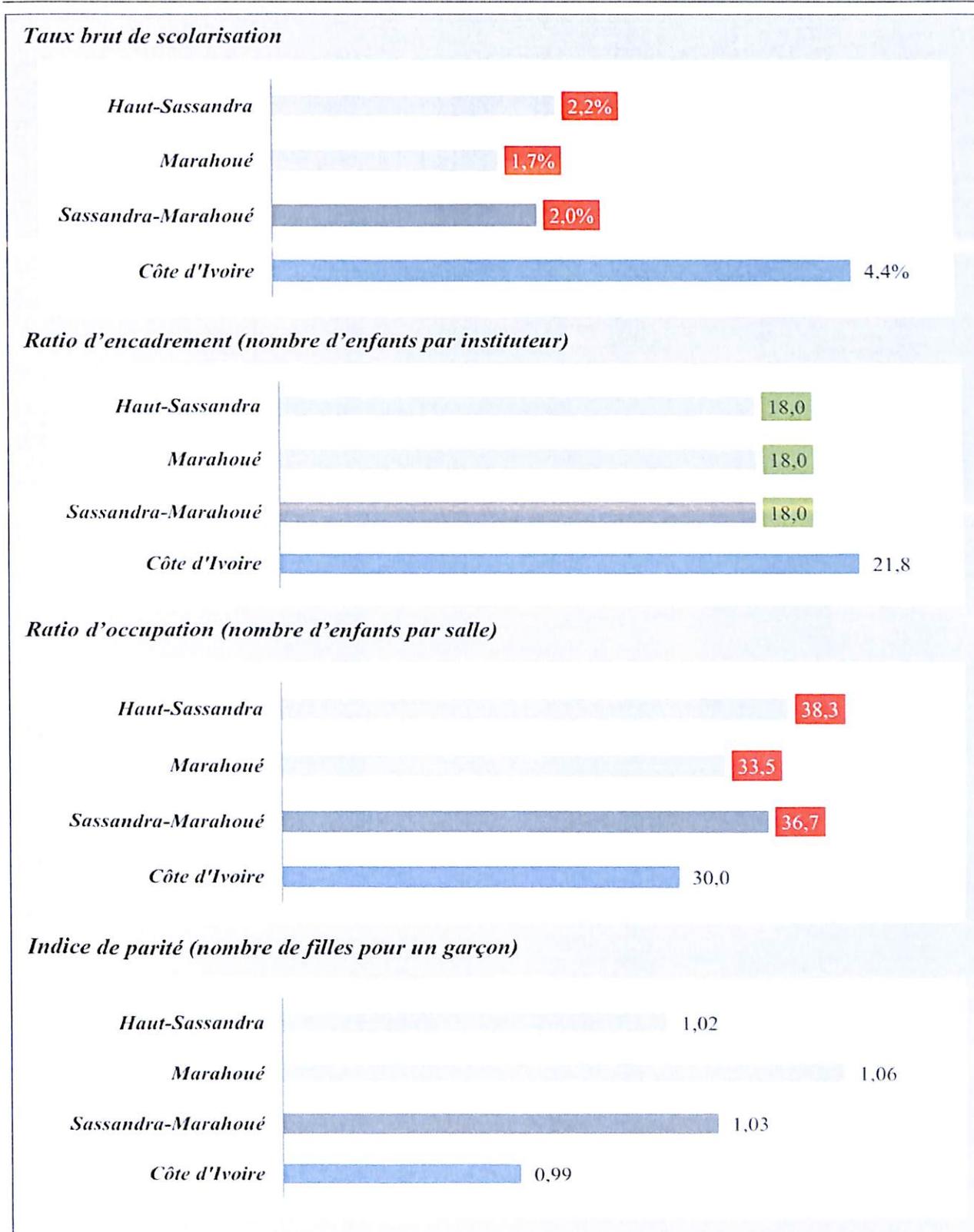
258. L'essentiel des instituteurs du Préscolaire du District dispose à minima d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (91,2 %) exception faite de près de 7 % qui bénéficient pour l'essentiel du statut d'assistantes maternelles, et ce, principalement dans le privé, où ils sont près de 50 %, contre 1,1 % dans le public.

Figure 38 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

Chiffres clés 18 : Préscolaire



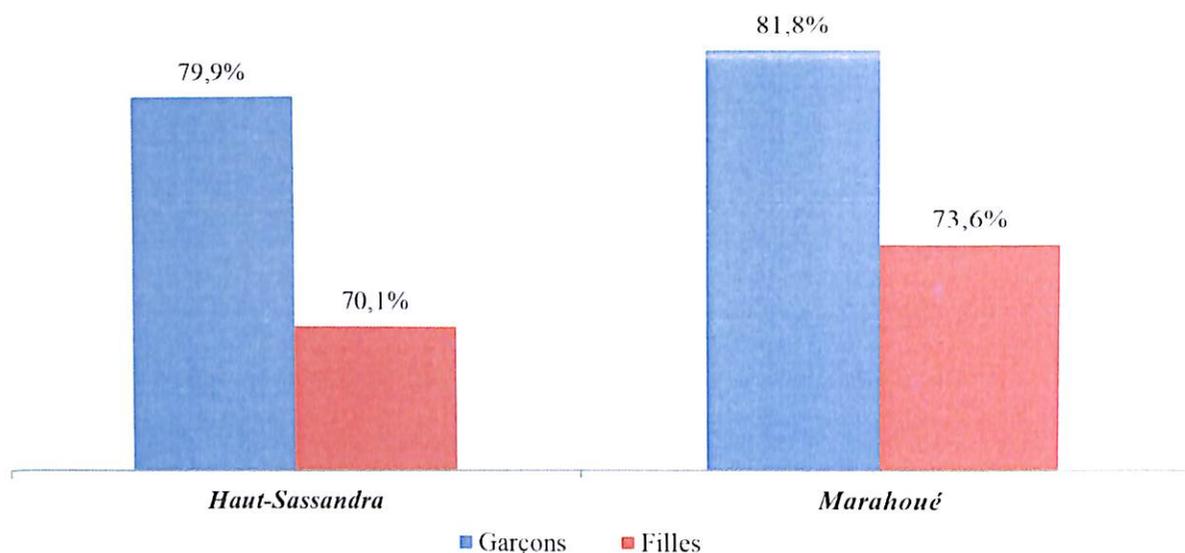
Niveau national
 Niveau District
 Niveau régional

III.1.2 Primaire

III.1.2.1 Scolarisation

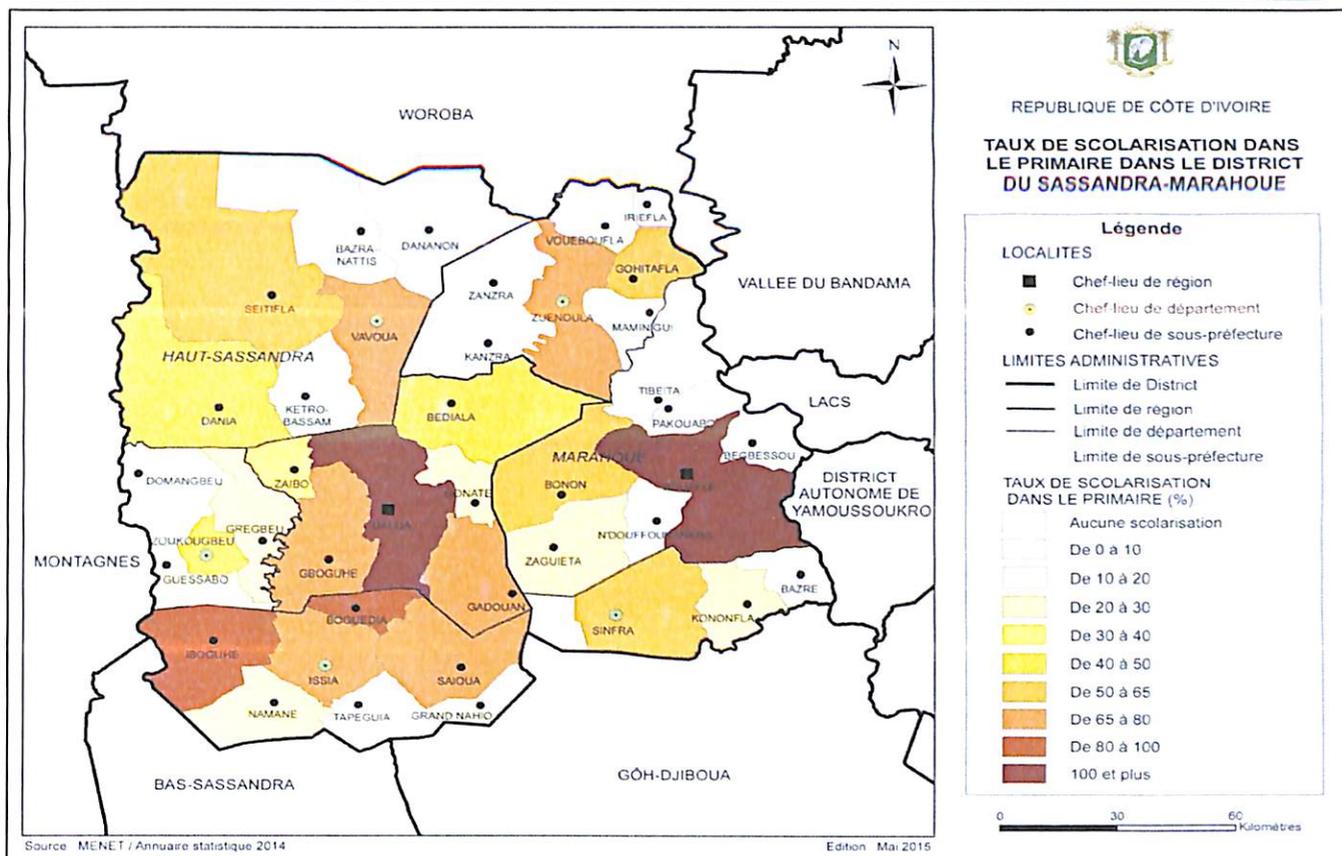
259. Le cycle Primaire constitue la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien. Il comprend 6 niveaux d'étude et accueille théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les élèves du Primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires (CP), les cours élémentaires (CE) et les cours moyens (CM).
260. Le District du Sassandra-Marahoué compte 350 618 élèves inscrits en cycle Primaire soit un taux brut de scolarisation de 76,2 % avec un écart de 3 points entre la région de la Marahoué (78 % des enfants de la région) et celle du Haut-Sassandra (75,3 % des enfants de la région).
261. Les filles sont moins scolarisées que les garçons sur l'ensemble du District. Ceci met en lumière, en dépit des efforts entrepris, la tendance discriminatoire globale entre les deux sexes en matière de scolarisation.

Figure 39 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre et par région



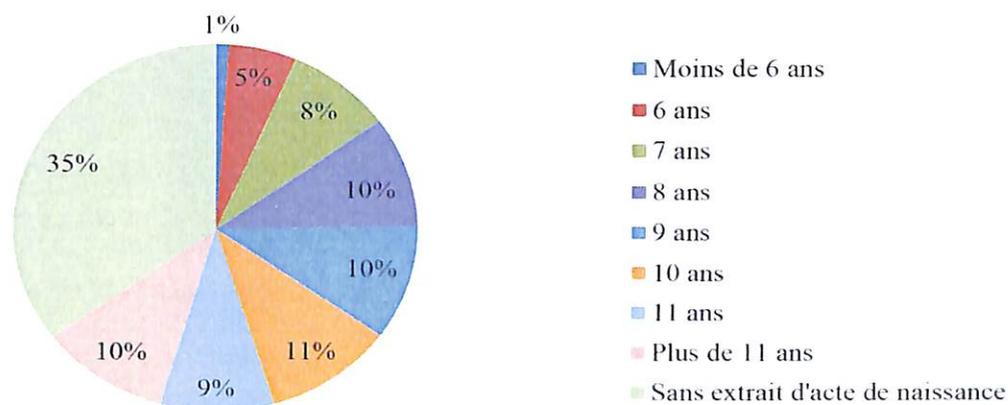
Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPII 1998

Carte 34: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District



262. Ces taux de scolarisation sont biaisés par les scolarisations précoces et tardives ainsi que par la forte proportion d'élèves dépourvus d'extrait d'acte de naissance (35 %) et qui ne sont donc pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale).

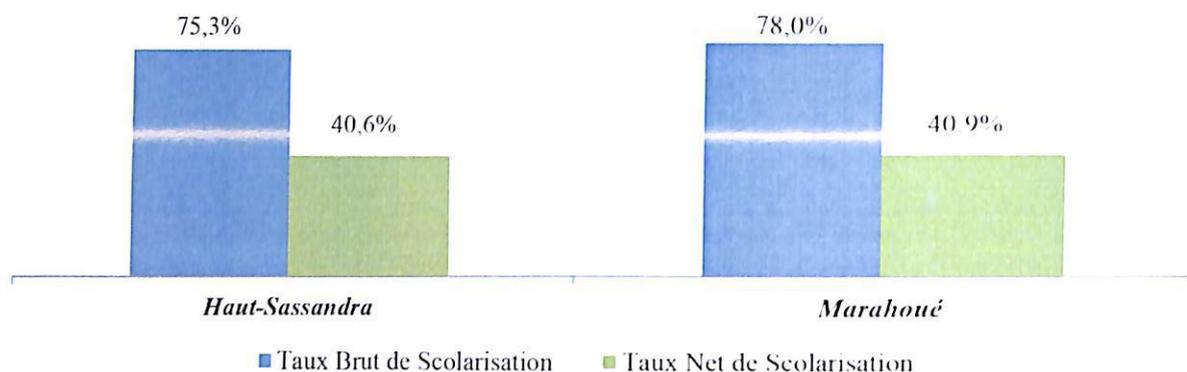
Figure 40 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Primaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

263. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle (6 à 11 ans), le taux net de scolarisation s'établit à 40,7 % ; en dessous de la moyenne nationale (44,7 %).

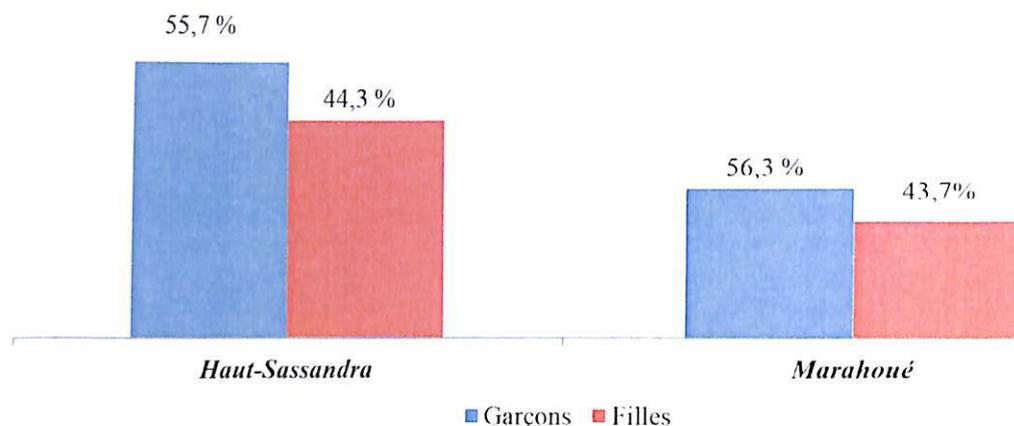
Figure 41 : Écart entre les taux brut et net de scolarisation du Primaire par région



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPH 1998

264. La région du Haut-Sassandra concentre plus de 65 % des élèves du Primaire. L'indice de parité de 0,79 révèle une inégalité de genre.

Figure 42 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

265. 94 % des élèves du District sont scolarisés dans des établissements publics et 69 % sont inscrits en zone rurale.

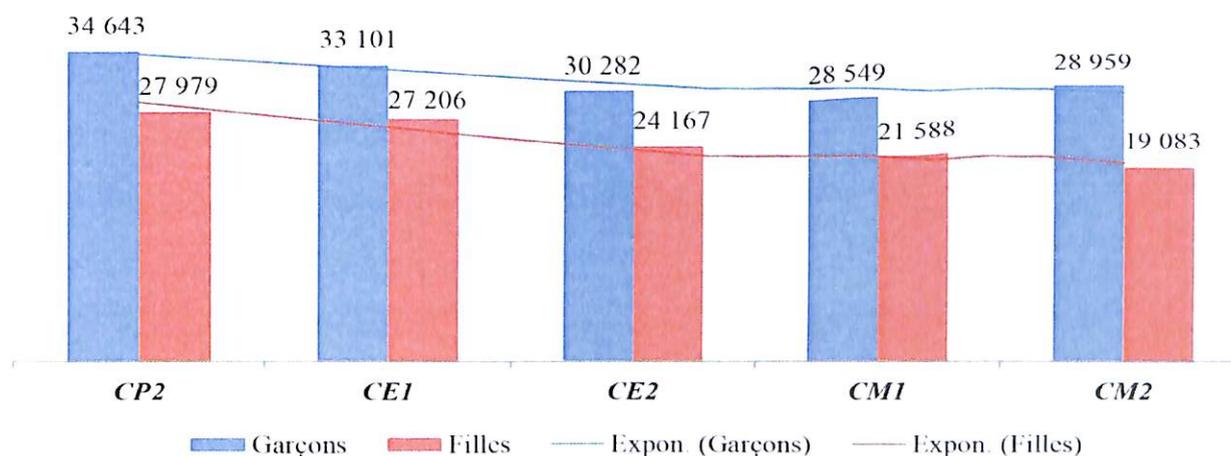
Tableau 64 : Nombre d'élèves par région, par statut et par zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire

Région	Statut	Elève	Dont Rural	Indice de parité
Haut-Sassandra	Communautaire	2 024	2 024	0,68
	Privé	11 851	4 474	0,80
	Public	214 096	153 218	0,80
	Total	227 971	159 716	0,79
Marahoué	Privé	7 354	1 096	0,84
	Public	115 293	80 136	0,77
	Total	122 647	81 232	0,78
Total District	Communautaire	2 024	2 024	0,68
	Privé	19 205	5 570	0,82
	Public	329 389	233 354	0,79
	Total	350 618	240 948	0,79

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

266. Les effectifs sont concentrés sur les premières années du cycle Primaire (près de 40 % des effectifs dans les classes de CP1 et CP2). À l'inverse, les classes de CM2 ne représentent que 13,7 % des effectifs scolarisés. Ce constat témoigne d'un phénomène de déperdition scolaire qui affecte davantage les filles puisqu'alors qu'elles représentent 45,4 % des effectifs en cours préparatoires, ce taux s'établit à 39,7 % en classe de CM2. Les taux de déperdition annuels moyens entre le CP2 et le CM2 permettent d'illustrer ce propos (Fille : 9,12 % et Garçon : 4,38 %).

Figure 43 : Evolution des effectifs⁴⁶ par genre de la classe de CP2 à la classe de CM2

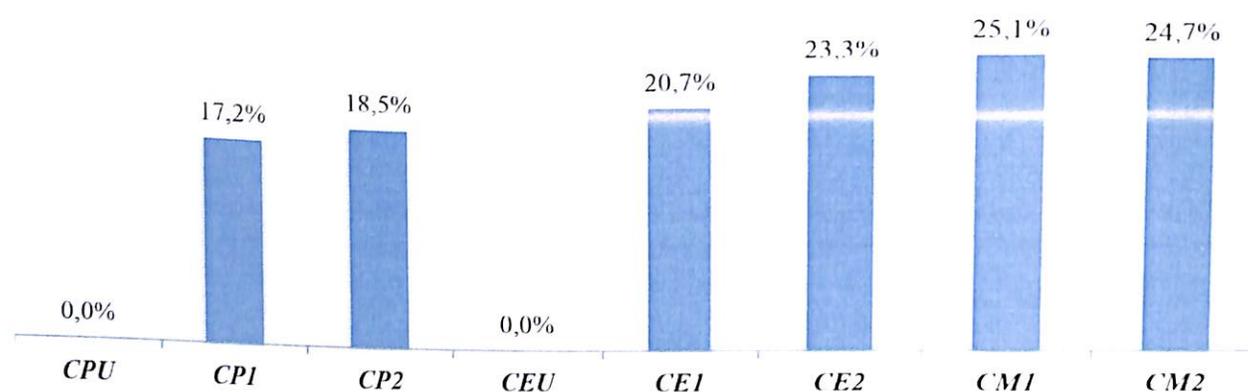


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

⁴⁶ cf. Glossaire

267. L'analyse des redoublements illustre le constat précédent. En effet, la propension au redoublement, croissante sur toute la durée du cycle Primaire et caractérisée par des taux de redoublement de 17,2 % en classe de CP1 et de 25 % en classe de CM2, montre la difficulté des élèves à poursuivre leurs études au-delà de ce cycle.

Figure 44 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

268. Le taux de redoublement des établissements privés s'établit à 5,2 % contre 16 % pour les établissements publics.

Tableau 65 : Proportion des effectifs redoublants par genre, par région et par niveau d'étude du Primaire

Région	Niveau d'étude	Taux de redoublement (%)	Taux de redoublement des filles (%)
Haut-Sassandra	CP1	16,3	16,24
	CP2	17,25	16,94
	CE1	19,12	19,27
	CE2	22,73	23,19
	CM1	24,07	23,92
	CM2	24,81	25,27
Marahoué	CP1	18,85	19,12
	CP2	20,77	19,96
	CE1	23,54	24,63
	CE2	24,41	25,37
	CM1	26,88	27,4
	CM2	24,46	24,36
Total District	CP1	17,2	17,3
	CP2	18,5	18,0
	CE1	20,7	21,1
	CE2	23,3	24,0
	CM1	25,1	25,1
	CM2	24,7	25,0

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

269. Le cycle Primaire est également marqué par un abandon important des élèves de CM2, traduit par le taux de transition¹⁷ Primaire-Secondaire qui s'établit à 70,8 % ; en dessous de la moyenne nationale de 73,5 %. Cet abandon est moins important chez les garçons avec un taux de transition de 74,5 % ; près de 10 points au-dessus de celui des filles. Ces taux de transition mettent en évidence l'inégalité persistante entre les genres en ce qui concerne les chances de réussite scolaire.

Tableau 66 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013 / 2013-14 par genre

	Total élèves	Garçon	Fille
CM2 (2012-2013)	50 054	30 661	19 393
6 ^{ème} (2013-2014)	35 457	22 850	12 607
Taux de transition	70,8 %	74,5 %	65,0 %

Source : Annuaire statistique de l'éducation 2012-2013 et 2013-2014

¹⁷ cf. Glossaire

III.1.2.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

270. L'enseignement Primaire dans le District du Sassandra-Marahoué est dispensé dans trois types d'établissements :

- Des établissements publics gratuits qui représentent 91 % de l'ensemble des établissements du District et accueillent 94 % des élèves ;
- Des établissements privés payants qui représentent 6,5 % de l'offre d'enseignement du cycle Primaire ;
- Des établissements communautaires (uniquement dans la région du Haut-Sassandra) qui accueillent moins de 1 % des élèves.

Tableau 67 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grps Péd.	Ens.	Ratio d'occupation ⁴⁸	Ratio d'encadrement ⁴⁹
Haut-Sassandra	Comm.	31	2 024	110	106	68	18,4	29,8
	Privé	57	11 851	302	281	293	39,2	40,4
	Public	755	214 096	4 236	4 559	4 519	50,5	47,4
	Total	843	227 971	4 648	4 946	4 880	49,0	46,7
Marahoué	Privé	28	7 354	169	166	177	43,5	41,5
	Public	432	115 293	2 528	2 585	2 564	45,6	45,0
	Total	460	122 647	2 697	2 751	2 741	45,5	44,7
Total District	Comm.	31	2 024	110	106	68	18,4	29,8
	Privé	85	19 205	471	447	470	40,8	40,9
	Public	1 187	329 389	6 764	7 144	7 083	48,7	46,5
	Total	1 303	350 618	7 345	7 697	7 621	47,7	46,0

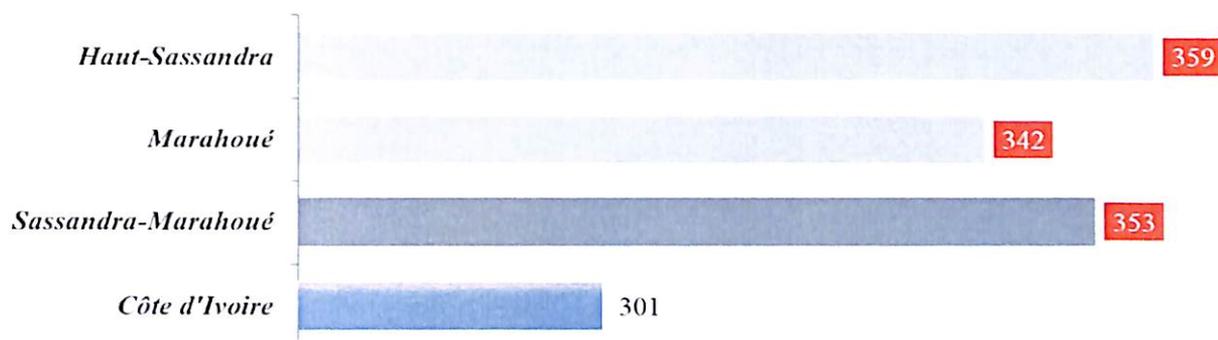
Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissements, Ens. : Enseignant, Comm : Communautaire, Grps Péd. : Groupes Pédagogiques

271. Globalement, les ratios d'occupation des salles de classe et d'encadrement des élèves sont supérieurs aux moyennes nationales (47,7 élèves par salle de classe et 46 enfants par instituteur contre 42,5 au niveau national pour ces deux indicateurs). En outre, la région du Haut-Sassandra, qui représente 66 % de la population du District et qui concentre près de 65 % des infrastructures dédiées au cycle Primaire abrite le plus grand nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école Primaire. Le constat est le même en ce qui concerne la région de la Marahoué ; illustrant ainsi le déficit d'infrastructures à ce degré d'enseignement sur l'ensemble du District.

⁴⁸ cf. Glossaire

⁴⁹ cf. Glossaire

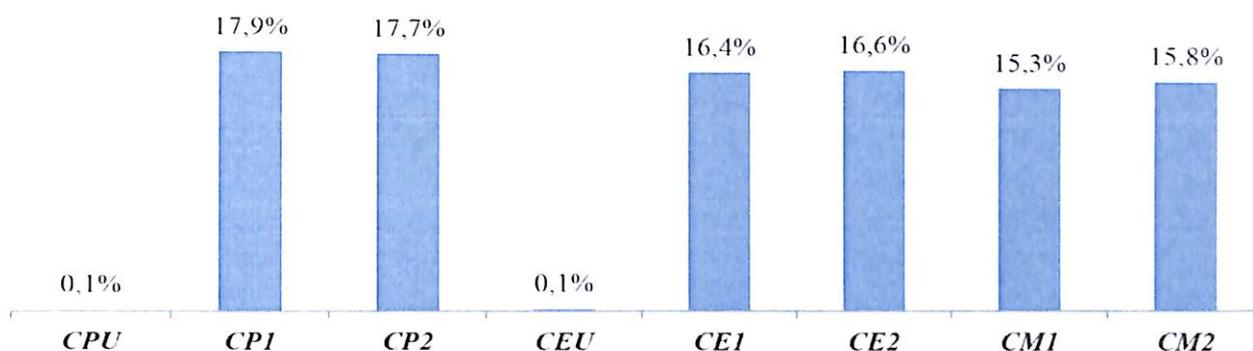
Figure 45 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPH 1998

272. Avec une école pour 269 élèves scolarisés et un ratio d'encadrement moyen de 46 élèves par instituteur, la disponibilité des structures d'accueil et du corps enseignant greffé au phénomène de sous-scolarisation massive des enfants du District constituent une source d'inquiétude.

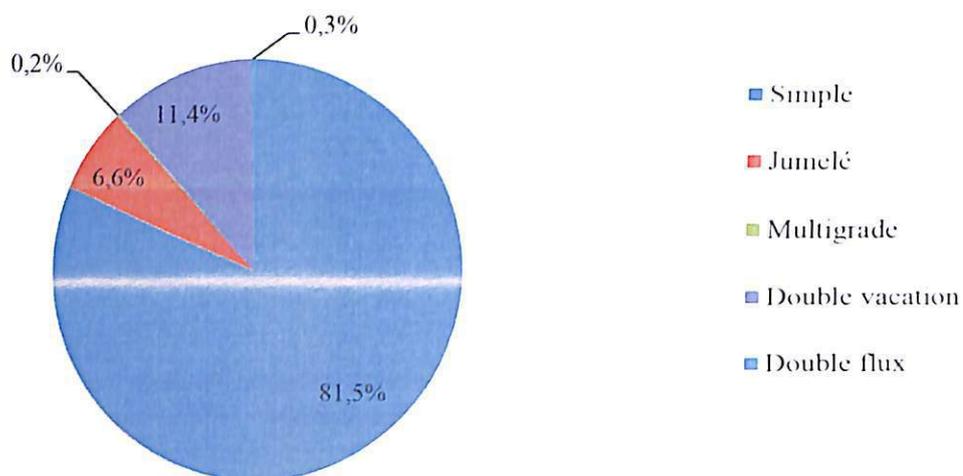
Figure 46 : Répartition des salles de classe du Primaire selon le niveau d'études



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

273. Le cycle Primaire compte 7 697 groupes pédagogiques. 6,6 % d'entre eux sont utilisés en fonctionnement jumelé (deux niveaux par instituteur) et jusqu'à 11 % en double vacation (une classe par demi-journée).

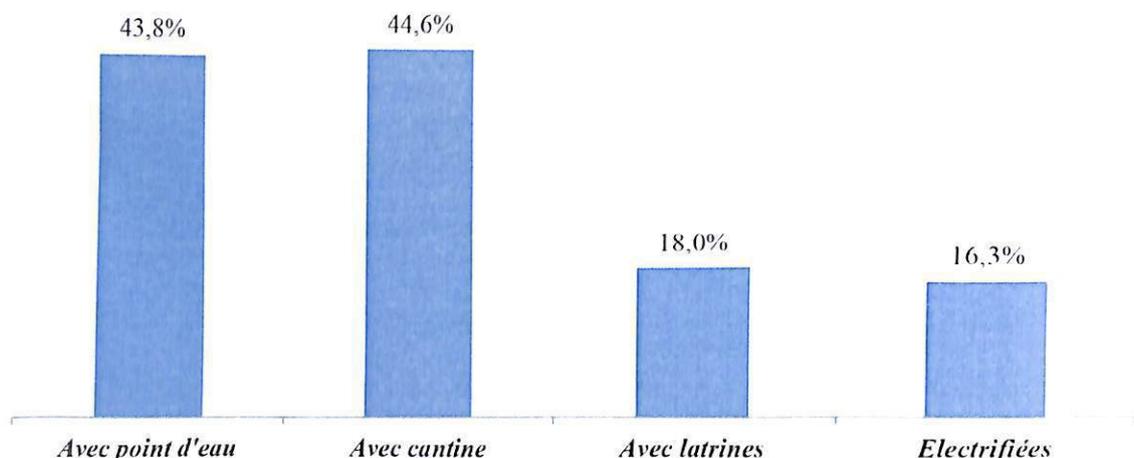
Figure 47 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

274. Enfin, les établissements du District sont caractérisés par le manque d'équipements et la vétusté des infrastructures. À titre d'illustration, seulement 16,3 % des établissements sont électrifiés et 18 % bénéficient de latrines.

Figure 48 : Présence des commodités dans les écoles Primaires

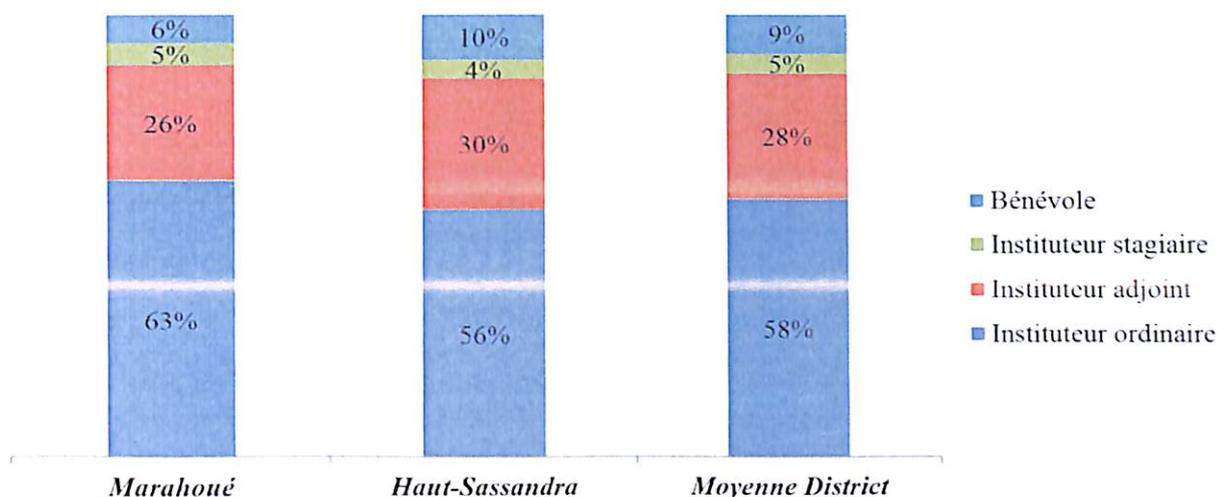


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

b) Corps enseignant

275. Le corps enseignant est composé de 7 621 instituteurs (24 % sont des femmes). Ces instituteurs sont majoritairement des instituteurs ordinaires (58 %) et des instituteurs adjoints (28 %). La part d'instituteurs stagiaires et de bénévoles est élevée (14 % du corps enseignant) ; mettant en exergue le manque d'instituteurs, remplacés généralement par un personnel moins expérimenté puisque 9,7 % du corps enseignant ne possède aucun diplôme pédagogique (principalement dans l'enseignement privé).

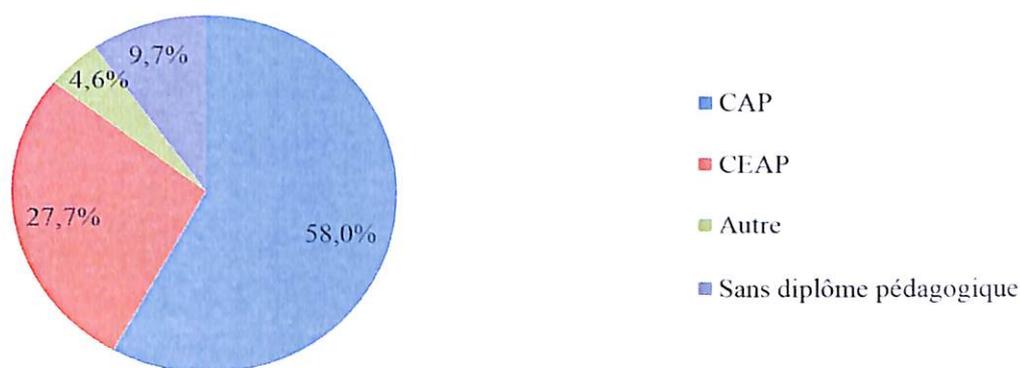
Figure 49 : Répartition des instituteurs du Primaire par emploi et par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

276. La proportion d'instituteurs ordinaires est plus importante dans la région de la Marahoué. En revanche, la région du Haut-Sassandra affiche les taux les plus élevés d'instituteurs adjoints, de stagiaires et de bénévoles sur l'ensemble du District. Ainsi, la ville de Bouaflé, chef-lieu de la région de la Marahoué ne semble pas susciter d'attrait malgré sa proximité avec la ville de Yamoussoukro, District Autonome et capital politique du pays, et ce, nonobstant les barrières à l'accession au statut d'instituteurs ordinaires.

Figure 50 : Répartition des instituteurs du Primaire par statut selon le diplôme pédagogique

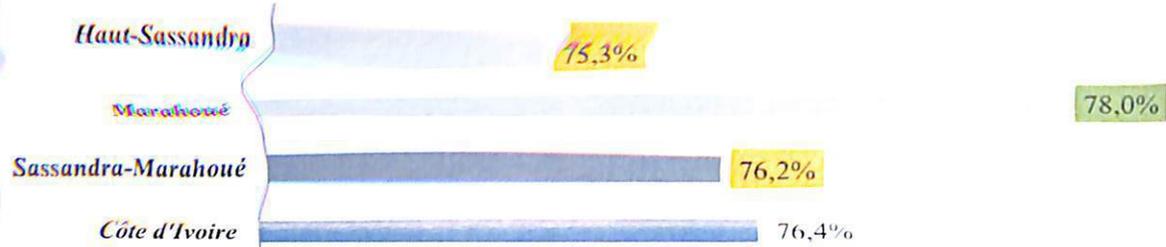


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; CAP : Certificat d'aptitude professionnelle, CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique⁵⁰

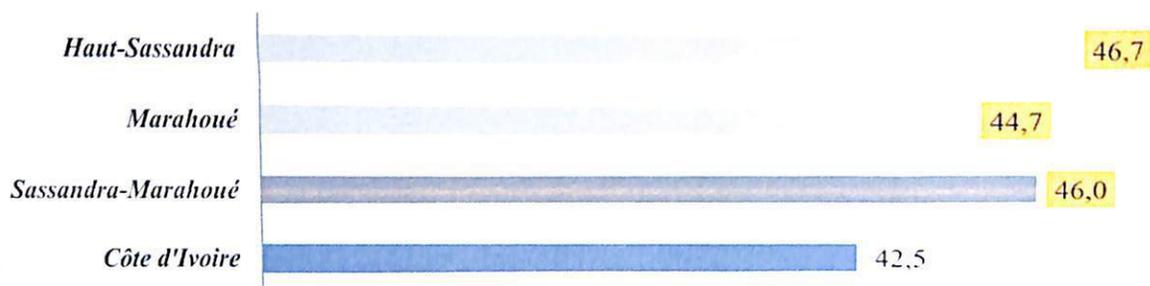
⁵⁰ cf. Glossaire

Chiffres clés 19 : Primaire

Taux brut de scolarisation



Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



III.1.3 Secondaire

III.1.3.1 Scolarisation

277. Les élèves accèdent au niveau Secondaire après leur affectation en 6^{ème}. Il est organisé en deux cycles :

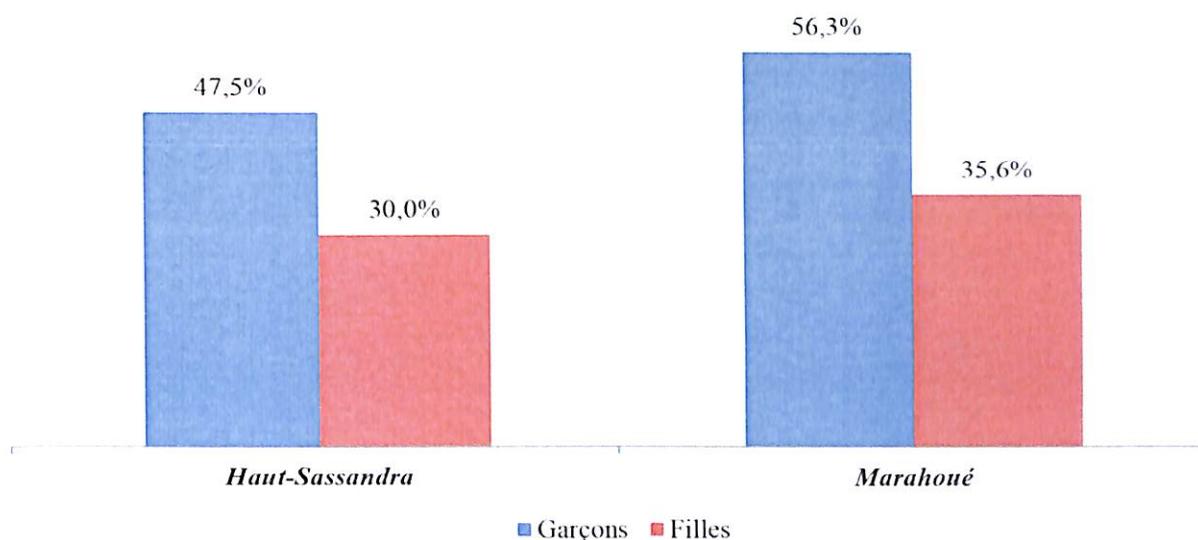
- Le Secondaire 1^{er} cycle de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème} ;
- Le Secondaire 2nd cycle de la classe de 2nde à la classe de Terminale.

a) Secondaire 1er cycle

278. Le District du Sassandra-Marahoué compte 104 743 élèves inscrits au 1^{er} cycle du Secondaire ; soit un taux brut de scolarisation de 42,1 %.

279. Cette sous-scolarisation est beaucoup plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation⁵¹ de 31,9 % contre 50,6 % pour les garçons. La faible scolarisation des filles à ce niveau d'étude est en partie expliquée par les pratiques telles que le mariage précoce ou encore l'aide-ménagère.

Figure 51 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par genre et par région

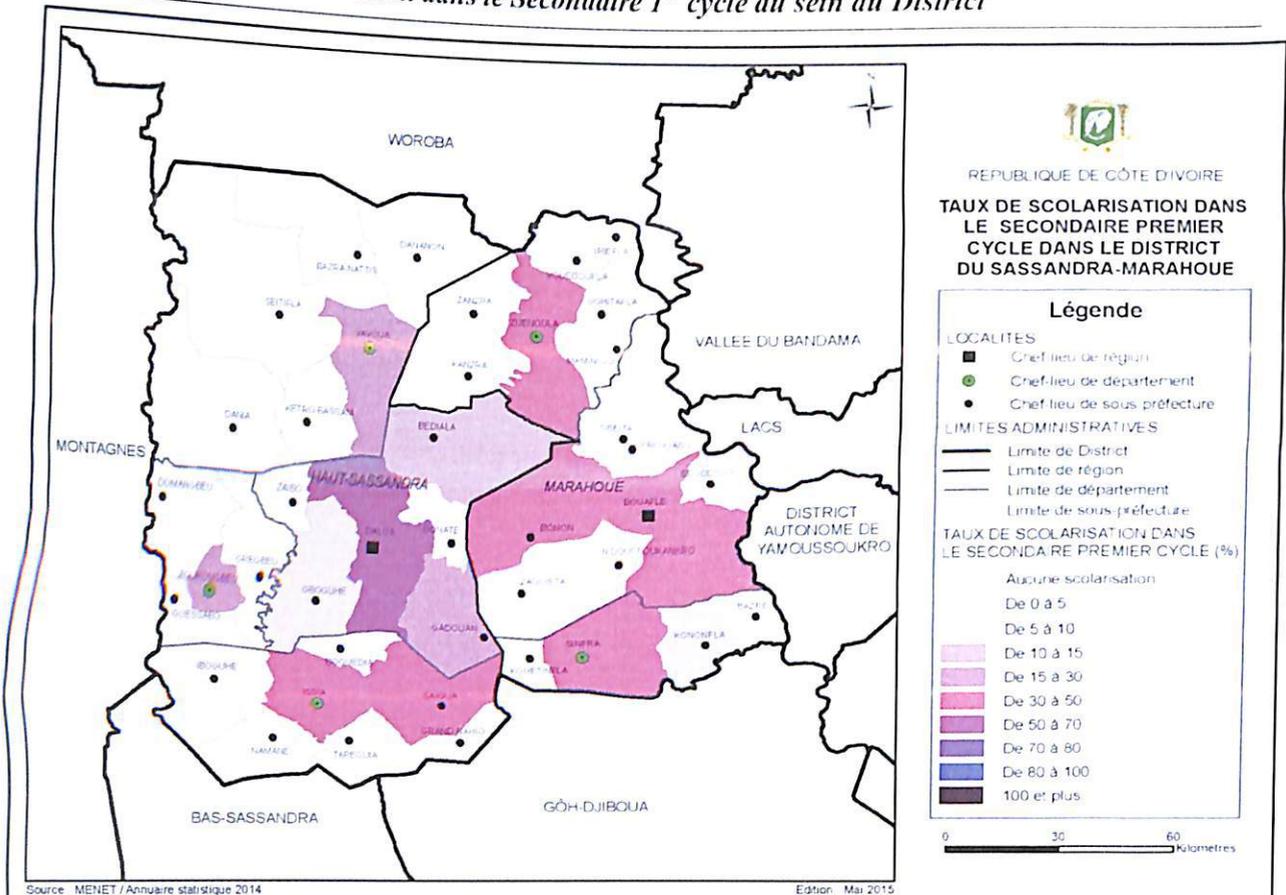


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

280. Le taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle présente de fortes disparités régionales puisque la région de la Marahoué enregistre un taux de scolarisation de 47,2 % ; environ 8 points au-dessus du taux affiché par la région du Haut-Sassandra. De plus, les taux autour des principaux pôles urbains du District du Sassandra-Marahoué (Daloa, Bouaflé, Vavoua, Issia, Sinfra, Zuénoula) oscillent entre 30 et 100 % tandis que certaines zones du territoire affichent des taux nuls.

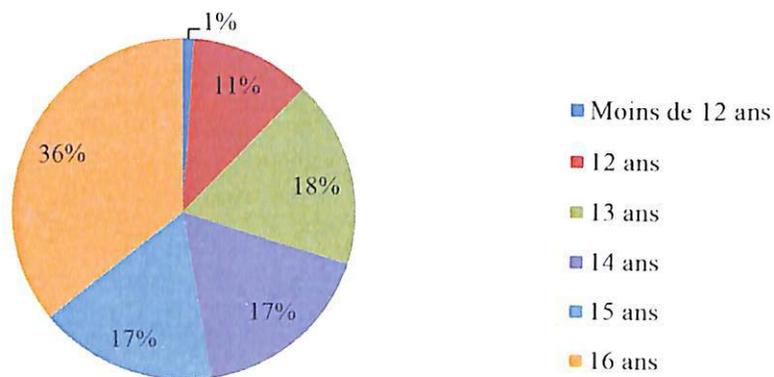
⁵¹ cf. Glossaire

Carte 35: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle au sein du District



281. La répartition des élèves du Secondaire 1^{er} cycle par âge montre l'importance de la scolarisation tardive dans le District (36 % des élèves ont plus de 15 ans). Ce phénomène s'ajoute aux redoublements durant ce cycle d'études, biaisant considérablement le taux brut de scolarisation.

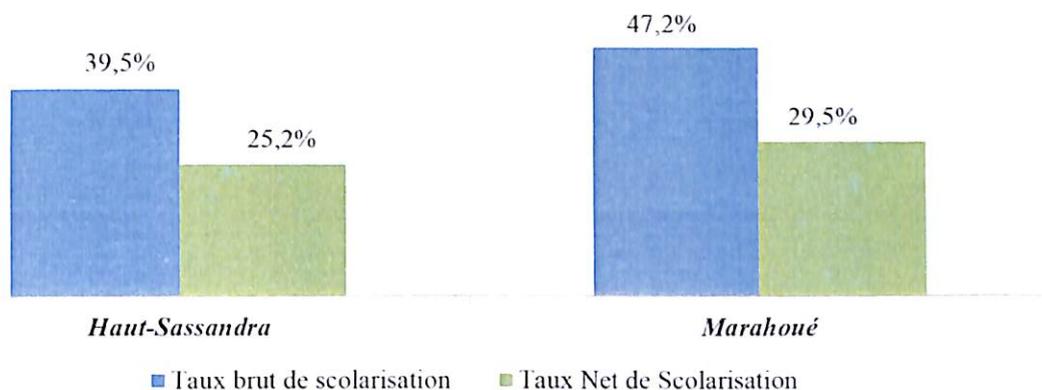
Figure 52 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1^{er} cycle selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

282. Ainsi, le taux net de scolarisation, qui se limite aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, s'établit à 26,6 %.

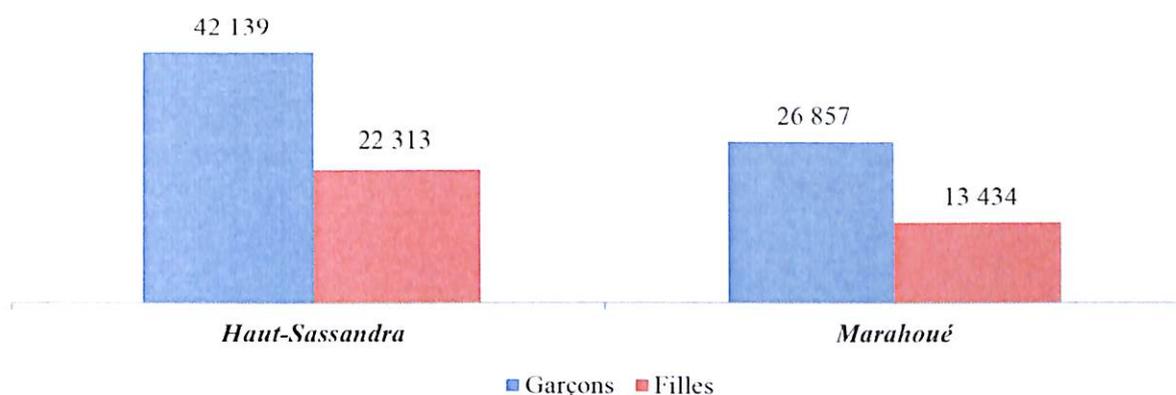
Figure 53 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par région



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPH 1998

283. La région du Haut-Sassandra accueille près de 62 % des élèves scolarisés au Secondaire 1^{er} cycle. L'indice de parité qui s'établit à 0,52 dans le District est inférieur à la moyenne nationale de 0,69 fille pour 1 garçon.

Figure 54 : Répartition des élèves du Secondaire 1^{er} cycle par région et par genre



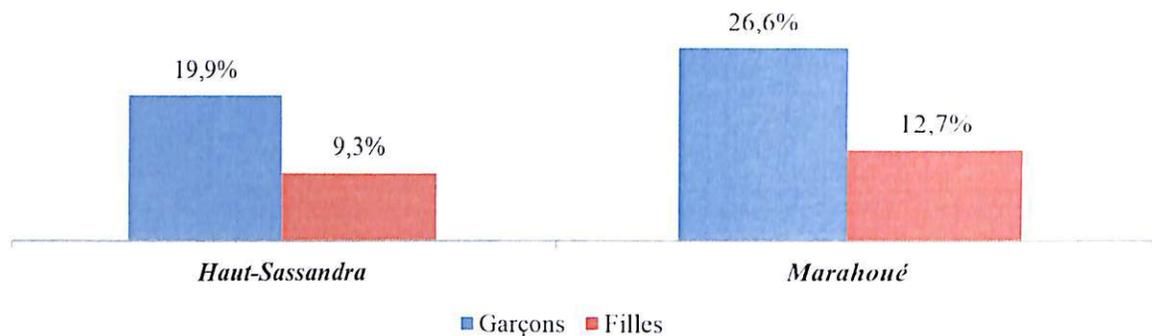
Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

284. La scolarisation au Secondaire 1^{er} cycle dans le District du Sassandra-Marahoué se caractérise par une répartition équilibrée des effectifs entre secteurs public (49,3 %) et privé (50,7 %). Les élèves de la région du Haut-Sassandra s'inscrivent davantage dans les établissements privés (52,8 % contre 47,3 % dans la Marahoué).

b) Secondaire 2nd cycle

289. Le Secondaire 2nd cycle regroupe les classes de 2^{nde}, 1^{ere} et Terminale. Ce niveau scolaire est validé par l'obtention du Baccalauréat. Le Baccalauréat est soit de type littéraire (série A), soit de type scientifique (C, D), soit de type technique (B, E, F, G, H).
290. 29 421 élèves sont inscrits au Secondaire 2nd cycle dans le District du Sassandra-Marahoué, soit un taux brut de scolarisation de 16,5 % contre 42,1 % pour le 1^{er} cycle. Ce taux est plus élevé dans la région de la Marahoué avec 20,1 % contre 14,8 % dans le Haut-Sassandra. Ce taux cache également une disparité entre genres avec une scolarisation nettement plus faible chez les filles (10,4 % contre 22,1 % chez les garçons).

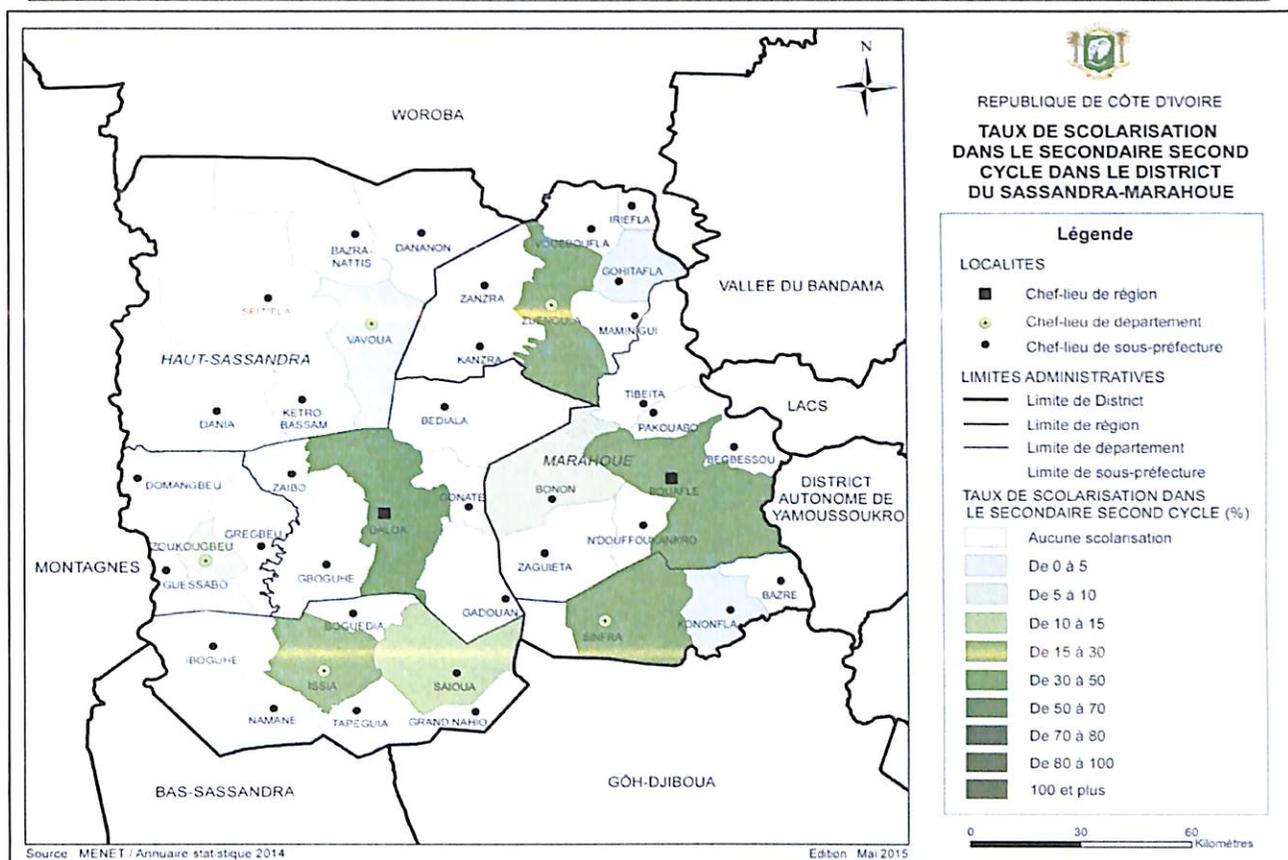
Figure 57 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par genre et par région



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPII 1998

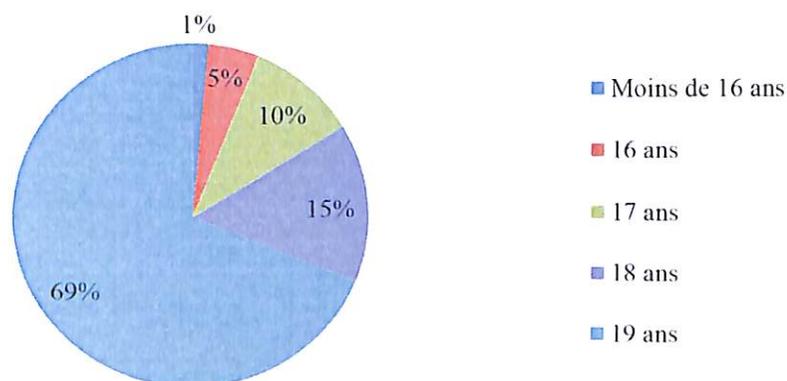
291. Le taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle présente de fortes disparités régionales avec une polarisation autour des principaux centres urbains du District (Daloa, Vavoua, Issia, Bouaflé, Zuénoula) alors que certaines zones du territoire affichent des taux nuls.

Carte 36: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District



292. Toutefois ces chiffres sont biaisés par la scolarisation tardive des élèves puisque 69 % des inscrits ont plus de 18 ans et ne sont donc pas pris en compte dans la tranche d'âge légale (entre 16 et 18 ans).

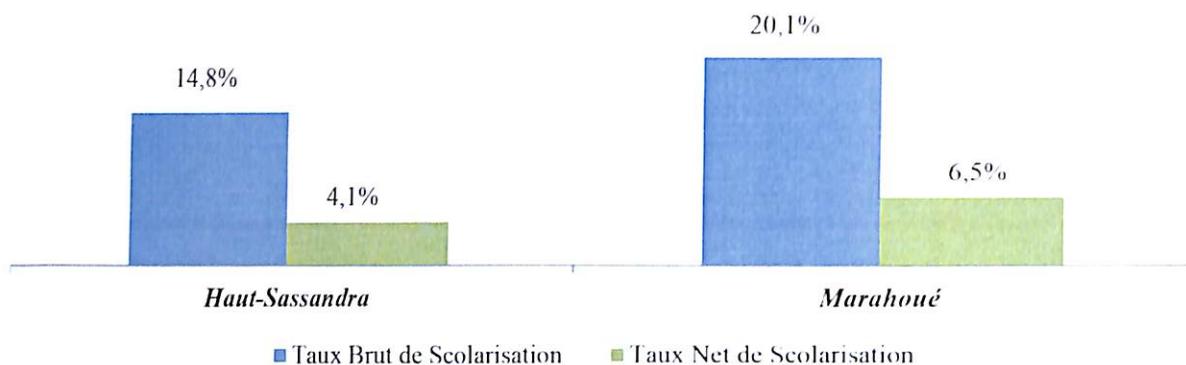
Figure 58 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2nd cycle selon leur âge



Source: MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

293. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle d'études, le taux net de scolarisation du District s'établit à 4,9 %, soit moins du tiers du taux brut de scolarisation.

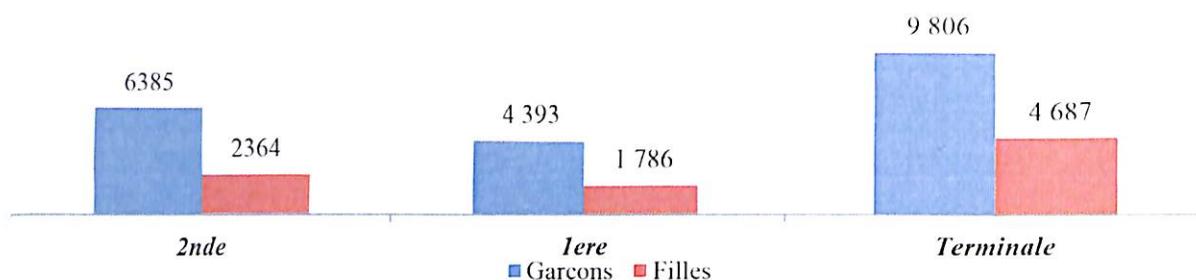
Figure 59 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par région



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation et INS - RGPH 1998

294. Au niveau du District, la classe de Terminale concentre 49 % des élèves du cycle, essentiellement du fait d'un nombre important de redoublements à ce niveau d'études. Par ailleurs, ce cycle d'étude affiche un indice de parité de 0,43 ; plus élevé toutefois dans le secteur privé avec un indice de 0,51 contre 0,36 dans le secteur public.

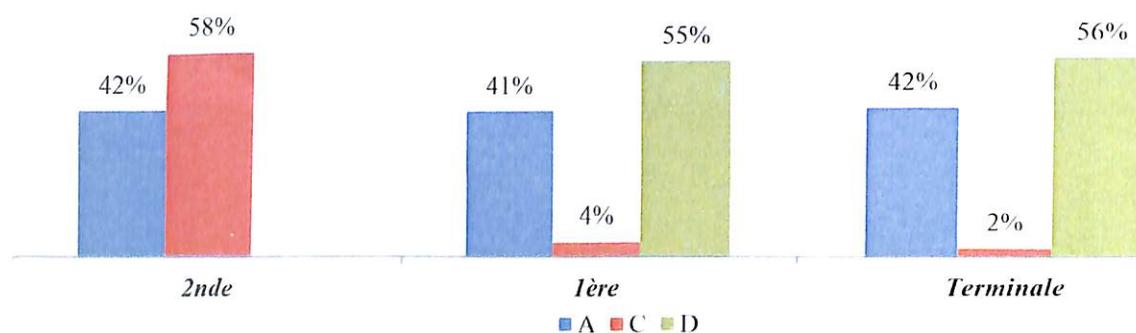
Figure 60 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par niveau et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

295. Au niveau du District, et sur l'ensemble du Secondaire 2nd cycle, les élèves sont répartis de façon équilibrée entre les filières A (42 %) et D (39 %) alors que la filière C ne compte que 19 % des effectifs du cycle.

Figure 61 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par filière

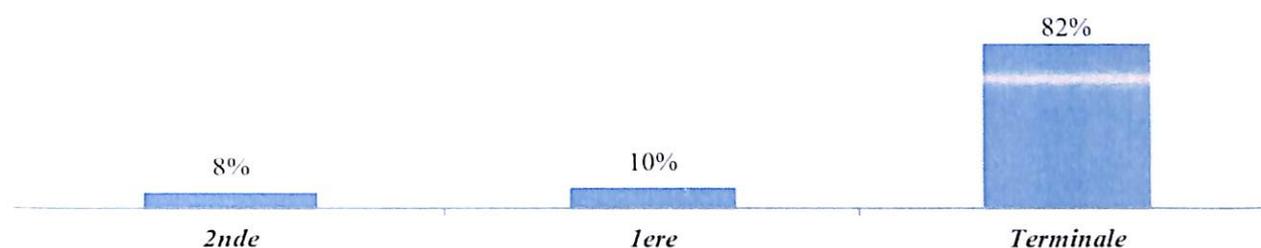


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

296. Par ailleurs, les filles s'orientent davantage vers la filière littéraire (59 % des effectifs féminins du cycle sont inscrits en série A) alors que les garçons semblent préférer les filières scientifiques (66 % des effectifs masculins du cycle sont inscrits dans les filières C et D).

297. À l'instar de la 3^{ème}, la Terminale, autre classe d'examen sanctionnée par le Baccalauréat et le passage au cycle Supérieur, concentre le plus de redoublants dans le Secondaire 2nd cycle.

Figure 62 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2nd cycle



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

298. Alors que la filière C présente le plus de redoublants en 2nde, ce sont les filières A et D qui concentrent le plus de redoublants en classes de 1^{ère} et Terminale. Par ailleurs, les disparités régionales sont peu significatives.

Tableau 71 : Elèves redoublants du Secondaire 2nd cycle par filière, région et niveau d'études

Région	Cycle	Taux de redoublement par filière (%)		
		A	C	D
Haut-Sassandra	2 nd e	6,1	11,9	-
	1 ^{ère}	16,0	6,5	17,2
	Terminale	50,1	30,0	54,3
	Total	29,6	12,7	43,0
Marahoué	2 nd e	3,0	9,0	-
	1 ^{ère}	13,0	4,4	16,0
	Terminale	47,8	31,8	57,3
	Total	27,5	10,0	45,6
Total District	2 nd e	4,8	10,8	-
	1 ^{ère}	14,9	5,9	16,7
	Terminale	49,2	30,7	55,5
	Total	28,7	11,7	44,1

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; NA : Non applicable

III.1.3.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

299. Les établissements de l'enseignement Secondaire du District du Sassandra-Marahoué sont de deux types :

- Des établissements privés payants qui dominent l'offre d'enseignement avec une part de près de 74 % des établissements et 50,4 % des élèves du District;
- Des établissements publics, gratuits, qui constituent la forme de scolarisation la moins répandue accueillant néanmoins 49,6 % des élèves du District et une part de 26 % des établissements.

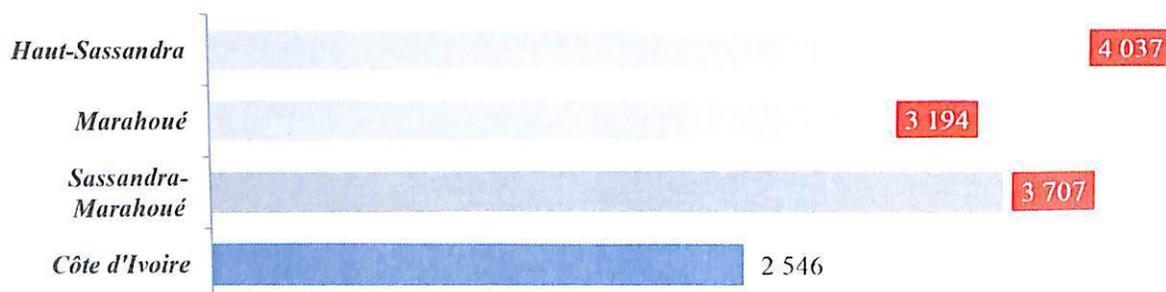
Tableau 72 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1^{er} et 2nd cycle par région et par statut

Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grps Péd.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Haut-Sassandra	Public	17	39 889	514	691	1 302	78	31
	Privé	44	42 286	707	790	1 399	60	30
	Total	61	82 175	1 221	1 481	2 701	67	30
Marahoué	Public	9	26 708	299	422	713	89	37
	Privé	29	25 281	430	516	695	59	36
	Total	38	51 989	729	938	1 408	71	37
Total District	Public	26	66 597	813	1 113	2 015	82	33
	Privé	73	67 567	1 137	1 306	2 094	59	32
	Total	99	134 164	1 950	2 419	4 109	69	33

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissements, Grp Péd. : Groupes Pédagogiques, Ens : Enseignements

300. Les 99 établissements du District comptent au total 1 950 salles de classe pour 134 164 élèves scolarisés, soit un ratio d'occupation de près de 69 élèves par salle ; dépassant de 10 points celui relatif à la moyenne nationale (59 élèves par salle). Ce ratio est beaucoup plus élevé dans le secteur public avec près de 82 élèves par salle contre près de 60 dans les établissements privés.

Figure 63 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire⁵²



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

⁵² Les calculs englobent tous les établissements du Secondaire sans distinction de cycle (1^{er} et 2nd cycle) et de type d'enseignement (Général et Technique)

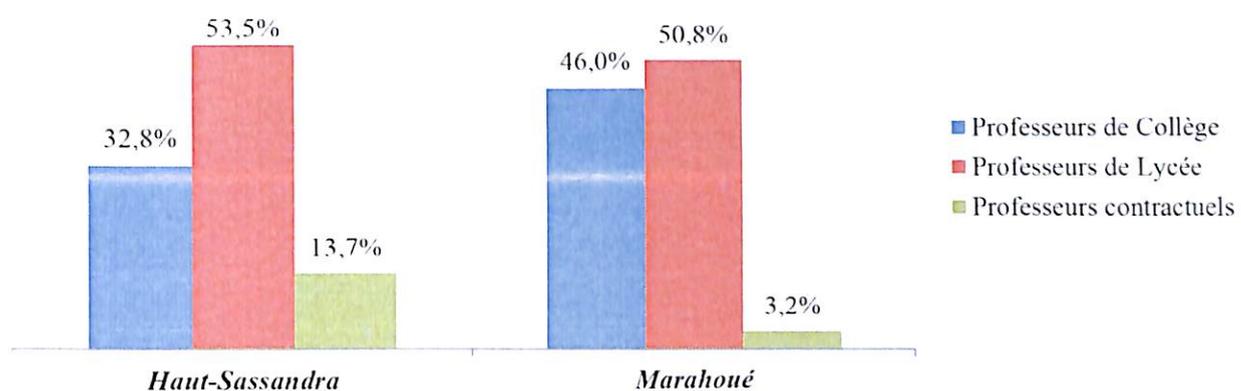
301. Afin de pallier cette insuffisance en infrastructures, les établissements ont mis en place des groupes pédagogiques en double vacation. Ce système est utilisé à hauteur de 60,4 % dans l'enseignement Secondaire au sein des établissements publics.

b) Corps enseignant

302. Le corps enseignant est composé de 4 109 professeurs (seulement 9 % sont des femmes) ; soit un ratio d'encadrement moyen de 33 élèves par professeur.

303. Sur l'ensemble du District, 37,5 % des enseignants sont des professeurs de Collège, 52,5 % d'entre eux sont des professeurs de Lycée et les 10 % restant sont des professeurs contractuels. La proportion de ces derniers dans le secteur public est plus élevée dans la région du Haut-Sassandra (13,7 % contre 3,2 % dans la région de la Marahoué).

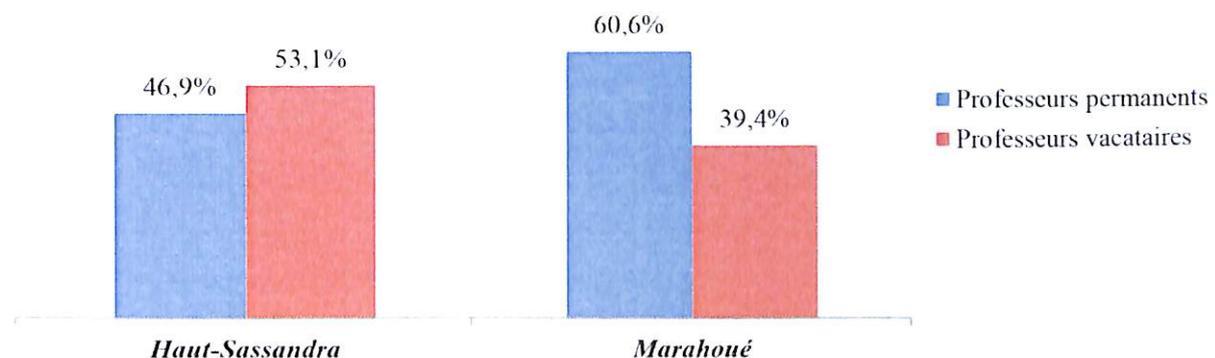
Figure 64 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

304. Au niveau des établissements privés, près de 49 % des professeurs disposent d'un statut de vacataire. Les établissements de la région du Haut-Sassandra recourent davantage aux professeurs vacataires avec une proportion de plus de 53 % contre moins de 40 % pour la Marahoué.

Figure 65 : Répartition des enseignants du Secondaire secteur privé



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

305. Le dernier recensement effectué par les DREN-ET fait état d'un déficit d'enseignants dans le Secondaire, avec une estimation de 135 postes vacants dans le 1^{er} cycle et 15 dans le 2nd cycle, et ce, exclusivement dans la région du Haut-Sassandra. 97 % des postes vacants concernent le secteur public.

Chiffres clés 20 : Secondaire

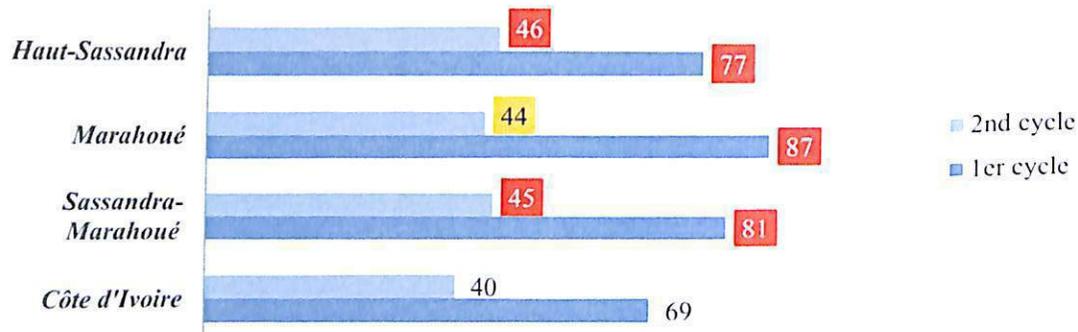
Taux Brut de scolarisation



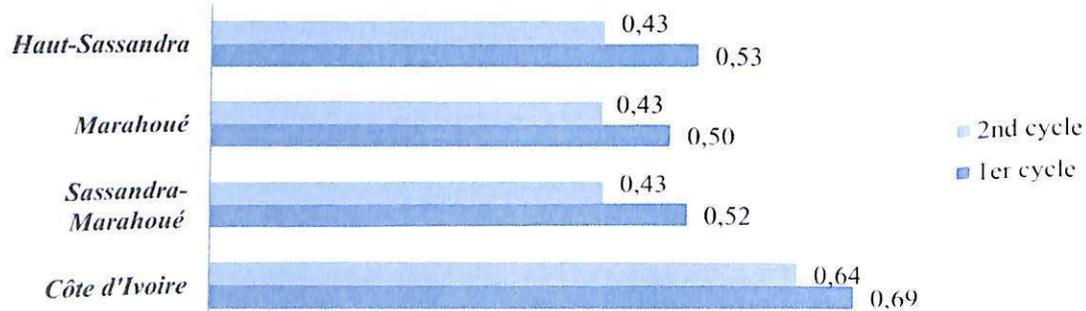
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



III.1.4 Secondaire Technique

III.1.4.1 Scolarisation

306. Majoritairement dispensé dans des écoles privées, le Secondaire Technique propose des formations spécifiques à partir du 2nd cycle du Secondaire portant sur différents secteurs d'activités (secteur primaire, secondaire et tertiaire).

Tableau 73 : Filières du Secondaire Technique

Filières
B : Économique
E : Sciences et Techniques
F1 : Construction mécanique
F2 : Électronique
F3 : Électrotechnique
F4 : Génie civil
F7 : Biochimie
G1 : Secrétariat Bureauatique
G2 : Comptabilité
T1 : Tronc commun (2 nd e)
T2 : Tronc commun (2 nd e)

Source : MENEI - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

307. Le District du Sassandra-Marahoué compte 2 537 élèves inscrits au Secondaire Technique ; soit un taux brut de scolarisation de 1,4 % pour ce cycle, contre une moyenne nationale de 3,4 %.

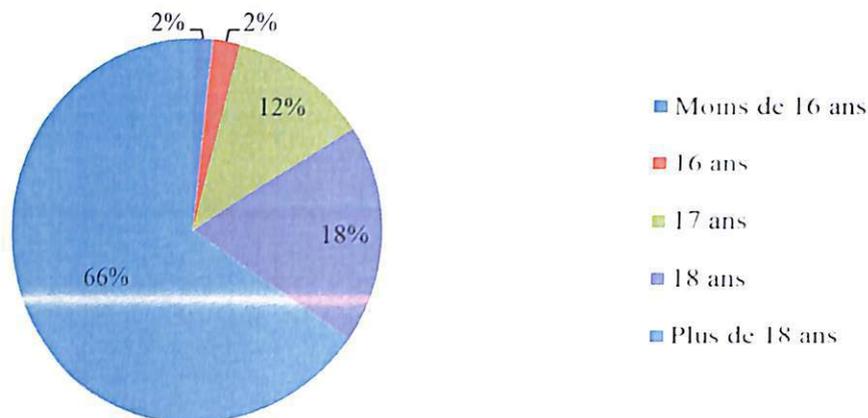
308. Plus de 66 % des élèves du Secondaire Technique suivent une formation en Comptabilité. En considérant les filières Secrétariat (18,1 %) et Economic (10,4 %), ces 3 filières concentrent près de 95 % des élèves inscrits au niveau du District.

Tableau 74 : Répartition des élèves du Secondaire Technique par statut et par genre

Région	Statut	Garçons	Filles	Total	Indice de parité
Haut-Sassandra	Public	0	0	0	NA
	Privé	896	590	1 486	0,66
	Total	896	590	1 486	0,66
Marahoué	Public	0	0	0	NA
	Privé	686	365	1 051	0,53
	Total	686	365	1 051	0,53
Total District	Public	0	0	0	NA
	Privé	1 582	955	2 537	0,60
	Total	1 582	955	2 537	0,60

Source : MENEI - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; NA : Non Applicable

Figure 66 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

309. Seuls les établissements privés proposent des formations au niveau du Secondaire de type Technique. En outre, les effectifs du District du Sassandra-Marahoué se caractérisent par une faible proportion de filles (38 % des inscrits), soit un indice de parité de 0,6.

310. 66 % des élèves du cycle ont plus de 18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation, s'établissant à 0,5 % , représente près du tiers du taux brut.

311. Le taux de redoublement moyen est de près de 15 %, légèrement supérieur à la moyenne nationale de 13 %.

Tableau 75 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, région et statut

Région	Statut	Redoublants			
		Total	Taux de redoublement (%)	Filles	Taux de redoublement des filles (%)
Haut-Sassandra	Public	-	-	-	-
	Privé	216	14,5	90	15,3
	Total	216	14,5	90	15,3
Marahoué	Public	-	-	-	-
	Privé	158	15,0	52	14,2
	Total	158	15,0	52	14,2
Total District	Public	-	-	-	-
	Privé	374	14,7	142	14,9
	Total	374	14,7	142	14,9

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; NA : Non Applicable

III.1.4.2 Capacité d'accueil et corps enseignant

312. L'enseignement Secondaire Technique dans le District du Sassandra-Marahoué est dispensé dans 16 établissements privés.

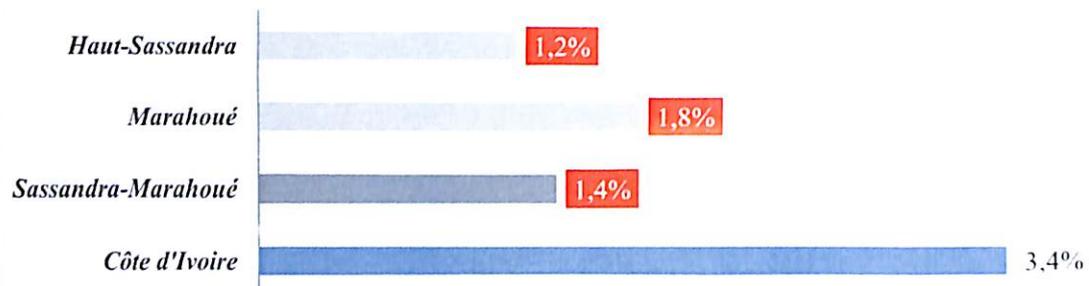
Tableau 76 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut

Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Péd.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Haut-Sassandra	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	9	1 486	84	46	217	18	7
	Total	9	1 486	84	46	217	18	7
Marahoué	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	7	1 051	53	37	99	20	11
	Total	7	1 051	53	37	99	20	11
Total District	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	16	2 537	137	83	316	19	8
	Total	16	2 537	137	83	316	19	8

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissement, Ens : Enseignant, Grp Péd. : Groupes Pédagogiques

Chiffres clés 21 : Secondaire Technique

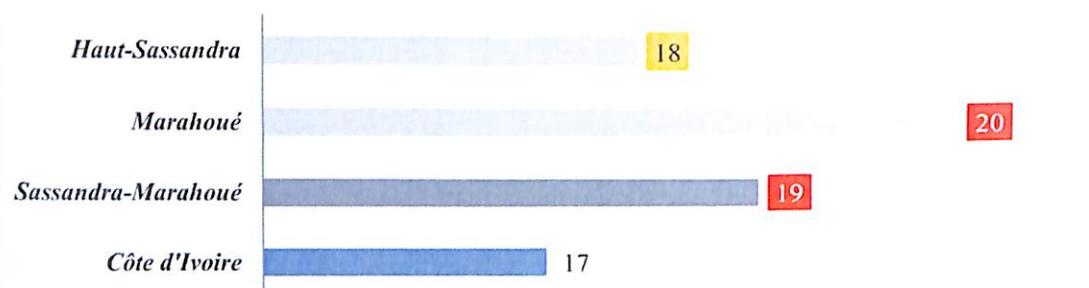
Taux brut de scolarisation



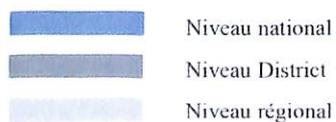
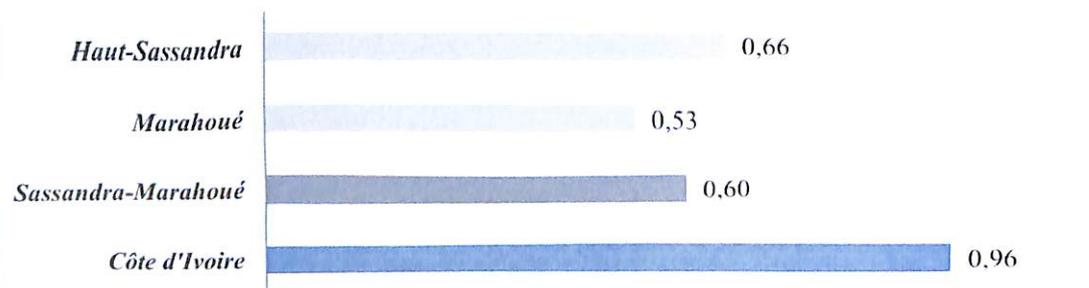
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



III.1.5 Formation Professionnelle⁵³

313. Sous l'égide du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), la Formation Professionnelle poursuit un triple objectif :
- Donner des qualifications techniques et professionnelles permettant à l'élève d'acquérir et d'exercer un métier ;
 - Donner à des populations sans emploi, les qualifications professionnelles qui facilitent leur insertion dans la vie active ;
 - Donner à des populations sous-qualifiées, les qualifications permettant d'améliorer leur productivité.
314. L'ensemble des établissements sous tutelle du Ministère forme notamment des ouvriers qualifiés, des techniciens et des techniciens supérieurs dans plusieurs secteurs de métiers.
315. Les 7 diplômes qui sanctionnent les formations diplômantes de la Formation Professionnelle et Technique sont :
- Le CQP (Certificat de Qualifications Professionnelles) obtenu après 2 années d'étude dans les centres de Formation Professionnelle (CFP) par des jeunes de niveau « CM2 » ;
 - Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) obtenu en 3 ans dans les CFP par les jeunes justifiant au moins du niveau « 5^{ème} » ;
 - Le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) qui se prépare dans les Collèges d'Enseignement Technique (CET) pendant 2 ans, et concerne les élèves de 3^{ème} âgés de plus de 19 ans ne pouvant pas être orientés en classe de 2^{nde} ;
 - Le BT (Brevet de Technicien) qui est obtenu dans les Lycées Professionnels (LP) au bout de 3 ans par les jeunes du niveau « 3^{ème} » et les meilleurs parmi les titulaires du CAP ;
 - Le BAC professionnel qui est préparé dans les Lycées Techniques (LT) ;
 - Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) obtenu par les jeunes détenteurs du BAC ou du BT, après 2 ans de formation dans les Lycées Professionnels et Techniques (LPT) ;
 - Le BP (Brevet Professionnel) qui est un diplôme qui permet d'obtenir une haute qualification et de se spécialiser dans un secteur particulier. Il peut s'effectuer après un diplôme de BEP, ou un CAP suivi de 3 ans d'expériences professionnelles.

⁵³ Les données relatives à cette partie concernent l'enseignement technique et la formation professionnelle et proviennent des résultats de l'enquête publiée dans l'annuaire statistique 2011-2012 de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Les informations de ce document proviennent essentiellement des établissements qui ont fourni les statistiques demandées notamment l'ensemble des établissements régis par la DRETP de Daloa en ce qui concerne le Sassandra-Marahoué

III.1.5.1 Scolarisation

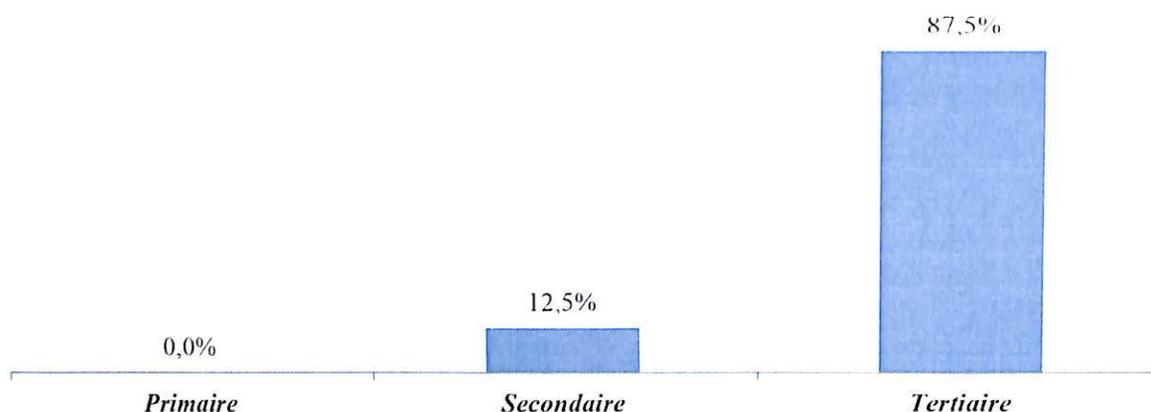
316. Au sein du District du Sassandra-Marahoué, la Formation Professionnelle est régie par la Direction Régionale de l'Enseignement Technique Professionnel (DRETP) de Daloa, service extérieur du MEMEASFP.

317. Plus de 2 600 étudiants sont inscrits dans des établissements d'ETFP⁵⁴ dans le District. La scolarisation se caractérise par :

- Des établissements privés qui accueillent près de 75 % de l'effectif scolarisé ;
- Des effectifs constitués à 44 % de filles ;
- Un indice de parité plus bas dans les établissements privés (0,63 contre 0,85 dans le secteur public).

318. 87,5 % des étudiants de l'ETFP sont inscrits dans des filières du secteur tertiaire qui attirent davantage les filles avec une proportion de 45 % contre 7 % pour les filières du secteur Secondaire.

Figure 67 : Répartition des élèves de l'ETFP par filière économique



Source : MEMEASFP - Annuaire 2011-2012 de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Tableau 77 : Synthèse des indicateurs des étudiants de l'ETFP

Statut	Filles	Garçons	Total	Indice de parité
Privé	762	1 207	1 969	0,63
Public	301	355	656	0,85
Total	1 063	1 562	2 625	0,68

Source : MEMEASFP - Annuaire 2011-2012 de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

⁵⁴ Enseignement Technique et Formation Professionnelle

III.1.5.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

319. L'Enseignement et la Formation Professionnelle dans le District du Sassandra-Marahoué sont dispensés dans 23 établissements relevant pour la plupart de l'enseignement privé (seulement 4 établissements composent l'offre d'enseignement du secteur public). Le ratio d'occupation dans le District s'élève à près de 14 étudiants par salle de classe.

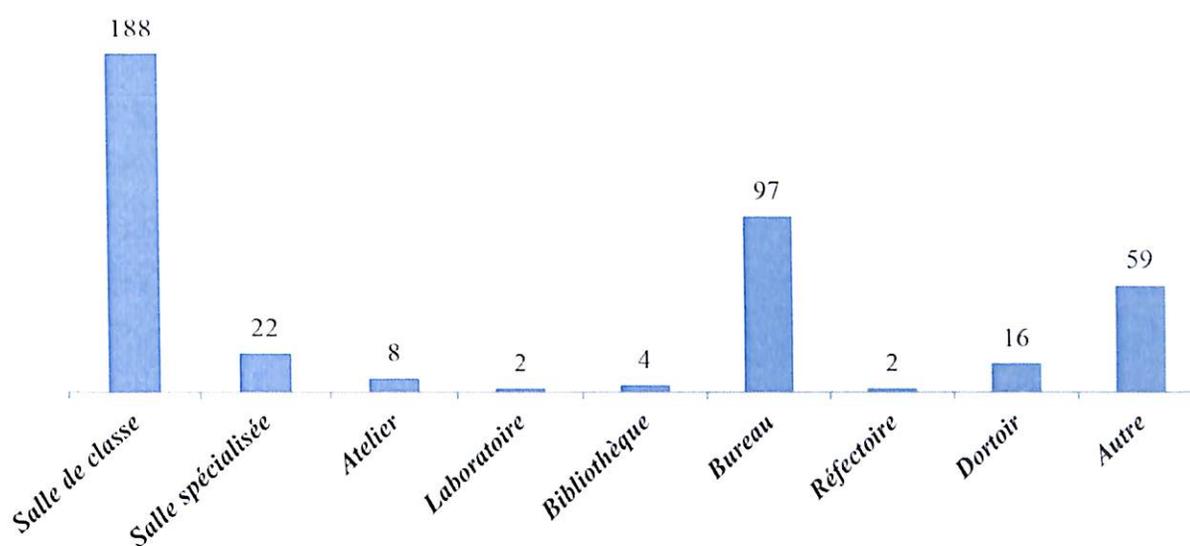
Tableau 78 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'ETFP

Statut	Etbs.	Effectifs	Salles de classe	Ens. ⁵⁵	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Privé	19	1 969	188	ND	14	ND
Public	4	656		125		5
Total	23	2625	188	ND	14	ND

Source : MEMEASFP - Annuaire 2011-2012 de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

320. En sus des 188 salles de classe, les établissements de l'ETFP disposent d'autres types de locaux dédiés à l'enseignement, l'administration ou la vie des étudiants.

Figure 68 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil de l'ETFP dans le District



Source : MEMEASFP - Annuaire 2011-2012 de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

321. 4 établissements du District du Sassandra-Marahoué, dont 3 à Daloa, sont rattachés au MEMEASFP. Ces établissements offrent la possibilité d'obtenir 3 types de diplômes (BTS, BT et CAP) suivant 11 filières professionnelles.

⁵⁵ Enseignants crates en main et enseignants assumant des tâches administratives

Tableau 79 : Synthèse de l'offre de formation dans les établissements du MEMEASFP ⁵⁶

Région	Localisation	Etablissement	Diplôme	Filière
Haut-Sassandra	Daloa	centre de Bureautique, de Communication et de Gestion (CBCG Daloa)	BTS	Assistanat de Direction
				Finance et Comptabilité
				Gestion d'Entreprise
				Gestion Commerciale
		centre de Formation Professionnelle 1 (CFP 1)	CAP	Secrétariat et Bureautique
				Comptabilité
				Comptabilité et Commerce
centre de Formation Professionnelle 2 (CFP 2)	CAP	Electricité d'Equipeement		
		Maçonnerie		
			CAP	Construction Métallique
				Menuiserie - Ebénisterie
Marahoué	Gohitafla	Unité Mobile de Formation (UMP)	ND	ND

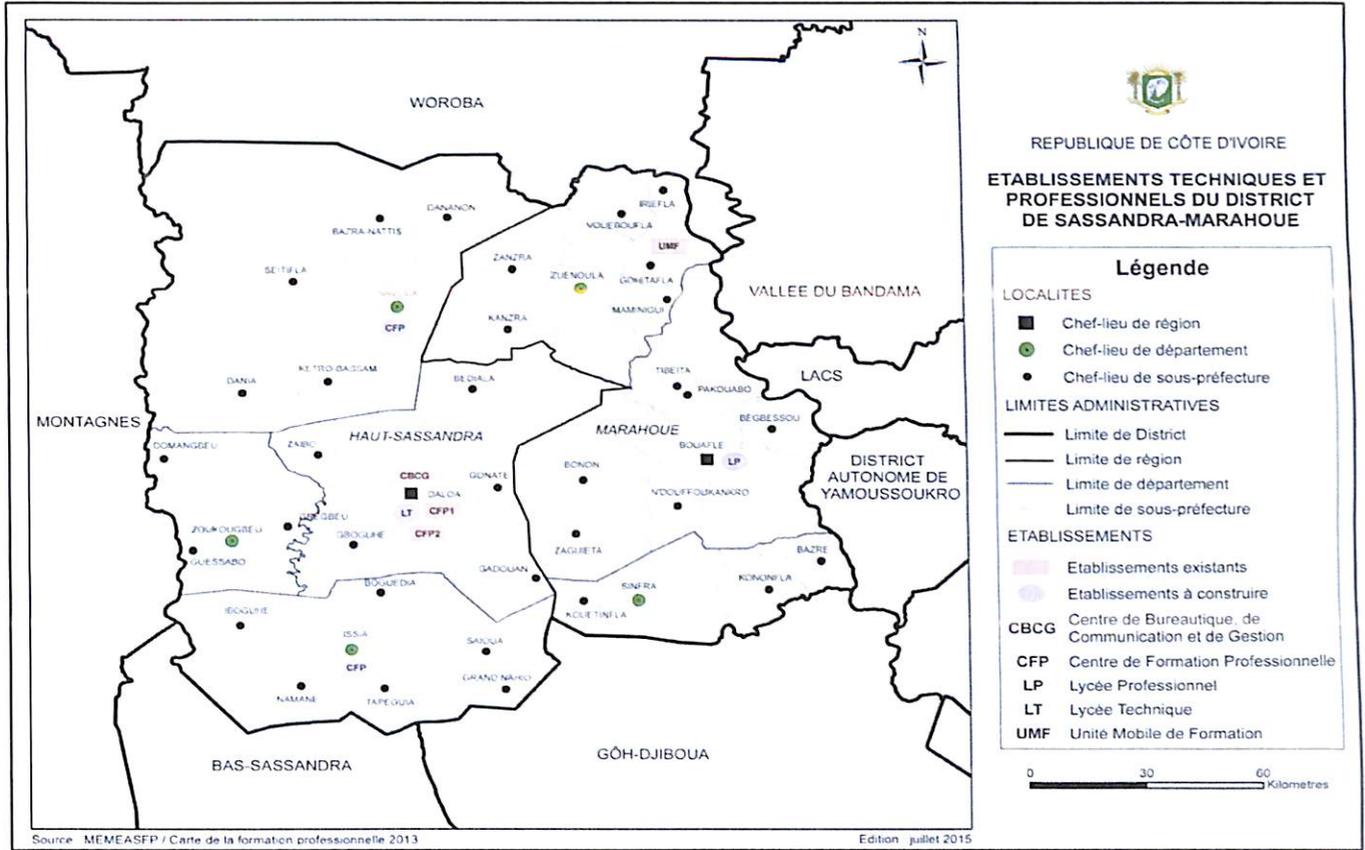
Source : MEMEASFP - Annuaire 2011-2012 de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

322. Les infrastructures de formation professionnelle sont caractérisées par :

- Une concentration des établissements dans la région du Haut-Sassandra ;
- Une concentration des établissements en zone urbaine disposant majoritairement d'un statut privé ;
- Le déficit d'infrastructures et de matériels pédagogiques.

⁵⁶ cf. Glossaire

Carte 37: Etablissements techniques et professionnels du District des Sassandra-Marhaoué



III.1.6 Supérieur⁵⁷

III.1.6.1 Scolarisation

323. L'accès au Supérieur est destiné aux étudiants ayant obtenu le Baccalauréat, qu'il soit scientifique, littéraire ou technique.

324. Le District du Sassandra-Marahoué compte 2 303 étudiants inscrits dans l'enseignement Supérieur (moins de 27 % sont des filles). Plus de 87 % des effectifs sont scolarisés dans une Université publique où l'indice de parité est de 3 filles pour 10 garçons.

Tableau 80 : Synthèse des indicateurs des étudiants du Supérieur par type d'établissement

Statut	Type	Effectifs	Filles	Garçons	Indice de parité
Public	Université	2 021	474	1 547	0,31
	Grande Ecole	216	123	93	1,32
	Total Public	2 237	597	1 640	0,36
Privé	Université	-	-	-	-
	Grande Ecole	66	26	40	0,65
	Total Privé	66	26	40	0,65
Total District	Université	2 021	474	1 547	0,31
	Grande Ecole	282	149	133	1,12
	Total	2 303	623	1 680	0,37

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

325. Les étudiants de l'enseignement Supérieur disposent d'un choix de 6 filières au niveau du District. La moitié des filières accueillent près de 90 % des inscrits. La filière Agroforesterie concentre à elle seule plus de 46 % des effectifs, avec une proportion de 84 % de garçons.

Tableau 81: Répartition des étudiants du Supérieur par filière et par genre

Filières	Effectifs	Part de la Filière (%)	Filles	Indice de parité
Agroforesterie	1 069	46,4	173	0,19
Assistanat de Direction	31	1,3	31	-
Finance, Comptabilité et Gestion d'entreprise	133	5,8	58	0,77
Gestion Commerciale	118	5,1	60	1,03
Sciences Economiques	488	21,2	133	0,37
Sciences Juridiques	464	20,1	168	0,57

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

⁵⁷ Les données relatives à cette partie ne sont pas exhaustives, elles proviennent des résultats de l'enquête publiée dans l'annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur. Les informations figurant dans ce document proviennent essentiellement des établissements qui ont fourni les statistiques demandées.

III.1.6.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

326. Le District du Sassandra-Marahoué compte 3 établissements d'enseignement Supérieur concentrés à Daloa, chef-lieu de la région du Haut-Sassandra :

- 1 université publique : Université Jean Lorougnon Guédé (UJLG) qui concentre 88 % des effectifs scolarisés ;
- 1 Grande Ecole publique : centre de Bureautique, de Communication et de Gestion de Daloa (CBCG-Daloa) où sont inscrits 9 % des étudiants ;
- 1 Grande Ecole privée : centre de Formation des Cadres de Daloa (CFC de Daloa).

327. Les 3 établissements du cycle Supérieur du District comptent 171 enseignants, ce qui permet d'assurer un ratio d'encadrement moyen de 13 étudiants par professeur. Cet indicateur de couverture pédagogique est toutefois moins important dans les Grandes Ecoles. Moins de 10 % des enseignants sont des femmes.

Tableau 82 : Synthèse des indicateurs des établissements et du corps enseignant du Supérieur

Statut	Type	Etbs	Etudiants		Enseignants		Ratio d'encadrement
			Total	Dont Filles	Total	Dont Femmes	
Public	Université	1	2 021	474	97	7	21
	Grande Ecole	1	216	123	63	10	3
	Total Public	2	2 237	597	160	17	14
Privé	Université	-	-	-	-	-	-
	Grande Ecole	1	66	26	11	-	6
	Total Privé	1	66	26	11	-	6
Total District	Université	1	2 021	474	97	7	21
	Grande Ecole	2	282	149	74	10	4
	Total	3	2 303	623	171	17	13

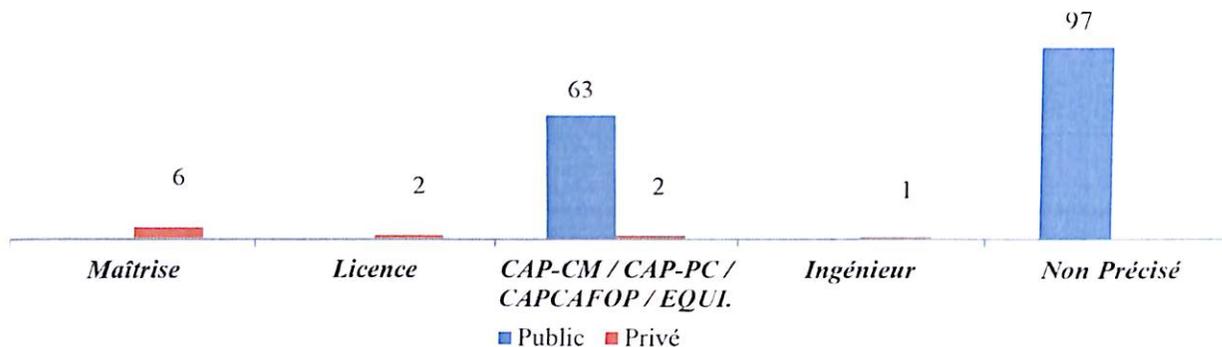
Source : ME/SRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

328. Au niveau du District, les enseignants du secteur public sont des professeurs permanents alors que le secteur privé ne dispose que de professeurs vacataires.

329. Au niveau du CBCG-Daloa⁵⁸, l'ensemble des enseignants dispose de Certificats d'Aptitude Pédagogique. Quant au CFC de Daloa, 55 % des professeurs disposent de la Maîtrise (BAC + 4/5) : les autres enseignants disposent soit de la Licence, soit du CAP ou d'un diplôme d'ingénieur.

⁵⁸ Les diplômes pédagogiques des professeurs de l'UJLG ne sont pas disponibles

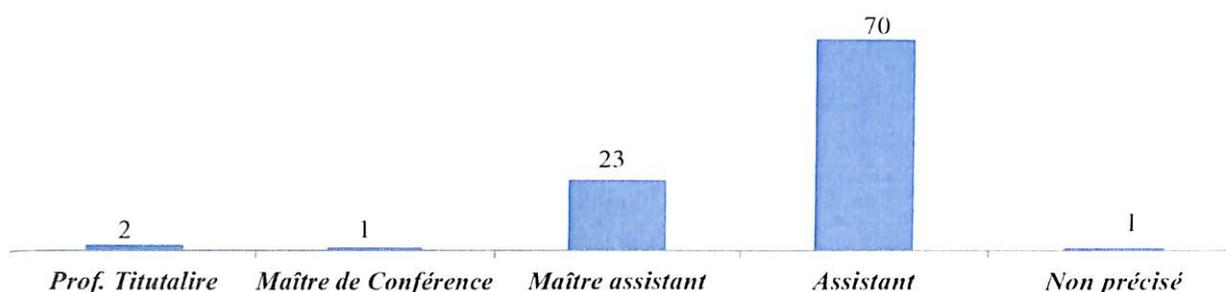
Figure 69 : Répartition des enseignants du Supérieur selon le diplôme pédagogique



Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

330. Au sein de l'UJLG, unique Université publique du District, près de 96 % des enseignants sont des *assistants ou maîtres assistants*. L'Université ne compte que 2 professeurs titulaires.

Figure 70 : Répartition des enseignants de l'UJLG par grade



Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

331. Les Grandes Ecoles⁵⁹ affichent un ratio moyen d'occupation de 12 étudiants par salle.

Tableau 83 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil des Grandes Ecoles du District

Type de locaux	CBCG-Daloa		CFC Daloa		Total Grandes Ecoles	
	Locaux	Ratio d'occupation	Locaux	Ratio d'occupation	Locaux	Ratio d'occupation
Salle de Classe	16	14	8	8	24	12
Salle Informatique	2	108	1	66	3	94
Salle Internet	0	NA	1	66	1	282
Bureaux administratifs	10	NA	3	NA	13	NA
Salle de réunion	0	NA	1	NA	1	NA
Salle des professeurs	1	NA	1	NA	2	NA

Source : MESRS - Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

⁵⁹ En termes d'infrastructures, les données relatives à l'UJLG ne sont pas disponibles

Synthèse 7 : Education

Le District du Sassandra-Marahoué se caractérise par une pyramide éducative concentrée sur la scolarisation des enfants de 6-11 ans, qui témoigne d'un important phénomène de déperdition scolaire, particulièrement marqué chez les filles. Ce phénomène se caractérise par des taux bruts de scolarisation globalement inférieurs aux moyennes nationales, ainsi que par un faible niveau d'étude de la population du District, avec moins de 0,5 % des habitants ayant un niveau Supérieur contre 3,4 % sur le plan national.

Cette sous-scolarisation a plusieurs origines :

- *Une sensibilisation insuffisante des familles quant à la scolarisation des enfants, et ce, dès le Préscolaire ;*
- *Des taux d'abandon et de transition mettant en exergue la difficulté des jeunes à suivre une scolarité normale, en particulier en ce qui concerne les filles ;*
- *Des infrastructures scolaires et un corps enseignant insuffisants qui induisent des ratios d'occupation et d'encadrement globalement plus élevés que les moyennes nationales.*

Le District se caractérise par une offre d'enseignement proposée essentiellement par le secteur public. En outre, les indices de parité restent inférieurs aux moyennes nationales aussi bien pour les étudiants qu'en ce qui concerne les enseignants.

Chapitre 2. Santé et prévention

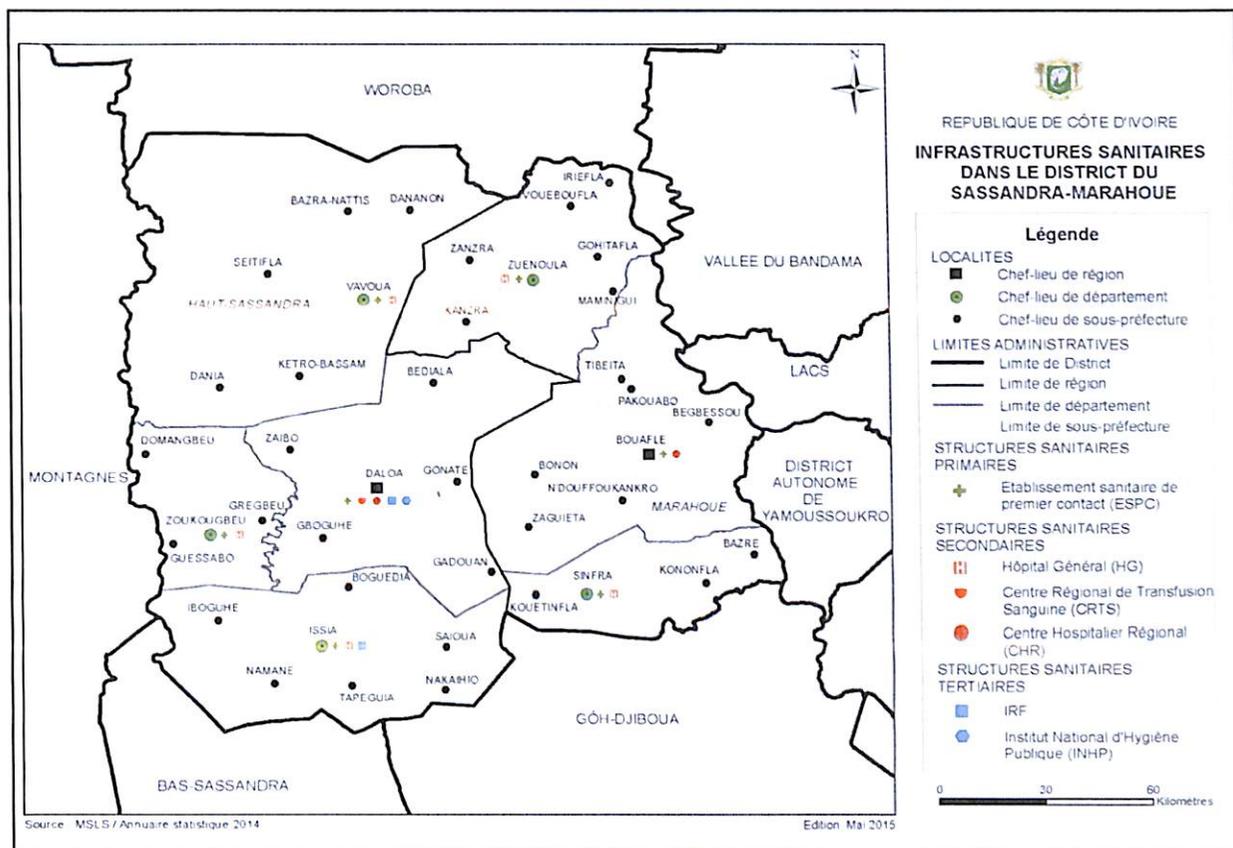
III.2.1 Infrastructures sanitaires et personnel médical

III.2.1.1 Infrastructures médicales

332. L'offre de santé dans le District du Sassandra-Marahoué est proposée par des établissements présentés comme suit:
- Des établissements de niveau 1 (92,7 %) ; majoritairement des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) qui représentent des points d'entrée du système sanitaire (centres de santé urbains et ruraux, dispensaires⁶⁰) ;
 - Des établissements de niveau 2 (4,9 %) ; majoritairement des Hôpitaux Généraux (HG) et des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) qui accueillent des patients transférés notamment des ESPC (moins bien équipés pour le traitement de certaines pathologies) ;
 - Des antennes locales d'établissements de niveau 3 (2,4 %) ; ici, des instituts spécialisés.
333. La plupart des infrastructures sanitaires sont concentrées dans les chefs-lieux de région et de département (Daloa, Bouaflé, Issia, Sinfra, Vavoua, Zuénoula, Zoukougbeu) qui abritent tous des établissements de type ESPC. Il en est de même pour les établissements de type HG exception faite des régions de Daloa et de Bouaflé. En effet, les deux chefs-lieux de région du District du Sassandra-Marahoué comptent chacun un CHR, doté d'une plus grande capacité d'accueil qu'un HG. De plus, le District compte 2 IRF situés à Daloa et Issia. En outre, la ville de Daloa abrite le seul centre Régional de Transfusion Sanguine (CRTS) et l'unique antenne de l'Institut National d'Hygiène Public (INHP) du District.

⁶⁰Non exhaustif

Carte 38 : Infrastructures sanitaires du District



334. Avec 154 établissements sanitaires généraux répartis sur tout le territoire (dont 146 ESPC), le District affiche un taux de couverture d'un ESPC pour 17 269 habitants par ESPC, bien en deçà de l'objectif fixé en la matière par le PNDS⁶¹ (un ESPC pour 10 000 habitants). De plus, la région du Haut-Sassandra affiche un taux de couverture encore plus inquiétant avec un ESPC pour près de 20 000 habitants.

⁶¹ Protocoles Nationaux de Diagnostics et de Soms

Tableau 84 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et District sanitaire

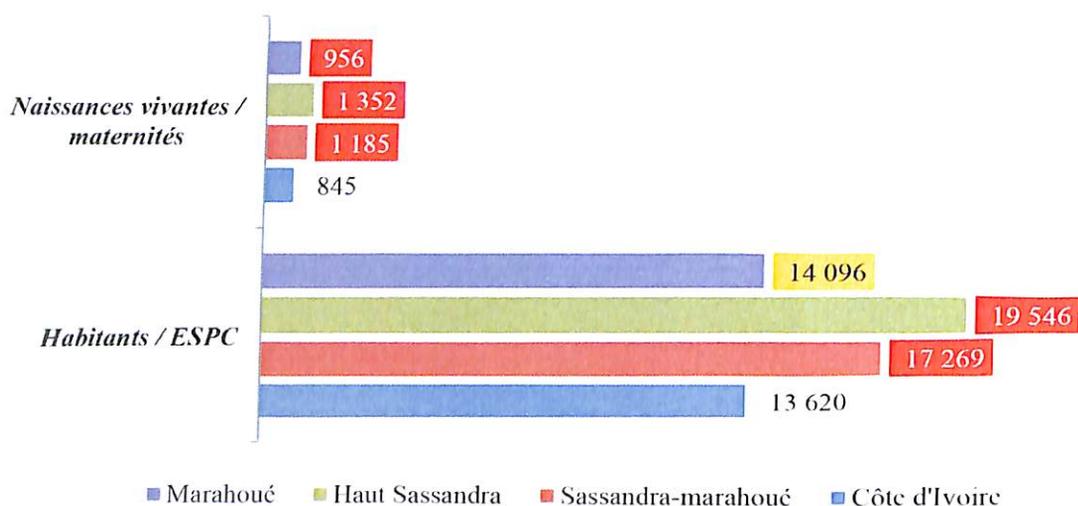
Région / District sanitaire	ESPC	HG	CHR	CHU	Maternité	Pharmacie publique	Pharmacie privée
Haut-Sassandra	85	4	1	0	41	28	0
Daloa	40	2	1	0	17	20	ND
Issia	26	1	0	0	13	5	ND
Vavoua	19	1	0	0	11	3	ND
Marahoué	61	2	1	0	30	7	10
Bouaflé	30	0	1	0	15	3	4
Sinfra	10	1	0	0	7	2	4
Zuénoula	21	1	0	0	8	2	2
Total District	146	6	2	0	71	35	10

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 ; ND : Non Disponible

335. Avec une couverture d'un lit hospitalier pour 6 796 habitants, le District du Sassandra-Marahoué affiche ses limites non seulement en matière d'infrastructures, mais aussi en ce qui concerne les équipements médicaux de base.

336. L'analyse des indicateurs relatifs aux infrastructures médicales du District confirme ce constat général. Le ratio des naissances vivantes par maternité de 1 185 est supérieur à la moyenne nationale (845) et la région du Haut-Sassandra (1 352) compte plus de naissances vivantes par maternité que celle de la Marahoué (956).

Figure 71 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

337. Seulement 3 établissements de niveau I ne sont pas ouverts sur l'ensemble du District, et ce en raison essentiellement de la dégradation des infrastructures en place (66 %) et du manque de personnel (33 %).

338. Le fonctionnement des établissements ouverts est entravé par plusieurs problèmes liés aux infrastructures et aux outils basiques de fonctionnement:

- 68 % des établissements sanitaires n'accèdent pas à l'eau potable par le système de raccordement de la SODECI ;
- La couverture en matière d'équipement HVA est de moins de 60 % ;
- 68 % des établissements sanitaires ne sont pas connectés au réseau électrique.

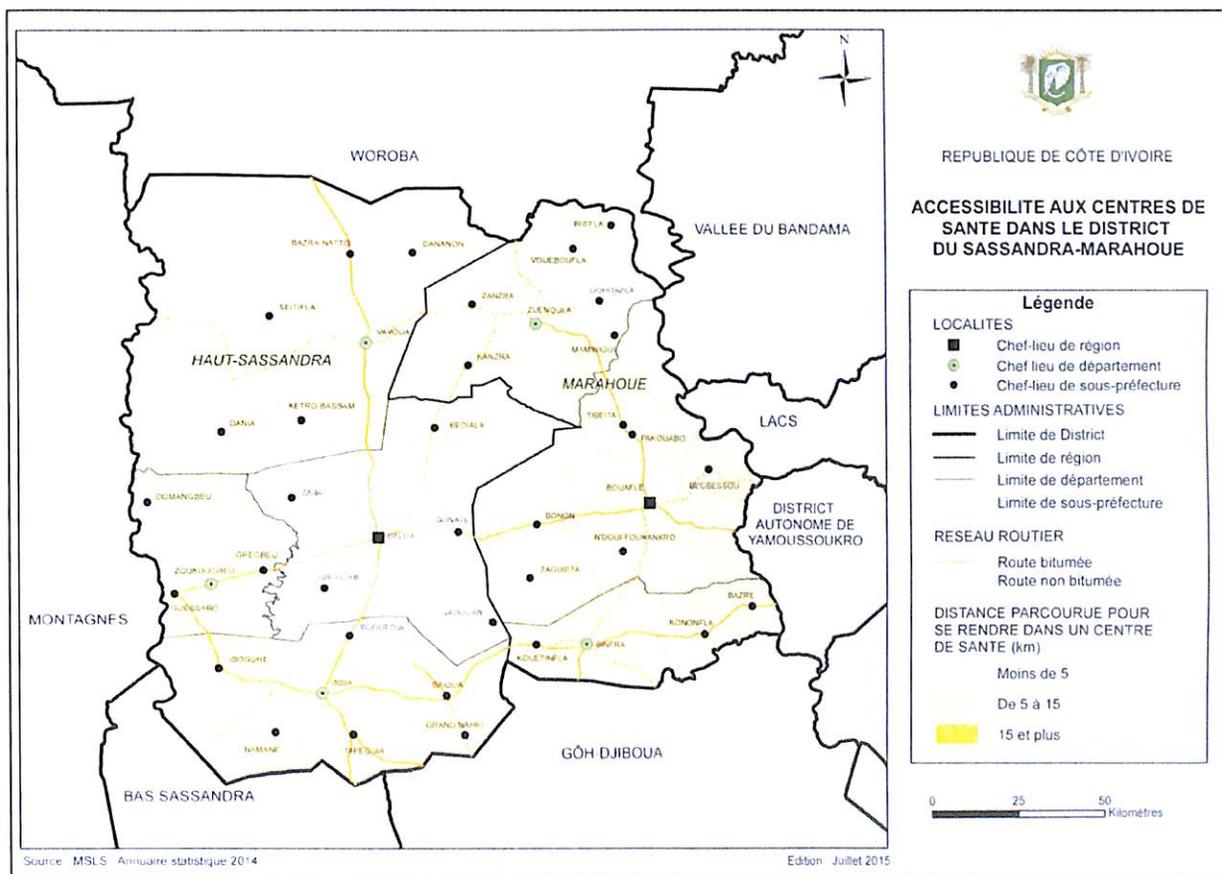
339. L'accessibilité est également rendue difficile par le manque d'infrastructures routières. Pour des soins médicaux de base, les populations du District du Sassandra-Marahoué sont contraintes d'effectuer de longs trajets. Hormis les habitants de Daloa et de ses environs qui bénéficient d'une plus grande disponibilité des centres de santé de la région, ceux des autres agglomérations, notamment celles de Sinfra, Zoukougbeu et Issia, sont contraints de parcourir entre 10 et 15 km afin d'atteindre le centre de santé le plus proche. Ce constat est encore plus marquant en ce qui concerne la ville de Vavoua ; pourtant, chef-lieu de département et qui compte parmi les agglomérations les plus peuplées du District.

Tableau 85 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District

District	Raccordement SODECI	Equipé HVA ⁶²	Raccordement CIE	Raccordement Mobile	Accès voie bitumée
Sassandra-Marahoué	32 %	59 %	32 %	81 %	33 %

Source : PPU 2013 ; Données 2012

Carte 39 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région



⁶² Hydraulique Villageoise Améliorée

340. Cette situation est d'autant plus critique que les établissements sanitaires disposent de peu de moyens ambulatoires avec en moyenne une ambulance pour 9 établissements et de manière plus générale moins d'un véhicule motorisé (ambulances, motos et autres véhicules) par établissement sanitaire.

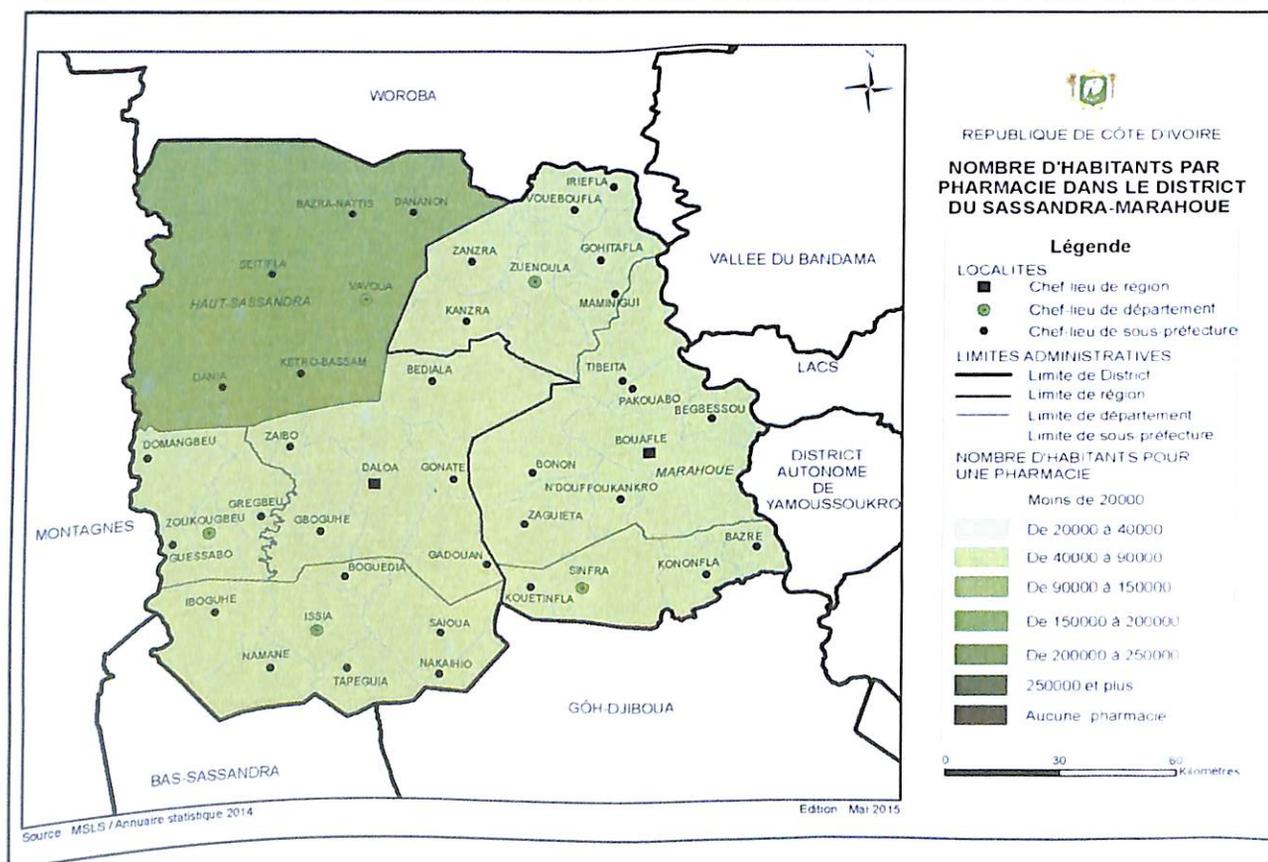
Tableau 86 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région

Région	Véhicules	Ambulances	Motos	Ordinateurs	Réfrigérateurs	Congélateurs
Haut-Sassandra	4	9	76	35	78	4
Daloa	2	3	37	11	39	2
Issia	1	3	18	17	10	1
Vavoua	1	3	21	7	29	1
Marahoué	1	8	46	13	94	8
Bouaflé	0	5	32	4	41	4
Sinfra	0	2	7	6	17	3
Zuénoula	1	1	7	3	36	1
Total District	5	17	122	48	172	12

Source : MSL/S - Annuaire statistique de la santé 2013

341. Le District ne compte que 35 pharmacies publiques impliquant un ratio d'une pharmacie publique pour 72 036 habitants ; au-dessus de la moyenne nationale d'une pharmacie publique pour 77 518 habitants avec une disparité régionale importante puisque la région de la Marahoué affiche un ratio plus de 2 fois supérieur à celui de la région du Haut-Sassandra.

Carte 40 : Nombre d'habitants par pharmacie dans le District



III.2.1.2 Plateau technique

342. Les régions du District du Sassandra-Marahoué disposent d'un plateau homogène et varié, bien que parfois non fonctionnel, comprenant des laboratoires d'analyse, des blocs opératoires, des services de radiologie et des cabinets dentaires. Toutefois, ces infrastructures sont insuffisantes comparativement à l'importance de la population du District et à sa répartition géographique. Le niveau et la variation des indicateurs régionaux de couverture sanitaire corroborent ce constat.

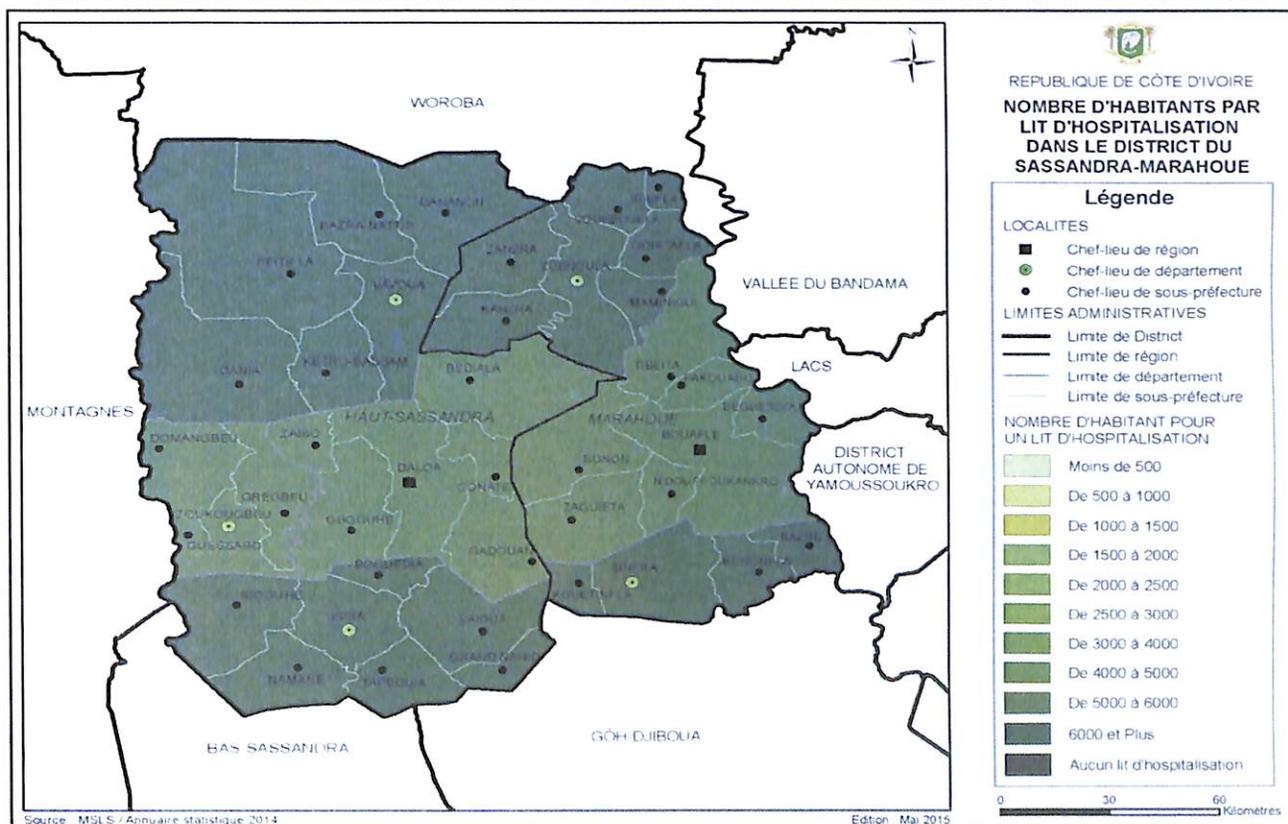
Tableau 87 : Plateau technique des établissements sanitaires par District sanitaire

Région	Lits ouverts	Laboratoires d'analyses	Blocs opératoires	Services de radiologie	Cabinets dentaires
Haut-Sassandra	229	10	6	4	4
Daloa	145	7	4	2	2
Issia	47	2	1	1	1
Vavoua	37	1	1	1	1
Marahoué	142	4	3	2	3
Bouaflé	72	2	1	1	1
Sinfra	40	1	1	0	1
Zuénoula	30	1	1	1	1
Total District	371	14	9	6	7

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

343. Le ratio relatif au nombre d'habitants par lit est de 7 255 dans la région du Haut-Sassandra et de 6 055 dans celle de la Marahoué.

Carte 41 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation



III.2.1.3 Consultations et utilisation

344. Le District du Sassandra-Marahoué affiche un taux de consultations en ESPC de 76 %, supérieur à la moyenne nationale (72 %). Les taux d'utilisation et de fréquentation sont quant à eux en dessous de la moyenne nationale ; ils atteignent respectivement 21 % (contre 29 % au plan national) et 23 % (contre 31 % au plan national). Le taux d'occupation des lits est de 55 % ; de près de 20 points au-dessus des standards nationaux en la matière. Ces données suggèrent une faible fréquentation des structures modernes de santé au profit de moyens plus traditionnels du fait de facteurs comme le faible revenu des ménages, le déficit de confiance en la médecine moderne, la précarité des services de santé.

345. De plus, les écarts entre les deux régions subsistent. Des indicateurs précédents, les taux de consultations réalisées, d'utilisation et de fréquentation sont plus importants en ce qui concerne la région de la Marahoué. En revanche, seul le taux d'occupation des lits est plus important dans la région du Haut-Sassandra. Ce paradoxe s'explique aussi bien par une plus grande disponibilité des infrastructures d'accueil dans la ville de Daloa, agglomération la plus urbanisée du District que par les difficultés d'accès aux ressources disponibles en termes notamment de coûts et de qualité des prestations.

Tableau 88 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques par District sanitaire

Région	Consultations	Durée moyenne de séjour ⁶³	Consultations réalisées en ESPC (%)	Taux d'utilisation ⁶⁴ (%)	Taux de fréquentation (%)	Taux d'occupation des lits ⁶⁵ (%)
Haut-Sassandra	314 680	3	75	18	19	55,29
Daloa	168 320	3	76	19	21	71,35
Issia	94 076	2	73	21	23	20,51
Vavoua	52 284	2	73	11	12	56,03
Marahoué	263 832	3	78	29	31	18,58
Bouaflé	135 397	3	80	35	37	28,04
Sinfra	63 104	2	73	23	24	5,85
Zuénoula	65 331	5	77	27	28	11,35
Total District	578 512	3	76	21	23	40,04

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

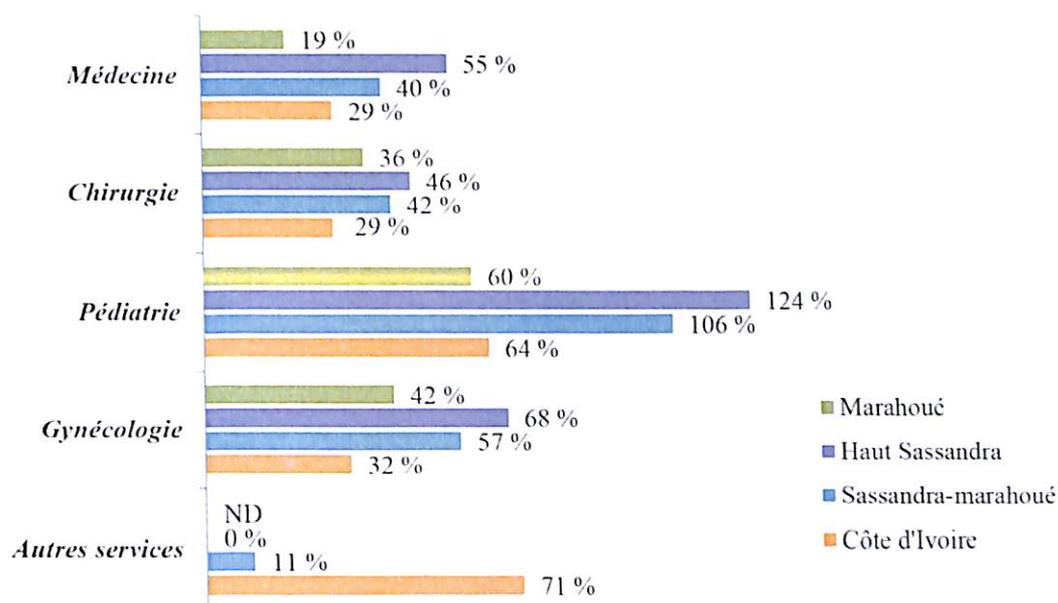
346. Le taux d'occupation varie selon les services et les régions avec des services de Pédiatrie particulièrement plus sollicités que les services de Médecine Générale, de Gynécologie ou de Chirurgie.

⁶³ En HG et CHR

⁶⁴ cf. Glossaire

⁶⁵

Figure 72 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par région⁶⁶ et par service



Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

III.2.1.4 Personnel médical et paramédical

347. Le District du Sassandra-Marahoué compte 86 médecins, 402 infirmiers, 191 sages-femmes et 14 chirurgiens-dentistes, et ceci pour une population de 2,29 millions d'habitants en 2014.

Tableau 89 : Répartition du personnel médical du District par région

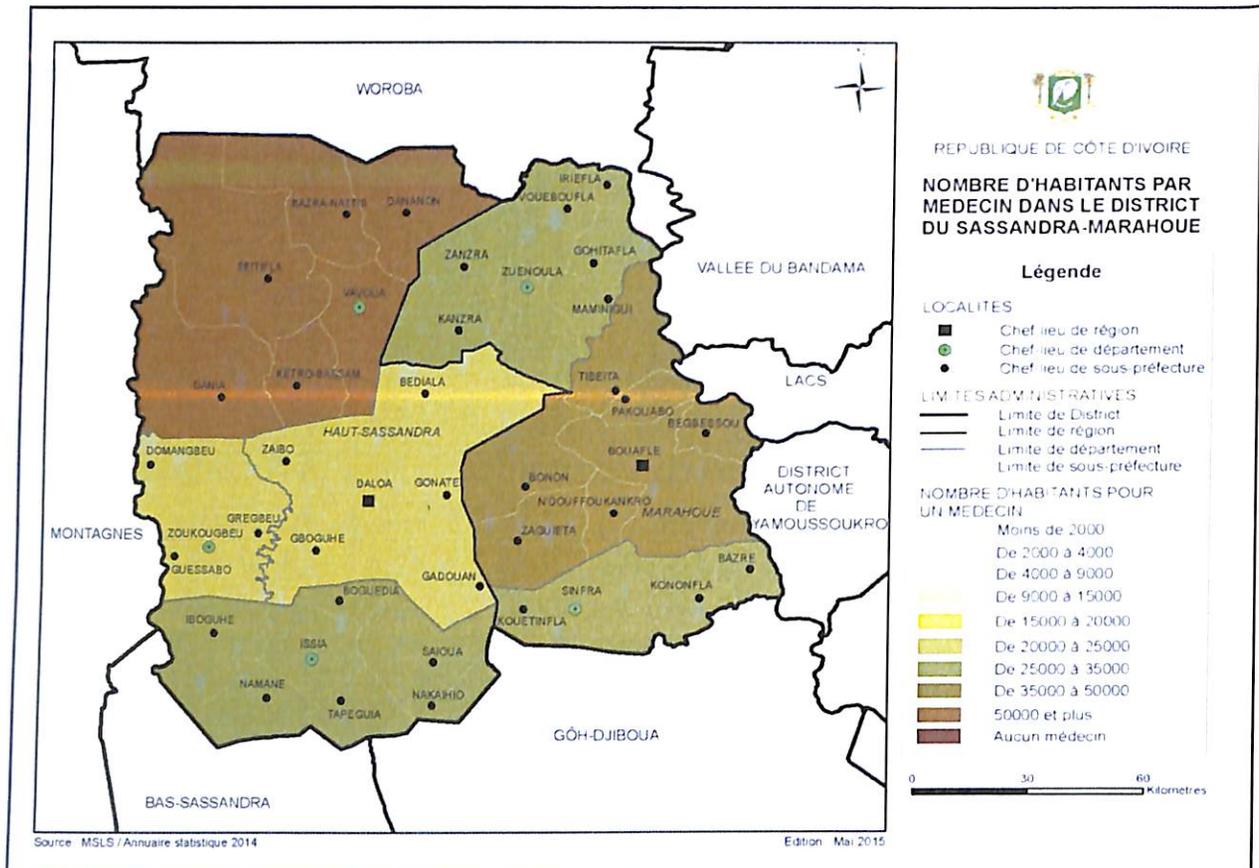
Région	Médecins	Infirmiers	Sages-femmes	Chirurgiens-dentistes	Pharmaciens
Haut-Sassandra	62	280	127	9	10
Daloa	40	162	73	3	6
Issia	14	74	36	3	2
Vavoua	8	44	18	3	2
Marahoué	24	122	64	5	8
Bouaflé	9	69	31	2	5
Sinfra	8	27	18	1	2
Zuénoula	7	26	15	2	1
Total District	86	402	191	14	18

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

⁶⁶Les données relatives aux Autres Services ne sont pas disponibles dans la région de la Marahoué

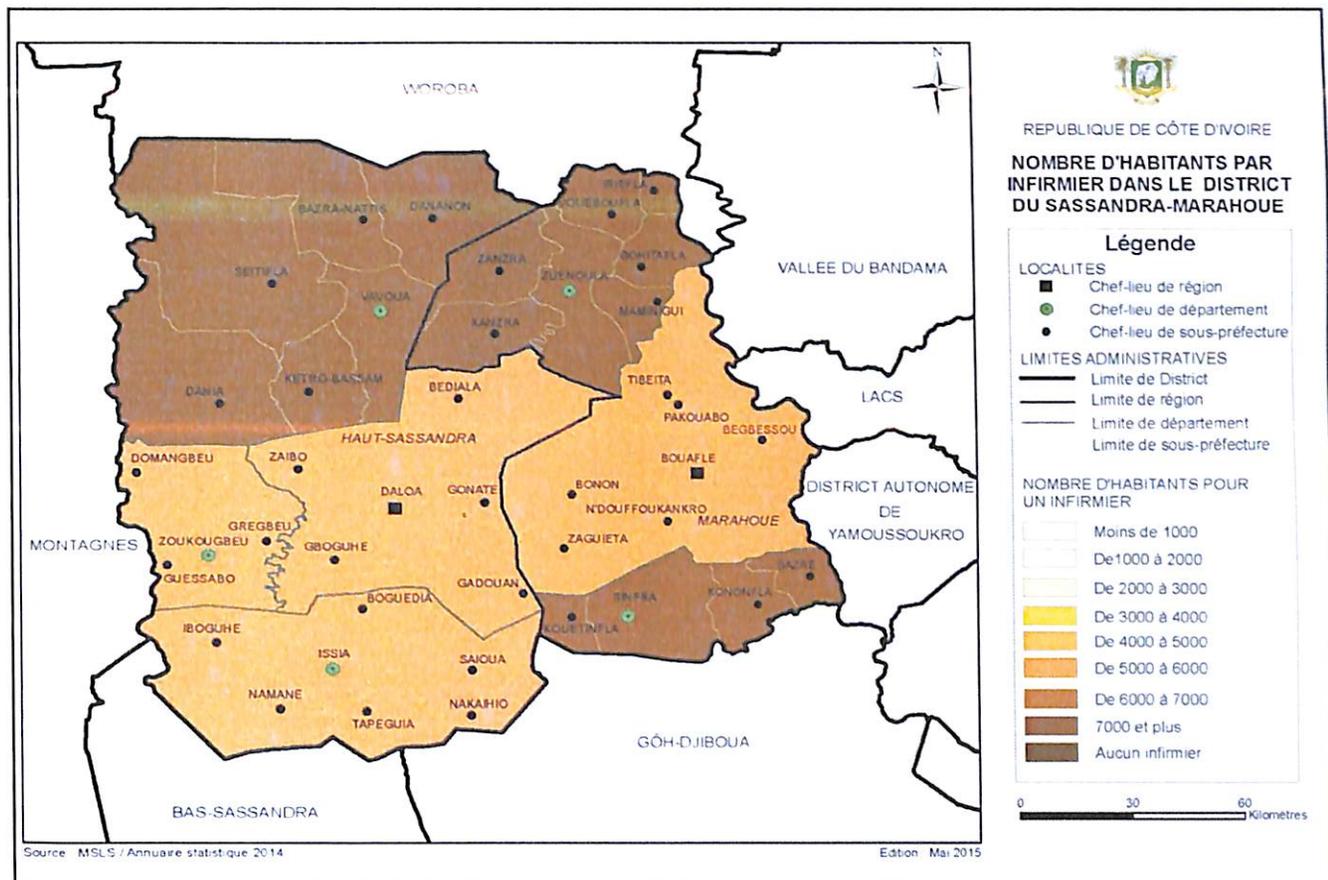
348. Le District compte un médecin pour 29 317 habitants. La dotation en personnel est très faible : bien en deçà de la moyenne nationale (un médecin pour 14 960 habitants) et des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (un médecin pour 10 000 habitants). Les disparités régionales recensées précédemment subsistent puisque la région du Haut-Sassandra affiche un ratio d'un médecin pour 26 797 habitants tandis que celui de la Marahoué est d'un médecin pour 35 828 habitants.

Carte 42 : Nombre d'habitants par médecin



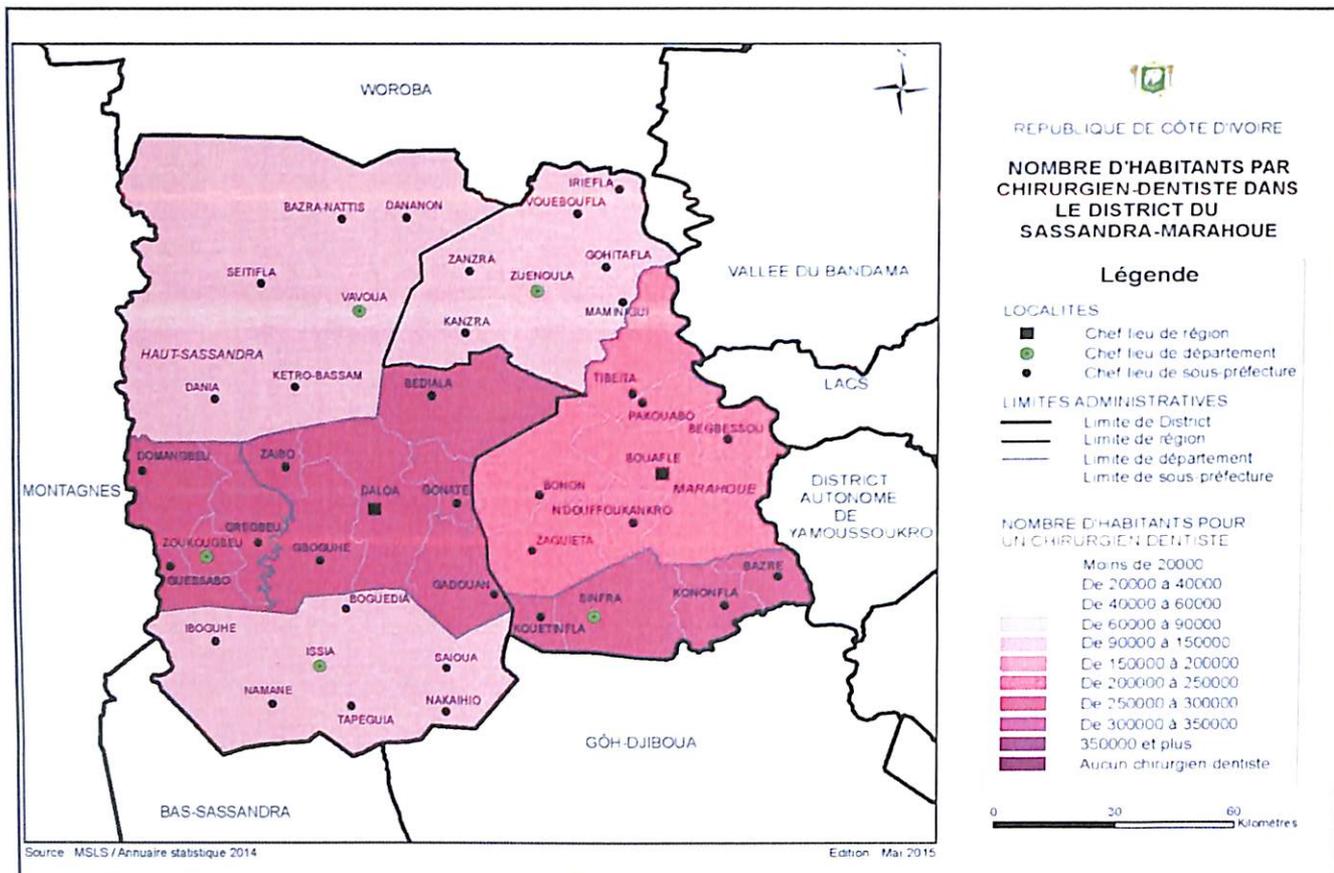
349. Le District compte un infirmier pour 6 272 habitants. Ce qui le situe en deçà de la moyenne nationale d'un infirmier pour 5 221 habitants et encore plus de l'objectif d'un infirmier pour 2 000 habitants par le PNDS. Il existe des disparités entre les deux régions qui composent le District (Marahoué : un infirmier pour 7 048 habitants et Haut-Sassandra : un infirmier pour 5 934 habitants).

Carte 43 : Nombre d'habitants par infirmier



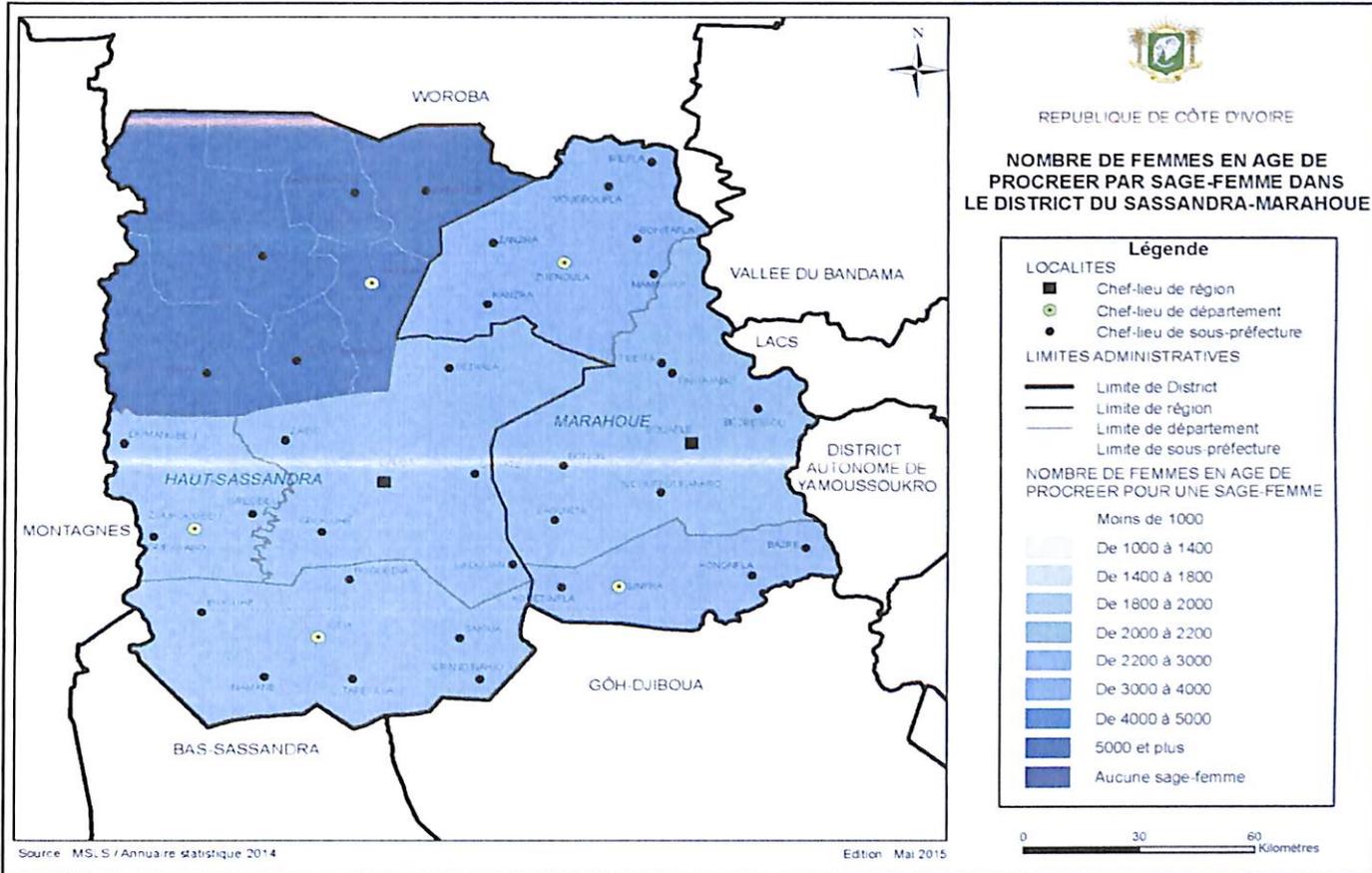
350. Aussi, le District affiche un ratio d'un chirurgien-dentiste pour 171 972 habitants, très en deçà de la moyenne nationale d'un chirurgien-dentiste pour 109 020 habitants.

Carte 44 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste



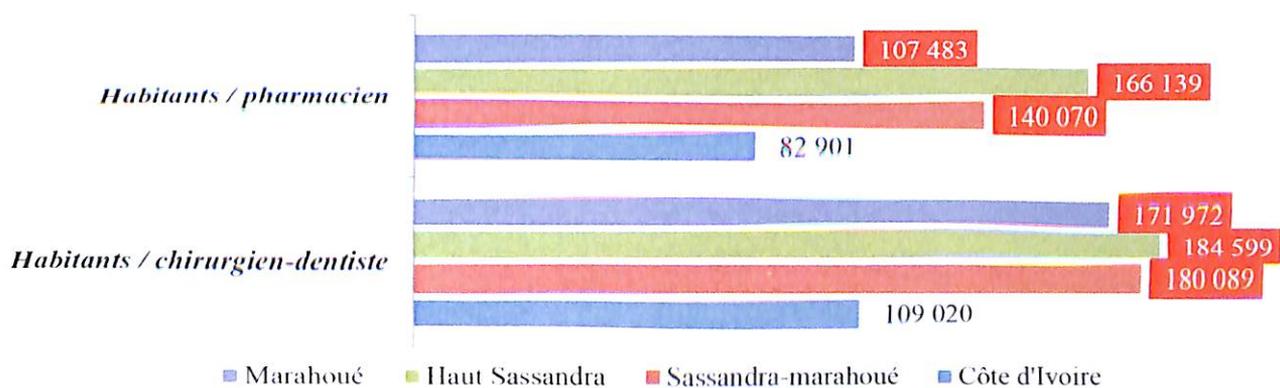
351. Le District du Sassandra-Marahoué compte également 191 sages-femmes réparties de manière homogène avec des ratios relatifs au nombre de femmes en âge de procréer (FAP) par sages-femmes comparables (3 121 FAP par sages-femmes dans la région du Haut-Sassandra et 3 236 FAP par sages-femmes dans la région de la Marahoué).

Carte 45 : Nombre de FAP par sages-femmes dans le District



352. La disponibilité des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes dans la région du Haut-Sassandra est plus importante que celle affichée dans la région de la Marahoué.

Figure 73 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien dans les régions du District



Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

353. Sur la base des recommandations émises par l'OMS, le manque de personnel médical s'élève pour le District à 167 médecins, 103 infirmiers et 12 sages-femmes.

354. En se référant aux objectifs PNDS, les carences sont plus significatives avec un déficit de 419 médecins et de 859 infirmiers (dont 551 dans la seule région du Haut-Sassandra).

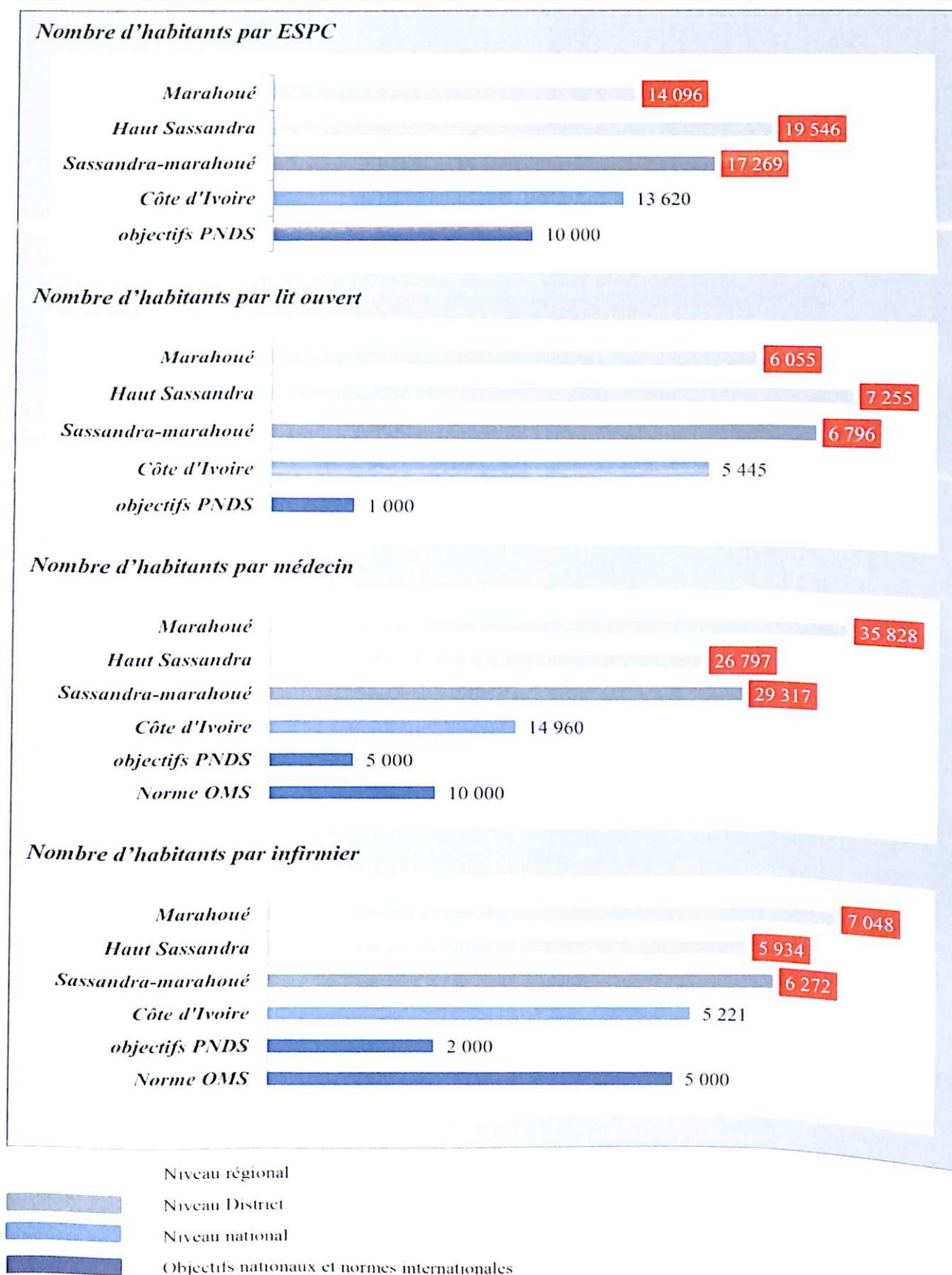
Tableau 90 : Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des objectifs nationaux et des normes internationales⁶⁷

Région	Poste	Carence norme OMS	Carence norme PNDS
Haut Sassandra	Médecins	105	271
	Infirmiers	53	551
	Sages-femmes	6	-
Marahoué	Médecins	62	148
	Infirmiers	50	308
	Sages-femmes	6	-
Total District	Médecins	167	419
	Infirmiers	103	859
	Sages-femmes	12	-

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

⁶⁷ Norme OMS : 10 000 habitants / médecin ; 5 000 habitants / infirmiers ; 3 000 FAP / sage-femme
Objectif PNDS : 5 000 habitants / médecin , 2 000 habitants / infirmiers

Chiffres clés 22 : Infrastructures sanitaires et personnel médical



III.2.2 Profil sanitaire

III.2.2.1 Mortalité néonatale et infanto-juvénile

a) Maternité et naissance

355. Avec 3 159 femmes en âge de procréer (FAP) par sage-femme et 1 185 naissances vivantes par maternité en 2013, les moyens du District du Sassandra-Marahoué en termes d'infrastructures et de personnel sont insuffisants. La faible proportion d'accouchements assistés (42 %) est révélatrice de cette situation.

Tableau 91 : Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District

Région	FAP	Grossesses attendues	Naissances vivantes	Proportion d'accouchements assistés (%)	Couverture Consultation Postnatale (%)	Décès maternel / 100 000
Haut-Sassandra	396 329	58 213	55 441	36	7	105
Daloa	194 757	28 467	27 111	41	8	118
Issia	96 854	14 205	13 529	34	4	163
Vavoua	104 718	15 541	14 801	26	10	27
Marahoué	207 104	30 129	28 694	54	13	415
Bouaflé	88 242	12 833	12 222	60	17	237
Sinfra	62 467	9 233	8 793	49	4	944
Zuénoula	56 395	8 063	7 679	50	17	91
Total District	603 433	88 342	84 135	42	9	210

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013 ; FAP : Femme en âge de procréer

356. D'un point de vue régional, les indicateurs relatifs aux accouchements assistés ainsi qu'aux consultations prénatales et postnatales sont favorables à la région de la Marahoué. En revanche, la région du Haut-Sassandra présente de meilleurs indicateurs en matière de vaccination des femmes enceintes contre le tétanos.

357. La variation observée entre le taux de première consultation prénatale (CPN1) et celui relatif à la quatrième consultation prénatale (CPN4) indique un désintéressement des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés. Cette situation peut être associée à plusieurs facteurs parmi lesquels : le caractère onéreux et la mauvaise qualité des prestations, la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel, le difficile accès aux centres de santé dû notamment aux distances à parcourir et à la praticabilité difficile de la route, le déficit d'accompagnement et de prise en charge des femmes enceintes par l'entourage familial, l'ignorance des impératifs d'ordre médical en cas de grossesse.

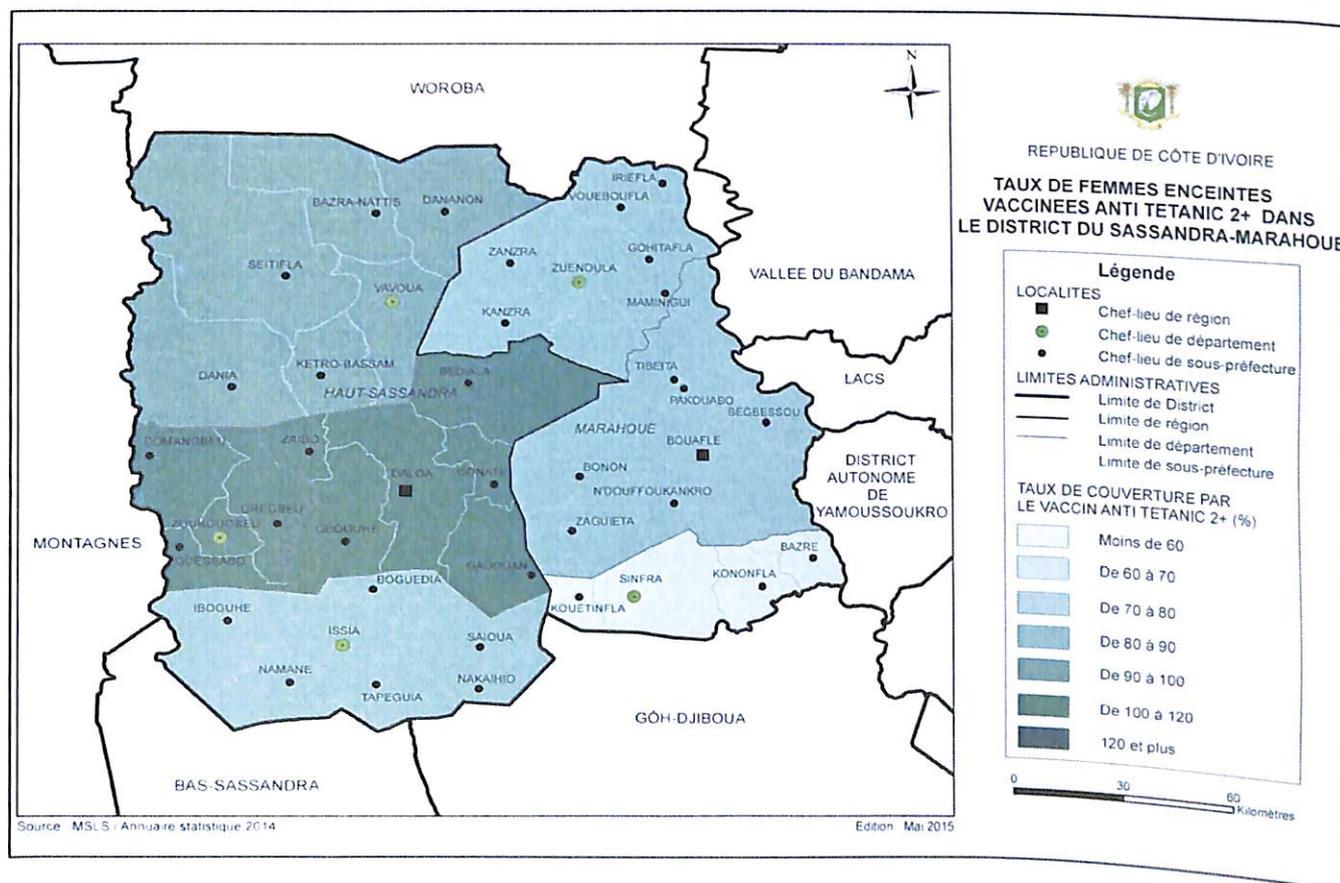
Tableau 92 : Couverture maternelle et infantile

Couverture	Haut-Sassandra (%)	Marahoué (%)	Sassandra-Marahoué (%)	Côte d'Ivoire (%)
CPN1 ⁶⁸	94	120	103	88
CPN4 ⁶⁹	20	30	24	33
Abandon de la CPN	79	75	77	62
Consultation postnatale	62	72	65	10
Accouchements assistés	36	54	42	51
Vat2+	98	78	91	81

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

358. La couverture vaccinale des femmes enceintes contre le tétanos atteint 91 % dans le District ; 10 points au-dessus de la moyenne nationale. La couverture est particulièrement basse dans la région de la Marahoué (78 % contre 98 % dans la région du Haut-Sassandra).

Carte 46 : Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+)



⁶⁸ cf Glossaire

⁶⁹ cf Glossaire

b) Vaccination

359. La couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois du District du Sassandra-Marahoué est insatisfaisante puisque selon l'étude MICS/EDS, jusqu'à 9,5 % d'entre eux n'ont aucun vaccin (4,9 % au niveau national). 41,4 % des enfants issus de cette catégorie d'âge ont tous les vaccins contre 50,5 % au plan national.

Tableau 93 : Couverture vaccinale des enfants du District par région

Couverture	Haut-Sassandra (%)	Marahoué (%)	Sassandra-Marahoué (%)	Côte d'Ivoire (%)
DTC3 ⁷⁰	101	104	102	101
Polio3	98	100	99	98
BCG	84	80	82	90
VAR	89	80	86	85
VAA	85	82	84	84

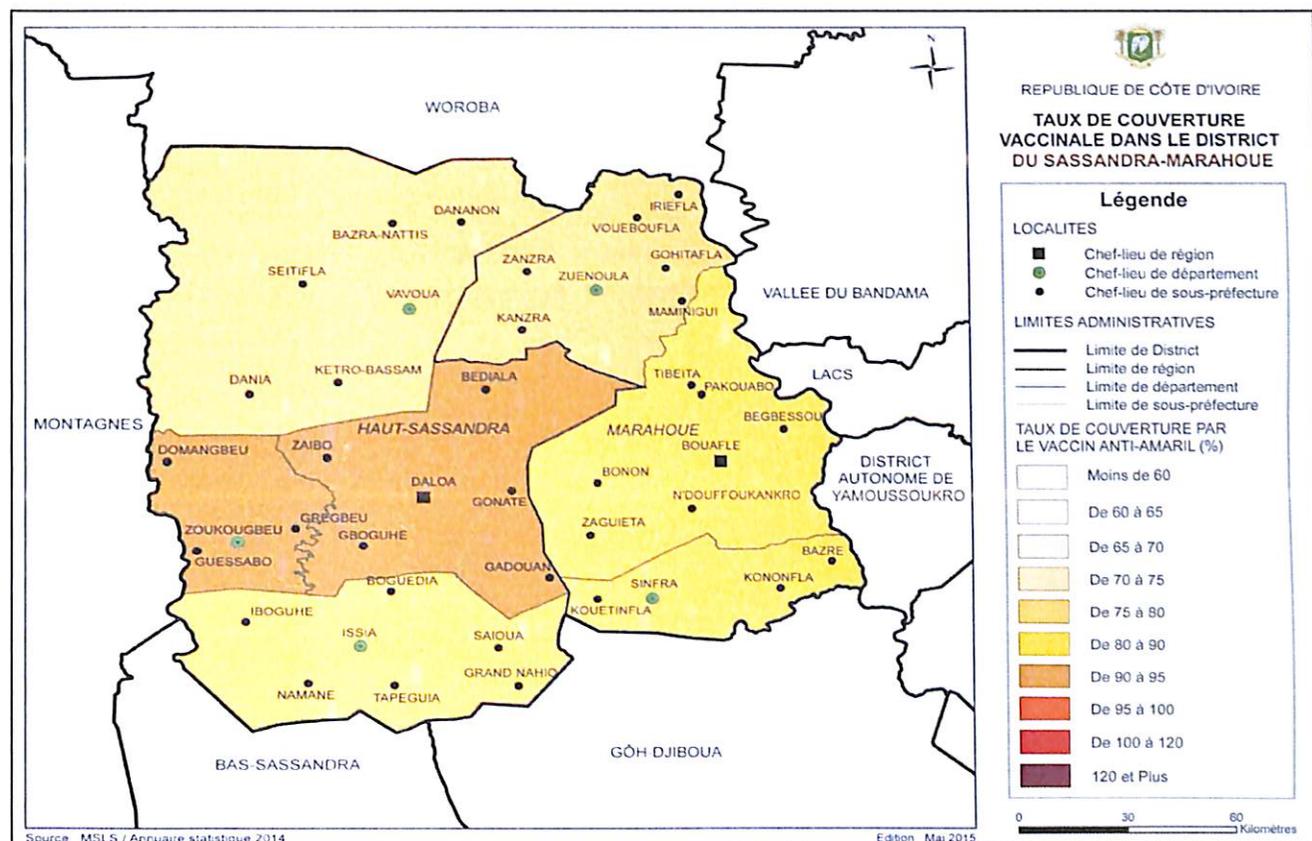
Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

360. Le constat établi précédemment est à nuancer dans la mesure où les taux agrégés de couverture vaccinale des enfants du District - portant sur les principales pathologies de l'enfance - sont très proches de la moyenne nationale exception faite du vaccin contre la tuberculose (BCG). En effet, les écarts constatés pour les autres vaccins n'excèdent pas 1 point ; tandis que celui l'écart relatif à la couverture vaccinale du BCG est inférieur à la moyenne nationale (90 %) de 8 points.

⁷⁰ cf. Glossaire

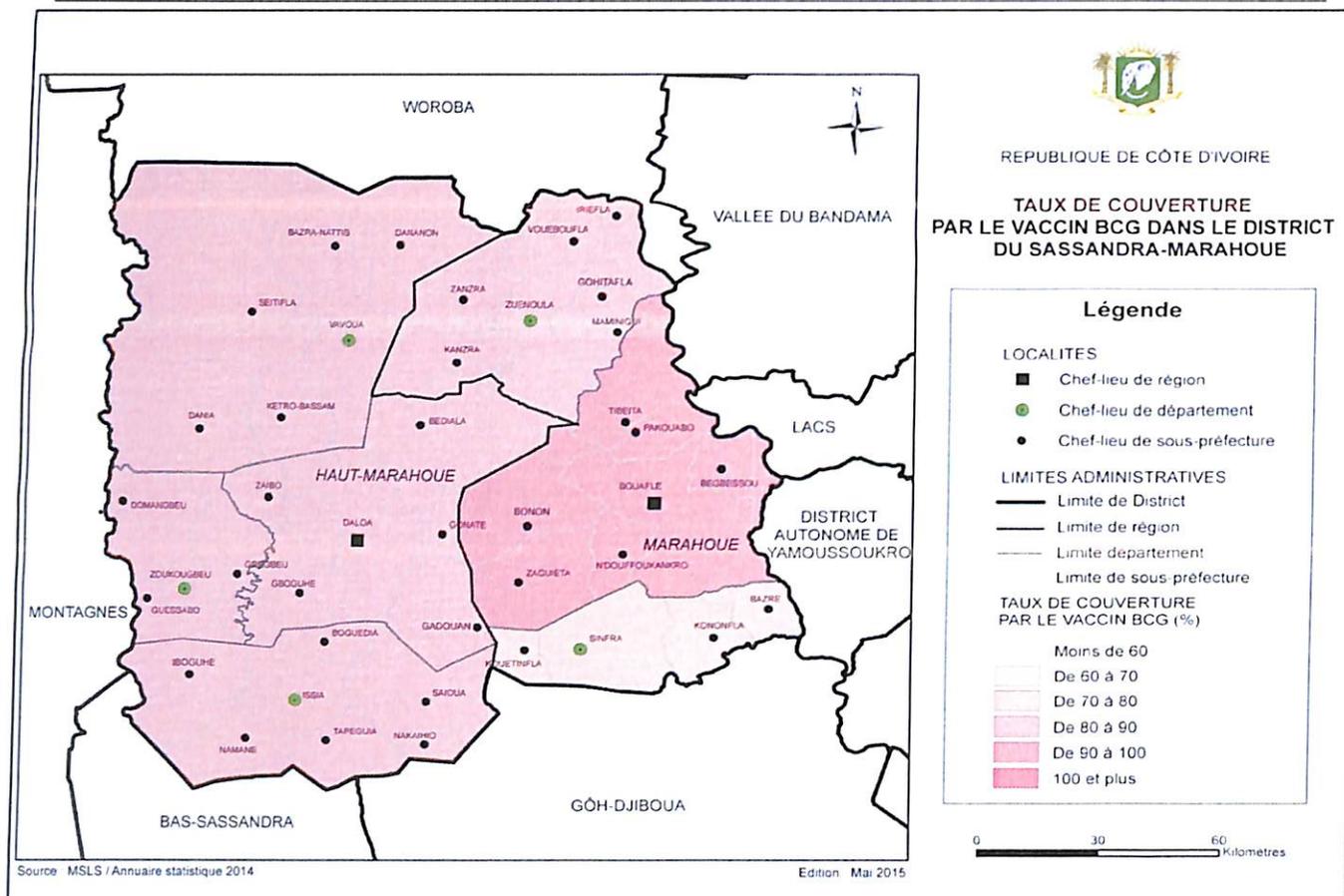
361. Aucune disparité régionale notable n'est à relever sauf pour le vaccin contre la rougeole (VAR) puisque la région du Haut-Sassandra affiche un taux de 89 % ; 9 points au-dessus de celui de la Marahoué.

Carte 47 : Taux de couverture vaccinale (anti-amaril) dans le District (en %)



362. Le District du Sassandra-Marahoué affiche un taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (82 %) inférieur à la moyenne nationale (90 %).

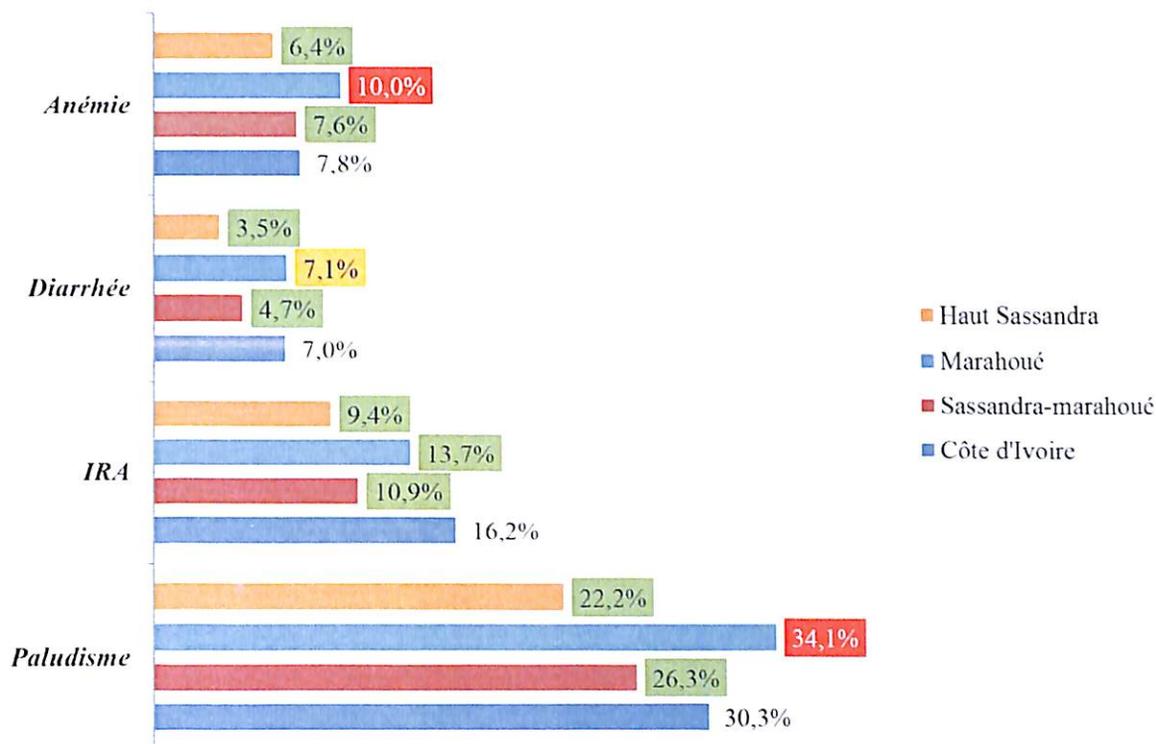
Carte 48 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG)



c) Mortalité

363. Le District du Sassandra-Marahoué enregistre un ratio de décès maternel particulièrement élevé de 210 cas pour 100 000 ; soit 72 points de plus que le ratio national de décès maternel. Par ailleurs, les taux d'incidence sont inférieurs à la moyenne nationale pour les principales maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans ; même si la région de la Marahoué est particulièrement éprouvée par l'anémie et le Paludisme.

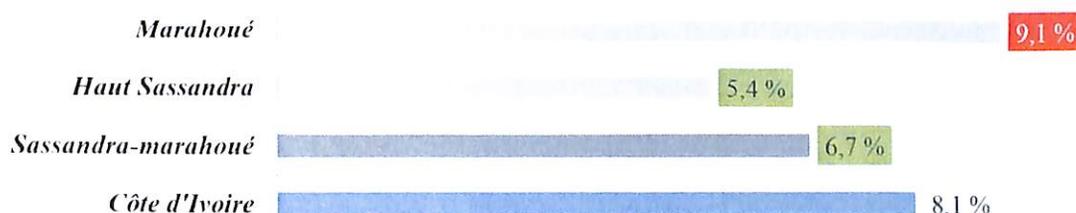
Figure 74 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans



Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013 - IRA : Insuffisance rénale aiguë

364. À ces pathologies s'ajoutent les problèmes de malnutrition et d'hypotrophie. Les enfants souffrant d'hypotrophie à la naissance ont un poids inférieur à 2,5 kg, signe d'un développement inférieur à la normale d'un organe quelconque du corps de l'enfant. L'incidence de cette pathologie dans le District du Sassandra-Marahoué (6,7 %) est faible eu égard à la moyenne nationale (8,1 %). Cependant, une disparité régionale apparaît clairement entre les deux régions qui composent le District (Marahoué : 9,1 % et Haut-Sassandra : 5,4 %).

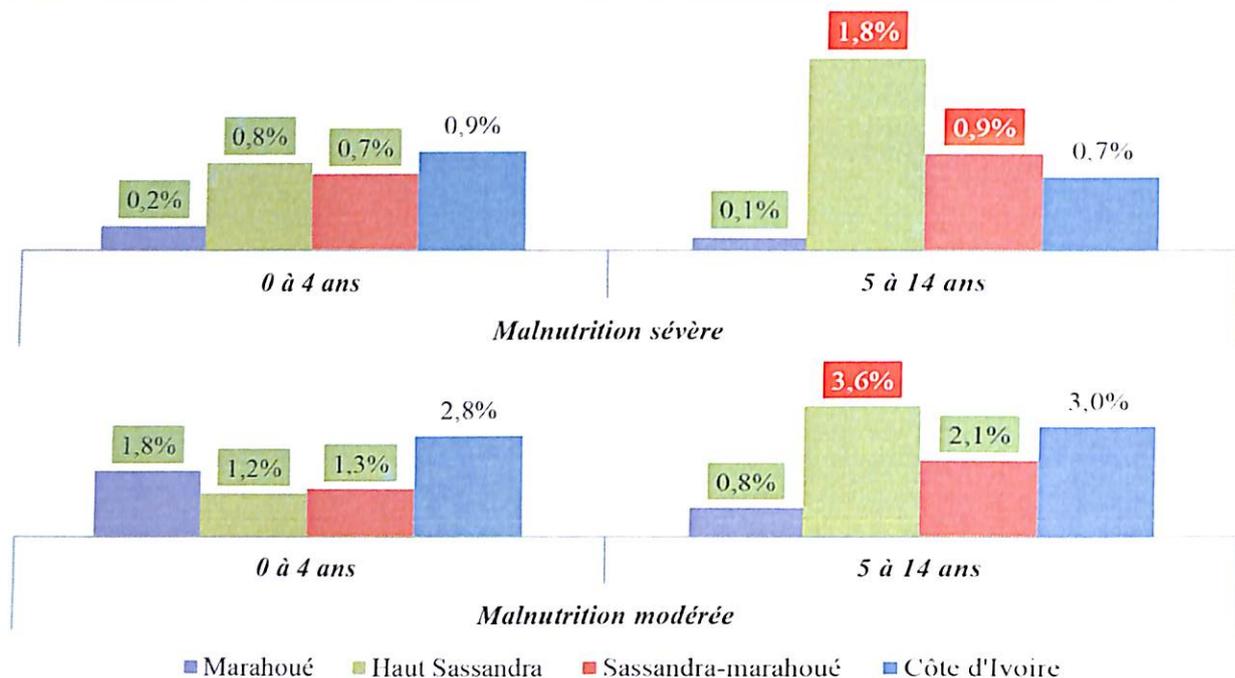
Figure 75 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région



Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

365. Le District du Sassandra-Marahoué présente des taux de malnutrition modérés des enfants âgés de 0 à 14 ans inférieurs à la moyenne nationale. Le constat est le même en matière de malnutrition sévère pour les enfants âgés de 0 à 4 ans. En revanche, les 5-14 ans sont plus touchés par le phénomène de malnutrition sévère eu égard à la moyenne nationale. De plus, des disparités régionales apparaissent au niveau de cette dernière catégorie d'âge puisque la région de la Marahoué affiche des taux de malnutrition sévère et modéré inférieurs à ceux de la région du Haut-Sassandra de plus de 2 points.

Figure 76 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

Tableau 94 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants)

Région	Mortalité néonatale	Mortalité post-néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
nord	86	51	137	84	209
centre	52	35	87	54	137
centre-est	44	34	77	60	133
centre-nord	23	20	43	33	74
centre-ouest	26	22	48	34	80
nord-est	48	33	80	59	134
nord-ouest	67	52	120	74	185
ouest	46	55	101	50	145
sud	40	28	68	36	102
sud-ouest	18	33	51	25	75
Ville d'Abidjan	46	23	69	30	97

Source : EDS/MICS – 2011-2012

III.2.2.2 État sanitaire de la population

366. La malnutrition, le paludisme et l'anémie sont les premières causes de mortalité. Cependant, les infections des femmes enceintes par le virus du SIDA sont également préoccupantes. L'espérance de vie à la naissance⁷¹ au plan national est estimée en 2013 à 51⁷² ans.

Tableau 95 : Incidence liée à la mortalité générale du District par région

Incidence	Haut-Sassandra	Marahoué	Sassandra-Marahoué	Côte d'Ivoire
Paludisme (p1000)	77,5	119,2	91,7	105,8
IS1 (p1000)	7,5	8,7	7,9	8,3
Tuberculose (p100 000)	69,0	63,4	67,1	105,9
Ulcère de Buruli (p100 000)	10,7	15,7	12,4	4,4
Pian (p100 000)	18,5	12,2	16,3	9,4
Diarrhée (p1000)	9,6	18,1	12,5	19,6
Bilharziose urinaire (p100 000)	22,1	53,6	32,8	18,7

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

a) La sécurité alimentaire

367. Les régions qui composent le District du Sassandra-Marahoué présentent des taux d'insécurité alimentaire inférieurs à la moyenne nationale (Marahoué : 5,4 % et Haut-Sassandra : 12,4 %, contre 12,6 % au plan national). Dans chacune de ces deux régions, l'insécurité alimentaire est majoritairement modérée. Ainsi, seulement 0,4 % de la population de la Marahoué se trouve en insécurité alimentaire sévère ; Ce taux s'élève à 1,4 % dans la région du Haut-Sassandra.

368. Une analyse plus approfondie du taux d'insécurité alimentaire de ces deux régions permet de découvrir que cette insécurité alimentaire est essentiellement de type transitoire. En effet, l'ensemble des personnes considérées en insécurité alimentaire dans le District du Sassandra-Marahoué l'est de manière passagère. Cette situation est imputable à la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages, en majorité, paysans dû aux facteurs suivants :

- Maladie et décès des hommes et/ou des femmes en charge des ménages ;
- Baisse des prix aux producteurs des cultures de rente et vivrières ;
- Choc de la filière cotonnière ;
- Inflation ou hausse des prix, pillages des récoltes, maladies et vols du bétail (principalement dans la région du Haut-Sassandra) ;
- Feux de brousse et dégâts des cultures provoqués par les exploitants forestiers (particulièrement dans la région de la Marahoué).

⁷¹ L'espérance de vie à la naissance indique le nombre d'années qu'un nouveau-né devrait vivre si les règles générales de mortalité au moment de sa naissance devaient rester les mêmes tout au long de sa vie

⁷² Programme des Nations Unies pour le Développement, 2013

Tableau 96 : estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)

Localisation	Insécurité alimentaire (%)			Sécurité alimentaire (%)
	Sévère	Modérée	Totale	
Haut-Sassandra	1,4	11,0	12,4	87,6
Marahoué	0,4	5,0	5,4	94,6
Côte d'Ivoire	2,5	10,1	12,6	87,4

Source : EASA 2009 - Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire

369. L'alimentation des enfants de 6 à 23 mois n'est pas diversifiée pour près de 2 enfants sur 3 dans les pôles de développement suivants : nord, sud-ouest, ouest, nord-est et centre ouest. L'analyse effectuée montre que le District du Sassandra-Marahoué affiche une proportion importante d'enfants de 6 à 23 mois avec une alimentation non diversifiée (75,2 % contre 74,0 % au plan national).

b) Le paludisme

370. Le paludisme touche le District du Sassandra-Marahoué, à l'instar des autres Districts du pays, même si son incidence est moins importante qu'au plan national. Toutefois, une forte disparité est à signaler dans la mesure où la région de la Marahoué est la seule région du District à enregistrer des ratios relatifs à l'incidence de cette pathologie au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau 97: Incidence du paludisme dans les régions du District du Sassandra-Marahoué

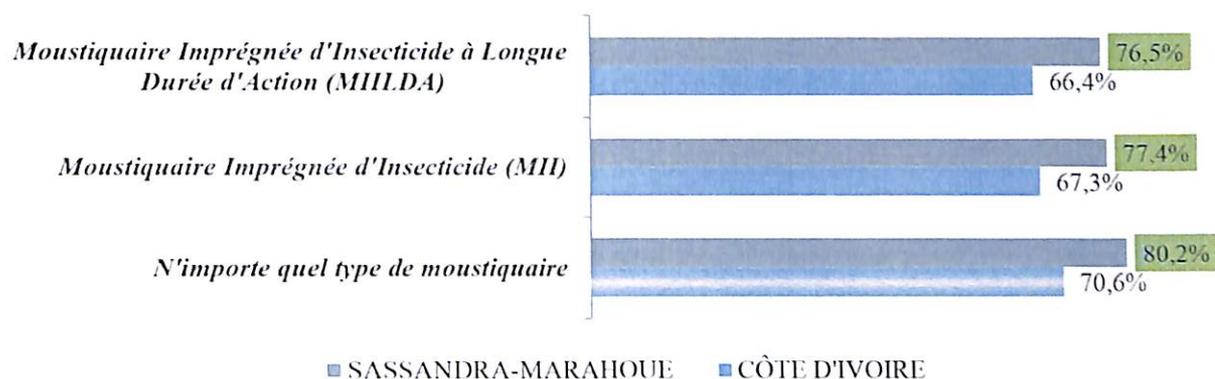
Région	Nombre de cas	Incidence globale ⁷³ (p1000)	Incidence chez les moins de 5 ans (p1000)
Haut-Sassandra	128 806	77,5	221,9
Marahoué	102 486	119,2	341,1
Total District	231 292	91,7	262,5
Côte d'Ivoire	2 524 942	105,8	302,6

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

371. Les indicateurs de lutte anti-vectorielle dans le District sont en deçà des moyennes nationales notamment sur la mise en place de moustiquaires évoluées type MILDA ou MII.

⁷³ cf. Glossaire

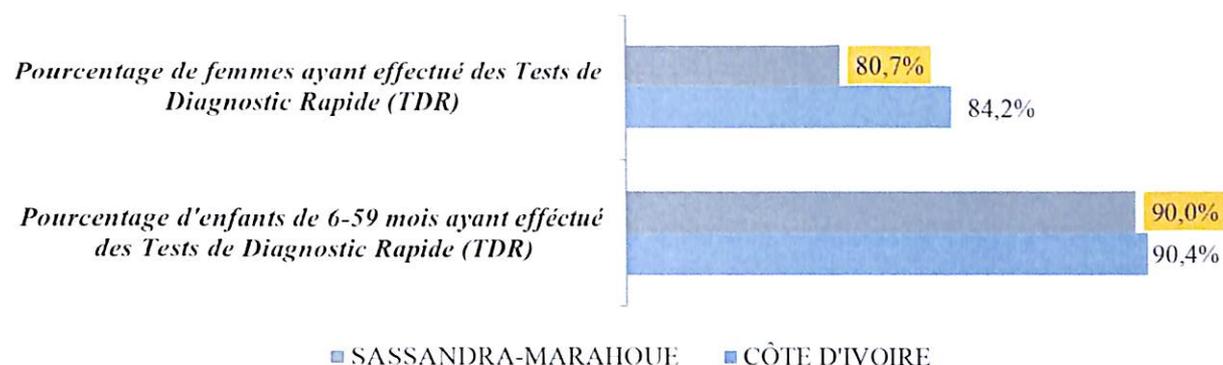
Figure 77 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

372. L'analyse des TDR (Test de Diagnostic Rapide permettant un diagnostic précoce de la maladie) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les femmes situés dans le District du Sassandra-Marahoué dans les standards nationaux.

Figure 78 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Diagnostic Rapide (TDR)



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

c) Le VIH

373. Le District compte une moyenne d'un centre de dépistage pour 25 992 habitants (contre un centre de dépistage pour 22 782 au niveau national). Le déficit en couverture sanitaire du District se confirme dans le domaine de la lutte contre le SIDA.

Tableau 98 : Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région

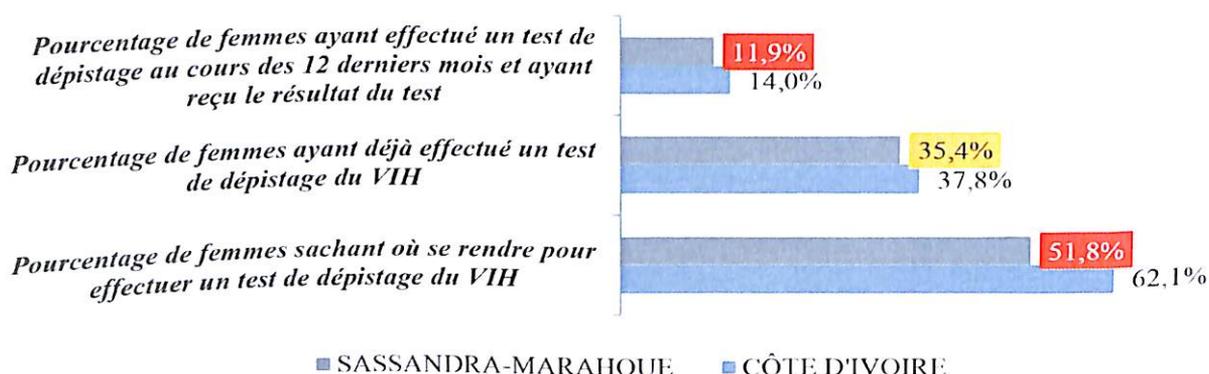
Région	CDV	PTME	Soins et traitement
Haut-Sassandra	65	55	31
Marahoué	32	31	17
Total District	97	86	48
Côte d'Ivoire	1 048	1 040	599

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013 ; CDV : Conseil et Dépistage Volontaire, PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

374. De nombreuses activités autour du dépistage sont menées. Elles portent sur l'affichage publicitaire dans les hôpitaux et les écoles, la diffusion de spots dans les radios locales ou encore les campagnes de vulgarisation en milieu rural. Ces actions, en plus de sensibiliser les populations à risque sur les dangers du VIH, visent également à généraliser le dépistage.

375. En dépit des efforts entrepris, seulement 35,4 % des femmes ont déjà effectué un test de dépistage du VIH et 51,8 % d'entre elles savent où se rendre pour effectuer un test de dépistage du VIH. Néanmoins, le taux de prévalence du District du Sassandra-Marahoué (2,2 %) est inférieur au standard national (3,3 %).

Figure 79 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

d) La tuberculose

376. La tuberculose est une maladie infectieuse et extrêmement contagieuse qui s'attaque aux poumons, mais aussi parfois à d'autres parties du corps. Cette maladie reste encore très présente en Côte d'Ivoire et peut parfois s'avérer mortelle.

377. Le District du Sassandra-Marahoué dénombre 1 691 cas avérés de tuberculose en 2013 (dont près de 68 % dans la région du Haut-Sassandra), avec un taux d'incidence global de 0,67 pour 1 000 habitants contre 1,06 au plan national.

Tableau 99 : Incidence de la tuberculose dans le District du Sassandra-Marahoué

Région	Nombre de cas	Incidence globale (p1000)	Taux de co-infections VIH/tuberculose (%)
Haut-Sassandra	1 146	0,69	20
Marahoué	545	0,63	17
Total District	1 691	0,67	19
Côte d'Ivoire	25 292	1,06	25

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

378. Le District du Sassandra-Marahoué compte de nombreuses co-infections VIH / Tuberculose, avec un taux de 19 % de personnes atteintes des deux pathologies parmi les malades de la Tuberculose.

e) L'excision

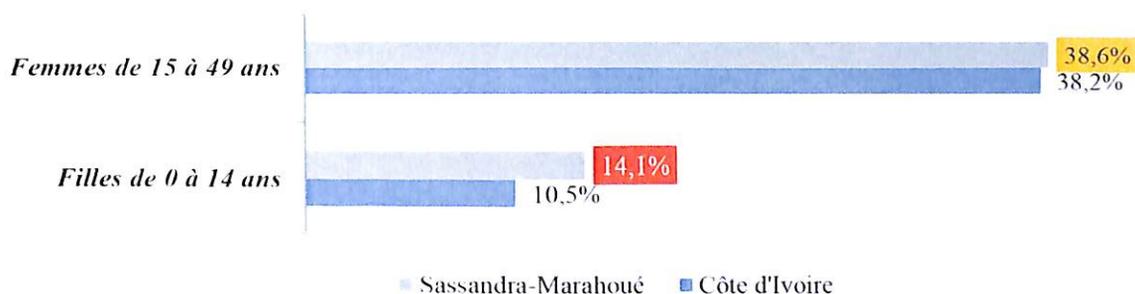
379. L'excision est considérée comme une violation grave des Droits humains fondamentaux. En Côte d'Ivoire, elle a été interdite par la loi du 23 décembre 1998. De nombreuses campagnes de sensibilisation en faveur de son abandon total et définitif ont été menées dans tout le pays depuis la promulgation de cette loi. Mais, l'excision continue d'être pratiquée sur le territoire ivoirien nonobstant les dangers qu'elle comporte. En effet, dans 94 % des cas, l'excision est réalisée par une exciseuse traditionnelle et seules 0,4 % des excisions sont réalisées par un professionnel de Santé.

380. Selon l'enquête démographique et de santé de 2012, près de 2 femmes sur 5 âgées de 15 à 49 ans sont excisées en Côte d'Ivoire. Toutefois, bien que profondément ancrée dans le paysage culturel ivoirien, cette pratique connaît un recul important. Ainsi, en 25 ans, la prévalence de l'excision a perdu plus de 10 points.

381. L'excision est principalement pratiquée par les familles de tradition musulmane (64,1 % des femmes issues de cette communauté sont excisées) et par les animistes (41,9 %). Cependant, les femmes issues de familles chrétiennes n'en sont pas épargnées. En effet, 17,9 % des femmes se réclamant de la religion catholique sont excisées. De même, la pratique de l'excision n'est pas courante dans tous les groupes ethniques. Ainsi, 66,8 % des femmes issues du groupe des Mandé du nord sont excisées alors que moins de 3 % des femmes du groupe Akan le sont. Le phénomène est aussi bien marqué en zone urbaine qu'en zone rurale.

382. Au niveau du District du Sassandra-Marahoué, 38,6 % des femmes de 15 à 49 ans ont subi une excision et 14,1 % des filles de moins de 15 ans. Si la proportion de femmes excisées est équivalente à la moyenne nationale, la part de jeunes filles est plus élevée, ce qui témoigne d'un recul moindre de cette pratique au niveau du District.

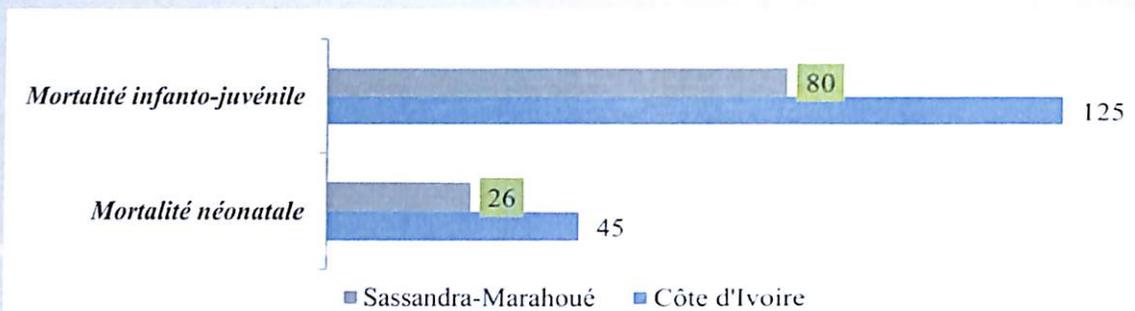
Figure 80 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District



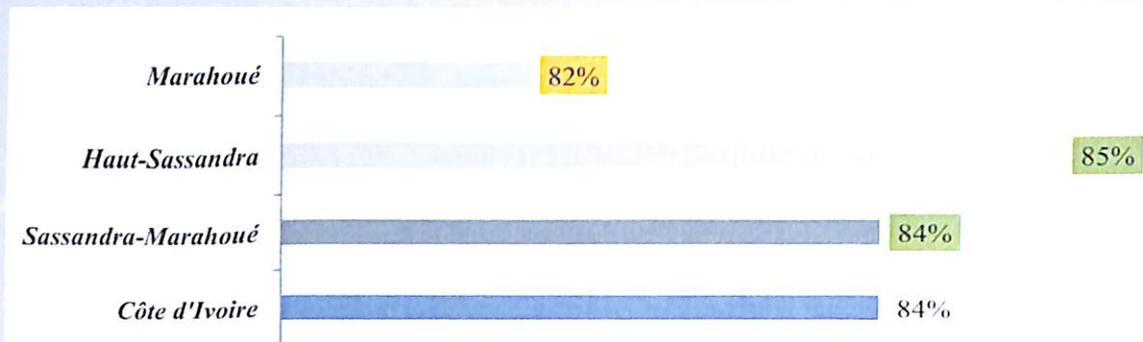
Source : Enquête démographique et de Santé 2011-2012

Chiffres clés 23 : Profil sanitaire

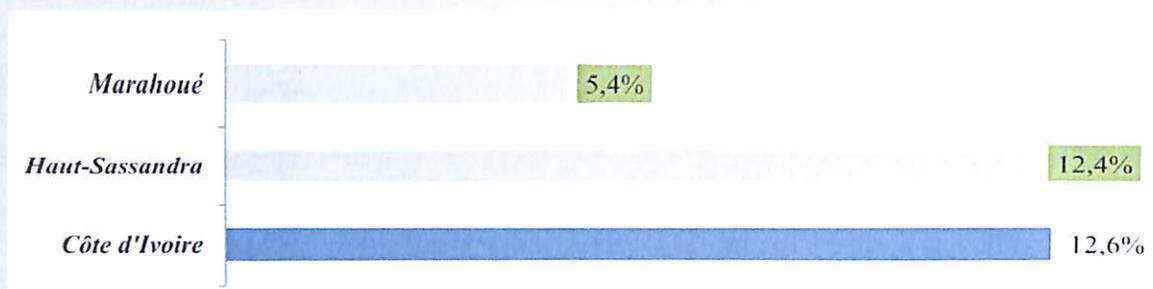
Quotient de mortalité des enfants (pour 1 000 enfants)



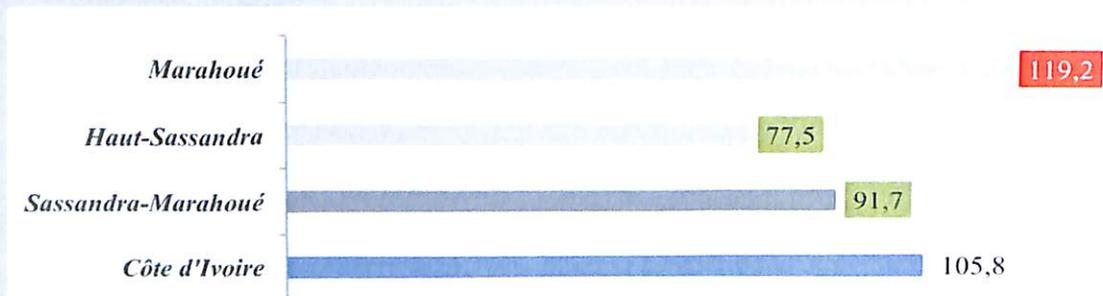
Taux de vaccination des enfants VAA (fièvre jaune)



Niveau d'insécurité alimentaire (%)



Incidence du Paludisme (pour 1000-personnes)



Synthèse 8 : Santé

À l'instar du reste du pays, le District du Sassandra-Marahoué se caractérise par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques et l'offre sanitaire y est insuffisante pour couvrir les besoins de la population.

L'offre sanitaire publique présente en effet, des ratios de couverture sanitaires globalement supérieurs aux moyennes nationales, et ce du fait d'infrastructures moins équipées et d'un personnel médical et paramédical insuffisant. Le déficit en personnel concerne particulièrement les médecins et infirmiers.

Concernant le profil sanitaire des femmes et enfants, les femmes enceintes sont moins encadrées dans le District que dans le reste du pays. La couverture infantile et l'incidence des maladies dans la région du Haut-Sassandra sont globalement supérieures aux moyennes nationales, la région de la Marahoué présente, quant à elle, une couverture infantile inférieure et une incidence moyenne de maladies supérieures au reste du pays.

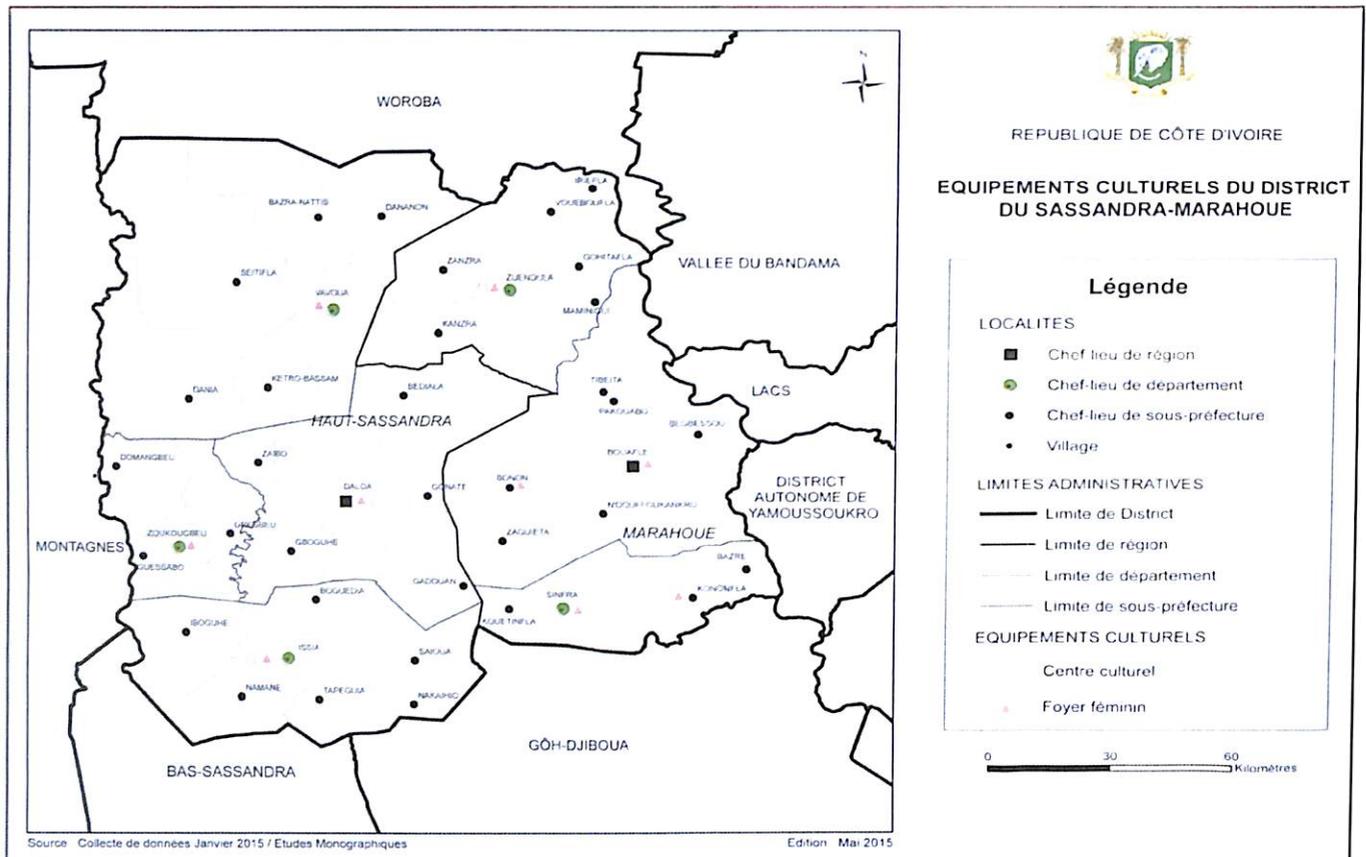
De manière générale, les maladies qui affectent le plus la population du District sont les mêmes que celles relatives à l'ensemble de la Côte d'Ivoire, à savoir, le paludisme, les IST et la tuberculose ; toutefois, leur incidence est moindre dans le District. En revanche, les maladies moins fréquentes telles que le Pian, la Bilharziose urinaire et l'Ulcère de Buruli affectent davantage la population du Sassandra-Marahoué. La région de la Marahoué est plus exposée aux maladies que celle du Haut-Sassandra.

Chapitre 3. Culture, jeunesse et sport

III.3.1 Culture et jeunesse

383. Avec 2 musées, 11 salles de spectacle, 10 bibliothèques, 2 salles de cinéma, 9 foyers de jeunes et 4 centres socioculturels, le District souffre d'une carence évidente d'infrastructures permettant de promouvoir la culture.

Carte 49 : Equipements culturels du District du Sassandra-Marahoué



384. La ville de Daloa abrite le Cinéma les Antilopes. L'essentiel de sa programmation s'articule autour des films de karaté, des films égyptiens ou des films indiens venus de Bollywood. Comme dans la plupart des pays du tiers-monde, le cinéma indien est très apprécié en Afrique de l'Ouest.

385. La ville de Zuénoula compte un centre culturel, le centre Culturel bangladais offert par des ingénieurs bangladais dans le cadre de la mission de l'ONU dans la région et d'un foyer de jeunes entièrement rénové par le bataillon I de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), très impliquée au plan social et humanitaire dans la région.

386. Le District du Sassandra-Marahoué abrite un carnaval depuis peu, dit "Galba Carnaval", initié dans le but d'immortaliser les œuvres des artistes originaires de cette partie du pays tout en faisant la promotion de la culture locale. Le «Galba Carnaval» tire son nom du terme «Galebawans» qui signifie «chasseurs d'antilopes» en bété et a lieu à Daloa, la cité des antilopes.

387. Avec le musée Kouamé Raphaël d'Alladjékro dans la sous-préfecture de Vavoua, le District du Sassandra-Marahoué tient un des rares temples nationaux dédiés à la culture du pays. En dépit, malheureusement des vols dont a été victime le musée, il continue d'animer le paysage culturel de la région du Haut-Sassandra.

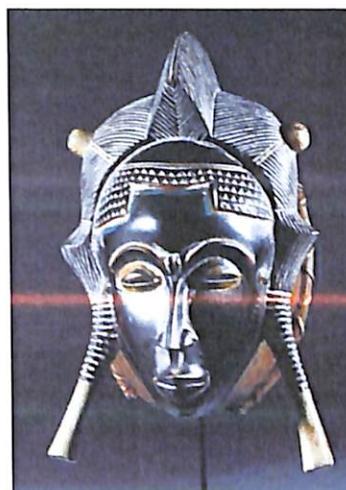


Photo 5 : Grand Masque Gouro © 2014

Tableau 100 : Répartition des infrastructures culturelles au sein du District

Département	Musées	Salles de spectacle	Bibliothèques	Salles de cinéma
Bouaflé	1	2	0	1
Sinfra	0	ND	ND	ND
Zuénoula	0	ND	ND	ND
Marahoué	1	2	0	1
Daloa	0	6	7	1
Zoukougbeu	0	1	1	0
Issia	0	2	2	0
Vavoua	1	ND	ND	ND
Haut-Sassandra	1	9	10	1
Total District	2	11	10	2

Source: Direction Régionale de la Culture et de la Francophonie. 2011

388. La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle et la production de spectacle de qualité. En général, ces installations ne répondent pas aux critères d'exploitation et de promotion des arts vivants.

Tableau 101 : Etat des infrastructures culturelles au sein du District

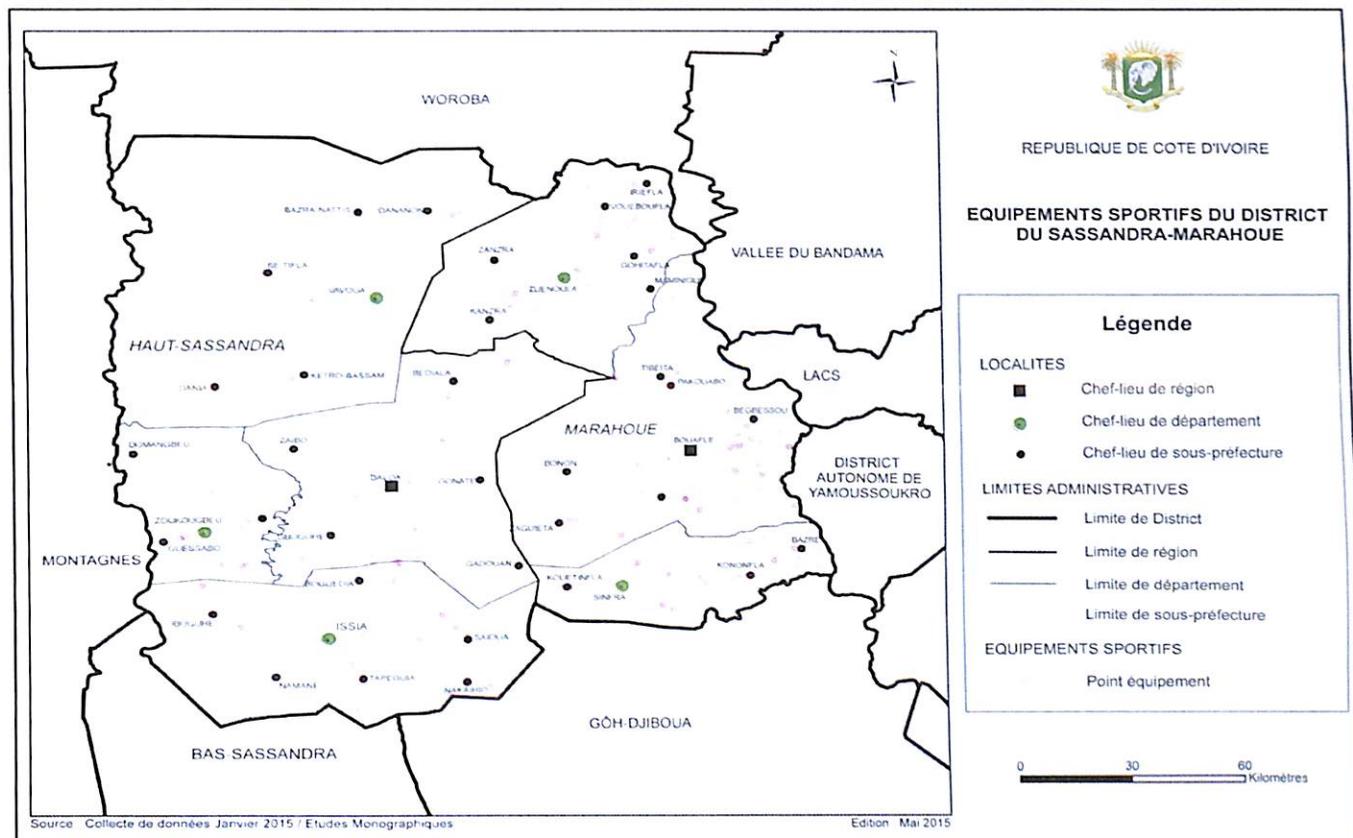
Région	Département	Sous-préfecture	Infrastructures culturelles	Etat
Haut-Sassandra	Zuénoula	Zuénoula	Salle de cinéma	ND
			Centre Ivoir-Bangladeshi	ND
			Foyer polyvalent	ND
	Vavoua	Vavoua	Complexe socio-culturel	ND
Marahoué	Sinfra	Sinfra	Centre culturel Houphouët Boigny 2	mauvais état; besoin de réhabilitation
			Foyer des jeunes de Bontifla	bon état et fonctionnel
			Foyer polyvalent des jeunes de Proniani	en construction (travaux avancés)
			Foyer polyvalent des jeunes de Gouetifla	achevé non livre
			Foyer polyvalent des jeunes de Zemenafila	bon état et fonctionnel
			Foyer polyvalent des jeunes de Huafla	bon état et fonctionnel
		Bazré	Foyer polyvalent des jeunes de Bounafila	bon état et fonctionnel
	Kouétinfla	Foyer polyvalent des jeunes de Manoufla	en construction (travaux avancés)	

Source : Direction Régionale du Patrimoine Culturel et de la Francophonie, 2014

III.3.2 Sport

389. La majorité des infrastructures sportives du District sont concentrées dans les chefs-lieux de région et de département où se déroulent les principales compétitions sportives ; les autres localités ne disposant d'aucune infrastructure dédiée. Ces infrastructures se résument le plus souvent à des stades municipaux.

Carte 50 : Répartition des équipements sportifs du District



390. La ville de Daloa dispose de deux clubs de football, le Réveil Club de Daloa et le Lagoké Football Club, évoluant dans des ligues mineures (D3) et disputant leurs matchs dans le Stade Municipal de Daloa (4000 places).

391. Comme dans la plupart des villes du pays, il est organisé, de façon informelle, des tournois de Maracana (football pratiqué par des équipes de 7 joueurs maximum). Les sports de main (handball, basketball, volleyball) sont également pratiqués dans les lycées et collèges afin de permettre aux élèves d'occuper sainement leur temps libre.

Tableau 102 : Synthèses des infrastructures sportives du District du Sassandra-Marahoué

Département	Stades omnisports	Nombre de terrains				
		Football	Handball	Volleyball	Basketball	Tennis
Daloa	1	22	12	9	12	2
Vavoua	0	4	2	0	0	0
Zoukougbeu	0	4	1	0	1	0
Issia	0	12	3	1	1	0
Haut-Sassandra	1	42	18	10	14	2
Bouaflé	1	11	4	2	4	1
Sinfra	1	10	7	2	2	0
Zuénoula	1	8	3	2	2	0
Marahoué	3	29	14	6	8	1
Total District	4	71	32	16	22	3

Source: Direction Départementale de la jeunesse, des sports et loisirs de Zuénoula, Vavoua et Issa, 2015

Synthèse 9 : Culture, sport et jeunesse

Le District ne compte que peu d'infrastructures culturelles. De nombreux bâtiments ont été détruits ou pillés durant les années de crise.

Ainsi, seuls quelques-uns continuent d'animer le paysage culturel et sportif du District du Sassandra-Marahoué:

- *Le Stade Municipal de Daloa restauré par la Coopération française et qui abrite les rencontres sportives des deux principaux clubs de football locaux ;*
- *Le Foyer et le centre culturel respectivement rénové par la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et offert par des ingénieurs bangladais de la mission*

De la même façon les infrastructures liées au sport et à la jeunesse sont dans un état de délabrement avancé et ne sont pas ou très peu entretenues.

AXE IV. INFRASTRUCTURES ET URBANISATION

Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie

IV.1.1 Urbanisation

392. Le District du Sassandra-Marahoué a connu une urbanisation plutôt récente qui s'est reposée sur l'apport de flux migratoires tant intérieurs qu'extérieurs. Ainsi, l'essor de l'urbanisation qu'a connu le District correspond aux impératifs de l'encadrement administratif du territoire national et des actions de développement qui se sont traduits par la multiplication des chefs-lieux.

393. Si le taux d'accroissement démographique de l'ensemble du District est proche de 2,17 %, cette moyenne cache de fortes disparités au sein des deux régions. En effet, la région du Haut Sassandra affiche un faible taux de 1,82 % tandis que celle de la Marahoué croît à un rythme de près de 2,8 % par an.

Tableau 103 : Taux d'accroissement annuel de la population par région

Région	Population 1998	Population 2014	Taux d'accroissement annuel (%)
Haut-Sassandra	1 071 977	1 430 960	1,82
Marahoué	554 807	862 344	2,79
Total District	1 626 784	2 293 394	2,17

Sources : INS - RGPH 1998, RGPH 2014

394. Le faible niveau d'urbanisation du District est manifeste. En effet, la plupart des chefs-lieux de départements et de sous-préfectures ne disposent pas de tous les attributs d'une ville. Le District compte 7 villes de petite taille (moins de 20 000 habitants).

Tableau 104 : Typologie des localités du District

Type de localité				Total	Campements rattachés
Urbaine	Semi-urbaine	Chef-lieu de s/p rurale	Rurale		
8	3	7	614	632	22 698

Source : INS - RGPH 1998

395. Ce décompte communal, qui atteste du peu de dynamisme démographique des centres secondaires, intègre des populations vivant pour l'essentiel de l'agriculture et résidant dans un environnement de type rural. Le taux d'urbanisation dans le District se résumait en 1988 au poids démographique des villes de Daloa, et de Bouaflé

Carte 51 : Principaux pôles urbains du District du Sassandra-Marahoué

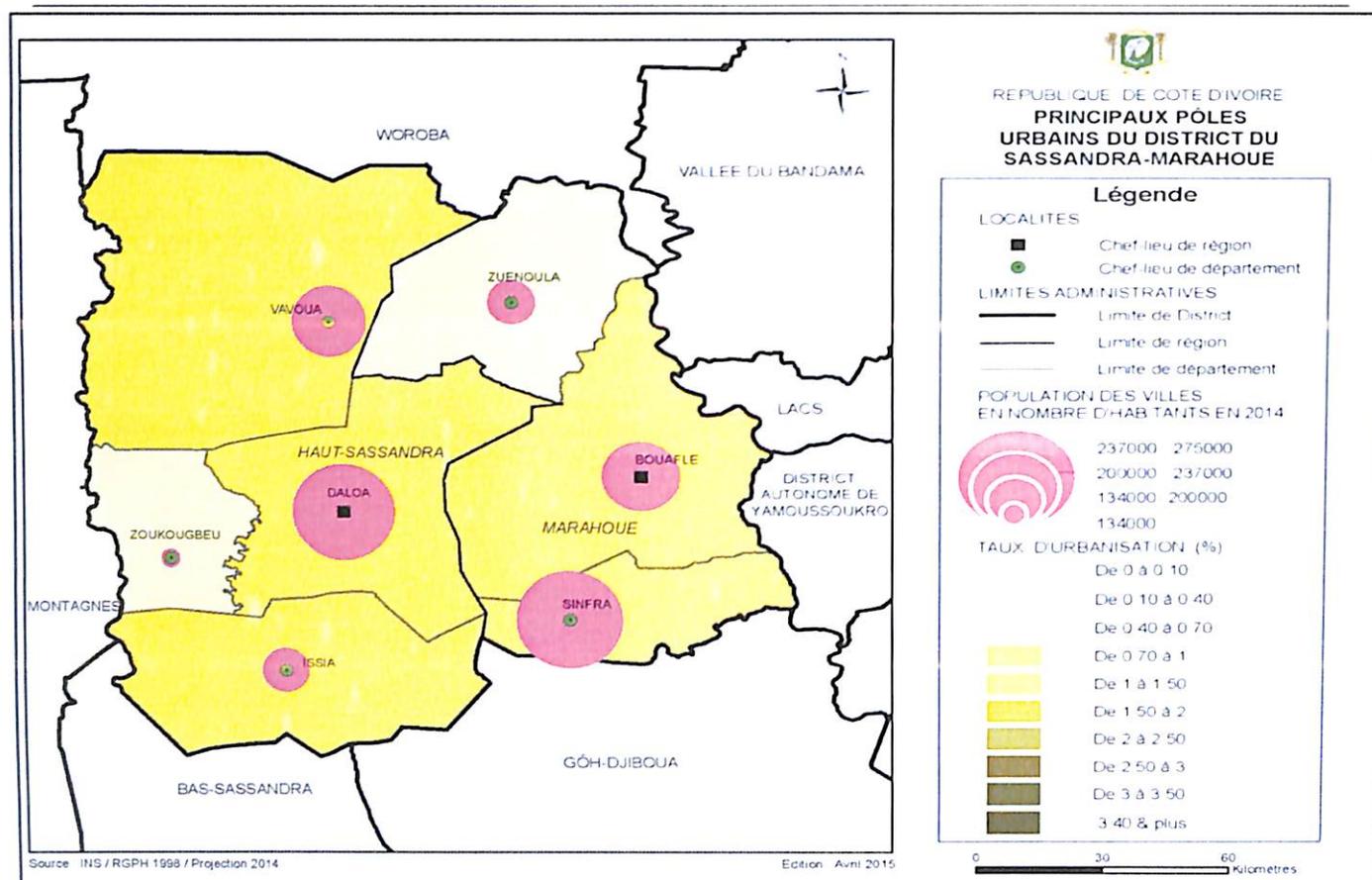


Tableau 105 : Taux d'urbanisation du District (2014)

Région	Population totale	Population urbaine	Population rurale	Taux d'urbanisation (%)	Densité (hab/km ²)
Haut-Sassandra	1 430 960	350 459	1 080 501	24,49	94,28
Marahoué	862 344	249 483	612 861	28,93	100,05
Total District	2 293 394	599 942	1 693 452	26,16	96,37

Source : INS - RGPH 1998

396. La ville de Daloa est née de la fusion de quatre villages : Lobi, Labia, Taboura et Tazibouo. L'urbanisation s'est faite progressivement autour de ces villages. L'arrivée du Gouverneur Peraldi en 1940 donne à la ville un nouveau visage. Il crée alors une ville avec 1 centre et 4 quartiers :

- Le quartier administratif ;
- Le quartier de logements de fonction au sud du précédent ;
- Le quartier commercial de part et d'autre de la voie nord-sud ;
- La zone d'activités industrielles sur la route de Man.

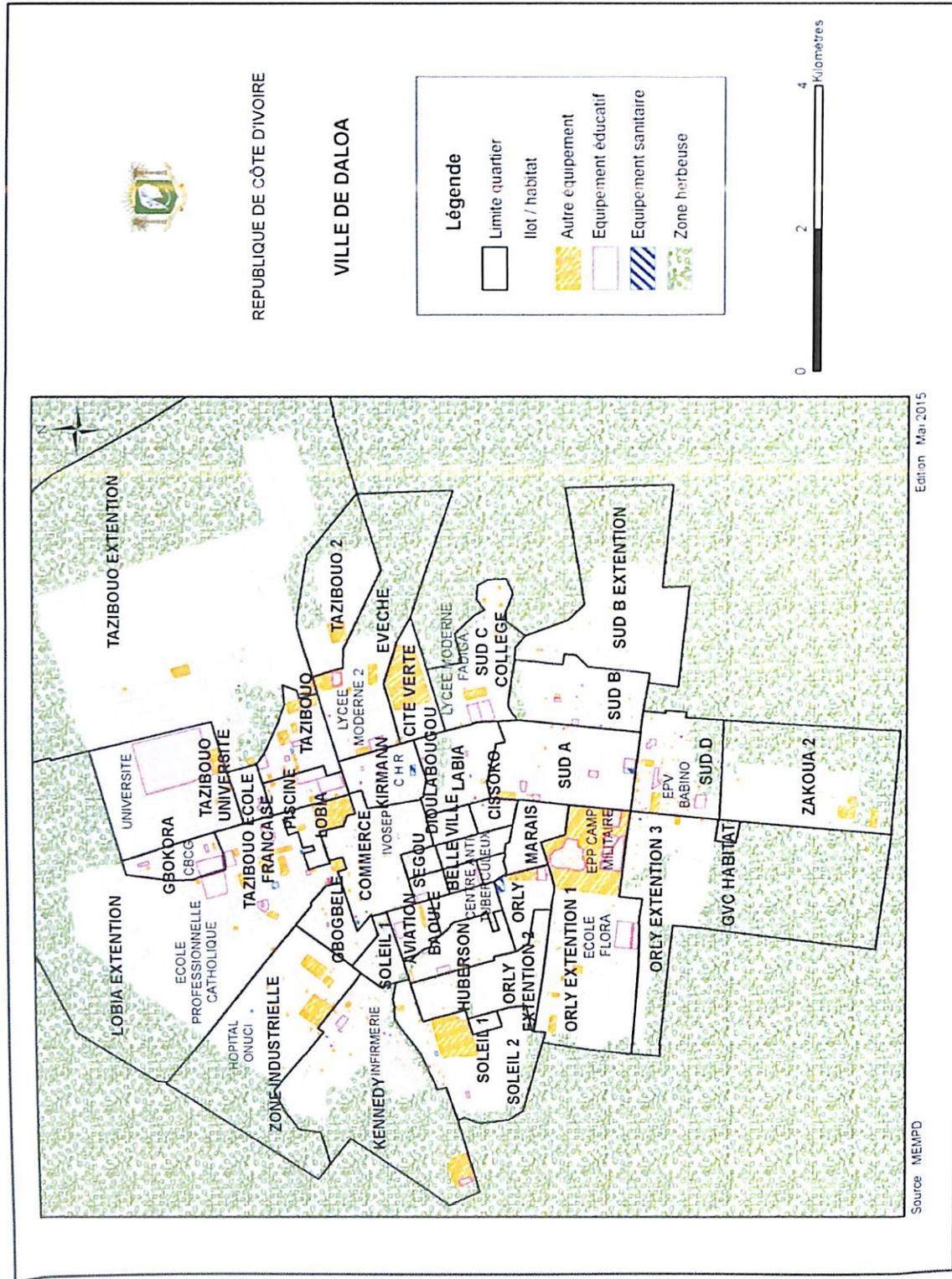
397. L'urbanisation véritable de la ville commence en 1958. Elle est érigée en commune de moyen exercice en 1953 puis en Préfecture en 1959. En 1975, la ville couvre 838 hectares. Cinq ans plus tard, sa superficie atteint 1 340 hectares. Aujourd'hui, la surface urbaine de Daloa est estimée à 3 300 ha, constitués pour moitié d'espaces naturels et résiduels ainsi que de bas-fonds.



Photo 6 : Ville de Daloa © 2014

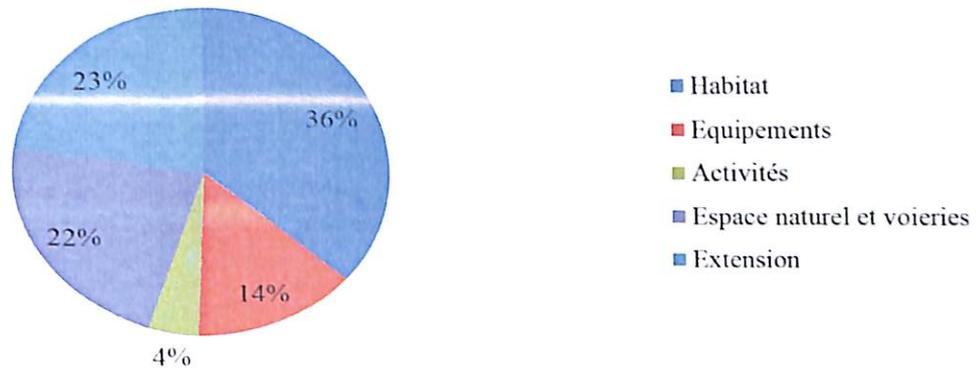
398. En 1960, du fait des clivages fonciers, l'extension de la ville a été stoppée à l'ouest, au sud et à l'est. Le front d'urbanisation s'oriente alors vers le nord par la création des quartiers populaires de Belleville, Aviation et Gbobélé au nord-ouest et du nouveau quartier résidentiel «Piscine» inauguré en 1967 au nord-est.
399. En 1975, la ville couvrait 838 hectares. Cinq ans plus tard, elle atteignait une superficie de 1 340 hectares. Aujourd'hui, la surface urbaine de Daloa est estimée à 3 300 ha dont la moitié est constitué d'espaces naturels et résiduels ainsi que de bas-fonds.

Carte 52 : Plan de la ville de Daloa



400. À Daloa, le paysage urbain reflète une gamme variée d'habitats. L'habitat individuel et l'habitat sur cour sont les types dominants avec une emprise d'occupation respectivement de 39 % et 30 %. La présence des habitats précaires contraste avec l'image de modernité de la ville.

Figure 81 : Mode d'occupation des sols de la ville de Daloa (en ha)

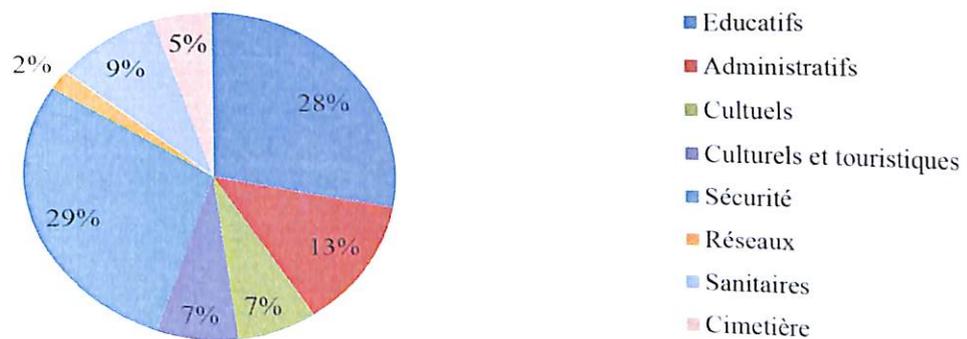


Source : MEMPD - Atlas des Villes, 2008

401. De par son statut de capitale régionale, Daloa compte plusieurs équipements publics, parapublics et privés. Elle bénéficie aussi d'un bon niveau d'équipement. Les emprises occupées par les équipements de sécurité (29 %) et éducatifs (28 %) sont les plus importantes. Ils sont suivis de loin par les équipements administratifs (13 %) et sanitaires (9 %). Les autres équipements sont faiblement représentés. Nous notons une répartition inégale de ces équipements dans la ville. Ils sont pour la plupart concentrés dans les anciens quartiers tels que Tazibouo, Labia, Commerce, Marais et Orly-Camp militaire.

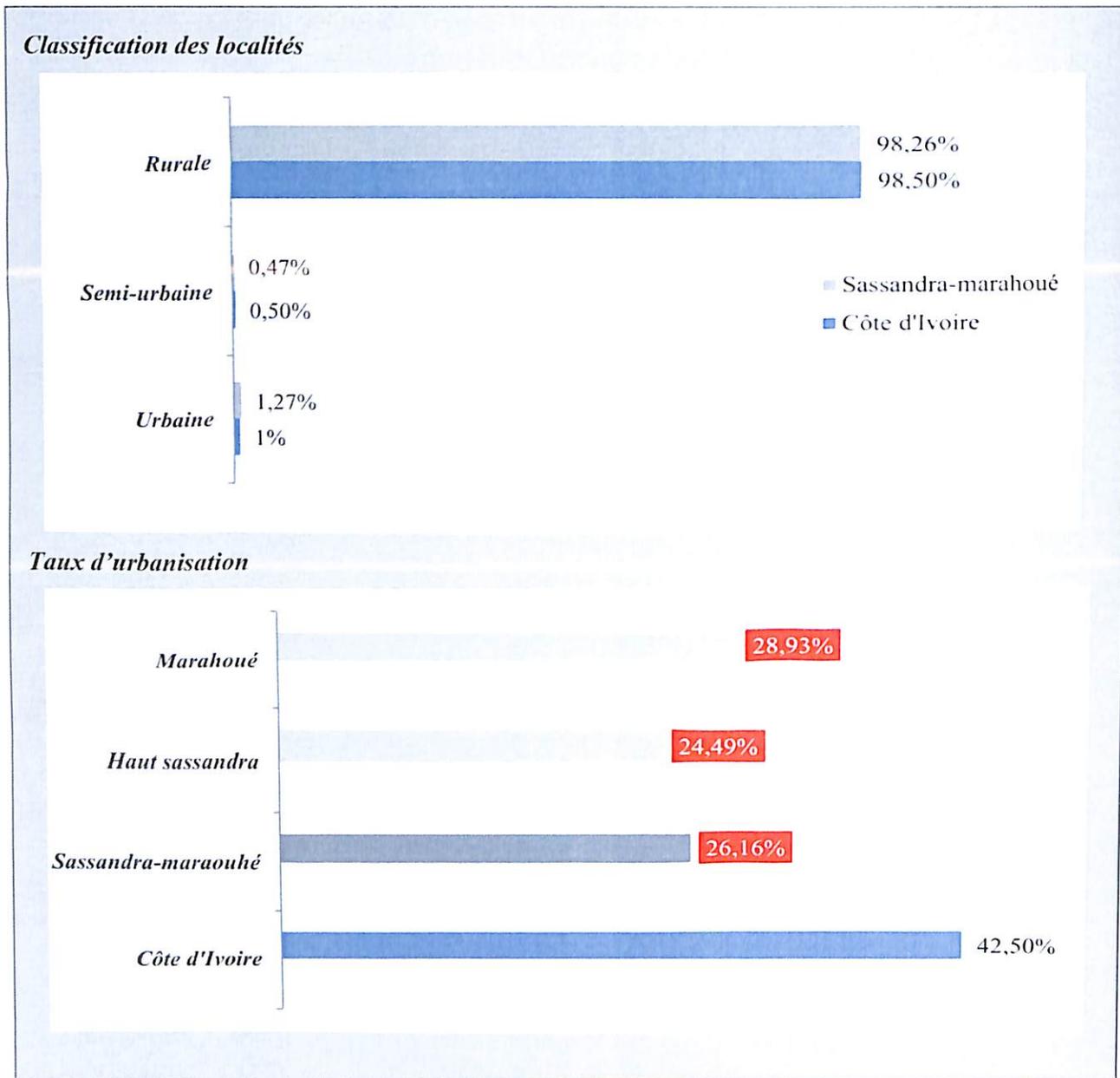
402. Le niveau d'équipement de la ville de Daloa fait d'elle le principal centre urbain de la région du centre-ouest. Daloa dispose de la quasi-totalité des services et équipements publics, parapublics et privés. Elle est donc une ville administrative, scolaire, universitaire et commerçante. Les équipements les plus structurants sont le CHR, l'université et le camp militaire.

Figure 82 : Répartition de la superficie des équipements de Daloa (en %)



Source : MEMPD - Atlas des Villes, 2008

Chiffres clés 24 : Urbanisation



- Niveau national
- Niveau District
- Niveau régional

IV.1.2 Habitat

403. L'insuffisance de logements fonctionnels est observée dans l'ensemble des villes du District. Excepté dans les chefs-lieux de région, l'habitat est dominé par les constructions anarchiques sur des sites peu viabilisés. Les populations construisent ou font construire des bâtiments avec des matériaux traditionnels (terre, raphia) aussi bien dans le chef-lieu que dans les villages du District.

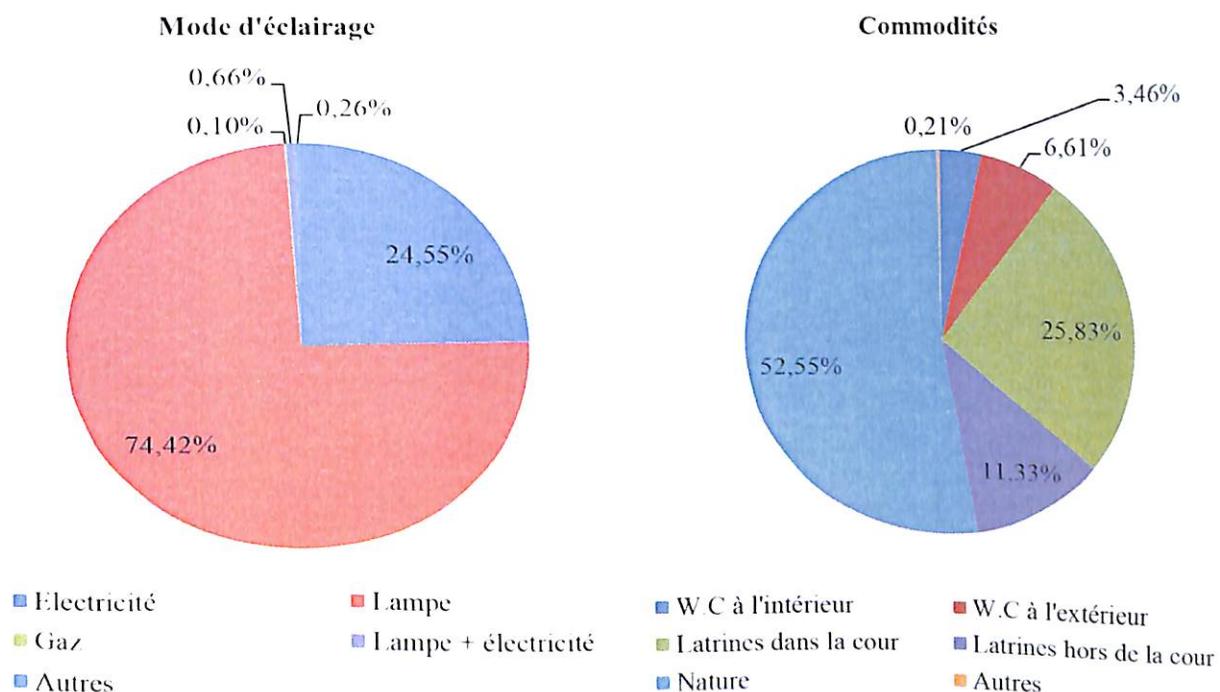
Tableau 106: Type d'habitation de Daloa (en %)

Habitat sur cour	Habitat précaire	Habitat individuel	Habitat individuel groupé	% Habitat sur superficie urbaine
30	9	39	11	36

Source : MEMPD - Atlas des Villes, 2008

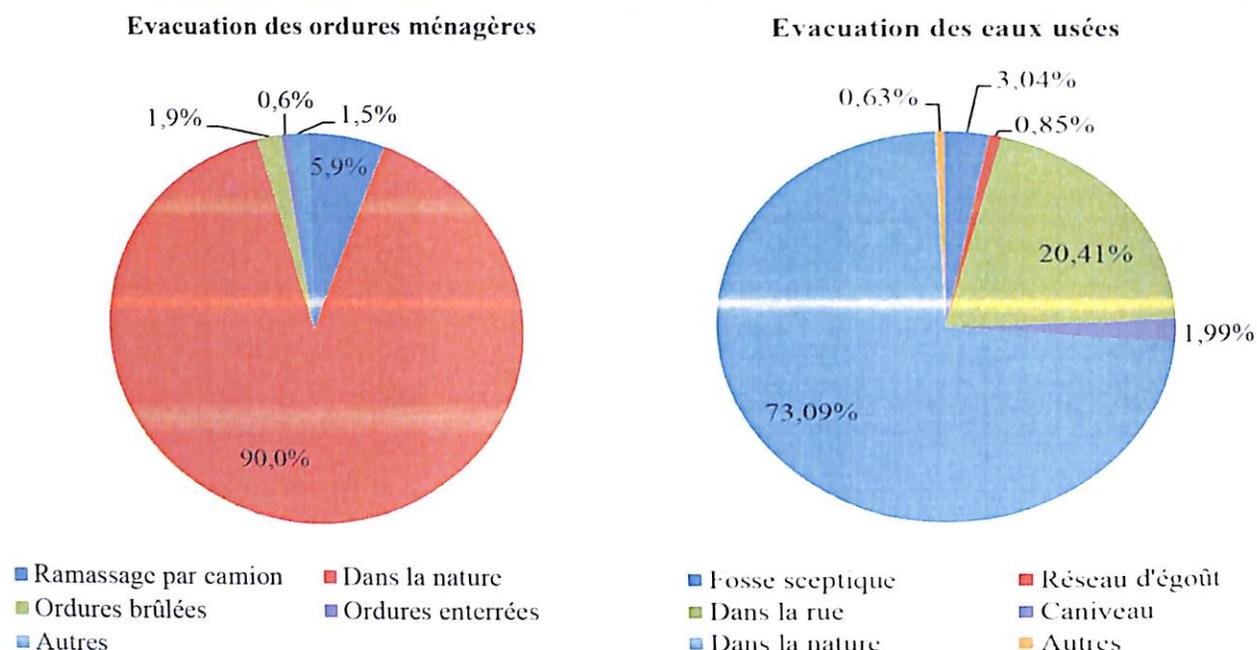
404. La précarité d'une part importante de la population s'accompagne d'un faible niveau d'équipement des habitations. Ainsi, 24,55 % des habitations sont connectées au réseau électrique, et 4 % seulement au réseau d'adduction d'eau potable. De la même façon, de rares habitations possèdent un système d'assainissement. 90 % des habitations déversent leurs ordures ménagères dans la nature et 73 % font de même pour les eaux usées, conduisant à des impacts écologiques conséquents.

Figure 83 : Niveau d'équipement des habitations du District



Source : INS - RGPH 1998

Figure 84 : Mode d'assainissement des habitations



Source : INS - RGPH 1998

405. Le niveau d'équipement en électroménager permet également de modérer le niveau d'urbanisation du District. 37,1 % des habitations ne possèdent aucun équipement (télévision, radio, réfrigérateur, téléphone) et 38 % ne possèdent que la radio.

406. Dans ce contexte, un programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques à Abidjan et à l'intérieur du pays a été lancé en 2012 et vise à mettre à disposition des classes moyennes et des familles à faibles revenus, des logements décentes à des prix raisonnables. Le prix des logements sociaux est ainsi compris entre 5 et 10 millions de FCFA, tandis que le prix des logements économiques est compris entre 10 et 15 millions de FCFA.

Tableau 107 : Répartition des projets dans les départements du District du Sassandra-Marahoué (2013)

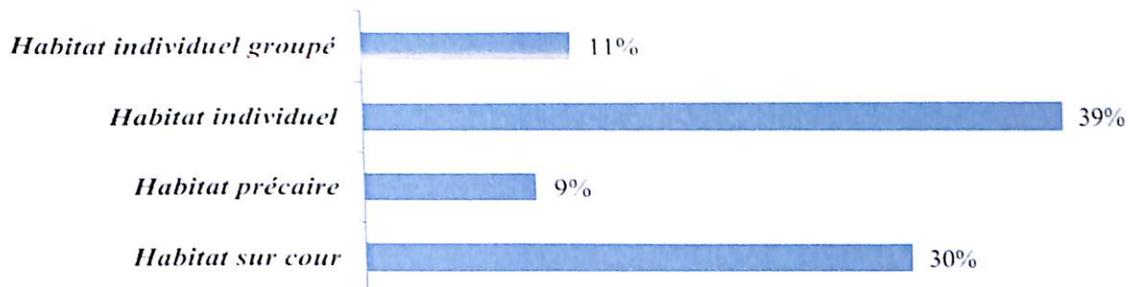
Région	Département	Surface du Terrain (en ha)	Logements sociaux (nombre)	Logements économiques (nombre)	Logements (nombre)
Haut-Sassandra	Daloa	18	353	151	504
	Vavoua	18	353	151	504
	Issia	17	333	143	476
	Zoukougbeu	20	392	168	560
Marahoué	Bouaflé	20	392	168	560
	Zuénoula	20	392	168	560
	Sinfra	20	392	168	560
Total District		133	2 607	1 117	3 724

Source : Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire, 2013

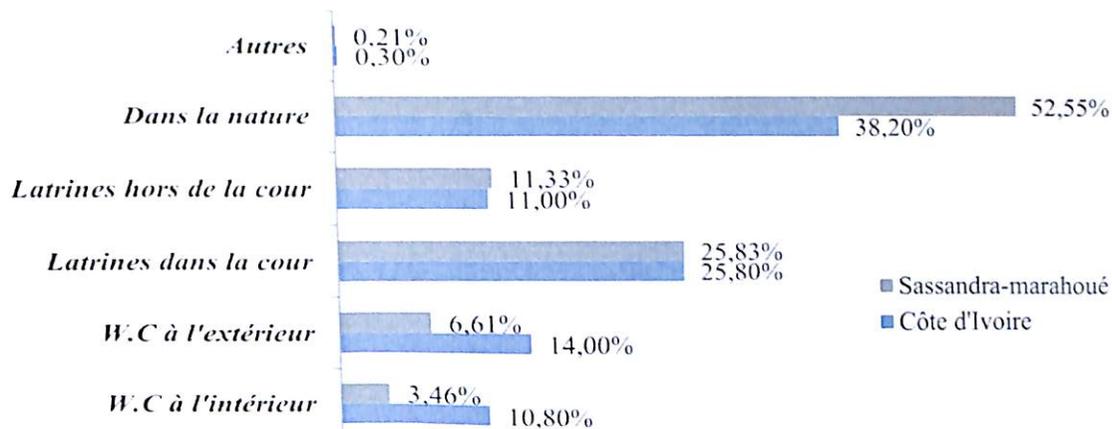
407. À travers ce programme, plusieurs projets sont lancés dans les départements du District du Sassandra-Marahoué sur plus de 130 hectares de terres permettant d'ériger plus de 3 700 logements (70 % de ces logements sont des logements sociaux).

Chiffres clés 25 : Habitat

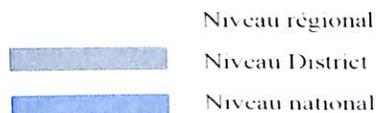
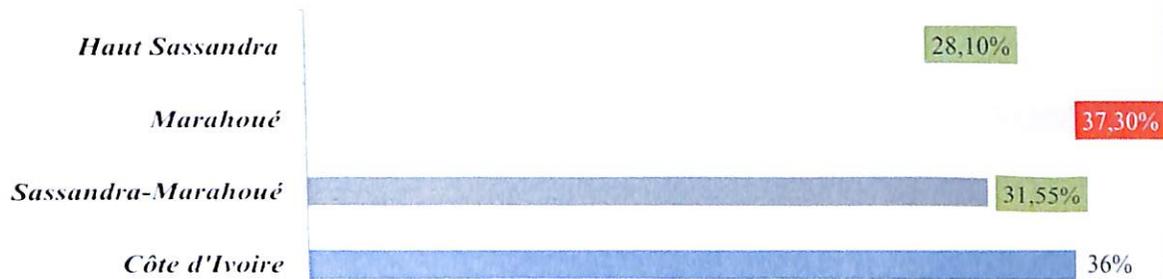
Classification des habitations (Daloa)



Caractéristiques du lieu d'aisance



Taux d'habitation sans aucun équipement électroménager



Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie

Avec un taux d'urbanisation de 26,16 %, le développement urbain repose uniquement sur les villes de Daloa et Bouaflé. Les limites de l'urbanisation se caractérisent par un faible taux d'accroissement de la population et un solde migratoire négatif, le développement est plutôt dicté par la présence des services administratifs et des directions régionales que par un dynamisme économique qui pourrait contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.

Vivant dans une précarité certaine, la population en zone rurale loge dans des habitations construites de façon artisanale, souvent insalubres et sans liaison avec les systèmes d'adduction en eau, le réseau électrique ou le système d'évacuation des eaux usées.

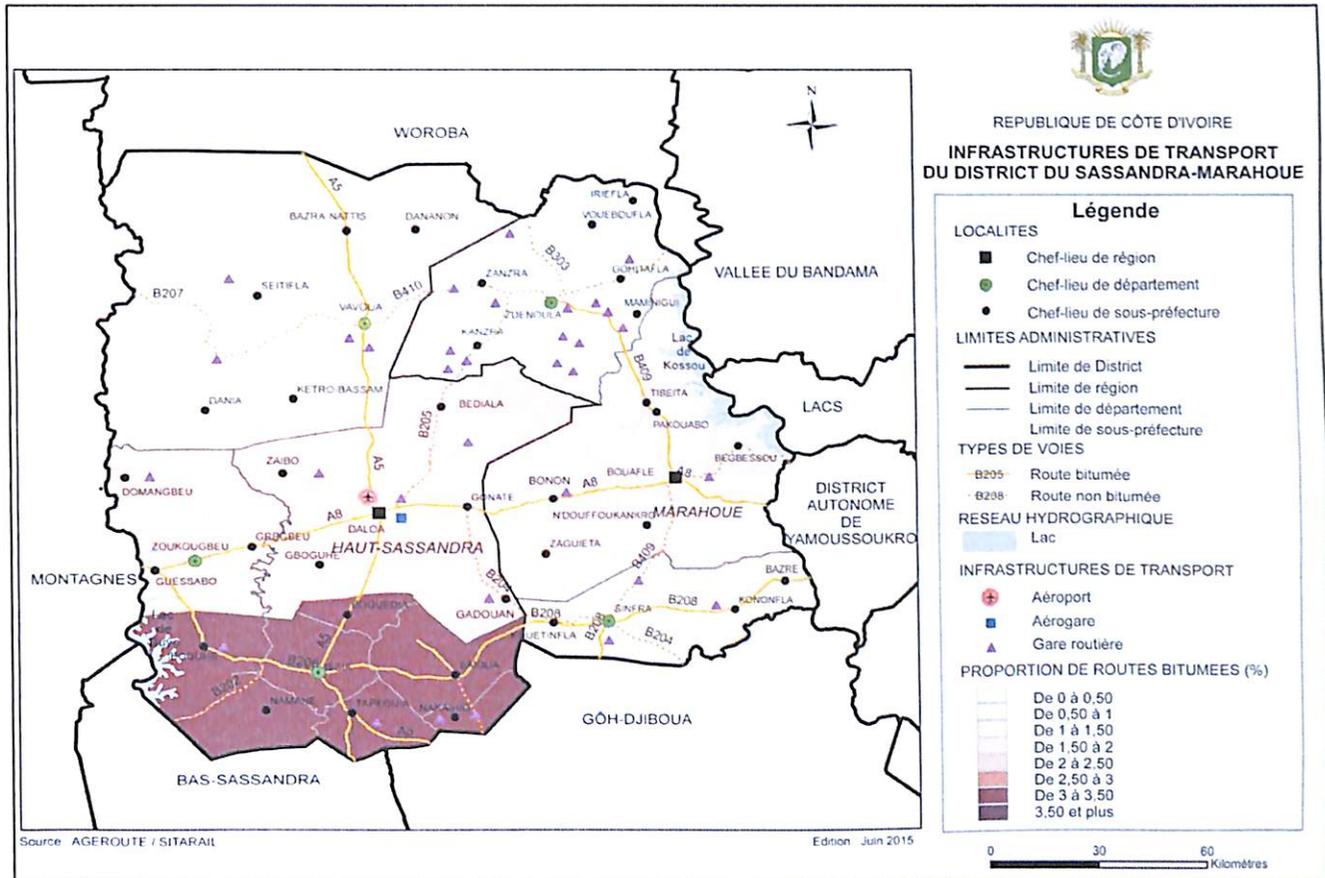
Cette carence en infrastructures et services urbains conduit les populations à s'approvisionner massivement à partir des puits et à rejeter leurs déchets dans la nature avec tous les risques sanitaires et écologiques que cela induit.

Chapitre 2. Transport et logistique

408. Les infrastructures de transport du District du Sassandra-Marahoué sont essentiellement composées de gares routières disséminées dans les principales localités du District.

409. Idéalement situé sur le territoire de la Côte d'Ivoire, le District devrait être un hub d'échanges commerciaux entre le nord et le sud. Cependant, l'état actuel des infrastructures de transport ne permet pas au District de s'en prévaloir.

Carte 53 : Infrastructures de transport du District du Sassandra-Marahoué



410. La majeure partie des villes du District disposent de stations-service facilitant le ravitaillement en carburant.

IV.2.1 Infrastructures routières

411. Le District du Sassandra-Marahoué compte 6 654 km de route soit 8,1 % du réseau national. La densité routière du District (soit la taille du réseau routier par rapport à la superficie) s'élève à 0,28 km/km², légèrement au-dessus de la moyenne nationale de 0,25 km / km². Les routes sont majoritairement de type D⁷⁴ (44 %) suivi des routes de type C⁷⁵ (36 %).
412. Le réseau routier du District se compose des routes revêtues et bitumées et des pistes non revêtues. Avec 708 km de route revêtue et bitumée, le District affiche un taux de revêtement de 10,6 % (supérieur à la moyenne nationale de 7,9 %).

Tableau 108 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et par type de route⁷⁶

Région	DDIE	Type de route	A km	B km	C km	D km	Total km	% Réseau national
Haut Sassandra	Daloa	Bitumée	147	12	0	0	159	2,4
		En Terre	0	79	430	422	931	1,23
		Total	147	91	430	422	1 090	1,33
	Issia	Bitumée	64	131	16	0	211	3,2
		En Terre	0	92	695	725	1 512	2,0
		Total	64	223	711	725	1 723	2,1
	Vavoua	Bitumée	85	0	0	0	95	1,3
		En Terre	0	98	368	690	1 156	1,5
		Total	85	98	368	690	1 241	1,5
Marahoué	Bouaflé	Bitumée	82	41	0	0	123	1,9
		En Terre	0	96	308	559	963	1,28
		Total	82	137	308	559	1 086	1,32
	Sinfra	Bitumée	0	95	0	0	95	1,5
		En Terre	0	85	267	282	634	0,84
		Total	0	180	267	282	729	0,89
	Zuénoula	Bitumée	0	25	0	0	25	0,4
		En Terre	12	154	319	275	760	1,01
		Total	12	179	319	275	785	0,96
Total District			390	908	2 403	2 953	6 654	8,1

Source : AGEROUTE 2011

413. Le réseau de la voirie de la ville de Daloa a une structure orthogonale et s'est appuyé sur les deux directions est-ouest et nord-sud ; le centre-ville constituant leur zone de croisement. Longue de plus de 30 km, la voie principale parcourant la ville de Daloa d'est en ouest est en terre. Elle traverse les quartiers Garage et Escadron ainsi que Tazibouo, Lobia et Orly. En marge de l'absence de bitume, l'insuffisance de l'éclairage public et les installations anarchiques de petits commerces rendent encore plus difficiles la circulation urbaine et celle des voyageurs qui traversent la région centre-ouest.

414. L'axe Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa, long de 125 km devrait être renouveler complètement par l'AGEROUTE. Il comprend des zones très fréquentées par les usagers comme, d'une part, les

⁷⁴ cf. Glossaire

⁷⁵ cf. Glossaire

⁷⁶ cf. Glossaire

carrefours de Zatta et de Kossou sur les 50 km du tronçon entre Yamoussoukro et Bouaflé et, d'autre part, les embranchements de Bonon et Gonaté sur les 75 km de route qui séparent les villes de Bouaflé et de Daloa.

415. Le 15 janvier 2015 a été inauguré le pont de Bouaflé baptisé « pont de la Marahoué » qui permet de traverser le fleuve Marahoué grâce à ses 120 m de long, sa chaussée de 7,5 m ainsi que ses deux trottoirs de 1,25 m chacun. Cet ouvrage, considéré par les observateurs comme le premier jalon du renouveau économique de la région, vient soulager les populations contraintes de contourner le fleuve dans leur trajet sur l'axe Yamoussoukro-Daloa-Zuénoula.

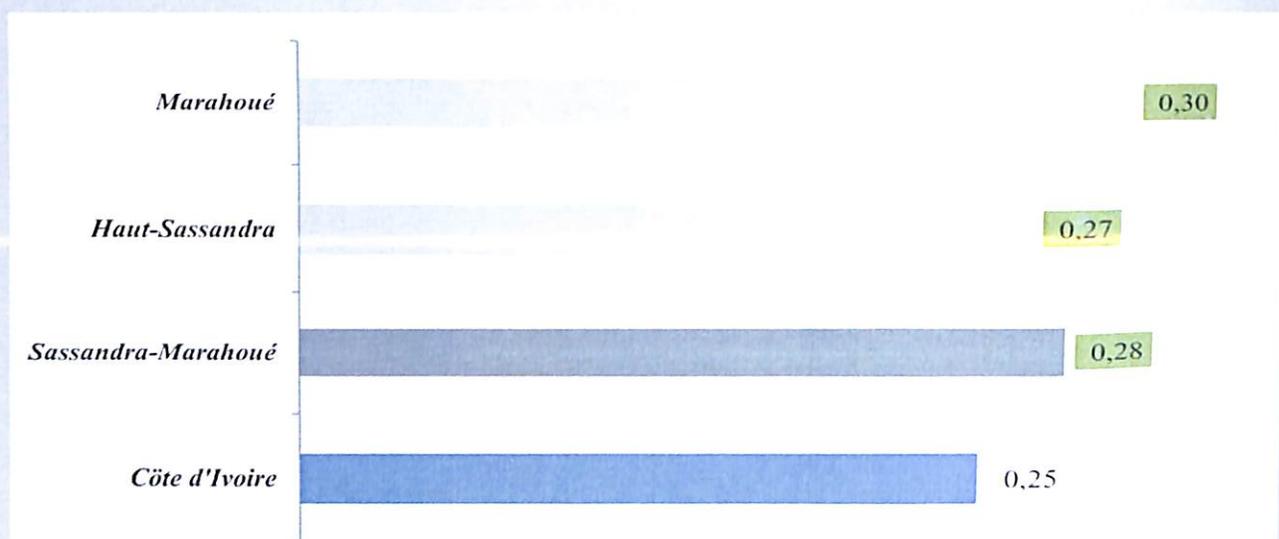


Photo 7 : Pont de Bouaflé © 2015

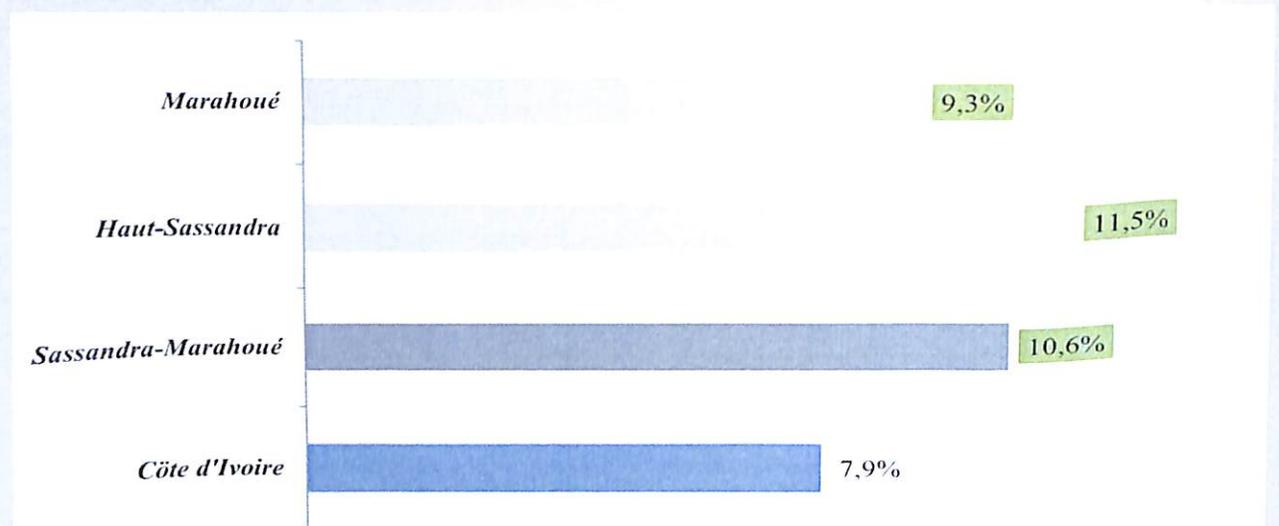
416. Compte tenu de la fréquentation du réseau et de l'enjeu de la mobilité des biens et des personnes, l'entretien des routes du District revêt un enjeu crucial illustré par les conséquences suivantes :
- L'enclavement de pans entiers du territoire ;
 - L'inflation sur les marchés de vivriers du fait des difficultés rencontrées (retard, coûts élevés du transport, mauvais conditionnement des produits) dans la collecte et la distribution des productions agricoles ;
 - La dégradation rapide de la voirie urbaine pour cause de surutilisation ;
 - La faible fréquentation des sites touristiques majeurs du District.

Chiffres clés 26 : Infrastructures routières

Densité routière (linéaire de réseau en km/Superficie en km²)



Taux de revêtement (% de route bitumée)



IV.2.2 Infrastructures aéroportuaires

417. Le District du Sassandra-Marahoué compte un aéroport doté d'une piste bitumée située à Daloa. En 2013, il a notamment permis le transport de 68 passagers et de 3 tonnes de fret commercial. Le complexe sucrier de Zuénoula abrite aussi un aéroport.



Photo 8 : Aéroport de Daloa © 2014

Chiffres clés 27 : Infrastructures aéroportuaires

- Faiblesse du trafic aéroportuaire (hors vols privés) et déficit d'infrastructures de transport aéroportuaire

IV.2.3 Infrastructures ferroviaires

418. Le District du Sassandra-Marahoué ne dispose d'aucune infrastructure ferroviaire.

Chiffres clés 28 : Infrastructures ferroviaires

- Absence d'infrastructure ferroviaire

Synthèse 11 : Transport et Logistique

Le réseau de transport routier du District souffre d'un déficit d'entretien, qui se matérialise par une quasi-impraticabilité de nombreux axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises. Cette situation rend l'accessibilité de certaines localités très difficile, constituant ainsi un frein à l'essor économique et social de ces dernières.

Toutefois, le District du Sassandra-Marahoué peut constituer un hub potentiel pour le centre-ouest de par sa proximité avec 7 Districts, mais également grâce à la présence d'infrastructures aéroportuaires. La mise en place d'une ligne aéroportuaire Daloa-Abidjan devrait contribuer au renforcement du trafic domestique accélérant ainsi son développement économique.

Chapitre 3. Équipement et infrastructures

IV.3.1 Électricité

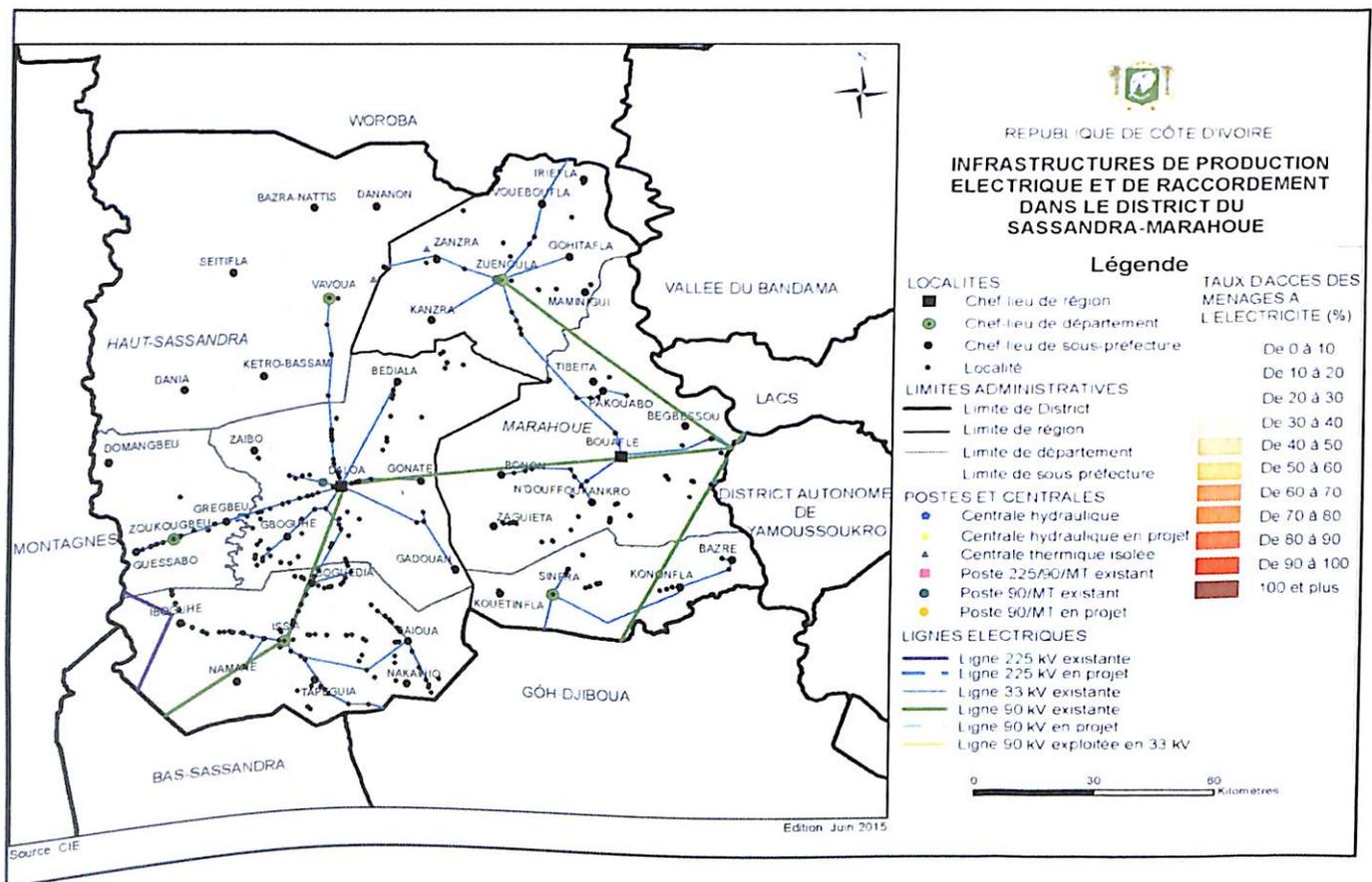
IV.3.1.1 Production

419. Le District n'est pas producteur d'énergie électrique et importe la totalité de sa production des Districts limitrophes, notamment à travers une ligne très haute tension 90 kV.

IV.3.1.2 Électrification

420. Avec 356 localités électrifiées sur les 632 localités recensées, le District du Sassandra-Marahoué affiche un taux de couverture de 56 %, au-dessus de la moyenne nationale de 34 %. Ce taux place le District du Sassandra-Marahoué au 6^{ème} rang national en termes de pourcentage de localités électrifiées.

Carte 54 : Infrastructures de production électrique et de raccordement



421. L'électrification du District présente cependant des disparités régionales conséquentes puisque la région de la Marahoué affiche un taux de couverture de 41 % alors que la région du Haut-Sassandra affiche un taux de couverture de 70 %.

Tableau 109 : Taux de couverture des régions du District

Région	Nombre de localités électrifiées	Taux de couverture ⁷⁷ (en %)
Haut-Sassandra	237	70
Marahoué	119	41
Total District	356	56

Source : CIE 2014, Année 2013

422. Le District est également marqué par une mauvaise fourniture électrique : de nombreuses pannes et des baisses de tension fréquentes sont observées. Ces dysfonctionnements viennent entraver le bon fonctionnement des unités industrielles. Les infrastructures sanitaires sont également impactées : les vaccins qui doivent être conservés au frais périssent du fait de l'arrêt des réfrigérateurs. Aussi, la vétusté des infrastructures de production électrique et de raccordement associé aux problèmes du raccordement électrique engendrent des délestages.

IV.3.1.3 Consommation

423. Avec 58 605 logements connectés au réseau de la CIE en 2013, soit 24 % des ménages du District, et une consommation domestique annuelle moyenne de 1 067 kWh par abonné, le District se situe au 5^{ème} rang, en deçà de la moyenne nationale (1 435 kWh/an/abonné). La faiblesse de ce taux s'explique notamment par le coût élevé du branchement et d'abonnement (100 000 FCFA).

424. Le District compte 7 564 professionnels connectés qui enregistrent une consommation annuelle moyenne de 3 722 kWh par abonné. Cette consommation place le District du Sassandra-Marahoué en 5^{ème} position au niveau national en deçà de la moyenne du pays située à 4 554 kWh/an/professionnel. La faible consommation professionnelle illustre le faible nombre d'entreprises dans le District. En effet, ce dernier est composé d'entreprises de petite taille, peu structurées et faiblement équipées.

425. Concernant l'éclairage public, le District se situe au 9^{ème} rang national avec une moyenne annuelle de 29 726 kWh/an (36 098 kWh/an au niveau national) pour 537 abonnés.

Tableau 110 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne Basse tension par région

Région	Domestique		Éclairage public		Professionnel		Progression abonnés 2012/2013 (%)
	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne*	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne ⁷⁸	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne*	
Haut-Sassandra	32 831	1 238	367	29 535	4 067	3 894	+ 6
Marahoué	15 968	953	170	30 138	1 755	3 037	+ 5
Total District	48 799	1 145	537	29 726	5 822	3 635	+ 5,5

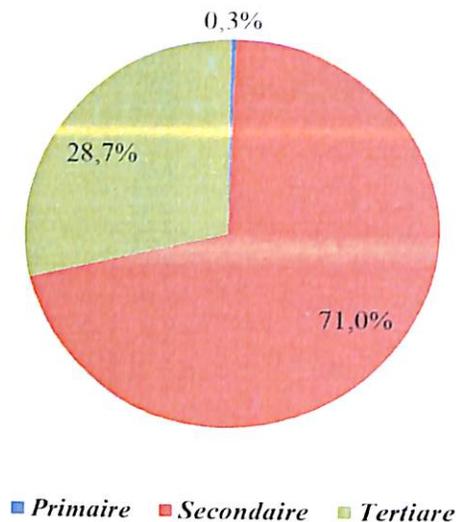
Source : CIE 2014, Nb : Nombre

⁷⁷ cf. Glossaire

⁷⁸ Consommation annuelle moyenne par abonnée exprimée en kWh par abonné

426. La consommation électrique basse tension (domestique, professionnel et publique) est marquée par une forte disparité régionale avec la prédominance de la région du Haut-Sassandra qui concentre 68 % de la consommation du District et plus de 60 % des abonnés du District.

Figure 85 : Répartition de la consommation électrique haute tension par usage

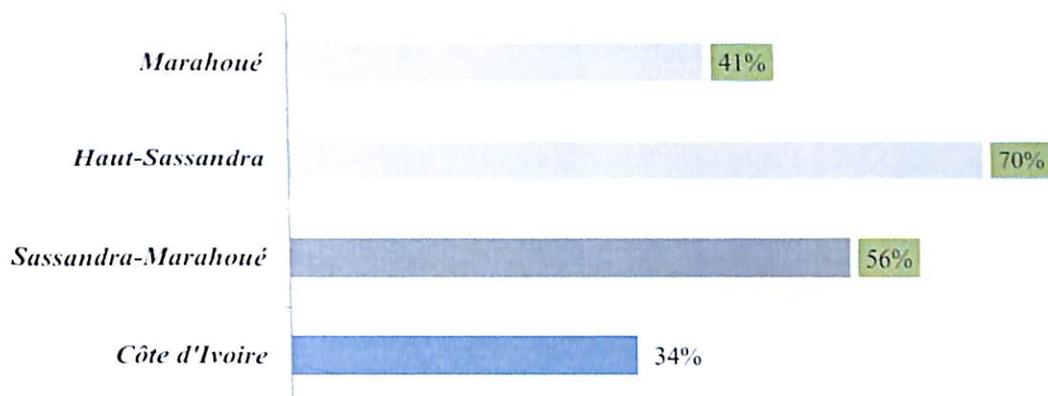


Source : CIE 2014

427. Le courant à haute tension compris entre 33 kV et 230 kV est utilisé pour le transport de grandes quantités d'énergie électrique. Il dessert principalement les grands industriels.
428. Le District compte seulement 156 abonnés en haute tension pour une consommation totale de 46 689 178 kWh en 2013, qui représentent seulement 2 % de la consommation nationale en haute tension. Le District du Sassandra-Marahoué se place ainsi au 9^{ème} rang national en termes de consommation annuelle moyenne HT par abonné avec une moyenne de consommation annuelle de 299 990 kWh par abonné contre 553 000 kWh au niveau national.
429. La consommation haute tension du District est dominée par le secteur secondaire qui représente plus de 70 % de la consommation en haute tension du District.
430. Les complexes industriels produisent localement de l'électricité de manière à se prémunir contre les fluctuations du volume et de la qualité de l'approvisionnement électrique ; ce qui profite aux populations environnantes.

Chiffres clés 29 : Électricité

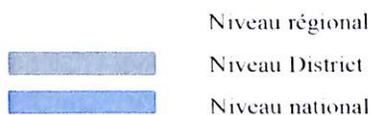
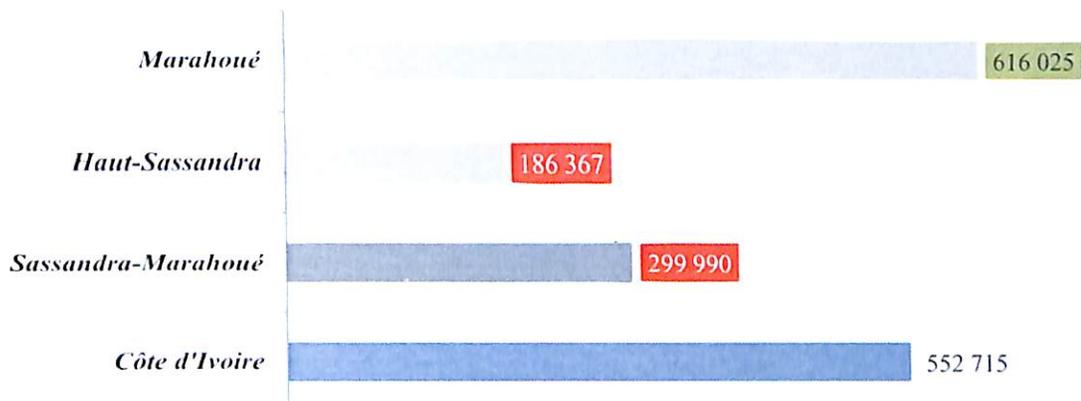
Taux de couverture des localités



Consommation domestique annuelle moyenne par abonné (kWh / abonné / an)



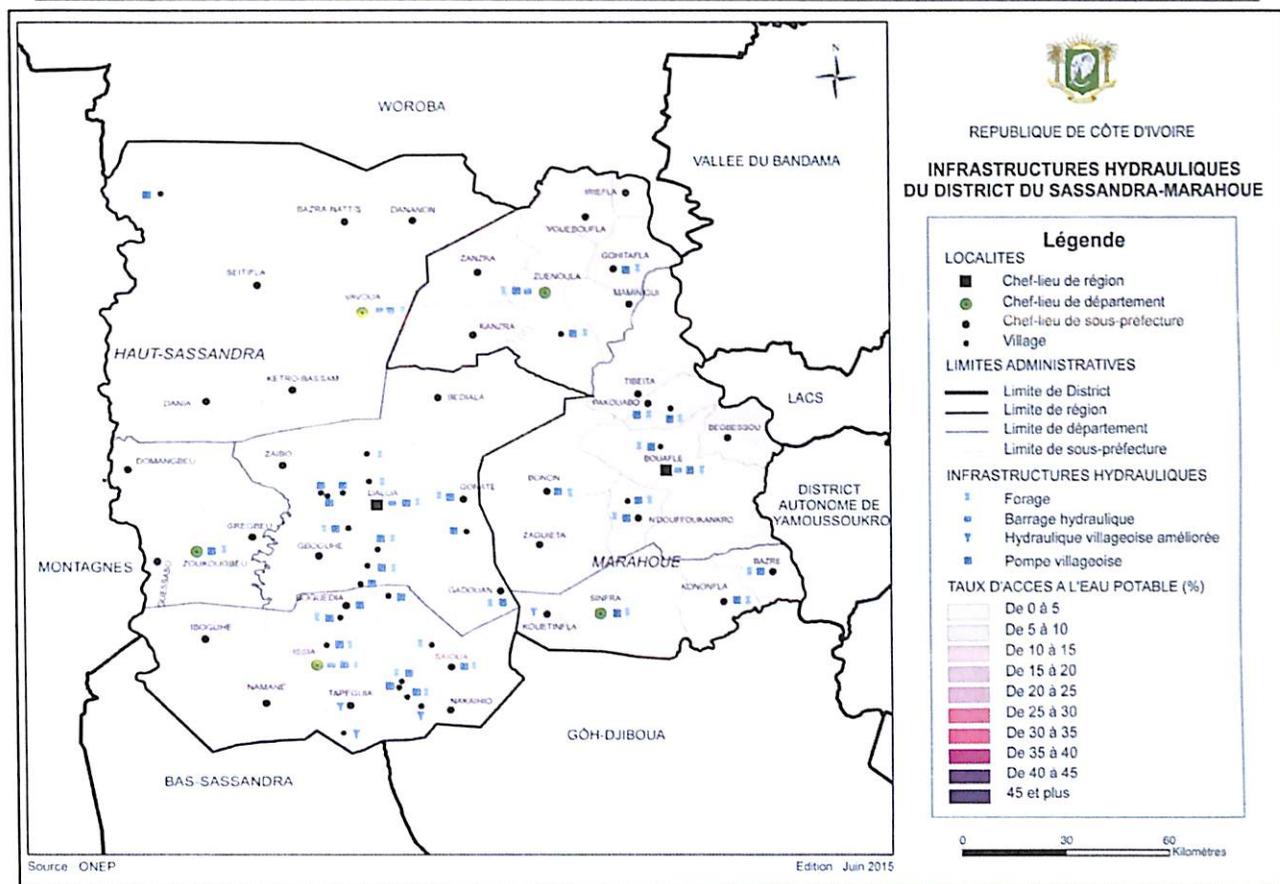
Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné (kWh / abonné / an)



IV.3.2 Eau potable

431. L'accès à l'eau potable est assuré dans le District du Sassandra-Marahoué comme dans l'ensemble des Districts de la Côte d'Ivoire par l'exploitation notable des eaux souterraines (de préférence de surface) à travers 3 types de systèmes hydrauliques :
- L'hydraulique urbaine : desserte des agglomérations urbaines des chefs-lieux de régions et de départements via la SODECI ;
 - L'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) : système d'adduction à l'eau potable composé d'un forage équipé de pompe électrique, d'un réservoir surélevé et d'un réseau simplifié alimentant des bornes-fontaines équitablement réparties dans le village ;
 - L'hydraulique villageoise : approvisionnement en eau potable des communautés villageoises dans le cadre du Programme National d'Hydraulique Villageoise (PNHIV). Les critères d'adduction des localités rurales sont d'un point d'eau pour une localité de 100 à 600 habitants et une pompe supplémentaire pour chaque tranche additionnelle de 400 habitants.
432. Le District du Sassandra-Marahoué affiche des disparités en matière d'infrastructures hydrauliques et d'accès à l'eau. En effet, ses parties nord et ouest sont dépourvues des forages, pompes et autres barrages hydrauliques présents dans les autres zones et plus particulièrement autour des agglomérations de Daloa, Bouaflé et Issia. En outre, les ménages du nord-ouest (Vavoua), de l'ouest (Zoukougbeu), du centre (Daloa) et du sud-est (Sinfra) du District affichent des taux d'accès à l'eau potable de moins de 5 % tandis que les autres populations disposent d'un meilleur accès (entre 5 % et 10 %)
433. D'une manière générale, le constat précédent révèle la précarité et la vulnérabilité sous-jacentes liées à la consommation d'eau des ménages du District. La carence en infrastructures et services urbains les conduit à s'approvisionner massivement à partir des puits et à rejeter leurs déchets dans la nature, avec tous les risques sanitaires et écologiques induits. 28 % des habitants du District disposent d'un puits dans leur cour, 19 % d'entre eux s'approvisionnent via des puits publics et 22 % utilisent des pompes villageoises (contre 16 % au plan national).

Carte 55 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable



IV.2.2.1 Hydraulique urbaine (HU)

434. Le taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine atteint 42 % dans le District contre 59 % au niveau national. Ce déficit de couverture est particulièrement marqué dans la région de la Marahoué avec 37 % seulement des localités éligibles desservies et plus particulièrement par le département de Zuénoula qui présente un taux de couverture de 27 % avec seulement 3 localités desservies.

Tableau 111 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine(HU) - 2013

Région	Département	Nombre de localités éligibles	Nombre de localités desservies	Taux de couverture (%)
Haut-Sassandra	Issia	45	25	56
	Daloa	51	32	63
	Vavoua	40	4	10
	Zoukougbeu	9	3	33
Total région		145	64	44
Marahoué	Bouaflé	26	11	42
	Sinfra	14	5	36
	Zuénoula	11	3	27
Total région		51	19	37
Total District		196	83	42

Source : ONEP, 2014

435. Le District du Sassandra-Marahoué compte⁹ 30 forages avec un linéaire réseau de 515 831 km, permettant de couvrir une population de 954 080 habitants : soit 40 % de la population du District.

436. Les 33 centres de production que compte le District ne permettent pas de couvrir les besoins de la population bénéficiaire. La région du Haut-Sassandra bénéficie d'une couverture de 64,82 % de ses besoins en eau (10 639 m³ par jour) tandis que celle de la Marahoué n'en couvre que 44,32 % (7 744 m³ par jour). Le déficit de couverture est particulièrement marqué dans les zones de Boboua-Bahouan (5,01 %), Kononfla (9,08 %) et Aka N'Guessankro (14,50 %).

Tableau 112 : Déficit de production d'eau potable (2013)

Région	Département	Centre de Production	Population bénéficiaire	Production m ³ /j	Besoin m ³ /j	Déficit m ³ /j	Couverture des besoins (%)
Haut-Sassandra	Daloa	Gonate	21 008	150	1 050	900	14,29
		Bla-Dagbaboua	3 368	88	101	13	87,13
		Boboua-Bahouan	39 554	99	1 978	1 879	5,01
		Daloa	309 998	14 904	15 500	596	96,15
		Gibalagoua	2 105	88	63	-25	139,68
		Tohebleguhe	3 569	99	107	8	92,52
		Zebouo-Sibouo	30 190	96	1 510	1 414	6,36
		Gadouan	30 884	220	1 235	1 015	17,81
	Issia	Kibouo	2 359	198	71	-127	278,87
		Boguedia	4 579	88	183	95	48,09
		Gogoguhe	2 726	77	82	5	93,90
		Liga	1 737	66	52	-14	126,92
		Bobreguhe	1 636	81	49	-32	165,31
		Issia	72 790	1 500	3 639	2 139	41,22
		Derahio	6 713	88	201	113	43,78
		Diloboa	2 178	66	65	-1	101,54
		Gabia	5 366	132	215	83	61,40
		Mape	7 802	110	234	124	47,01
	Vavoua	Saioua	36 232	430	1 449	1 019	29,68
		Vavoua	46 142	900	1 846	946	48,75
Zoukougbeu	Zoukougbeu	15 217	120	609	489	19,70	
Total Région			646 153	19 600	30 239	10 639	64,82
Marahoué	Bouaflé	Bonon	43 841	1 254	1 754	500	71,49
		Aka N'guessankro	4 351	19	131	112	14,50
		Bouaflé	82 297	2 200	4 115	1 915	53,46
		Koupela-Tenkodogo	3 903	176	156	-20	112,82
		N'Douffoukankro	4 035	176	121	-55	145,45
	Sinfra	Pakouabo	8 122	154	244	90	63,11
		Bazré	7 349	220	220	0	100,00
		Kononfla	23 795	108	1 190	1 082	9,08
	Zuénoula	Sinfra	76 803	960	3 840	2 880	25,00
		Gohitafla	15 028	187	601	414	31,11
		Binzra	1 055	110	42	-68	261,90
Zuénoula	37 348	600	1 494	894	40,16		
Total Région			307 927	6 164	13 908	7 744	44,32
Total District			954 080	25 764	44 147	18 383	58,36

Source : ONEP, 2014

⁹ ONEP 2012

IV.2.2.2 Hydraulique villageoise améliorée (HVA)

437. Le taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée s'établit à 2 % soit plus de 10 points de moins que la moyenne nationale de 12,5 %. Ce taux situe l'ampleur des difficultés d'accès à l'eau dans le District du Sassandra-Marahoué particulièrement dans 3 départements : Daloa, Vavoua et Bouaflé qui ne disposent d'aucun équipement d'HVA.

Tableau 113 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %)

Région	Département	Nombre de localités			Taux de pénétration (%)
		Éligibles en HVA	Equipées en HVA	À équiper en HVA	
Haut-Sassandra	Daloa	42	0	42	0
	Issia	45	3	42	7
	Vavoua	43	0	43	0
Total Région		130	3	127	2
Marahoué	Bouaflé	37	10	27	27
	Sinfra	35	21	14	60
	Zuénoula	40	21	19	53
Total Région		112	52	60	46
District du Sassandra-Marahoué		242	55	187	23
Côte d'Ivoire		2 138	268	1 870	13

Sources : ONEP 2014 et Direction Territoriale de l'Hydraulique de Bouaflé 2015

IV.2.2.3 Hydraulique villageoise (HV)

438. Avec 1 968 pompes à motricité humaine (PMH) installées pour un besoin estimé de 3 531 PMH, le taux de pénétration en hydraulique villageoise (56 %) du District du Sassandra-Marahoué s'établit en deçà de la moyenne nationale (70 %). Il est plus élevé dans la région de la Marahoué (61 % contre 50 % dans la région du Haut-Sassandra).

Tableau 114 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %)

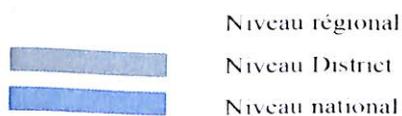
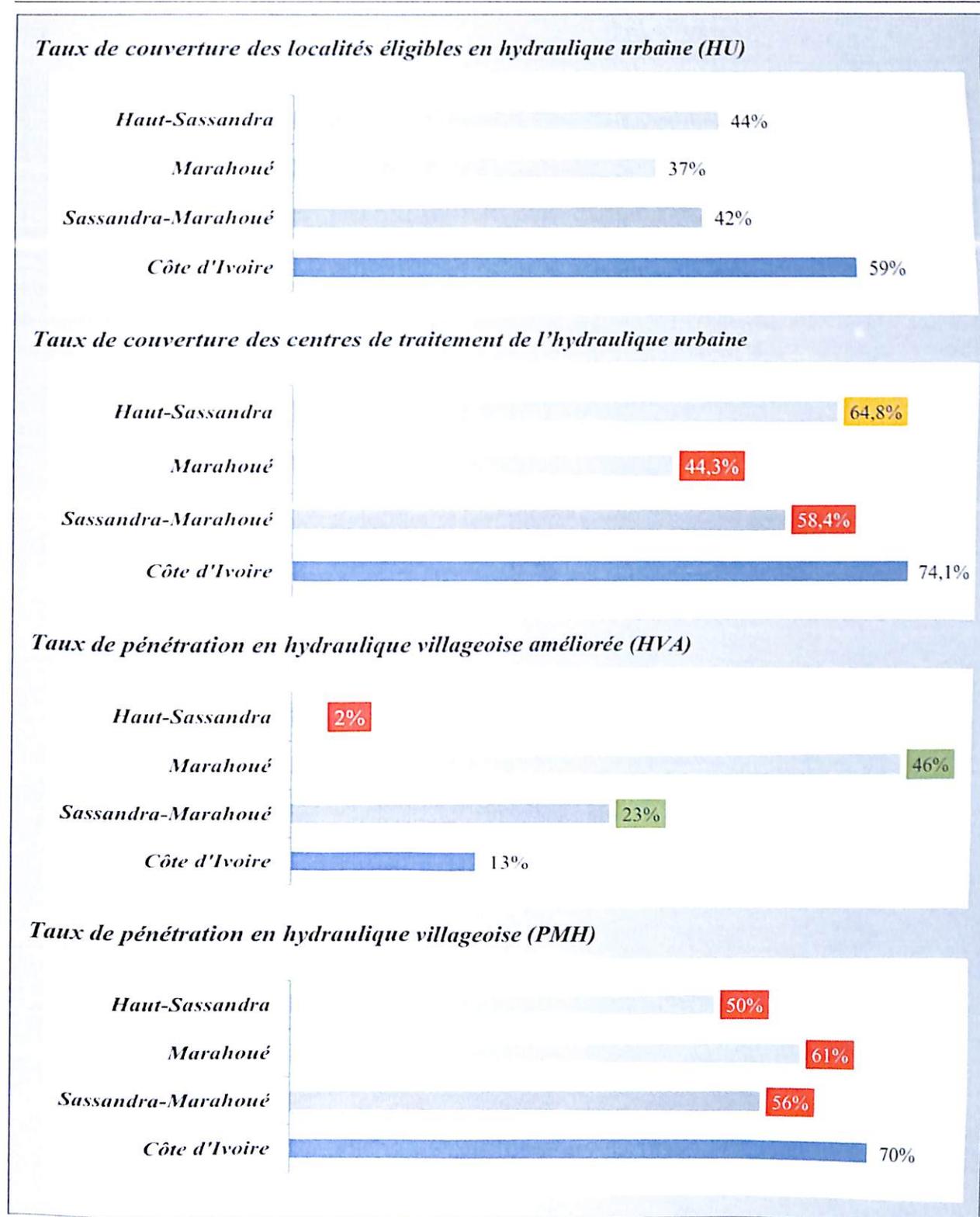
Région	Population estimée (2013)	Besoins estimés en PMH	PMH en exploitation	PMH manquantes	Taux de pénétration (%)
Haut-Sassandra	788 835	1 746	874	872	50
Marahoué	572 944	1 785	1 094	691	61
Sassandra-Marahoué	1 361 779	3 531	1 968	1 563	56
Côte d'Ivoire	11 108 731	24 522	17 086	7 436	70

Source : ONEP 2014 et Direction Territoriale de l'Hydraulique de Bouaflé 2015 ; PMH : Pompe à motricité humaine

439. Dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et du Programme Hydraulique et d'Assainissement pour le Millénaire (PHAM), d'importants investissements sont consentis depuis quelques années portant, non seulement, sur la réalisation de systèmes hydrauliques et la construction de bornes-fontaines, mais aussi, sur la maintenance (réparation, remplacement, entretien courant) des installations existantes.

440. Outre les structures étatiques (PPU, Trésor), d'autres partenaires au développement s'intéressent au renforcement des infrastructures hydrauliques parmi lesquelles : le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMIR) du Conseil du Café-Cacao, l'Union Européenne (UE) et la Banque publique allemande KfW dans le cadre de son partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD).
441. Les prestataires de ces projets sont essentiellement nationaux (SODECI, SIFORT, SOAFH,...). Toutefois, compte tenu des retards de paiement et du déficit de trésorerie des PME locales, certains travaux accusent d'importants retards.

Chiffres clés 30 : Eau potable



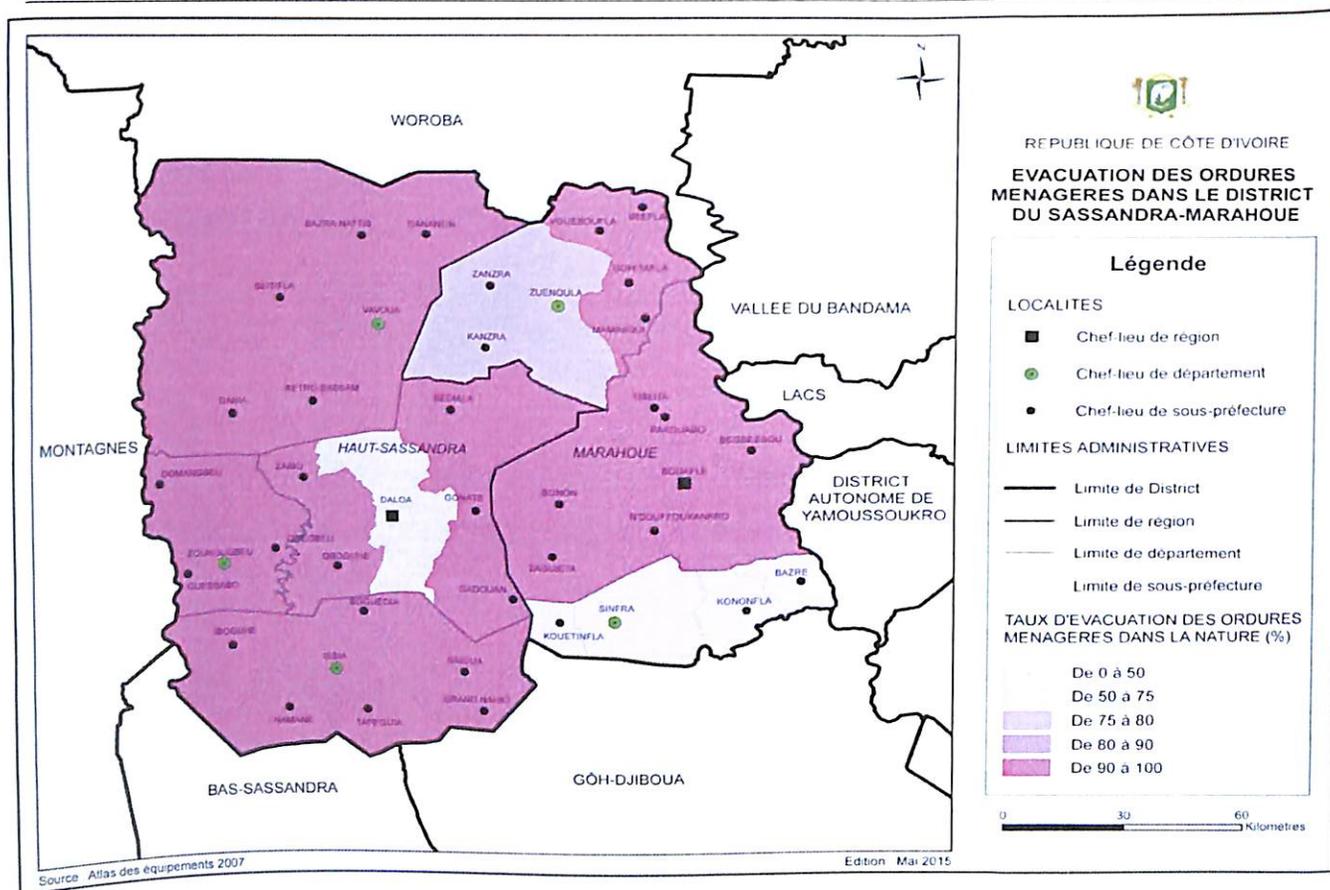
IV.3.3 Assainissement

IV.3.3.1 Assainissement solide

442. Avec près de 74 % des ménages qui se débarrassent de leurs ordures ménagères dans la nature, la question du traitement des ordures est essentielle et sensible en Côte d'Ivoire. Elle l'est encore plus dans les Districts ruraux qui ne bénéficient de système de collecte des ordures ménagères que dans les communes.

443. L'implantation locale de structures spécialisées comme l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR) pourrait contribuer à baisser le taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature, conjointement élevé dans les deux régions du District. L'élaboration d'un plan d'assainissement dans le département de Daloa a été initiée. Cet outil devrait permettre de juguler les problèmes d'assainissement de la ville.

Carte 56 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature



444. Deux zones géographiques présentent des caractéristiques légèrement différentes :

- Le département de Daloa et ses alentours où le taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature oscille entre 50 % et 75 % ;
- Les autres agglomérations du District où le taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature oscille entre 90 % à 100 %.

445. Ces taux témoignent de l'absence ou de la défaillance du système de collecte des ordures ménagères. En effet, seuls quelques grands centres urbains bénéficient d'un système de collecte des ordures ménagères effectivement opérationnel. Ceci a un impact nuisible sur le territoire et la population :

- Risques d'épidémie, dont le choléra, la fièvre typhoïde et la fièvre jaune ;
- Défiguration des espaces publics et dégradation du cadre de vie des populations ;
- Dégradation de l'écosystème.

Tableau 115 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département

Région	Département	Gestion des ordures solides (%)				
		Ramassage par camion	Dans la nature	Ordures brûlées	Ordures enterrées	Autres
Haut Sassandra	Daloa	5,8	86,7	3,6	1,1	2,8
	Issia	3,9	94,3	0,6	0,6	0,6
	Vavoua	1,5	95,5	1,5	0,8	0,7
Marahoué	Bouaflé	2,3	95	1,8	0,2	0,7
	Sinfra	19,3	77,5	1	0,3	1,9
	Zuénoula	7,5	90,4	1	0,1	0,9
Moyenne District		5,9	90,0	1,9	0,6	1,5
Côte Ivoire		21,6	74,9	1,6	0,7	1,2

Source : INS - RGPH 1998

IV.3.3.2 Assainissement liquide

446. Les principaux centres urbains et villages du District ne disposent pas d'infrastructures d'assainissement. Seul 0,85 % de la population du District utilise un réseau d'égout, 20,4 % déversent leurs déchets dans la rue et 61 % dans la nature.

447. Ces taux varient cependant d'un département à l'autre même si le département de Daloa apparaît invariablement comme celui qui bénéficie du meilleur réseau d'assainissement nonobstant la propension de ses habitants à déverser leurs ordures liquides dans la rue (25,9 % contre moins de 20 % dans les départements de Vavoua, Issia, Bouaflé et Zuénoula).

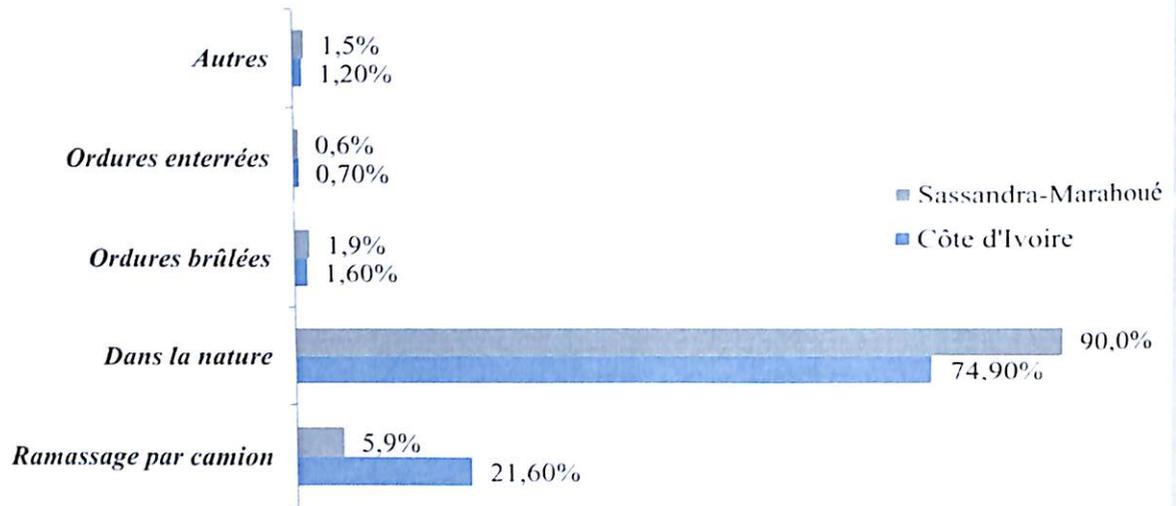
Tableau 116 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département

Région	Département	Gestion des ordures liquides (%)					
		Fosse septique	Réseau d'égout	Dans la rue	Caniveau	Dans la nature	Autres
Haut Sassandra	Daloa	5,4	1,2	25,9	3,9	63	0,6
	Issia	2	0,7	14,3	1,5	81,2	0,3
	Vavoua	1,7	0,8	14	1,6	81,6	0,3
Marahoué	Bouaflé	1,9	0,6	18,9	0,8	77	0,8
	Sinfra	3,2	0,7	26,6	1	66,4	2,1
	Zuénoula	1,3	0,6	19,1	0,6	78,2	0,2
Moyenne District		3,04	0,85	20,41	1,99	73,09	0,63
Côte Ivoire		7,1	6,4	19,2	5,9	60,8	0,6

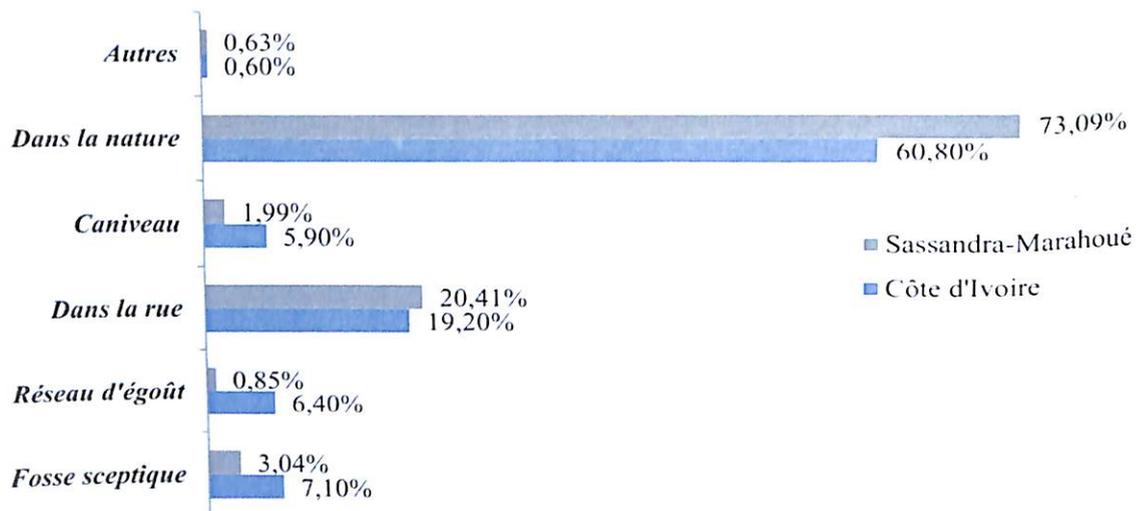
Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 31 : Assainissement

Niveau d'équipement d'assainissement solide



Niveau d'équipement d'assainissement liquide



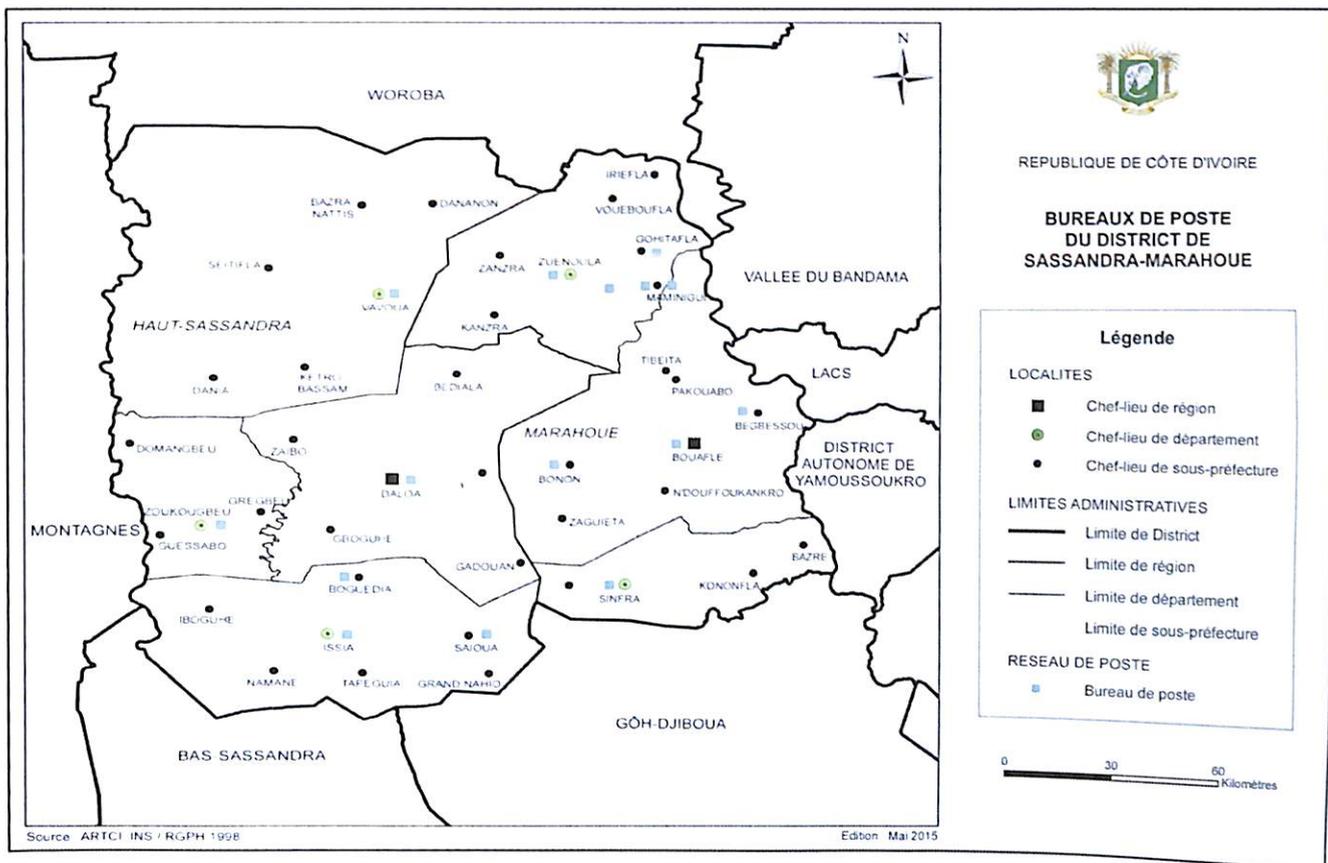
IV.3.4 Communication et Nouvelles Technologies de l'Information

IV.3.4.1 Réseau de la Poste

448. Le District du Sassandra-Marahoué compte une quinzaine de localités disposant d'un bureau de poste ou bénéficiant de services postaux.

449. Toutefois, le District compte 3 localités abritant un bureau de la Poste ou bénéficiant des services postaux fonctionnels dans les localités de Daloa, d'Issia et de Vavoua qui emploient une vingtaine de personnes.

Carte 57 : Réseau de la Poste du District du Sassandra-Marahoué



IV.3.4.2 Médias

450. Les quotidiens lus dans le District proviennent en grande majorité d'Abidjan. Quelques journaux régionaux sont également publiés.

451. Les habitants du District du Sassandra-Marahoué ont accès à l'ensemble des chaînes nationales et internationales. La Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) est présente et l'accès à ce média est gratuit.

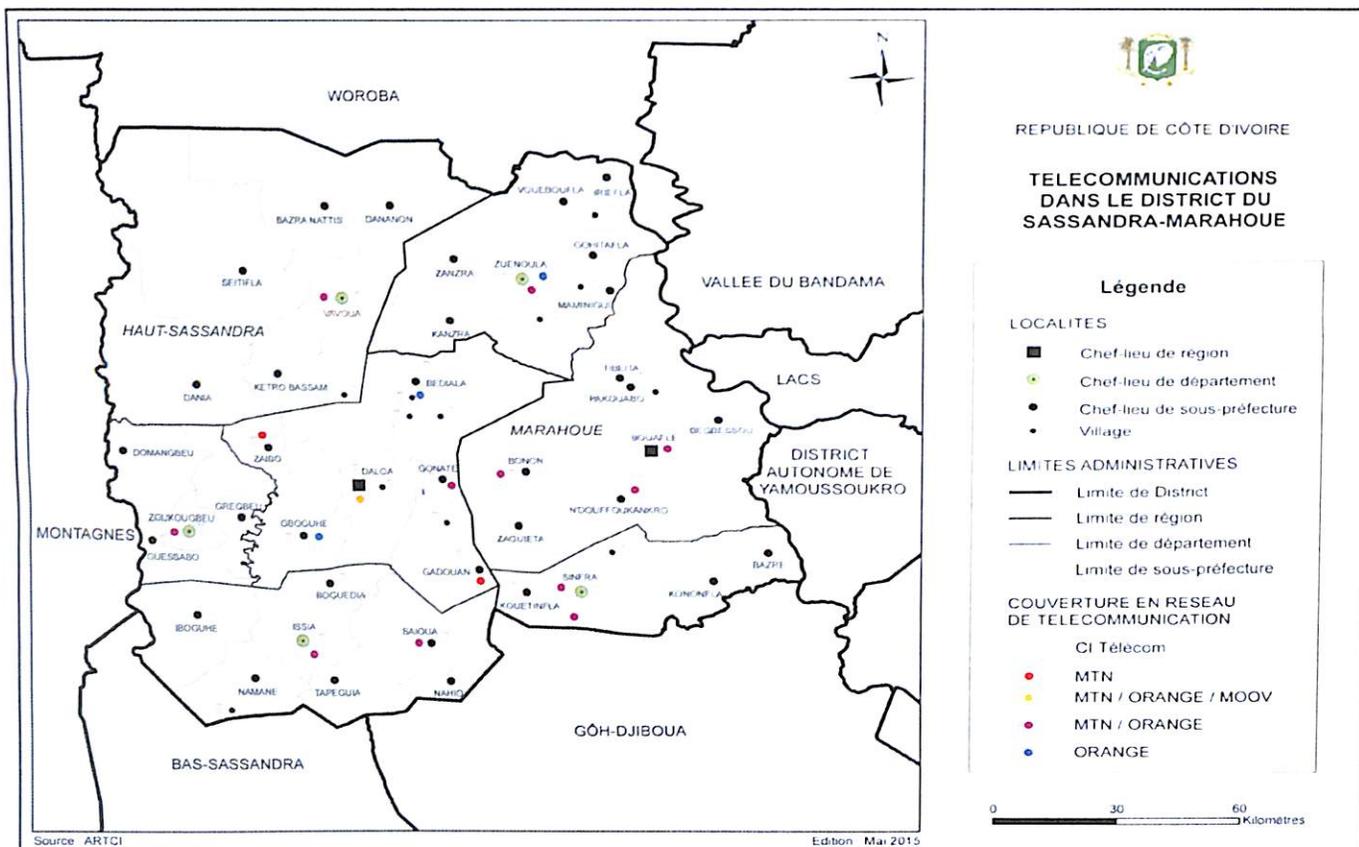
452. Des radios locales et régionales qui émettent dans les régions du District. Ces radios sont notamment utiles pour les agriculteurs, car elles diffusent les prix des denrées commercialisées sur les marchés.

IV.3.4.3 Télécommunication

453. Le District est couvert en réseau de télécommunication par :

- Côte d'Ivoire Telecom qui domine le réseau de télécommunications du District ;
- MTN et Orange au niveau des villes principales comme Daloa ;
- MOOV ;
- KOZ.

Carte 58 : Couverture en réseau de télécommunication du District du Sassandra-Marahoué



Chiffres clés 32 : Communication et nouvelles technologies de l'information

Densité du réseau postal (nombre d'agences/km²)
0,063 (5^{ème} rang au plan national)

Synthèse 12 : Equipements et infrastructures

En dépit de l'absence de barrages hydroélectriques, le District du Sassandra-Marahoué compte parmi les plus électrifiés (en matière de proportion de localités connectées). Cependant, ses cours d'eau ainsi que sa pluviométrie, d'une part, et ses infrastructures de transport du flux électrique, d'autre part, ne lui permettent pas d'assurer convenablement la demande en eau potable et l'accès au réseau électrique des ménages.

En effet, 56 % des localités du District sont électrifiées. Mais, les ménages connectés au réseau de la CIE représentent 24 % des ménages du District. Il en est de même en ce qui concerne l'accès à l'eau potable (40 % de la population bénéficie d'un accès à l'eau potable).

Le District souffre en outre d'un déficit d'assainissement vu l'insuffisance en termes d'installations de ramassage des ordures, qui sont ainsi évacuées dans la nature.

Enfin, le District se caractérise par un déficit en termes de TIC avec 3 bureaux de la Poste opérationnels à ce jour et une couverture limitée en matière de réseau de télécommunication. Plusieurs localités ne disposent pas de réseau de téléphonie 3G et de nombreuses structures étatiques sont dépourvues de réseau de téléphonie fixe suite aux pillages des lignes consécutifs à la crise.

AXE V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Chapitre 1. Territoire et démographie

V.1.1 Synthèse

3. Le District du Sassandra-Marahoué est situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire avec la particularité de présenter une frontière commune avec 7 Districts : le District du Woroba (nord), les Districts du Bas-Sassandra et du Gôh-Djiboua (sud), le District des Montagnes (ouest), les Districts de la Vallée du Bandama et des Lacs ainsi que le District Autonome de Yamoussoukro (est). Il s'étend sur une superficie de 23 796 km², occupant 7,38 % de la superficie nationale. La région du Haut-Sassandra, où se situe Daloa, principal centre urbain, représente à elle seule près de 64 % de la superficie du District.
4. Le District actuel résulte de la jonction de deux régions anciennement autonomes (le Haut-Sassandra et la Marahoué) et regroupe désormais 4 types de circonscriptions administratives : 2 régions (le Haut-Sassandra et la Marahoué), 7 départements, 41 sous-préfectures et plus de 630 villages. Ce découpage récent présente encore quelques dysfonctionnements liés au manque d'alignement effectif entre le déploiement des services décentralisés et déconcentrés de l'Etat et le découpage administratif en vigueur.
5. La situation sécuritaire du District est marquée par une forte pression foncière à l'origine de tensions interethniques, exacerbées par les conflits de chefferie et les clivages sociaux dus aux conflits armés qui ont secoué cette partie du pays.
6. Situé dans une zone de plaines, le District est doté de ressources naturelles diverses et variées.
7. Son réseau hydrographique est très dense, avec la présence de deux cours d'eau majeurs : le Sassandra et la Marahoué (appelé Bandama rouge). Le District est également bordé par les lacs de Kossou à l'est et de Buyo à l'ouest, et parcouru par quelques rivières et autres cours d'eau primaires.
8. Le sol est aussi bien propice aux cultures pérennes comme le café, le cacao, le coton et l'anacarde, qu'à une gamme variée de cultures vivrières et fruitières.
9. Le District se caractérise également par ses richesses faunistiques et floristiques, protégées au sein des réserves écologiques. Il compte en effet un parc national d'une superficie de 101 000 ha, 26 forêts classées qui recouvrent un espace de 1 112 559 ha et 6 parcs classés s'étendant sur 88 040 ha.
10. Les aptitudes culturales des sols et la richesse de l'écosystème du District sont renforcées par un climat de type tropical humide qui favorise une végétation luxuriante propice à l'agriculture.
11. Le District affiche une grande diversité ethnique qui se matérialise par la cohabitation d'une population autochtone, composée entre autres de Bété et de Gouro avec des migrants internes originaires des Districts voisins (Baoulé, Agni, Malinké, Sénoufo...). À ces communautés s'ajoutent des populations majoritairement issues des pays de la CEDEAO.
12. La population totale du District est estimée à 2 293 304 habitants en 2014, soit 10,1 % de la population nationale. La pyramide des âges est dominée par les moins de 25 ans qui représentent près de 2/3 de la population totale du District.
13. La région du Haut-Sassandra abrite 62,4 % des habitants du District et affiche une densité de population supérieure à la moyenne régionale.
14. La typologie de la population active et les chiffres du chômage ne traduisent pas les potentialités de développement du District du Sassandra-Marahoué. Cette anomalie induit une précarité perceptible tant au niveau des indicateurs économiques (taux de pauvreté élevé) que sociaux

(faible niveau d'alphabétisation, insécurité alimentaire et malnutrition infantile, déficit de vaccination des enfants...).

V.1.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• <i>Situation géographique privilégiée</i>• <i>Etendue du territoire du District</i>• <i>Richesse en termes de ressources naturelles, avec un climat tropical et des sols propices à de nombreuses cultures</i>• <i>Population jeune</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Infrastructures économiques et sociales en grande partie détruites</i>• <i>Faible niveau d'éducation</i>• <i>Taux d'analphabétisme élevé</i>• <i>Conflits fonciers et clivages ethniques</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• <i>Proximité avec le plus grand nombre de Districts</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Phénomènes de dérèglement climatique</i>

V.1.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Caractéristiques territoriales</i>	➤ Poursuivre le désarmement des anciens combattants et miliciens, pour enrayer la prolifération des armes légères et des armes de guerre.
	➤ Mettre en place des procédures équitables de règlement des conflits fonciers, tout en tenant compte de la vulnérabilité des populations concernées.
	➤ Renforcer la sécurité sur les axes routiers
<i>Ressources naturelles</i>	➤ Renforcer la fiabilité des données climatiques et pédologiques afin de dynamiser les investissements agricoles et optimiser l'utilisation des ressources
	➤ Augmenter la recherche sur le phénomène de dérèglement climatique local et son impact sur les cultures de la zone (diminution des hauteurs de pluie et perturbation du calendrier).
	➤ Lutter contre l'exploitation forestière illégale et le braconnage via le renforcement des effectifs et moyens de surveillance.
	➤ Réaliser un recensement de la faune du District afin de pouvoir surveiller l'évolution des espèces animales menacées.
	➤ Augmenter les surfaces forestières protégées et poursuivre les efforts de reboisement afin de lutter contre le dérèglement climatique local.
<i>Peuplement et Caractéristiques socio-démographiques</i>	➤ Délimiter et protéger les espaces cultivables, réhabiliter et remettre en vigueur l'usage des chemins pastoraux et de transhumance, poursuivre la sensibilisation et le dialogue afin de réduire et prévenir les conflits entre éleveurs peuls et agriculteurs.
	➤ Sensibiliser les populations à l'éducation dès le plus jeune âge en particulier chez les jeunes filles

V.1.4 Résumé analytique

Axe 1	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Superficie (km ²)	Valeur	2 153	28 095	13 683	21 045	25 952	20 885	31 002	23 796	40 046	28 427	31 308	2 132	38 118	322 462
	Rang	13	6	12	9	7	10	4	8	1	5	3	14	2	
Part de la superficie nationale (%)	Valeur	0,67	8,71	4,24	6,53	8,05	6,48	9,61	7,38	12,42	8,82	9,71	0,66	11,82	100
	Rang	13	6	12	9	7	10	4	8	1	5	3	14	2	0
Nombre de régions	Valeur	0	3	2	2	4	3	3	2	3	2	3	-	2	31
	Rang	13	2	7	7	1	2	2	7	2	7	2	13	7	
Nombre de départements / communes	Valeur	10	8	7	7	13	11	13	7	10	7	8	2	9	117
	Rang	4	7	9	9	13	3	1	9	4	9	7	14	6	
Nombre de sous-préfectures	Valeur	4	31	31	22	51	46	73	41	53	39	35	0	45	504
	Rang	13	10	10	12	9	4	1	6	2	7	8	14	5	
Nombre de villages	Valeur	94	561	328	243	839	328	973	630	1 190	907	NID	59	1 092	7 693
	Rang	12	7	9	11	8	9	3	6	1	4	NA	13	2	

Chapitre 2 : Ressources naturelles

Superficie du potentiel hydrographique (km ²)	Valeur	566	79 295	78 427	8 950	182 408	176 256	90 000	99 300	145 850	182 048	99 300	114 000	218 000	NA
	Rang	14	10	11	12	2	4	9	7	5	3	7	6	1	
Superficie des forêts, parcs et réserves classés (ha)	Valeur	39 490	1 029 000	183 946	322 403	214 690	613 555	1 133 289	1 200 599	1 709 121	566 715	1 080 372	20 430	1 292 500	9 445 844
	Rang	13	6	11	9	12	7	4	3	3	1	5	14	2	
Précipitations moyennes des chefs-lieux de région (mm)	Valeur	1 919	1 482	1 709	1 457	1 131	1 529	1 599	1 307	1 329	1 113	1 314	1 159	1 122	1 403
	Rang	1	5	2	7	6	4	3	10	8	14	9	11	13	
Température médiane des chefs-lieux de région (°C)	Valeur	26,8	26,0	26,5	26,0	26,8	26,8	25,5	26,2	26,0	26,4	25,2	26,3	26,3	26,2
	Rang	1	10	4	10	1	1	13	8	10	5	14	6	6	
Altitude moyenne des chefs-lieux de région (m)	Valeur	50	52	89	417	162	55	260	232	375	346	385	252	344	226,4
	Rang	14	13	11	1	9	12	6	8	3	4	2	7	5	

Axe 1	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Population (2014)	Valeur	4 707 404	2 280 548	1 203 052	289 779	1 605 286	1 478 047	2 371 920	2 293 304	1 607 497	1 440 826	845 139	355 573	934 352	22 671 331
	Rang	1	4	10	14	6	7	2	3	5	8	12	13	11	
Taux brut de natalité (%)	Valeur	32,4	46,6	42,8	41,3	43,9	38,5	46,3	46,3	43,2	35,9	39,9	39,2	43,9	40,7
	Rang	14	1	7	8	4	11	2	2	6	13	9	10	4	
Indice de jeunesse (%)	Valeur	35,3	44,5	43,6	47,9	44,4	42,9	43,7	45,6	45,3	43,6	45,9	45,1	49,3	42,9
	Rang	14	8	11	2	9	13	10	5	6	11	4	7	1	
Indice de vieillesse (%)	Valeur	2	1,9	3,6	5,5	4,3	4,7	4,4	3,6	5	6,1	4,8	5	5,1	3,9
	Rang	13	14	11	3	10	8	9	11	5	2	7	5	4	
Part d'actifs (%)	Valeur	55	38	46	30	39	55,8	38	56	45,4	44,7	39,5	47	53,8	48
	Rang	3	12	7	14	11	2	12	1	8	9	10	6	4	
Taux de chômage (%)	Valeur	19,5	9,1	5,8	1,5	7,9	9,7	7,4	6,2	2,0	5,5	3	4,5	1,8	9,4
	Rang	14	12	8	1	11	13	10	9	3	7	4	5	2	
Taux de pauvreté (%)	Valeur	22,7	39,1	47,7	71,2	52	50,5	49,9	62,9	60,8	55,3	58,3	39,4	54,2	46,3
	Rang	1	2	4	14	7	6	5	13	12	9	10	3	8	
Indice de Gini	Valeur	0,387	0,355	0,372	0,403	0,377	0,410	0,417	0,356	0,374	0,356	0,329	0,358	0,329	0,400
	Rang	11	4	8	12	10	13	14	5	9	5	1	7	1	
Taux d'analphabétisme (%)	Valeur	37,6	75,4	69,6	83,3	71	56,5	69,4	74,2	81,8	56,8	83,9	60,7	84,5	64
	Rang	1	10	7	12	8	2	6	9	11	3	13	4	14	
Part des migrants extérieurs (%)	Valeur	17	24,5	24	4	17	12	13	15	7	6	7	9	5	14
	Rang	3	1	2	14	3	11	7	6	5	9	9	8	13	

Chapitre 2. Développement économique

V.2.1 Synthèse

V.2.1.1 Secteur primaire

15. Bien que le secteur agricole mobilise une grande partie de la population notamment pour son autoconsommation, sa contribution au développement du District est amplement perfectible. Le mode d'exploitation agricole est essentiellement manuel et les intrants chimiques sont utilisés dans une faible proportion soit par méconnaissance des techniques agricoles, soit en raison du prix élevé des produits phytosanitaires difficilement accessibles pour une population vivant dans une précarité certaine. Sans utilisation de ce type de techniques, les rendements des parcelles agricoles du District restent tributaires des perturbations pluviométriques en forte augmentation sur toute l'étendue du territoire.
16. Le secteur est également confronté à l'étroitesse du marché local. En effet, le District ne dispose que de quelques unités de transformation (bois) et d'aucun marché de gros permettant de stocker les marchandises et de dynamiser la commercialisation des produits.
17. Ainsi, l'agriculture, locomotive et principal moteur de développement économique, nécessite en amont une plus grande structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants. À travers les plans de développement nationaux, les sociétés coopératives agricoles et les structures de développement telles que l'ANADER et les Conseils du Café-Cacao, du Coton et de l'Anacarde, les instances publiques tentent justement de structurer et pérenniser le secteur.
18. En outre, alors qu'il dispose de ressources minières importantes, notamment en or, le District ne compte à ce jour qu'une seule mine (Issia) en activité, mettant en exergue la sous-exploitation de ses ressources naturelles.

V.2.1.2 Secteur secondaire

19. En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire offre des potentialités de diversification pour l'économie locale qui sont sous exploitées à ce jour.
20. En effet, alors que le District possède des surfaces agricoles importantes aussi bien pour les cultures de rente que les cultures vivrières et fruitières, ces dernières ne comptent que peu d'industries locales de transformation.
21. De même, malgré un taux de croissance démographique important, le secteur du BTP ne bénéficie pas pleinement de ce marché où la demande en habitat est en constante augmentation et où la nécessité de grands travaux publics est reconnue. De plus, l'atomicité des micros et petits opérateurs non structurés engendre une forte concurrence parfois déloyale qui freine le développement du secteur.
22. Enfin, ce secteur pourrait également être appuyé par un artisanat local encore peu structuré et méconnu des touristes, mais possédant un savoir-faire ancestral à valoriser.

V.2.1.3 Secteur tertiaire

23. Alors que le District bénéficie d'un positionnement géographique stratégique naturel à la croisée de sept districts (Montagnes, Woroba, Vallée du Bandama, Lacs, Yamoussoukro, Bas-Sassandra, Gôh-Djiboua), son potentiel marchand est sous-exploité et dominé par la petite distribution pratiquée de manière informelle.
24. De même, le secteur du transport, historiquement porteur, ne joue pas sa pleine mesure. Les grands transporteurs sont en effet freinés dans leur développement par des infrastructures routières en mauvais état. Le transport de marchandises, circonscrit géographiquement à l'évacuation d'une faible partie des produits du cru, ainsi que le transport de personnes, grevé par une concurrence

encore insuffisamment contrôlée, représentent un poids modeste dans l'économie du District qui contraste avec sa vocation naturelle.

25. Le secteur des services, qui représente pourtant un poids économique important, a été fortement impacté par la crise qui a engendré la fermeture d'établissements bancaires et la désertion des hôtels de la région. Sans projet de développement concret, l'attrait du District est très limité pour les investisseurs qui lui préfèrent des Districts plus dynamiques et avec des infrastructures adéquates.

V.2.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Carrefour commercial • Présence d'indices minéraux importants • Sols propices à l'agriculture et à la sylviculture • Climat propice au développement des énergies renouvelables • Patrimoine culturel et naturel permettant de développer l'écotourisme • Population jeune • Existence d'une liaison aéroportuaire • Réservoir important en volaille 	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures économiques, touristiques et sociales en grande partie détruites • Acteurs et filières non structurés • Exploitations de petite taille à faible rendement • Peu d'usines de transformation de produits agricoles • Secteur informel dominant • Solde migratoire négatif
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Proximité avec les Districts autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro • Proximité avec les Ports Autonomes d'Abidjan et de San-Pédro • Forte demande locale due à une démographie croissante • Diaspora du centre-ouest 	<ul style="list-style-type: none"> • Données climatiques, pédologiques et agricoles non fiables • Perturbations climatiques

V.2.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Secteur primaire</i>	➤ Mettre en place un fonds de développement coopératif régional pour aider à la promotion des groupements agricoles et commerciaux ainsi que les unités de microcrédit remboursables prêtant à des conditions très souples.
	➤ Accompagner les paysans dans le financement pour l'acquisition des intrants et des semences notamment de riz.
	➤ Renforcer la formation des agriculteurs aux techniques agricoles intensives
	➤ Conditionner toute cession de terre à la production d'un contrat écrit impliquant la famille, la chefferie traditionnelle et l'autorité administrative pour éviter les ventes illicites et les remises en cause de contrat de cession par les descendants.
	➤ Préserver la sécurité alimentaire via le potentiel de développement des sols du District (projets d'aménagement pour la culture du riz).
	➤ Renforcer l'encadrement des activités de la pêche artisanale
	➤ Renforcer la sensibilisation des pêcheurs à la sécurité autour des barrages
	➤ Favoriser l'accès aux données géologiques aux sociétés minières afin d'accélérer les investissements et optimiser les coûts d'exploration.
	➤ Renforcer les infrastructures routières et électriques du District.
	➤ Développer les filières minières au sein de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.
➤ Développer le secteur de l'énergie solaire	
<i>Secteur secondaire</i>	➤ Renforcer les avantages et mécanismes pour inciter les investisseurs à s'implanter davantage dans la région.
	➤ Mettre en place des incitations fiscales et favoriser l'accès au crédit bancaire.
	➤ Favoriser l'implantation d'entreprises de transformation de la production agricole en produits semi-finis ou finis
	➤ Améliorer les infrastructures routières pour développer l'investissement industriel dans le District
	➤ Mettre en place des moyens de financement adaptés aux petites exploitations et au lancement de nouvelles unités industrielles.
	➤ Renforcer la valorisation de l'artisanat local.
<i>Secteur tertiaire</i>	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites touristiques.

Axe	Leviers de développement
	➤ Améliorer la qualité des services mis à disposition des touristes pour attirer une clientèle cible type premium.
	➤ Améliorer la formation et l'accompagnement des acteurs pour la professionnalisation des filières économiques notamment en matière de tourisme.
	➤ Mettre en place les mesures incitatives permettant de relancer le secteur des services au sein du District.
	➤ Rétablir les liaisons routières vers les grands centres frontaliers afin de rouvrir les routes commerciales et relancer le secteur du transport.
	➤ Promouvoir la destination centre-ouest, son relief, ses sites et sa culture.

V.2.4 Résumé analytique

Axe 2	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Chapitre 1 : Secteur Primaire																
Agriculture																
Superficie des principales cultures de rente (ha)	Valeur	112 768	452 824	287 868	76 794	405 818	64 370	193 640	310 609	411 400	251 504	130 052	161 054	23 351	93 263	2 975 315
	Rang	10	1	5	12	3	13	7	4	2	6	9	8	14	11	
Superficie des principales cultures vivrières (ha)	Valeur	83 617	72 724	267 491	147 659	219 528	106 768	90 306	131 854	336 600	410 349	250 945	321 297	120 140	82 095	2 641 373
	Rang	12	14	4	7	6	10	11	8	2	1	5	3	9	13	
Proportion de labour motorisé (%)	Valeur	1.8	ND	0.5	1.0	0.2	1.3	1.8	0	0.04	2.48	0.13	0.4	0	1.0	0.6
	Rang	2	NA	7	5	9	4	2	12	11	1	10	8	12	5	
Quantité de viande produite (tonnes)	Valeur	2 126	1 179	1 351	2 205	3 577	4 065	15 742	ND	573	18 231	8 495	2 959	785	5 899	ND
	Rang	9	11	10	8	6	5	2	NA	13	1	3	7	12	4	
Secteur halieutique																
Apport de la pêche maritime et lagunaire (millions FCFA)	Valeur	8 936	5 295	1 176	0	0	1 552	0	0	0	0	0	0	0	0	16 959
	Rang	1	2	4	NA	NA	NA	3	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Apport de la pêche continentale (millions FCFA)	Valeur	0	996	667	0	0	310	72	248	3388	55	1280	0	50	0	7066
	Rang	NA	3	4	NA	NA	NA	7	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Exploitation forestière																
Nombre de périmètres forestiers	Valeur	0,0	ND	18,0	ND	86,0	ND	18,0	66,0	ND	15,0	ND	ND	12,0	ND	ND
	Rang	7	NA	3	NA	1	NA	3	2	NA	5	NA	NA	6		
Superficie du périmètre forestier (ha)	Valeur	0,0	ND	565971	ND	ND	1481280	ND	ND	ND	ND	ND	118722	756984	ND	ND
	Rang	5	NA	3	NA	NA	1	NA	NA	NA	NA	NA	4	2		
Mines et carrières																
Nombre de permis de recherche et d'exploitation	Valeur	ND	ND	3	ND	4	0	6	4	6	15	3	5	10	ND	ND
	Rang	NA	NA	9	NA	7	11	4	7	4	2	9	6	3		
Superficie des zones de prospection (km²)	Valeur	ND	ND	2 000	ND	ND	ND	ND	ND	1 951	ND	ND	ND	1 500	ND	ND
	Rang	NA	NA	2	NA	NA	NA	NA	NA	3	NA	NA	NA	4		

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djibouta	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre 2 : Secteur Secondaire																
Industrie																
Nombre d'unités industrielles	Valeur	ND	27	13	3	20	7	24	19	20	13	19	5	11	5	ND
	Rang	NA	1	7	13	3	10	2	5	3	7	5	11	9	11	
Volume de bois produits (m ³)	Valeur	0	ND	69 506	ND	15 941 000	ND	175 000	204 613	ND	ND	33 000	ND	ND	91 902	ND
	Rang	7	NA	5	NA	1	NA	3	2	NA	NA	6	NA	NA	4	
Pétrole et Gaz																
Part du volume national de pétrole brut commercialisé (%)	Valeur	53	7,54	3,54	1,21	3,03	1,85	4,58	3,57	5,45	6,36	3,56	2,02	3,04	1,26	100
	Rang	1	2	8	14	10	12	5	6	4	4	7	11	9	13	
Part du volume national de gaz butane commercialisé (%)	Valeur	78,15	0,31	0,86	0,03	1,88	0,68	ND	0,43	1,06	0,28	2,65	ND	13,09	0,57	100
	Rang	1	10	6	12	4	7	NA	9	5	11	3	NA	2	8	
Artisanat																
Nombre d'artisans recensés	Valeur	25 500	1 688	1 236	1 614	ND	ND	ND	1 652	15 000	3 135	200	ND	19 164	433	69 622
	Rang	1	5	8	7	NA	NA	NA	6	3	4	10	NA	2	9	
Part d'artisans d'art (%)	Valeur	5,5	2,0	4,0	7,0	ND	ND	ND	ND	3,0	26,0	ND	ND	7,8	2,0	ND
	Rang	4	7	5	3	NA	NA	NA	NA	6	1	NA	NA	2	7	
Chapitre 3 : Secteur Tertiaire																
Commerce																
Taux moyen de commerçants en zone rurale (%)	Valeur	13,0	6,2	7,85	1,8	6,1	4,7	7,5	4,5	5,15	6,55	8,2	1,8	4,5	4,5	ND
	Rang	1	6	3	13	7	9	4	10	8	8	2	13	10	10	
Taux moyen de commerçants en zone urbaine (%)	Valeur	20,0	12,5	15,1	12,5	15,1	12,5	15,0	12,5	19,2	19,2	19,2	15,1	12,5	15	ND
	Rang	1	10	5	10	5	10	8	10	2	2	2	5	10	8	
Valeur FOB des importations (milliards F.C.F.A)	Valeur	1 735,7	9,2	73,7	0,065	ND	0	0	0,587	0,059	5,997	2,332	0,350	626,552	0,264	ND
	Rang	1	4	3	10	NA	NA	NA	7	11	5	6	8	2	9	
Valeur FOB des exportations (milliards F.C.F.A)	Valeur	5 081,6	41,4	0	0	ND	0	0	0	0,132	0,216	36,022	0	0	0	ND
	Rang	1	2	6	6	NA	NA	NA	6	5	4	3	NA	6	6	

Axe 2	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Services financiers																
Nombre d'habitants / institution bancaire	Valeur	9 952	67 075	48 122	96 593	100 330	89 900	123 171	158 128	120 700	69 891	110 833	105 642	25 398	1 334 79	1 259 214
	Rang	1	4	3	7	8	6	12	14	11	5	10	9	2	13	
Transport																
Nombre d'habitants / véhicule	Valeur	12	58 476	ND	1 123	ND	ND	ND	ND	2 619	1 236	ND	ND	2 020	ND	ND
	Rang	6	1	NA	5	NA	NA	NA	NA	2	4	NA	NA	3	NA	NA
Volume du fret portuaire (Volumés équivalent vingt pieds)	Valeur	600 000	333 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	933 334
	Rang	1	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Tourisme																
Capacité hôtelière d'accueil (nombre de chambres)	Valeur	1 355	2 119	714	100	173	519	806	350	1 500	450	1 350	525	55	127	10 143
	Rang	3	1	6	13	11	8	5	10	2	9	4	7	14	12	

V.3.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Richesses culturelles et artistiques reconnues • Présence de talents intellectuels, artistiques et sportifs • Existence d'une diaspora notable en quantité et en qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures sanitaires insuffisantes et en mauvais état • Infrastructures scolaires en mauvais état • Manque de moyens humains • Manque de moyens matériels • Infrastructures culturelles et sportives insuffisantes et en mauvais état • Infrastructures routières et moyens de transport insuffisants
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des richesses culturelles et artistiques au plan local et international en impliquant la diaspora 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de sensibilisation des familles à la scolarisation des jeunes particulièrement pour les jeunes filles • Meilleure offre scolaire et sanitaire dans d'autres Districts.

V.3.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Education</i>	➤ Sensibiliser les populations quant à l'importance de l'enseignement préscolaire malgré son caractère facultatif.
	➤ Renforcer les infrastructures préscolaires, notamment en milieu rural pour permettre l'accès à l'éducation dès le plus jeune âge à une plus grande tranche de la population.
	➤ Renforcer le corps professoral dans les régions ne bénéficiant pas d'un bon ratio d'encadrement.
	➤ Encourager la construction d'établissements privés pour soutenir l'offre publique.
	➤ Réhabiliter les infrastructures et le matériel éducatif.
	➤ Renforcer l'offre en enseignement technique et en formation professionnelle.
<i>Santé</i>	➤ Renforcer l'offre sanitaire dans le District.
	➤ Réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes.
	➤ Renforcer les capacités en termes de personnel de santé.
<i>Culture Jeunesse et Sport</i>	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites culturels et sportifs.
	➤ Renforcer les soutiens aux jeunes dans le District.

V.3.4 Résumé analytique

Axe 3	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre I : Education															
Précolaire															
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	16,2	2,7	6,9	5,2	3,1	2,6	3,4	2,0	4,3	6,7	1,4	6,0	2,5	4,4
	Rang	1	10	2	6	9	11	5	8	13	3	14	4	4	12
Indice de parité	Valeur	1,01	0,93	0,98	0,87	1	0,96	1,01	1,03	0,88	0,96	1,05	1,04	1,02	0,99
	Rang	6	12	9	14	8	10	2	4	13	10	1	2	5	
Ratio d'encadrement	Valeur	22,7	24	23	27,6	17,5	19,2	22	18	31,1	19,3	22,8	21,1	24,2	21,8
	Rang	8	11	10	13	1	4	3	2	14	5	9	6	12	
Ratio d'occupation	Valeur	29,9	33,1	28,4	29,1	29,6	31,8	25,3	36,7	39	31,6	24,6	27,8	28,2	30
	Rang	9	12	6	7	8	11	4	13	14	10	1	3	4	
Primaire															
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	83,9	84,9	77,5	60,5	79,5	73,2	76,7	76,2	63,3	64,4	63,9	76,5	62,8	76,4
	Rang	2	1	5	14	4	9	3	6	8	12	10	11	7	13
Indice de parité	Valeur	1,02	0,81	0,89	0,75	0,81	0,86	0,78	0,79	0,88	0,87	0,73	0,90	0,88	0,86
	Rang	1	9	3	13	9	8	4	11	4	7	14	2	4	
Ratio d'encadrement	Valeur	44,2	43,2	44,3	36,2	45,3	39,2	39,4	46	46,2	39,9	37,2	40,6	40,9	42,5
	Rang	10	9	11	1	12	3	8	4	13	5	2	6	7	
Ratio d'occupation	Valeur	46,2	42,2	44,1	33,7	45,6	39,2	38,0	47,7	43,9	39,4	34,8	41,4	39,4	42,5
	Rang	13	8	11	1	12	4	3	14	10	5	2	7	5	
Secondaire 1er cycle															
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	57,6	38,8	45,4	22,0	46,4	38,9	31,7	42,1	26,1	29,8	19,7	52,2	35,2	43
	Rang	1	8	5	13	4	7	3	10	6	12	14	2	9	
Indice de parité	Valeur	0,97	0,56	0,77	0,44	0,61	0,62	0,48	0,52	0,7	0,62	0,43	0,7	0,61	0,69
	Rang	1	10	2	13	8	6	3	11	4	6	14	4	8	
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	30	33	27,6	28	28	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	6	7	7	3	14	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallee du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Ratio d'occupation	Valeur	59	78	71	66	68	75	71	79	81	75	71	69	70	88	69	
	Rang	1	11	6	2	3	9	6	12	13	9	6	4	5	14		
<i>Secondaire 2nd cycle</i>																	
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	29,3	12	20,3	6,5	20,9	20,1	21	8	16,5	12,6	16	4,3	45,5	13,2	19,3	
	Rang	2	11	5	13	4	6	3	12	7	10	8	14	1	9		
Indice de parité	Valeur	0,92	0,46	0,68	-	0,45	0,51	0,67	0,39	0,43	0,50	0,71	0,58	0,53	0,47	0,64	
	Rang	1	10	3	14	11	7	4	13	12	8	2	5	6	9		
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28,0	25	36	26,7	
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14		
Ratio d'occupation	Valeur	39	37	39	37	43	44	39	34	45	39	39	25	41	40	40	
	Rang	5	3	5	3	12	13	5	2	14	5	5	1	11	10		
<i>Secondaire Technique</i>																	
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	8,1	1,8	3,8	0,4	2,9	2,5	2,0	0,5	1,4	0,5	1,8	0,3	9,9	1,5	3,4	
	Rang	2	7	3	13	4	5	6	6	11	10	7	14	1	9		
Indice de parité	Valeur	1,15	0,68	1,27	0,6	0,78	0,7	0,67	0,56	0,6	0,8	0,59	0,89	0,81	0,93	0,96	
	Rang	2	9	1	11	7	8	10	14	11	6	13	4	5	3		
Ratio d'encadrement	Valeur	10,1	14	14	6	15	7	14	9	8	5	8	6	14	12	10	
	Rang	8	10	10	2	14	4	10	7	5	1	5	2	10	9		
Ratio d'occupation	Valeur	16	28	17	14,7	19	21	25	10	19	6	10	6	30	29	17	
	Rang	6	12	7	5	8	10	11	3	8	1	3	1	14	13		
<i>Formation professionnelle</i>																	
Indice de parité	Valeur	1,16	ND	0,25	0,6	0,64	0,69	0,7	ND	0,68	0,58	1,04	0,40	0,76	0,29	1	
	Rang	1	NA	12	8	7	5	4	NA	6	9	2	10	3	11		
Ratio d'encadrement	Valeur	8,7	5	ND	6	6	ND	6,8	8,0	5	4,5	ND	1,8	ND	9	6,7	
	Rang	9	3	NA	5	5	NA	7	8	3	2	NA	1	NA	10		
Ratio d'occupation	Valeur	28,8	16	ND	21	16	9,9	40,7	27	14	6,3	6,1	7,4	9,4	30,5	33,9	
	Rang	11	7	NA	9	7	5	13	10	6	2	1	3	4	12		

Axe 3	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Supérieur</i>															
Indice de parité	Valeur	0,63	NA	1,5	NA	NA	0,24	NA	0,37	0,57	0,49	NA	0,5	NA	0,61
	Rang	2	NA	1	NA	NA	7	NA	6	3	5	NA	4	NA	NA
Ratio d'encadrement	Valeur	14,3	NA	15,4	NA	NA	12,4	NA	13	8,7	18	NA	6,6	NA	ND
	Rang	5	NA	6	NA	NA	3	NA	4	2	7	NA	1	NA	NA
Ratio d'occupation	Valeur	64,9	NA	ND	NA	NA	8,7	NA	12	21,8	94	NA	8,3	NA	ND
	Rang	5	NA	NA	NA	NA	2	NA	3	4	6	NA	1	NA	NA
<i>Chapitre 2 : Santé et prévention</i>															
<i>Infrastructures et personnel médical</i>															
Habitants / ESPC	Valeur	33 643	16 728	9 068	5 746	13 715	8 098	11 136	17 269	11 345	13 505	10 991	11 649	7 989	13 620
	Rang	14	12	4	1	11	3	6	9	13	7	10	5	8	2
Habitants / lit hospitalier	Valeur	10 509	7 369	2 447	3 518	4 124	2 924	3 324	6 796	8 785	9 052	10 843	3 003	5 659	5 445
	Rang	13	10	1	5	6	2	4	7	9	11	14	3	8	
Habitants / médecin	Valeur	8 484	22 468	10 508	11 121	18 821	14 683	13 856	29 317	22 513	19 936	30 860	8 179	20 893	14 960
	Rang	2	10	3	4	7	6	5	12	13	8	14	1	9	
Habitants / infirmier	Valeur	7 653	7 095	3 065	5 843	3 538	3 259	3 981	6 272	5 317	5 735	6 917	4 805	4 938	5 221
	Rang	14	13	1	9	3	2	4	11	7	8	12	5	6	
FAP / sages-femmes	Valeur	1 540	3 592	1 601	2 128	2 065	2 081	1 582	3 159	3 128	2 636	3 362	2 118	3 291	
	Rang	1	13	3	7	4	5	2	10	9	8	12	6	11	
<i>Profil sanitaire</i>															
Mortalité infantile pour 1000 enfants	Valeur	97	75	133	185	102	137	102	80	209	74	185	137	134	125
	Rang	4	2	7	12	5	9	5	3	14	1	12	9	8	
Mortalité néonatale pour 1000 enfants	Valeur	46	18	44	67	40	52	40	26	86	23	67	52	48	45
	Rang	7	1	6	12	4	10	4	3	14	2	12	10	9	
Taux de vaccination des enfants contre la fièvre jaune (%)	Valeur	85	87	92	89	83	83	83	84	75	81	83	76	84	84
	Rang	4	3	1	2	8	8	8	5	14	12	8	13	5	

Axe 3	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Niveau d'insécurité alimentaire (%)	ND	21.5	6,5	9,2	13,2	9,1	4,9	23,3	12,4	17,3	3,5	13,7	9,1	13,2	12,6
Rang	NA	12	3	6	8	4	2	13	7	11	1	10	4	8	
Incidence du paludisme pour 1000 enfants	41,0	78,3	143	112,2	130,7	156,4	111,2	159,3	91,7	148,6	128,2	124,9	66,1	119,2	105,8
Rang	1	3	11	6	10	13	5	14	4	12	9	8	2	7	
Chapitre 3 : Culture, jeunesse et sport															
Nombre d'habitants / Infrastructures culturelles	ND	29 618	229 642	72 445	178 365	34 016	295 609	31 209	79 079	50 127	180 103	ND	20 916	233 588	57 639
Rang	NA	2	10	6	8	4	12	3	7	5	9	NA	1	11	
Nombre d'habitants / Infrastructures dédiées à la jeunesse	ND	253 394	601 526	48 297	123 484	83 907	1 478 047	790 640	254 812	123 654	130 984	ND	118 524	37 374	155 625
Rang	NA	8	10	2	5	3	12	11	9	6	7	NA	4	1	
Nombre d'habitants / Infrastructures sportives	ND	175 427	46 271	144 890	30 871	139 845	211 150	87 849	15 495	321 499	46 478	49 714	32 325	186 870	48 495
Rang	NA	10	4	9	2	8	12	7	1	13	5	6	3	11	

Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation

V.4.1 Synthèse

36. Avec un taux d'urbanisation de 26,16 %, le développement urbain repose uniquement sur les villes de Daloa, de Bouaflé et d'Issia dans une moindre mesure. Cette urbanisation reste limitée. En effet avec un taux d'accroissement de la population modéré, le développement est davantage dicté par la présence des services administratifs et des directions régionales que par un dynamisme économique qui pourrait contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.
37. Vivant dans une précarité certaine, la population loge dans des habitations construites de façon artisanale, souvent insalubres et sans liaison avec les systèmes d'adduction en eau, le réseau électrique ou le système d'évacuation des eaux usées.
38. Cette carence en infrastructures et services urbains conduit les populations à s'approvisionner massivement à partir des puits et à rejeter leurs déchets dans la nature, avec tous les risques sanitaires et écologiques induits.
39. Le réseau de transport routier du District souffre d'un déficit d'entretien, qui se matérialise par une praticabilité difficile de nombreux axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises. Cette situation rend l'accessibilité de certaines localités très difficile, constituant ainsi un frein à l'essor économique et social de ces dernières.
40. Toutefois, le District du Sassandra-Marahoué peut constituer un hub potentiel pour le centre-ouest de par sa proximité avec 7 Districts, mais également grâce à la présence d'infrastructures aéroportuaires. La mise en place d'une ligne aéroportuaire Daloa-Abidjan devrait contribuer au renforcement du trafic domestique accélérant ainsi son développement économique.
41. Avec des taux de couverture relatifs aux réseaux électriques et hydrauliques bas (même s'ils restent supérieurs aux moyennes nationales), le District du Sassandra-Marahoué affiche un déficit général d'électrification et d'accès à l'eau potable.
42. Plus de la moitié des localités du District est électrifiée. Les ménages connectés au réseau de la CIE représentent 24 % de l'ensemble des ménages du District, tandis que les consommations professionnelles et relatives à l'éclairage public restent limitées.
43. Avec un taux de raccordement au réseau de 4 %, l'accès à l'eau potable est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. D'une manière générale, l'accès à l'eau est une réelle problématique dans le District ; elle est entravée par le déficit d'infrastructures hydrauliques et leur état de dégradation.
44. Le District souffre en outre d'un déficit d'assainissement vu l'absence d'installations de ramassage des ordures, qui sont ainsi évacuées dans la nature.
45. Enfin, le District se caractérise par un déficit en termes de TIC matérialisé par une couverture en matière de réseau numérique et de télécommunication limitée. Le District compte 15 localités disposant d'un bureau de la Poste ou de services postaux. Plusieurs localités ne sont pas couvertes par le réseau de téléphonie mobile et de nombreuses structures étatiques sont dépourvues de réseau de téléphonie fixe.

V.4.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• <i>Existence d'un aérodrome</i>• <i>Situation géographique idéale dans la perspective d'échanges économiques au plan national</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Voirie urbaine dégradée</i>• <i>Pistes non bitumées souvent impraticables en saison des pluies</i>• <i>Taux de couverture électrique, d'adduction en eau et en assainissement bas</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• <i>Erection du District en qualité de « pourvoyeurs » de produits et de services au plan national du fait de son positionnement privilégié</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Délestage et baisse de tensions</i>• <i>Destruction de la faune aquatique (barrages), des sols (agriculture) et de la végétation (sylviculture)</i>

V.4.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Développement urbain et environnement</i>	➤ Sensibiliser les populations aux impacts sur l'environnement liés aux rejets des déchets dans la nature
	➤ Mettre en place un schéma directeur de l'urbanisme dans les grandes villes du District
	➤ Renforcer les programmes de logements sociaux dans le District
	➤ Renforcer les investissements dans les équipements urbains
<i>Transport et logistique</i>	➤ Réhabiliter les infrastructures routières aussi bien en milieu rural et la voirie urbaine et bitumer les principaux axes entre les principales villes du pays (les chefs de région)
	➤ Accélérer la mise en place d'aérodromes dans les principales villes et augmenter les liaisons aéroportuaires pour le trafic de passagers et de fret entre Daloa et les grandes villes du pays.
	➤ Améliorer et renforcer la ligne aéroportuaire existante
<i>Equipements et infrastructures</i>	➤ Améliorer le taux d'électrification des localités rurales
	➤ Mettre en place un réseau d'assainissement pour Daloa, Bouaflé, Issia, Vavoua, Zuénoula, Zoukougbeu et Sinfra ainsi que leur hinterland
	➤ Renforcer les investissements pour la mise en place des systèmes d'adduction en eau dans le District

V.4.4 Résumé analytique

Axe 4	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre 1 : Développement urbain et cadre de vie															
Proportion de localités urbaines (%)	Valeur	100	1,1	2,7	0,4	1,6	1,77	2,7	0,8	1,27	0,9	0,54	0,6	0,27	1
	Rang	1	7	2	12	5	4	2	9	6	8	11	10	14	
Taux d'urbanisation (%)	Valeur	100	12,3	32,2	19,4	22	44,9	31	26,9	26,16	52	16,7	53,9	13,4	42,5
	Rang	1	14	6	11	10	4	7	8	9	3	12	2	13	
Proportion des habitations dotées de toilettes internes (%)	Valeur	29,5	3,5	7,1	6,7	3,7	5,9	6,0	3,2	3,46	9,4	5,2	9,2	2,7	10,8
	Rang	1	11	4	5	10	7	6	13	12	2	8	3	14	
Taux d'habitation sans équipement électroménager (%)	Valeur	20,6	28,4	35	44	35,2	37,1	40	47,6	31,55	54	52	33,6	60,3	36
	Rang	1	13	10	6	9	8	7	5	12	3	4	11	1	
Chapitre 2 : Transport et Logistique															
Infrastructures routières															
Densité routière (km/km ²)	Valeur	0,82	0,29	0,39	0,17	0,34	0,28	0,36	0,22	0,28	0,28	0,23	0,31	0,16	0,25
	Rang	1	6	2	13	4	7	3	12	7	10	11	5	14	
Linéaire de routes bitumées (km)	Valeur	1 772	942	507	87	886	741	890	465	708	830	219	336	315	9 135
	Rang	1	2	8	14	4	6	3	9	7	5	13	11	12	
taux de revêtement (%)	Valeur	48,2	11,5	9,4	2,5	14,2	10,6	11,8	6,7	10,6	10,3	3,8	14,3	4,9	7,9
	Rang	1	5	9	14	3	6	4	10	6	8	13	2	11	
Infrastructures ferroviaires															
Nombre de gares	Valeur	4	0	0	0	0	6	5	0	0	8	0	0	0	25
	Rang	4	6	6	6	6	2	3	6	6	1	6	6	6	
Infrastructures portuaires et aéroportuaires															
Nombre d'aéroports (ou d'aérodromes en zone rurale)	Valeur	1	4	2	1	2	2	1	2	2	4	2	1	2	29
	Rang	11	1	4	11	4	4	11	4	4	1	4	11	4	

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 : Superficie des composantes du District	10
Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District du Sassandra-Marahoué	15
Tableau 3 : Liste des principaux bailleurs de fonds et partenaires au développement du District	18
Tableau 4 : Altitudes des chefs-lieux de région.....	27
Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières.....	28
Tableau 6 : Poids des religions dans le District (1998).....	39
Tableau 7 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014)	40
Tableau 8 : Densité de population par sous-préfecture.....	43
Tableau 9 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge	45
Tableau 10 : État matrimonial par département.....	47
Tableau 11 : Statistiques sur la nuptialité par département	48
Tableau 12 : Situation des ménages par région.....	49
Tableau 13 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région	50
Tableau 14 : Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité	50
Tableau 15 : Taux brut de reproduction du District.....	51
Tableau 16 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région.....	52
Tableau 17 : Statut migratoire par région	53
Tableau 18 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District	56
Tableau 19 : Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité.....	57
Tableau 20 : Principaux indicateurs sociaux du District	58
Tableau 21 : Taux de pauvreté par région (en %).....	60
Tableau 22 : Taux d'analphabétisme par département (en %).....	61
Tableau 23 : Estimation des superficies des principales cultures de rente dans le District par région (en ha)	69
Tableau 24: Estimation des superficies de cacao dans le District par région.....	70
Tableau 25: Estimation des superficies et de la production de café dans le District par région	71
Tableau 26: Estimation des superficies et de la production de coton dans le District par région - 2013	71
Tableau 27: Estimation des superficies et de la production d'anacarde dans le District par région - 2014.....	72
Tableau 28 : Estimation de la superficie et de la production d'hévéa par région - 2012.....	73
Tableau 29 : Estimation de la superficie et de la production d'agrumes par région - 2012.....	73
Tableau 30 : Estimation de la superficie et de la production du fruit de la passion par région - 2012	73
Tableau 31 : Estimation des superficies des principales cultures vivrières par région- 2012 (en ha) .	74
Tableau 32 : Estimation de la superficie et de la production de riz par région - 2012	76
Tableau 33 : Estimation de la superficie développée et de la production de banane plantain par région - 2012.....	77
Tableau 34 : Estimation de la superficie et de la production d'igname par région - 2012.....	77
Tableau 35 : Estimation de la superficie et de la production de maïs par région - 2012.....	78
Tableau 36 : Estimation de la superficie et de la production de manioc par région - 2012.....	78
Tableau 37 : Estimation de la superficie et de la production d'arachide par région - 2012	79
Tableau 38 : Effectif des cheptels par région - 2012	79
Tableau 39: Chiffres clés de l'élevage des bovins par région - 2012.....	80
Tableau 40 : Chiffres clés de l'élevage des ovins par région.....	80
Tableau 41 : Chiffres clés de l'élevage des caprins par région	81
Tableau 42 : Chiffres clés de l'élevage des porcins par région	81
Tableau 43: Chiffres clés de l'aviculture dans le District - 2012.....	82
Tableau 44 : Types de labour pratiqués sur les parcelles du District	82
Tableau 45 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels.....	83
Tableau 46 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel	83

Tableau 47 : Synthèse des indicateurs de la production halieutique par département.....	88
Tableau 48 : Répartition de la production artisanale d'or par département.....	91
Tableau 49 : Etat des permis de recherche d'or du District du Sassandra-Marahoué	92
Tableau 50 : Principales unités industrielles du District du Sassandra-Marahoué par département..	94
Tableau 51 : Synthèse des indicateurs de production du complexe sucrier de Zuénoula	95
Tableau 52 : Synthèse des indicateurs des boulangeries du District par département.....	96
Tableau 53 : Répartition des infrastructures de commerce par département.....	102
Tableau 54 : Estimation de la production vivrière de la région du Haut-Sassandra	102
Tableau 55 : Répartition des commerçants de produits manufacturés par nationalité et par département.....	103
Tableau 56 : Nature des importations transitant par la douane dans le District du Sassandra- Marahoué (2013).....	104
Tableau 57: Inventaire des institutions financières du District du Sassandra-Marahoué.....	105
Tableau 58: Autres principaux sites touristiques du District.....	108
Tableau 59: Capacités hôtelières du District.....	109
Tableau 60: Répartition des véhicules de transport par nature et rayon d'action dans le département de Daloa - 2002.....	110
Tableau 61 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignements par degré d'enseignement et par statut	112
Tableau 62 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et genre.....	118
Tableau 63 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut.....	119
Tableau 64 : Nombre d'élèves par région, par statut et par zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire	126
Tableau 65 : Proportion des effectifs redoublants par genre, par région et par niveau d'étude du Primaire	127
Tableau 66 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013 / 2013-14 par genre	128
Tableau 67 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut	129
Tableau 68 : Répartition des élèves dans le Secondaire 1 ^{er} cycle par région, genre et statut.....	137
Tableau 69 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre, région et statut.....	138
Tableau 70 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1 ^{er} - 2 nd cycle 2012-2013 / 2013-2014.....	138
Tableau 71 : Elèves redoublants du Secondaire 2 nd cycle par filière, région et niveau d'études	142
Tableau 72 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1 ^{er} et 2 nd cycle par région et par statut.....	143
Tableau 73 : Filières du Secondaire Technique.....	146
Tableau 74 : Répartition des élèves du Secondaire Technique par statut et par genre.....	146
Tableau 75 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, région et statut ..	147
Tableau 76 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut.....	148
Tableau 77 : Synthèse des indicateurs des étudiants de l'ETFP.....	151
Tableau 78 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'ETFP ...	152
Tableau 79 : Synthèse de l'offre de formation dans les établissements du MEMEASFP	153
Tableau 80 : Synthèse des indicateurs des étudiants du Supérieur par type d'établissement	155
Tableau 81: Répartition des étudiants du Supérieur par filière et par genre	155
Tableau 82 : Synthèse des indicateurs des établissements et du corps enseignant du Supérieur	156
Tableau 83 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil des Grandes Ecoles du District	157
Tableau 84 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et District sanitaire	161
Tableau 85 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District.....	162
Tableau 86 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région	163
Tableau 87 : Plateau technique des établissements sanitaires par District sanitaire	164
Tableau 88 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques par District sanitaire	165
Tableau 89 : Répartition du personnel médical du District par région.....	166

Tableau 90 : Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des objectifs nationaux et des normes internationales.....	171
Tableau 91 : Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District.....	173
Tableau 92 : Couverture maternelle et infantile.....	174
Tableau 93 : Couverture vaccinale des enfants du District par région.....	175
Tableau 94 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants).....	179
Tableau 95 : Incidence liée à la mortalité générale du District par région.....	180
Tableau 96 : estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population).....	181
Tableau 97: Incidence du paludisme dans les régions du District du Sassandra-Marahoué.....	181
Tableau 98 : Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région.....	183
Tableau 99 : Incidence de la tuberculose dans le District du Sassandra-Marahoué.....	184
Tableau 100 : Répartition des infrastructures culturelles au sein du District.....	188
Tableau 101 : Etat des infrastructures culturelles au sein du District.....	189
Tableau 102 : Synthèses des infrastructures sportives du District du Sassandra-Marahoué.....	191
Tableau 103 : Taux d'accroissement annuel de la population par région.....	192
Tableau 104 : Typologie des localités du District.....	192
Tableau 105 : Taux d'urbanisation du District (2014).....	193
Tableau 106: Type d'habitation de Daloa (en %).....	198
Tableau 107 : Répartition des projets dans les départements du District du Sassandra-Marahoué (2013).....	199
Tableau 108 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et par type de route.....	203
Tableau 109 : Taux de couverture des régions du District.....	208
Tableau 110 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne Basse tension par région.....	208
Tableau 111 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine(HU) - 2013.....	212
Tableau 112 : Déficit de production d'eau potable (2013).....	213
Tableau 113 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %).....	214
Tableau 114 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %).....	214
Tableau 115 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département.....	218
Tableau 116 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département.....	218

FIGURES

Figure 1 : Pluviométrie et température moyennes à Daloa.....	31
Figure 2 : Pluviométrie et température moyennes à Bouaflé.....	32
Figure 3 : Répartition des groupes ethniques du District.....	35
Figure 4 : Pyramide des âges du District du Sassandra-Marahoué.....	44
Figure 5 : Pyramide des âges de la région du Haut-Sassandra.....	45
Figure 6 : Pyramide des âges de la région de la Marahoué.....	46
Figure 7 : Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (En nombre de naissances pour 1000).....	52
Figure 8 : Origine de la population non ivoirienne du District.....	54
Figure 9 : Distribution des actifs du District du Sassandra-Marahoué par type d'activité (en %).....	57
Figure 10 : Répartition des actifs du District par tranche d'âge.....	58
Figure 11 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence.....	59
Figure 12 : Comparaison des taux de pauvreté en fonction du milieu de résidence.....	60
Figure 13 : Taux d'analphabétisme par tranche d'âge.....	62
Figure 14 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'imposition (impôts professionnels) — 2014.....	66
Figure 15 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions FCFA).....	66

Figure 16 : Répartition du Produit Local Brut du département de Daloa.....	67
Figure 17 : Part des superficies développées des principales cultures du District (en %).....	68
Figure 18 : estimation des revenus des cultures de rente dans le District (en milliards de FCFA)	70
Figure 19 : estimation des revenus au producteur du coton par région (millions FCFA) - 2013	72
Figure 20 : Superficie des cultures de riz par type de culture et par région (ha) - 2012	76
Figure 21 : Répartition de la production halieutique annuelle par région (en tonnes) - 2011	87
Figure 22 : Capture moyenne de pêche en fonction de la saison - En kg.....	87
Figure 23 : Répartition des ménages impliqués dans la pêche continentale	88
Figure 24 : Répartition des artisans par branche d'activité.....	100
Figure 25 : Répartition des nationalités des commerçants de produits manufacturés du District.....	104
Figure 26 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement	112
Figure 27 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District	113
Figure 28 : Synthèse des taux bruts de scolarisation par tranche d'âge et par région	113
Figure 29 : Pyramide scolaire du District	114
Figure 30 : Taux brut de scolarisation du Préscolaire par genre et par région	115
Figure 31 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Préscolaire selon leur âge	116
Figure 32 : Écart entre les taux brut et net de scolarisation du Préscolaire par région	117
Figure 33 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre.....	117
Figure 34 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude	118
Figure 35: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école Préscolaire	120
Figure 36 : Répartition des salles de classe du Préscolaire selon le niveau d'étude.....	120
Figure 37 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi et par région	121
Figure 38 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique.....	121
Figure 39 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre et par région.....	123
Figure 40 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Primaire selon leur âge	124
Figure 41 : Écart entre les taux brut et net de scolarisation du Primaire par région	125
Figure 42 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre.....	125
Figure 43 : Evolution des effectifs par genre de la classe de CP2 à la classe de CM2.....	126
Figure 44 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire	127
Figure 45 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire.....	130
Figure 46 : Répartition des salles de classe du Primaire selon le niveau d'études	130
Figure 47 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement .	131
Figure 48 : Présence des commodités dans les écoles Primaires.....	131
Figure 49 : Répartition des instituteurs du Primaire par emploi et par région.....	132
Figure 50 : Répartition des instituteurs du Primaire par statut selon le diplôme pédagogique.....	132
Figure 51 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre et par région.....	134
Figure 52 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1 ^{er} cycle selon leur âge.....	135
Figure 53 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par région ...	136
Figure 54 : Répartition des élèves du Secondaire 1 ^{er} cycle par région et par genre.....	136
Figure 55 : Evolution des effectifs par genre de la classe de CM2 à la classe de 3 ^{ème}	137
Figure 56 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude dans le Secondaire 1 ^{er} cycle	138
Figure 57 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par genre et par région	139
Figure 58 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2 nd cycle selon leur âge	140
Figure 59 : Écart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par région...	141
Figure 60 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par niveau et par genre.....	141
Figure 61 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par filière	141
Figure 62 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2 nd cycle.....	142
Figure 63 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire	143
Figure 64 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région.....	144
Figure 65 : Répartition des enseignants du Secondaire secteur privé.....	144
Figure 66 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge	147
Figure 67 : Répartition des élèves de l'ETFP par filière économique	151
Figure 68 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil de l'ETFP dans le District	152
Figure 69 : Répartition des enseignants du Supérieur selon le diplôme pédagogique	157

Figure 70 : Répartition des enseignants de l'UJLG par grade.....	157
Figure 71 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District	161
Figure 72 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par région et par service	166
Figure 73 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien dans les régions du District.....	170
Figure 74 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans	178
Figure 75 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région	178
Figure 76 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge.....	179
Figure 77 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire	182
Figure 78 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Diagnostic Rapide (TDR)	182
Figure 79 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH.....	183
Figure 80 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District.....	184
Figure 81 : Mode d'occupation des sols de la ville de Daloa (en ha).....	196
Figure 82 : Répartition de la superficie des équipements de Daloa (en %)	196
Figure 83 : Niveau d'équipement des habitations du District.....	198
Figure 84 : Mode d'assainissement des habitations.....	199
Figure 85 : Répartition de la consommation électrique haute tension par usage	209

CARTES

Carte 1 : Localisation du District du Sassandra-Marahoué en Côte d'Ivoire.....	11
Carte 2 : Subdivisions administratives du District.....	14
Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national.....	21
Carte 4 : Réseau hydrographique du District	23
Carte 5 : Barrages à vocation pastorale et agricole.....	24
Carte 6 : Pédologie du District du Sassandra-Marahoué.....	25
Carte 7 : Aptitudes culturelles et forestières des sols du District	26
Carte 8 : Relief du District du Sassandra-Marahoué	27
Carte 9 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animalières du District.....	29
Carte 10 : Variation des précipitations dans le District.....	31
Carte 11 : Principaux groupes ethniques du District	36
Carte 12 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanterie dans le District	37
Carte 13 : Répartition de la population selon le type de religion pratiquée.....	38
Carte 14 : Répartition spatiale de la population du District	42
Carte 15 : Statut matrimonial	48
Carte 16 : Taille moyenne des ménages du District du Sassandra-Marahoué	49
Carte 17 : Taux de natalité du District du Sassandra-Marahoué.....	51
Carte 18 : Statuts migratoires du District du Sassandra-Marahoué	53
Carte 19 : Taux de chômage du District du Sassandra-Marahoué.....	56
Carte 20 : Taux d'alphabétisation des adultes.....	62
Carte 21 : Principales richesses économiques du District	65
Carte 22 : Type de cultures de rente dans le District.....	69
Carte 23 : Cultures vivrières dans le District du Sassandra-Marahoué.....	75
Carte 24 : Equipements de Pêche en Côte d'Ivoire	86
Carte 25 : Géologie et principaux sites miniers du District	90
Carte 26 : Principales industries du District	93
Carte 27 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire	97
Carte 28 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire	98
Carte 29 : Artisanat dans le District du Sassandra-Marahoué	99
Carte 30 : Répartition des points de vente et pourcentage des commerçants dans le District	101
Carte 31 : Banques et établissements financiers du District	106
Carte 32 : Principaux lieux touristiques du District	107

Carte 33 : Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District	116
Carte 34 : Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District.....	124
Carte 35 : Taux de scolarisation dans le Secondaire 1 ^{er} cycle au sein du District.....	135
Carte 36 : Taux de scolarisation dans le Secondaire 2 nd cycle au sein du District	140
Carte 37 : Etablissements techniques et professionnels du District des Sassandra-Marhaoué.....	154
Carte 38 : Infrastructures sanitaires du District.....	160
Carte 39 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région	162
Carte 40 : Nombre d'habitants par pharmacie dans le District.....	163
Carte 41 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation.....	164
Carte 42 : Nombre d'habitants par médecin.....	167
Carte 43 : Nombre d'habitants par infirmier.....	168
Carte 44 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste	169
Carte 45 : Nombre de FAP par sages-femmes dans le District	170
Carte 46 : Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+)	174
Carte 47 : Taux de couverture vaccinale (antiamaril) dans le District (en %)	176
Carte 48 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG).....	177
Carte 49 : Equipements culturels du District du Sassandra-Marahoué	187
Carte 50 : Répartition des équipements sportifs du District.....	190
Carte 51 : Principaux pôles urbains du District du Sassandra-Marahoué	193
Carte 52 : Plan de la ville de Daloa	195
Carte 53 : Infrastructures de transport du District du Sassandra-Marahoué	202
Carte 54 : Infrastructures de production électrique et de raccordement.....	207
Carte 55 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable	212
Carte 56 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature.....	217
Carte 57 : Réseau de la Poste du District du Sassandra-Marahoué.....	220
Carte 58 : Couverture en réseau de télécommunication du District du Sassandra-Marahoué	221

SYNTHÈSES

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales.....	20
Synthèse 2 : Ressources naturelles.....	32
Synthèse 3 : Peuplement et caractéristiques socio-démographiques.....	64
Synthèse 4 : Secteur primaire.....	92
Synthèse 5 : Secteur secondaire.....	100
Synthèse 6 : Secteur tertiaire.....	110
Synthèse 7 : Education	158
Synthèse 8 : Santé.....	186
Synthèse 9 : Culture, sport et jeunesse.....	191
Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie.....	201
Synthèse 11 : Transport et Logistique.....	206
Synthèse 12 : Equipements et infrastructures	222

ANNEXES

<i>Annexe 1: Calendrier des rencontres</i>	265
<i>Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies</i>	266
<i>Annexe 3: Liste de succession des Préfets et sous-Préfets</i>	267
<i>Annexe 4 : Liste des sociétés coopératives par département</i>	276
<i>Annexe 5 : Carte de la météo nationale</i>	320
<i>Annexe 6 : Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire</i>	321
<i>Annexe 7 : Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire</i>	322

PHOTOS

<i>Photo 1 : Quartier artisanal de Daloa</i>	7
<i>Photo 2 : Industrie du bois à Daloa</i>	7
<i>Photo 3 : Fleuve Sassandra</i>	23
<i>Photo 4 : Intérieur du parc national de la Marahoué</i>	28
<i>Photo 5 : Grand Masque Gouro</i>	188
<i>Photo 6 : Ville de Daloa</i>	194
<i>Photo 7 : Pont de Bouaflé</i>	204
<i>Photo 8 : Aéroport de Daloa</i>	206

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- °C : Degrés Celsius
- _ : représente une valeur non définie ou nulle
- AGEPE : 'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi de Côte d'Ivoire
- ANADER : Agence nationale d'appui au développement rural
- BAD : Banque Africaine Développement
- BCG : Vaccination antituberculeuse / vaccin bilité Calmette-Guérin
- BOAD : Banque Ouest-Africaine de Développement
- CAFOP : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
- CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CEAP : Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CDCI : Compagnie de Distribution de Côte d'Ivoire
- CHR : Centre Hospitalier Régional
- CHU : Centre Hospitalier Universitaire
- CIDT : Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles
- CIE : Compagnie Ivoirienne d'Electricité
- CIDV : Compagnie Ivoirienne pour le Développement des cultures Vivrières
- CNCE : Caisse Nationale de Crédit et d'Epargne
- CNRA : Centre National de la Recherche Agronomique
- COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit
- CSRS : Centre Suisse de Recherche Scientifique
- CNRA : Centre National de Recherche Agronomique
- CPN : Consultation Prénatale
- CQP : Certificat de Qualifications Professionnelles
- DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies
- DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
- DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale
- DREN-ET : Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
- DTC : Vaccin diphtérie, tétanos, coqueluche
- ENS : Enseignants
- ESPC : Etablissement Sanitaire de Premier Contact
- ETBS : Etablissements
- FAP : Femme en âge de procréer
- FDFP : Fonds de Développement de la Formation Professionnelle
- FIDA : Fonds International de Développement Agricole
- HVA : Hydraulique Villageoise Améliorée
- HG : Hôpital Général
- INFAS : Institut National des Agents de Santé
- INHP : Institut National d'Hygiène Publique
- INS : Institut National de la Statistique
- IRA : Insuffisance Respiratoire Aiguë
- ISF : Indice Synthétique de Fécondité
- IST : Infection Sexuellement Transmissible
- ISTP : Institut Supérieur Technique Professionnel
- MEMEASFP : Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
- MEMIS : Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- MENET : Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
- MESRS : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- MICS : Multiple Indicator Cluster Survey
- MI : Ministère de l'Industrie
- MII : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide
- MIILDA : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action

- *MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques*
- *MPME : Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie*
- *MSLS : Ministère de la Santé et de la Lutte Contre le Sida*
- *ND : Donnée Non Disponible*
- *NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique*
- *OMS : Organisation Mondiale de la Santé*
- *OCACI : Office de Conseil et de Contrat d'Assurance de Côte d'Ivoire*
- *PASEA : Projet d'Appui au Système d'Exploitation Agricole*
- *PEC : Pôles économiques de compétitivité*
- *PEMED-CI : Projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire*
- *PER : Programme Economique Régional*
- *PIB : Produit Intérieur Brut*
- *PND : Plan National de Développement*
- *PNR : Programme National Riz*
- *PNDS : Plan National de Développement Sanitaire*
- *PPU : Programme Présidentiel d'Urgence*
- *PNIA : Programme National d'Investissement Agricole*
- *RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat*
- *RM : terme qui désigne le rapport de masculinité ; il s'agit du nombre d'hommes pour 100 femmes.*
- *SAPH : Société Africaine de Plantations d'Hévéas*
- *SAFA : Solidarité Africaine d'Assurance*
- *SATMACI : Société d'assistance technique pour la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire*
- *SGBCI : Société Générale de Banques de Côte d'Ivoire*
- *SIM : Système d'Information de Marché*
- *SOCECI : Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire*
- *SODEFEL : Société pour le développement des fruits et légume*
- *SODEPRA : Société pour le développement de la production animale*
- *SODERIZ : Société pour le développement de la riziculture en Côte d'Ivoire*
- *SODESUCRE : Société pour le développement du sucre*
- *TBR : Taux Brut de reproduction*
- *TDR : Test de Diagnostic Rapide*
- *UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine*
- *UMF : Unité Mobile de Formation*
- *VAA : Vaccin Anti-amaril*
- *VAR : Vaccination Anti rougeole*
- *VAT : Vaccin Anti Tétanique*
- *ZEE : Zone économique exclusive*

GLOSSAIRE

Découpage administratif du territoire et structure de l'habitat

- **Sous-préfecture** : Nombre de sous-préfectures.
- **Localité** : Lieu de résidence permanente d'une population donnée.
- **Ville** : Selon le RGPH-98, la ville est une localité d'au moins 3000 habitants agglomérées, dotée d'une fonction politique et administrative, et au sein de laquelle la population active agricole est supérieure ou égale à 50 % de la population active totale.
- **Localité urbaine** : désigne la partie centrale de la ville constituée de quartiers clairement délimités et reconnus, et les campements qui s'y rattachent.
- **Localité semi-urbaine** : Localité qui ne vérifie pas les critères remplis par la ville.
- **Localité rurale** : Ensemble des villages reconnus par l'administration territoriale.
- **Chef-lieu de sous-préfecture rurale** : Localité rurale dotée d'une fonction politique et administrative.
- **Campement rattaché** : Habitation ou groupe d'habitations isolées construites en générale à côté d'une exploitation agricole rattachée à une localité. Le campement porte habituellement le nom du propriétaire.
- **Poids démographiques des départements (respectivement des régions)** : calculé en pourcentage, il désigne l'importance démographique du département (respectivement de la région). C'est la part de la population totale du département (respectivement de la région) dans la population totale de la Côte d'Ivoire.
- **Densité** : Nombre d'habitants au km². On obtient la densité d'une localité en rapportant la population de cette localité à sa superficie.

Indicateurs sociaux

- **Indice de jeunesse** : se définit comme étant le poids démographique des jeunes (l'ensemble des individus dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des jeunes par la population totale.
- **Indice de vieillesse** : se définit comme étant le poids démographique des vieux (l'ensemble des individus dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des vieux dans la population totale.
- **Rapport de dépendance** : est obtenu en divisant la population des inactifs (jeunes et vieux confondus) par celle des actifs (individus dont l'âge varie entre 15 et 59 ans).
- **Taux d'analphabétisme** : calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant l'effectif des personnes non alphabétisées par l'effectif total des personnes âgées de 6 ans ou plus.
- **Alphabétisé** : est considérée comme alphabète, toute personne âgée de 6 ans ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.
- **Analphabétisme** : Incapacité à lire, écrire et compter.
- **Taux d'alphabétisation** : Complément à 100 du taux d'analphabétisme.
- **Taux global d'alphabétisation chez les adultes** : proportion des personnes âgées de 15 ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.
- **Taux de marginalisation** : Proportion des personnes n'ayant pas fréquenté l'école.
- **Taux de fréquentation scolaire** : c'est un bon indicateur permettant d'apprécier le niveau de scolarisation. Il mesure l'importance de la population qui fréquente effectivement l'école. C'est la proportion des personnes qui fréquentent l'école.
- **Coefficient de Gini** : Mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée.
- **Densité de la population** : Mesure du nombre d'habitants d'une population occupant une portion donnée d'un milieu.

- **Rapport de masculinité** : Le sex-ratio ou sex-ratio (nom masculin¹ ou féminin², souvent abrégé en "SR"), encore appelé rapport des sexes ou rapport de masculinité, est le rapport du nombre de mâles et de femelles au sein d'une espèce à reproduction sexuée, pour une génération, ou dans la descendance d'un individu
- **Taux d'accroissement démographique** : En démographie, la « croissance démographique » est l'évolution de la taille d'une population pour un territoire donné, le « taux d'accroissement démographique » décrit le rythme de cette évolution (augmentation ou diminution)
- **Taux de fécondité moyen** : nombre moyen d'enfants par femme (voir plus bas pour la définition précise). C'est un indice statistique permettant de mesurer la tendance d'une population à augmenter ou à diminuer naturellement (donc l'accroissement naturel, c'est-à-dire sans tenir compte des flux migratoires).
- **Taux de natalité** : Rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année. Il s'exprime souvent en pour mille (‰).
- **Taux de chômage** : Pourcentage des personnes faisant partie de la population active qui sont au chômage. La population active est la population en âge de travailler et qui travaille ou souhaite travailler.
- **Taux de pauvreté** : Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté pour une population donnée. Il existe plusieurs définitions du seuil de pauvreté.
- **Taux brut de reproduction** : Le taux de reproduction brut ou taux brut de reproduction est un indicateur démographique destiné à mesurer le degré de remplacement d'une génération par la suivante. Il s'exprime par le nombre de filles mises au monde en descendance finale par cent femmes, rapport non corrigé de l'effet de mortalité, ce qui le différencie du taux net de reproduction qui est la mesure usuelle.
- **Célibataire** : Proportion des personnes âgées de 12 ans ou plus qui n'ont jamais été mariées et qui ne vivent pas avec un homme pour une femme ou une femme pour un homme.
- **Union consensuelle** : Proportion des personnes non mariées (civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers) qui vivent en concubinage.
- **Marié** : Proportion des individus dont l'union a été célébrée à l'état civil, ou religieusement ou selon les rites coutumiers.
- **Divorcé** : Proportion des personnes dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne se sont pas remariées.
- **Veuf** : Proportion des individus dont le mariage a été rompu par le décès du conjoint et qui ne se sont pas remariés.
- **Taux de polygamie** : Calculé en pourcentage, il mesure l'importance de la polygamie. C'est la proportion des hommes ayant deux épouses ou plus parmi les hommes mariés.
- **Nombre moyen d'épouses par homme marié** : Rapport entre le nombre total des femmes mariées et celui des hommes mariés à condition que les migrations des individus sans leurs conjoints soient négligeables.
- **Taux de rupture d'union** : Proportion des personnes dont l'union a été rompue. Cet indicateur calculé en pourcentage est obtenu en divisant l'effectif des veufs et des divorcés par celui des mariés.
- **Taux de mariages précoces** : calculé en pourcentage, il mesure la proportion des personnes mariées dont l'âge est compris entre 12 et 17 ans.
- **Proportion des personnes mariées** : est obtenu en divisant l'effectif des personnes mariées par l'effectif total de la population âgée de 12 ans ou plus.
- **État civil** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage civil.
- **Coutumier** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage selon les rites coutumiers.
- **Religieux** : est défini comme la proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage religieux.

- **Importance de la population étrangère** : calculée en pourcentage, elle représente la part de la population non ivoirienne dans la population totale.
- **Migration nette** : est obtenue en faisant la différence entre la population résidante et la population native. C'est donc une grandeur algébrique.
- **Taux global d'accroissement dû aux migrations** : calculé en pourcentage, il mesure l'accroissement dû aux migrations. C'est le rapport entre la migration nette et la moitié de la population totale formée par les natifs et les résidents.
- **Non-migrants** : calculé en pourcentage, ils représentent la proportion des personnes résidentes recensées dans leur sous-préfecture ou leur commune de naissance et dont la résidence il y a un an est la même que celle au moment du recensement.
- **Indice de stabilité résidentielle** : calculé en pourcentage, il mesure la stabilité résidentielle. Cet indicateur est obtenu en divisant l'effectif des non-migrants par la population native.
- **Migrants intra-départementaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans le même département de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants interdépartementaux ou intra-régionaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux départements différents de la même région de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants inter-régionaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux régions différentes de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants extérieurs** : représentent la proportion des personnes résidentes nées à l'étranger et recensées dans une sous-préfecture ou commune de Côte d'Ivoire.

Ressources naturelles

- **Flysh** : Les flyschs (mot d'origine suisse alémanique) sont un ensemble de roches d'origine sédimentaire, formées par la répétition du même « motif » : une strate de grès, surmontée d'une strate de schistes argileux. Ce sont des dépôts marins qui se forment en même temps que les montagnes (formations rocheuses syn-orogéniques), en bassin profond. En affleurements, les strates ont été souvent basculées par les mouvements tectoniques.
- **Sols ferrallitiques** : Sol des zones tropicales humides sous couvert forestier. Sol de couleur rouge, pauvre en silice, mais riche en hydroxydes de fer et aluminium. Couverture altérée de granites et de gneiss, qui peut évoluer, se durcir, et devenir une carapace ferrallitique, ou carapace latéritique.
- **Forêt mésophile** : Forêt dense et moyennement humide, intermédiaire entre la forêt xérophile et la forêt hygrophile.
- **Birrimien** : Ere géologique datant d'environ 2,1 milliards d'années, durant laquelle s'est formée une chaîne de roches caractéristiques de l'Afrique occidentale.
- **Protérozoïque inférieur** : Ere ou période géologique entre 2,5 x 10⁹ et 1,8 x 10⁹ ans
- **Climat Aw** : La classification de Köppen est une classification des climats fondée sur les précipitations et les températures.
 - **Climat A** :
 - Température moyenne de chaque mois de l'année > 18 °C
 - Pas de saison hivernale
 - Fortes précipitations annuelles (supérieure à l'évaporation annuelle)
 - **Régime pluviométrique w** :
 - Saison sèche en hiver

- Pour A : climat de la savane, P du mois le plus sec < 60 mm et $< [100 - (\text{précipitations annuelles moyennes})/25]$
- pour C et D : P du mois hivernal le plus sec $< 1/10$ du mois le plus humide

Economie

- **Superficie développée** : Pour une culture donnée, c'est le cumul des superficies de toutes les parcelles sur lesquelles elle est présente avec des densités suffisantes pour qu'elle soit la culture principale, la culture secondaire ou tertiaire.
- **Produits alimentaires** : Lait, Viandes, Poissons, Boissons, Graisses et huiles végétales, Sucre
- **Biens intermédiaires** : Coton, Produits métalliques, fibres textiles.
- **Biens d'équipement** : Matériels de transport (routier, aérien et ferroviaire), Machines mécaniques, instruments et appareils d'optique.
- **Autres bien de consommation** : Automobiles, Vêtements, Appareils électro-ménagers, autres articles textiles.
- **Taux d'occupation (tourisme)** : Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupées et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.
- **Taux d'utilisation (tourisme)** : Rappelle le nombre de chambres (emplacements) occupées au nombre de chambres (emplacements) totales des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Education

- **Taux net de scolarisation** : Proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.
- **Indice de parité** : Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.
- **Ecole communautaire** : Les écoles communautaires sont des établissements privés à but non lucratif d'enseignement de base initiées par les communautés pour satisfaire leurs besoins éducatifs.
- **Ratio d'encadrement** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants d'un établissement.
- **Ratio d'occupation** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de salles d'un établissement.
- **Taux brut de scolarisation** : Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.
- **Signification des termes/groupe pédagogique**
 - (1) Il s'agit des enseignants qui sont en service dans les bureaux de l'IEP
 - (2) Considérer toutes les écoles où des enseignements sont assurés y compris celles qui ne sont pas autorisées
 - (3) Il s'agit d'indiquer le nombre d'écoles dont les chiffres ont été utilisés pour établir la présente synthèse. (Ce nombre sert à calculer le taux de couverture).
 - (4) Un groupe pédagogique est un groupe d'élève d'un même niveau recevant dans un même lieu l'enseignement d'un même maître au même moment. Dans certains cas, Il correspond aux notions de cours unique ou de classe unique.
- **Abandon scolaire** : est défini comme étant le fait qu'une personne dont l'âge est compris entre 6 et 20 ans ait fréquenté l'école sans avoir achevé le cycle ou soit sorti carrément du système scolaire.
- **Taux d'abandon scolaire** : calculé en pourcentage, il est obtenu en rapportant l'effectif des personnes ayant abandonné l'école à la population totale âgée de 6 à 20 ans.

- **Transition (taux de) :** Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente.

Santé

- **Accouchement assisté :** utilisation d'un instrument approprié (ventouse, forceps ou spatules) pour accélérer l'expulsion du nouveau-né lors de l'accouchement.
- **Bilharziose urinaire :** La bilharziose, appelée aussi schistosomiase est une maladie tropicale qui atteint des millions de personnes à travers le monde et responsable de centaines de milliers de décès chaque année. C'est une maladie chronique que l'on contracte au contact de l'eau, ce qui permet le passage de larves de parasites à travers la peau. Il existe plusieurs types de bilharziose : la bilharziose intestinale et urinaire notamment
- **Consultation Postnatale :** Examen de contrôle qui doit être effectué dans les 6 à 8 semaines qui suivent un accouchement.
- **Incidence globale :** En épidémiologie, le taux d'incidence rapporte le nombre de nouveaux cas d'une pathologie observés pendant une période donnée - population incidente - à la population dont sont issus les cas (pendant cette même période) - population cible -. Il est un des critères les plus importants pour évaluer la fréquence et la vitesse d'apparition d'une pathologie.
- **Taux de prévalence :** mesure de l'état de santé d'une population à un instant donné. Pour une affection donnée, elle est calculée en rapportant à la population totale le nombre de cas de maladies présents à un moment donné dans une population. Elle est exprimée en %.
- **Pian :** Tréponématose causée par un tréponème (*Treponema pallidum* pertenu, une bactérie spirochète). Elle entraîne une infection cutanée pouvant ensuite s'étendre et produire des lésions dans les tissus profonds, notamment osseux, par contiguïté
- **Taux d'occupation des lits :** Le taux d'occupation des lits d'hôpitaux représente la somme des journées d'hospitalisation au cours d'une période donnée (en général une année) divisée par le nombre de lits disponibles, Il indique le degré d'utilisation des lits disponibles durant une période déterminée.
- **Ulcère de Buruli :** L'ulcère de Buruli est une infection chronique débilitante de la peau et des tissus mous pouvant entraîner des déformations et des incapacités permanentes
- **CPN1 :** Première consultation prénatale.
- **CPN4 :** Quatrième consultation prénatale.
- **VAT2+ :** Vaccin antitétanique (deuxième dose).
- **DTC3 :** Troisième dose de vaccin antidiphthérique-antitétanique-anticoquelucheux
- **Polio3 :** Vaccin contre la Polio
- **BCG :** Le Bacille de Calmette et Guérin est le vaccin contre la tuberculose
- **VAR :** Vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle
- **VAA :** Vaccin Anti Amaril (vaccin contre la fièvre jaune)

Infrastructures

- **Taux d'urbanisation :** Proportion de personnes habitant une ville ; pourcentage d'habitants en zone urbaine par rapport au reste de la population.
- **Mode d'occupation des sols (MOS) :** Inventaire exhaustif de la couverture biophysique de la surface d'un territoire donné
- **Taux de couverture électrique :** Rapport entre la population vivant dans les localités électrifiées et la population totale de la zone.
- **Densité routière :** Rapport entre la densité du réseau routier et la superficie du territoire.

- **Taux de revêtement :** Rapport entre la superficie de route bitumée et la superficie total des routes
- **Classification des routes :** La loi de 1 961 classifie les routes en 3 catégories:
 - a. Catégorie A : routes nationales à grande circulation (relient les chefs-lieux de préfecture et font la jonction avec les pays limitrophes) ;
 - b. Catégorie B : routes nationales d'intérêt général (relient les chefs-lieux des sous-préfectures entre eux et au réseau A) ;
 - c. Catégorie C : routes nationales d'intérêt régional (relient les villages entre eux et aux réseaux A et B) ;
 - d. Non Classées NC : toutes les autres routes et celles qui ont été construites après 1966.

BIBLIOGRAPHIE

- Cote d'ivoire une succession manquée.* (s.d.). Récupéré sur La documentation française:
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000013-cote-d-ivoire-une-succession-manquee>
- Person.Y. (1968). *Samori, une révolution dyula*. IFAN.
- Atlas de l'ouest de la Côte d'Ivoire*, Institut de *Géographie Tropical*, juillet 1996
- Monographies de région, Préfectures de région, 2013 (ou année la plus récente)*
- Plan National de Développement, Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, 2012-2015*
- Recensement Général de la Population et de l'habitat, Institut National de la Statistique, Projections 2014*
- Atlas de La Côte d'Ivoire, Les éditions Jaguar, 2013*
- Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, Agence d'étude et de promotion de l'emploi, 2012*
- Enquête sur le niveau de vie des ménages, Institut National de la Statistique, 2008*
- Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale, Ministère des ressources animales et halieutiques, 2013*
- Annuaire statistique de l'éducation, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2014*
- Annuaire Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2012*
- Annuaire statistique de la santé, Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, 2013*
- Programme Présidentiel d'Urgence, 2012*
- Enquête Multiple Indicator Cluster Survey (MICS), 2012*
- Atlas des Villes, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008*
- Atlas de la population et des équipements, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008*
- Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire, 2012*
- Données d'exploitation CIE, Compagnie Ivoirienne d'électricité, 2014*
- Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'ouest de la Côte d'Ivoire ONUCI*
- Côte d'Ivoire, le Grand ouest, Clé de la Réconciliation, International Crisis Group*

ANNEXES

Annexe 1: Calendrier des rencontres

Date	Organisme	Contact	Fonction
08-déc	DR MEMPD	Dagbo Nagnon Georges	Directeur Régional du MEMPD
	Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida	kouadio Kouame Romeo	Directeur Régional Daloa
	centre Hospitalier Régional de Daloa	Brou Nanock Mickael	Administrateur Principal des Services Financiers
	Ministère des Eaux et Forêts	Kouamé jean-Barboza	Directeur Régional
	SODEFOR	Antoine Miezan	Directeur Régional
	Mairie Daloa	Ya Gnonsoro	Secrétaire Général
	Mairie Daloa	Pouho Guiro Rufin	Chef des services techniques mairie de Daloa
	Conseil Régional	Digbeu Kiahué Vincent	Directeur général du Conseil régional
09-déc	Prefecture de Zoukougbeu		Préfet de Zoukougbeu
	Lycée de Zoukougbeu	Tan Assandé Charles	Proviseur du Lycée
	Dispensaire Saint Michel	Docteur Nianké	Medecin Chef du centre Saint Michel
	Sous-préfecture Iboguhe		Sous-Prefet
	Préfecture d'Issia		Préfet
	Hôpital Général d'Issia	Bande Saïdou	Chirurgien Hôpital Général d'Issia
	Mairie d'Issia		Directeur Technique
	Sous-préfecture Guessabo	Banto S. Florentine	Sous-Préfet
10-déc	Prefecture de Bouaflé	Aka Walemin Hortense	Secrétaire Général 1 de préfecture
	Solibra	Sylla Fodé	Directeur Usine Bouaflé
	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME		Directeur Régional Bouaflé
	Ministère de l'Industrie et des Mines	Georges Ahoba	Directeur Régional Bouaflé
	OIPR	Julien Iaramoh	Directeur Régional Bouaflé
	Ministère de l'Industrie et des Mines		Directeur Régional Daloa
	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	Sery Ange Marie Thérèse	Directeur Régional Daloa
	Chambre régionale des métiers	Hermann Silué	Directeur Régional chambre régionale des métiers
11-déc	Direction territoriale de l'hydraulique humaine de Daloa		Directeur Territorial de l'hydraulique
	SODECI	Narcisse Kouabenan Kouman	Adjoint Technique Direction Régionale centre ouest
	CIE	Bossou kacou	Directeur Régional de la CIE
	UJLOG	Gnakri Dago	Président de l'université UJLOG
	DREN	N'GORAN KOUASSI AKOUA	Directeur régional
	CAFOP		Directeur
	Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Formation professionnelle	Sylvestre Bini Kouakou	Administrateur du travail et des lois sociales / Directeur Régional du Travail et de l'emploi de Daloa

Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies

Sujets des termes de références	Axe des monographies
Ressort territorial	Axe 1 : Envergure territoriale et démographique
Cadre naturel et ses ressources	
Peuplement	
Dynamique et état de la population	
Activités économiques	Axe 2 : Développement économique
Urbanisation, système régional des villes et paysages urbains	Axe 4 : Infrastructures et urbanisation
Equipements et infrastructures régionaux et leur localisation	
Environnement et cadre de vie	
Accès aux services sociaux de base	Axe 3 : Développement socio-culturel
Atouts et contraintes du développement régional	Axe 5 : Perspectives de développement
Perspectives de développement	

Annexe 3: Liste de succession des Préfets et sous-Préfets

Niveau régional				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
BOUAFLE	1	GBAMELE KOUAME ADRIEN (Préfet hors grade)	09/11/2012	EN SERVICE
DALOA	1	BROU KOUAME (Préfet hors grade)	29/04/2011	EN SERVICE

Niveau départemental				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
BOUAFLE	1	DE BRUCHARD PIERRE (Administrateur civil)	ND	18/11/1974
	2	GBOHOU JEAN-BAPTISTE (Administrateur civil)	18/11/1974	02/09/1981
	3	YOBOUET JEAN CLAUDE (Administrateur civil)	21/09/1981	27/09/1982
	4	MAMBO CYRILLE (Administrateur civil)	ND	ND
	5	DIAKITE ISSA (Officier des FANCI COLONEL)	05/09/1986	09/09/1991
	6	KOULEON BENOI NARCISSE (Administrateur civil)	09/09/1991	02/08/1996
	7	KONAN KOUAKOU NESTOR (Administrateur civil)	02/08/1996	15/03/2000
	8	FOULE KOUAME (Administrateur civil)	15/03/2000	24/08/2000
	9	KONATE SOUALIHO (Administrateur civil)	24/08/2000	06/12/2000
	10	DIAKITE SIDIKI, intérimaire (Administrateur civil)	06/12/2000	18/12/2000
	11	SORO KOROMAND DENIS (Administrateur civil)	18/12/2000	05/07/2007
	12	SANOGO AL HASSANA (Administrateur civil)	05/07/2007	09/04/2009
	13	ALLIALI KOUADIO (Préfet hors grade)	09/04/2009	09/11/2012
	14	GBAMELE KOUAME ADRIEN (Préfet hors grade)	09/11/2012	EN SERVICE
ZUENOULA	1	ANONGBA GUILLAUME (Administrateur civil)	04/10/1982	09/09/1986
	2	POTEY SAO (Administrateur civil)	09/09/1986	06/09/1991
	3	AGOUA SIMEON (Administrateur civil)	06/09/1991	21/08/1993
	4	ADJAFI KASSI, intérim (Administrateur civil)	21/08/1993	23/03/1994
	5	ADOU LUCIEN (Administrateur des services financiers)	23/03/1994	05/08/1996

<i>Niveau départemental</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
	6	KOUADIO N'GORAN (Administrateur civil)	05/08/1996	10/05/2000
	7	SEYDOU GOGOUA BERNARD (Administrateur civil)	10/05/2000	30/08/2002
	8	FOFANA BRAHIMA (Administrateur civil)	30/08/2002	16/09/2006
	9	OKA YAO BENELD, intérim (Administrateur civil)	16/09/2006	04/07/2007
	10	BROU KOUAME (Préfet hors grade)	04/07/2007	30/04/2011
	11	FATOGOMA YEO, intérim (Secrétaire Général de Préfecture)	30/04/2011	12/11/2012
	12	NIAMKEY BASILE (Préfet hors grade)	12/11/2012	EN SERVICE
DALOA	1	LOUKOU KOFFI AUGUSTIN	1962	1963
	2	KOFFI JULES	1963	21/01/1970
	3	KOBLAN HUBERSON	22/01/1970	21/01/1974
	4	GOHI BI KIE ALBERT	22/01/1974	12/08/1975
	5	KOULIBALY FATIGUE	13/01/1975	16/07/1979
	6	DAOUDA COULIBALY	17/07/1979	07/09/1981
	7	SADJO COULIBALY	08/09/1981	03/09/1986
	8	KOFFI KOFFI SIMEON	03/09/1986	01/03/1995
	9	ZIRIMBA AKA MARCEL	01/03/1995	10/08/1996
	10	KONE AL MOUSTAPHA	10/08/1996	oct-96
	11	OMEPIEU LAMBERT, intérim (Secrétaire Général)	ND	15/03/2000
	12	SORO KORONAN DENIS (Préfet hors grade)	15/03/2000	18/08/2000
	13	FOULE KOUAME (Préfet hors grade)	18/08/2000	05/07/2007
	14	DACKOURY LOHOURE DABET (Préfet hors grade)	05/07/2007	29/04/2011
	15	BROU KOUAME (Préfet hors grade)	29/04/2011	EN SERVICE
VAVOUA	1	KONATE SOURADIO (Administrateur civil)	29/09/1986	21/03/1994
	2	KOUADIO N'GORAN (Administrateur civil)	21/03/1994	03/08/1996
	3	ADOU KOUAO (Administrateur Service Financier)	03/08/1996	14/03/2000

Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
			Niveau départemental	
	4	OMEPIEU YUL LAMBERT (Administrateur civil)	14/03/2000	17/07/2001
	5	AONON PIERRE EVARISTE (Administrateur civil)	17/07/2001	29/08/2002
	6	FADY OUATTARA (Préfet grade 1)	29/08/2002	06/04/2009
	7	N'ZI KANGA (Préfet grade 1)	06/04/2009	11/04/2011
	8	DIANE BASSINIMA (Préfet grade 1)	11/04/2011	05/11/2012
	9	M'BASSIDJE N'CHO PIERRE N. (Préfet grade 1)	05/11/2012	EN SERVICE
ZOUKOUGBEU	1	KOUAO BILE	ND	EN SERVICE

Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
			Niveau sous-préfecture	
BONON	1	LACINA COULIBALY (Administrateur civil)	11/07/1990	10/09/1996
	2	DIBY KONAN (Administrateur civil)	16/09/1996	30/01/2001
	3	OUASSOLOU GNEKPA (Administrateur civil)	30/01/2001	01/09/2001
	4	YAPI YAPI GUILLAUME (Administrateur civil)	01/09/2001	03/02/2014
	5	ZOUMANA DIOMANDE (Administrateur civil)	03/02/2014	EN SERVICE
ZUENOULA	1	LAPEYRIERE (Administrateur Adjoint)	1914	1914
	2	AMBLARD JEAN (Administrateur Adjoint)	1914	1917
	3	CHAUPIN (Administrateur Adjoint)	01/04/1917	01/08/1917
	4	GANGLAFF HENRI	01/08/1917	01/12/1921
	5	PAOULI LOUIS	12/05/1921	16/02/1923
	6	MAURICE EMILE	16/02/1923	06/10/1923
	7	BOUCHER LUCIEN (Commis Services Civils)	06/10/1923	25/08/1924
	8	LELEC PAUL	25/10/1924	05/03/1925
	9	DULOTS ANDRE	05/03/1925	31/05/1925
	10	MENDIHARA JEAN (Adjoint Services Civils)	07/07/1925	25/12/1926
	11	DEVELAY PHILIPPE (Commis Services Civils)	25/12/1926	17/01/1927

Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement		
			Arrivée	Départ	
			Niveau sous-préfecture		
	12	ROMIEUX JEAN (Adjoint Services Civils)	17/01/1927	25/02/1928	
	13	CAZENAVE PAUL	25/02/1928	10/09/1928	
	14	COMBANI EDOUARD (Administrateur Adjoint)	10/09/1928	23/09/1930	
	15	BRUAT EDMOND (Adjoint Services Civils)	23/09/1930	21/09/1932	
	16	HENDE CHARLES (Adjoint Services Civils)	21/09/1932	30/03/1934	
	17	VILMIN MAURICE	02/05/1934	juin-34	
	18	AUBERT ALBERT	juil-34	avr-35	
	19	VANKEMPEN JOSEPH	18/05/1935	01/03/1938	
	20	DUHALDE RICHARD (Administrateur)	01/03/1938	05/05/1941	
	21	CANAL JEAN (Adjoint Services Civils)	05/05/1941	01/01/1947	
	22	MARTIN LEON (Administrateur)	04/01/1947	13/03/1947	
	23	CELLIERE AUGUSTE (Chef de Bureau)	13/03/1947	18/07/1947	
	24	PAGUET MARIUS	18/07/1947	03/02/1950	
	25	MALATERRE PIERRE (Administrateur Adj)	03/02/1950	21/01/1952	
	26	JACOB ROBERT	21/01/1952	21/05/1953	
	27	HAMEL CHARLES	21/05/1953	02/04/1955	
	28	PATRIS ANDRE (Chef de Bureau)	20/04/1955	03/04/1955	
	29	FAGET PAUL (Chef de Bureau)	20/04/1955	04/04/1957	
	30	SIDIBE ANGELBERT (Secrétaire Administratif)	04/04/1957	11/01/1960	
	31	LACOMBE JOSEPH	11/01/1960	15/06/1961	
	32	TRAORE KARIM (Administrateur Civil)	15/06/1961	08/10/1962	
	33	BOUA ARSENE (Secrétaire Administratif)	08/10/1962	07/03/1966	
	34	ADEPAUD BROU GAUDENS (Administrateur Civil)	08/10/1962	25/10/1966	
	35	DAOUDA FONA TOURE (Secrétaire Administratif)	08/03/1966	05/03/1971	
	36	CATCHA PICARD JOSEPH	25/10/1966	04/10/1974	
				05/03/1971	31/05/1978

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
	37	MOULAYE BAYO JEAN (Colonel des FANCI)	31/05/1978	31/08/1981
	38	SIDIKI DIOMANDE (Colonel des FANCI)	31/08/1981	07/10/1982
	39	GNAMIEN GBAKOU JEAN (Administrateur Civil)	07/10/1982	23/09/1983
	40	MAN GODO SAMUEL (Administrateur Civil)	17/10/1983	23/08/1986
	41	SEYDOU GOGOUA BERNARD (Administrateur Civil)	23/08/1986	07/10/1990
	42	KOUA ASSEU (Attaché Administratif)	07/10/1990	15/10/1992
	43	DOUKOURE N'VA KALIFA (Attaché Administratif)	15/10/1992	04/09/1996
	44	SIHINDOU COULIBALY (Administrateur Civil)	04/09/1996	28/01/2001
	45	KOUASSI KOUAKOU C. (Administrateur Civil)	28/09/2001	06/09/2007
	46	DOGO KOFFI CHARLES (Administrateur Civil)	06/09/2007	30/01/2014
	47	EKPONON N'GLOMAN LYDIE	30/01/2014	EN SERVICE
VOUEBOUFLA	1	KOFFI SYLVAIN (Administrateur Civil)	25/04/2009	26/11/2009
	2	DOGO KOFFI CHARLES (Administrateur Civil)	24/12/2009	11/10/2009
	3	TRABI Née GUELA YLE MARIE-ANGE (Administrateur Civil)	11/10/2009	28/01/2014
	4	DON AGOUA ANNE (Administrateur Civil)	28/01/2014	EN SERVICE
BOUAFLE	1	KACOUTIE N'GOUAN (Secrétaire Administratif)	1958	1960
	2	BAILLY PIERRE (Secrétaire Administratif)	1960	1961
	3	ANIDIE DOUGOUE (Secrétaire Administratif)	1961	1961
	4	ASSY GERMAIN (Administrateur Civil)	1961	31/10/1966
	5	DAINGUI ASSINDJO (Secrétaire Administratif)	1966	1968
	6	DEBRUCHARD PIERRE (Administrateur Civil)	1968	21/04/1970
	7	BOUA ARSENE (Secrétaire Administratif)	21/04/1970	18/03/1975
	8	JEAN BAPTISTE DJAMA (Attaché Administratif)	13/08/1975	27/08/1981
	9	ADJAFI KASSI (Administrateur Civil)	08/06/1981	28/08/1986
	10	TAI BENOIT (Administrateur Civil)	28/08/1986	25/05/1994

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
	11	ASSI GBOCHO (Administrateur Civil)	24/05/1994	20/09/2000
	12	KOUASSI BAN (Administrateur Civil)	20/06/2000	31/07/2001
	13	KOUASSI ANNE MARIE (Administrateur Civil)	01/08/2001	08/09/2007
	14	BOSSE ZOBRE (Secrétaire Administratif)	08/09/2007	20/02/2014
GOHITAFLA	1	BOUA ARSENE (Secrétaire Administratif)	13/03/1966	24/03/1970
	2	SOBO AVOAKA A. (Secrétaire Administratif)	24/03/1970	13/09/1971
	3	ASSI YABROU E. (Secrétaire Administratif)	13/09/1971	05/02/1974
	4	KADIO KOFFI S. (Secrétaire Administratif)	05/02/1974	05/03/1979
	5	AIKPA ZOKO JEAN B. (Attaché Administratif)	05/03/1979	02/09/1981
	6	N'GUESSAN YAVO VICTOR (Administrateur PPALE)	02/09/1981	22/10/1982
	7	N'GUESSAN KONAN (Administrateur Civil)	22/10/1982	29/08/1986
	8	DJA ETIEN (Administrateur Civil)	29/08/1986	25/08/1987
	9	BAYORO DAGROU (Administrateur Civil)	25/08/1987	07/10/1991
	10	KAKOU AGNIMOU F. (Attaché Administratif)	07/10/1991	03/08/1993
	11	KOUASSI KOUADIO E. (Administrateur Civil)	03/08/1993	22/08/1996
	12	EKPONOU ASSOUMOU A. (Administrateur Civil)	22/08/1996	08/09/2000
	13	DIOMANDE GOUAMO (Administrateur Civil)	08/09/2000	27/06/2001
	14	KOUASSI YAO CHARLES (Administrateur Civil)	27/06/2001	20/10/2006
	15	KOUAME GBESSE (Administrateur Civil)	20/10/2006	17/09/2007
	16	SANTOU DOMINIQUE (Administrateur Civil)	17/09/2007	24/04/2009
	17	DJAH DAKO ALBERT (Administrateur Civil)	24/04/2009	EN SERVICE
MAMINIGUI	1	LANGUISSOU KOUAME	31/01/2014	EN SERVICE
BAZRE	1	DAO MOUSSA	ND	ND
	2	DADI LOHOURE JEAN	ND	ND
	3	JACQUET VE MAMAN JEANNE	ND	ND

<i>Niveau sous-préfecture</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
SINFRA	1	SERI LOUNA JACQUES	1961	ND
	2	N'DOUBA EHOUMAN JULES	1963	ND
	3	GADOU DIAKI CH.	1963	ND
	4	DABLE NAMPE BRUNO	1965	ND
	5	BALLY NEOUPROUST PIERRE	1967	ND
	6	AGOSSI MOISE	1971	ND
	7	KOFFI KOFFI SIMEON	1974	ND
	8	N'GUESSAN NICOLAS	1975	ND
	9	DOUE PASCAL		ND
	10	LOUA DIOMANDE	1977	ND
	11	KRAGBE FRANCOIS MARIE	1982	ND
	12	GRAVI N'GUESSAN	1986	ND
	13	KONE JACQUES LOBOGNON	1991	ND
	14	D. KONAN N'DRI	1997	ND
	15	TOURE VANISSI	2001	ND
	16	GNAMGBI D. VICTOR	2007	ND
	17	KOBENAN DONGO E.	2014	EN SERVICE
KOUETINFLA	1	ZIGRE DADIE APPOLINAIRE	ND	ND
	2	ZEGRE SERY LEON	ND	ND
	3	KOBENAN DONGO EMMANUEL	ND	ND
KONONFLA	1	DOUALIN	1957	ND
	2	BENOIT GUYOD	1907	ND
	3	AGUILLION	1907	ND
	4	LARBATELIET	1907	ND
	5	MARS	1910	ND

<i>Niveau sous-préfecture</i>					
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement		
			Arrivée	Départ	
	6	DAMOND	1910	ND	
	7	ORNANOT FRANCOIS	1910	ND	
	8	BERNARD CHARLES	1911	ND	
	9	RAYMOND HENRI FERNAND	1911	ND	
	10	MIOT PAUL	1911	ND	
	11	REMBEAU	1911	ND	
	12	PLOMION HENRI	1911	1912	
	13	DESLAUMENS MARCEL	1912		
	14	MAURY PAUL	1912	1913	
	15	CHAISSAIGNE	1913		
	16	DELESSE JOSEPH	01/04/1913	11/07/1913	
	17	PERNOT FELIX	1914	1916	
	18	FARBE	1916	1918	
	DANIA	1	GOUASSIRO ENERST (Administrateur Civil)	01/08/2001	12/09/2007
		2	N'GUESSA KONAN (Sous-Préfet)	12/09/2007	25/04/2009
		3	GNIONSAHE JACQUES (Sous-Préfet)	25/04/2009	févr-14
		4	GUIRO BLEHY (Administrateur Civil)	févr-14	EN SERVICE
	ZOUKOUGBEU	1	N'GUESSAN JULIEN	1967	ND
2		BLE GASTON	ND	ND	
3		SOULEYMANE BAMBA	ND	ND	
4		MOMPEO GASTON	ND	ND	
5		KOFFI AHOKO	ND	ND	
6		DEDJ MEL	ND	ND	
7		KOUASSI LENOIR	ND	ND	
8		DJE BI DJE ACHILD	ND	ND	

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
GREGBEU	1	MASSOU épouse SIDIBE	2009	2010
	2	BANTO Epouse DIARA	2010	2013
	3	KONIN KOUACOU GERMAIN	2014	EN SERVICE
GUESSABO	1	GNUI ABOIDJE FRANCIS	2009	2012
	2	BANTO SIANDARD FLORENTINE épouse DIARRA	2012	EN SERVICE
GBOGUHE	1	OSSEY ACHI (Administrateur Civil)	1990	01/10/1997
	2	JACQUE ATTRI KOUAKOU (Administrateur Civil)	01/10/1997	14/08/2002
	3	DEMBELE LASSANCE (Administrateur Civil)	14/08/2002	10/09/2007
	4	JEAN AFFRI GNAGO (Administrateur Civil)	10/09/2007	12/03/2012
	5	OUASSOLOU GNEKPA (Administrateur Civil)	12/03/2012	03/02/2014
	6	SAGOU épouse KOFFI PAULE BENEDICTE (Administrateur Civil)	03/02/2014	
GADOUAN	1	DOIN DOH URIE	30/08/2001	11/09/2007
	2	TAPE LAVA	11/09/2007	31/01/2014
	3	LEKPE FILBERT	31/01/2014	EN SERVICE
GONATE	1	GNAGO GBIZIE GUY BAYARD	2009	2014
	2	YAO KOUACOU ANTOINE	2014	EN SERVICE
ZAIBO	1	BONI KOUAKOU ADOLPHE	ND	ND
	2	ZEMIN BI KOUASSI RICHARD	ND	ND
	3	GOUE GUEU MARCEL	ND	ND
PAKOUABO	1	N'DRI DIDIER GUILLAUME	ND	EN SERVICE
ZAGUIETA	1	TESS OULEM FATOUMATA (Administrateur Civil)	ND	ND
	2	YAPI YAPI GUILLAME (Administrateur Civil)	ND	ND
	3	KPASSOU OZIGRE MARIE ANGE (Administrateur Civil)	ND	EN SERVICE
IBOGUHE	1	BA BI KALI	2007	2014
	2	GBEHI KEKPO EMMANUEL	2014	EN SERVICE

Annexe 4 : Liste des sociétés coopératives par département

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BARAKAGNI DU HAUT SASSANDRA (SCABHS COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KANGUELE DE DALO (SCOOPS AKAD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE SABABOU DE DALOA (SCOASADA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE "TOUMTOUMDA" DU HAUT-SASSANDRA (COOP-A.T.IIS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ADJIRA DE DALOA (CAAD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE AHADRE DE DALOA (CAADA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE AKOUNDA OUFLE GADOUAN (CAAOGA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE APLAKLA DE GBOGUE (CAAG APLAKLA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BARAKAGNI DU HAUT-SASSANDRA (CABHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BIHAN DE KOUHON (CABK)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE DALOA (CABD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE CHITA DE DALOA (CHITA COOP)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DJIGUIYA DE GADOUAN (CADJIGA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ESPOIR DE DALOA (CAESDA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE FANGA DE DALOA (CAFANDA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE GNAMIEN MOH DE DALOA (CAGMD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE GUIDO DE NANOUFLA (CAGN)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KAFONON DE GONATE (CAKAGO)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KAMBONOU DE DALOA (CAKAD KAMBONOU)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KATANA DU HAUT-SASSANDRA (CAKAHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KAVOKIVA DU HAUT-SASSANDRA (CAKHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KPATIKPA DE BEDIA LA (CAKB KPATIKPA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LANAYA DE GONATE (CALAGO LANAYA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LANAYA DE DALOA (CALANDA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE NANORO DE GUIPRY (CANG)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE NASRA DE LUIENOUFLA (CANAL)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE SABABOUGNOUMAN DE BROU NDIRIKRO (COASAB SCOOPS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE TOUTIA DE DALOA (CA'D TOUTIA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLEYETIKON DE WANDAGUHE (CAYWANDA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE SOLIDARITE DES AGRICULTEURS DE DALOA (COSAD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE "ALLADJE" DU HAUT-SASSANDRA (COOPAL-ADJEHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ALLAH NITIE DE DALOA (SCOOPS CAAND)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BLE LE MAN SIEN DE DALOA (COOPAB)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BOKOUN-HELE DE DALOA (CABD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE LUENOUFLA (COOPALU)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DES JEUNES AGRICULTEURS DE SEIFLA 2 (COJAS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ELIAS DE DALOA (SCOOPS CAED)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE FIEDIFOU DE HAUT SASSANDRA (CAFHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE HERE DE DALOA (CAHD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LA RENAISSANCE DE GADOUAN (CAREGA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE NOUVELLE DE GONATE (CANGO SCOOPS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE PATOUNIZAMBO KABADOUGOU (CAPKA COOP-CA) DE
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE PROGRES DE M'BAHLAKOFFIKRO DE DALOA (CAPROMDA)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE SABABOU DE DALOA (COASADA COOP-CA)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE BINKADI DE LUENOUFLA (CBL)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DE COLLECTE ET DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS VIVRIERS PROGRES DE DALOA (COMPRODA)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DEPARTEMENTALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DALOA (CODEPAD)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE BEDIA LA (CECAB)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DU HAUT-SASSANDRA (COEXPAAHS)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES FRATERNITE DE DEPARTEMENT DALOA (DEFCA)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS HAUT-SASSANDRA (CJAHIS SCOOPS) DU
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS DE DALOA (CIAD)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE DE DALOA (COPRAD)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BEDIA LA (CPAB SCOOPS)
HAUT-SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GBGOUHE (COOPAG)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU HAUT SASSANDRA (COPRAHS (ex conava))
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE NOUGUE FRAJERNITE DE ZIGUEDIA (COONOUFRA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE NYAMIEN TI DAN DE KOREA I (CNTDK)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE BINKELEMAN DES AGRICULTEURS DE DALOA (CBAD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE ZAIBO AMARA CARREFOUR (CAZAC)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE AGRICOLE DES PAYSANS RECONCILIES DE DALOA (ECAPRED COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE DALOA (ECAD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE GADOUAN (ECOAGA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE GBOGUHE (COOP-CA ECAGBO)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DES PAYSANS RECONCILIES DE DALOA (COOP-CA ECAPRED)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DU HAUT-SASSANDRA (ECAHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE KOUAKEUDO DE DALOA (ECAKD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE OBENOUG-NAN DE NANOUFLA (ENCAONAS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE SIGUIGNONGON DE DALOA (SCOOPS E.CO.A.S.DA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS MODERNES (ECAM SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS DE DALOA (EJOJAD COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BEDIALA (SCOOPS ECOPAB)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DALOA (ECPAD SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	ETABLISSEMENT COOPERATIF AGRICOLE DE GADOUAN (ECCOPAG)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	IVOIRIENNE COOPERATIVE ANOUANZE DU HAUT SASSANDRA (ICAIIS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	KADOGNON ET NANGA- SOCIETE COOPERATIVE (KN COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	NOUVELLE COOPERATIVE AGRICOLE TOLERANCE DE DALOA (NCAITD SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	NOUVELLE SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DU HAUT SASSANDRA (N.SOC.FAHS.SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GONATE (COOP-CA CAGO)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE "KEMAN" DE LOUENOUIFLA (C.A.K.I. SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BARAKADI DE GONATE (CABAG SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE TOUMTOUMDA DU HAUT-SASSANDRA (SCOOPATHIS COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "BINKAFO" DE DALOA (SCOOPS BINKAFO)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "COOPERATIVE AGRICOLE EKLOYEHUM DE DALOA (COOP-CA CAED)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "DJIGUIYA" DE GADOUAN(SCOOPS DJIGA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE GBOGUE" (COOP-CA ECAGBO)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "WEND-KATO" DE YOKOREA (SO.COOPAWY COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SIDAN DE BEBOUO-SIBOUO (SO.C.A.SI.B)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE FEHITRON-SHALOM DU HAUT SASSANDRA (SOCAFESH)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE "ENTENTE" DE DALOA (SCOOPS COAED)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE "KEMAN" DE LUENOUFLA (CAKL SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE "MOYE" DU HAUT-SASSANDRA (CAMHS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE "ROLLO" DE LUENOUFLA (SOCARL COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ABONOUAN DE DALOA COTE D'IVOIRE (SOCAAD-CI)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SOUTRA DE DALOA (CASD SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ALLAKABO DE GNAMANOU (SOCAAG COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ANITCHE DU HAUT SASSANDRA (COOPAAHS COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ANOSSA DU DEPARTEMENT DE DALOA (ANOSSA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AWANE DE DALOA (COOP-CA CAADA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AZOU DE DALOA (COADA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BADEGNA DU HAUT SASSANDRA (COABAHS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BARAKADI DE GONATE (CABAG SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BARAKAGNI DU HAUT-SASSANDRA (S.CABIHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BENEDICTION DE DALOA (CABDA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BENEDICTION DU HAUT SASSANDRA (CABIHS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BENKADI DU HAUT-SASSANDRA (CABENHIS COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINCADI DE BAZRA
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADE DE OOUROUTA (CABO SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI ET BEDAYAN DE BAILOULIPLA (BBABA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKELEMAN DE GIBOGUIE (CABG SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CHITA DE DALOA (CHITA SCOOPS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DALOA (CAD SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DALOA (S.CAGRIDA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GADOUAN (COOP-CA SCAGA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GONATE (COOP-CA CAGO)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION CAFE- CACAO DE DALOA (CAPCCD COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DEBALEWEMAN DE BEDIALA (SCOOPS A.DE.BE)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DENKADY DE DALOA (SCADD SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DENKADY DE DALOA (SCOOPS S.CADD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES EXPLOITANTS DU DEPARTEMENT DE DALOA (SCAEDA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PAYSANS DE NIAMAYO (COOP-CA COPAPAYS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS D'OKA KOUAMEKRO (SCAPOKA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIGNITE DE DALOA (CADD SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU GABA (CAG COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU HAUT-SASSANDRA (SCOOPAHS COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EKLOYEHUM DE DALOA (CAED COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ELIE TIKPA DE DALOA (SCAETD COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ELIO (SCA-ELIO)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DE DALOA (COAED SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DE GADOUAN (COOPAEGA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DU HAUT-SASSANDRA (CAENTHS COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ESPOIR DE BONOUFLE (CAEBO SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ETY- EWOUN-ANIEN DU HAUT SASSANDRA (COOP-CA CAEHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE FIEDIFOUIE DU HAUT SASSANDRA (COOP-CA CAFHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE FRATERNITE DE LUENOUFLA (SCOOPS CAFLU)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNAMIEN MOH DE DALOA (S.CAGMD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNESSIGUISSO DE DALOA (S.C.A.GNEIDA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE HIERE DE DALOA (CAID SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KAGUI DU HAUT-SASSANDRA (SCOAKHS COOP-CA)

REGION		DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KANGUELE DE DALOA (SCOOPS AKAD)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KAVOKIVA DU HAUT-SASSANDRA (SOCAKIIS COOP-CA)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KENEYA DE DALOA (SCAKEDA COOP-CA)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KLEKAMAN DE BEDIALA (CAKLEB SCOOPS)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KPATIKPA DE BEDIALA (S.CAKB COOP-CA)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LA PAIX SETREFLA DE BEDIALA (SCOOPS CAPSEB)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LA RELANCE BEDIALA-GONATE (COOP-CA AREBEGO)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LAF YA DE BEDIALA (SCOOPS CALABE)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LAGOLI DE DALOA (S.CALD)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MOYE DE DALOA (CAMD SCOOPS)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NASSARA DE LUENOUFLA (CANAL.SCOOPS)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE N'TOBENY DE DIGBAPIA ET DE DALOA (SCOOPS N'TOBENY)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE OUBE DE BANOUFLA (SCOOPS OUBE)	
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE PATOUNIZAMBO DE KABADOUGOU (COOP-CA CAPKA)	

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ROLLO DE LUENOUFLA (SO.CARL COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SAMI DU HAUT-SASSANDRA (COASAHS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SIDAN DE BEBOUO-SIBOOU (SO.CASIB COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNITE DE BEDIALA (SCOOPS CAUB)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNITE DE DALOA (C.A.U.DA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WATTSOBA DE DALOA (COOPAWAD COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YAWANSE DU HAUT SASSANDRA (COOP-CA SOCAYAHIS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZEMAN DE GONATE (SCOAZEGO SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ANOSSA DU DEPARTEMENT DE DALOA (COOP-CA ANOSSA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ANOSSA DU DEPARTEMENT DE DALOA (COOP-CA ANOSSA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BADEYAN DE DALOA (COBADA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BENKADI DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE GADOUAN (COBEAGA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BETAKO DU HAUT-SASSANDRA (SOCOBEHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COAZOGBO DE GBOGUE (SO.COOP COAZOGBO)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE DALOA (CEAD SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DES ANTILOPES DU HAUT- SASSANDRA (SOCEADAHIS COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DU HAUT-SASSANDRA (SO.CO.EXP.A.HS COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE KAFUGOUNADOUGOU (SCOOPAKA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU DEPARTEMENT DE DALOA (SO.COO.PR.A.DA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES NANTABA DU HAUT SASSANDRA (SO.COOPRANIHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS "CAFE- CACAO" D'ANDJOUKRO (SCOOPS COPROCCA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DALOA (COOPAD COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFE CACAO DE DALOA (SCOOPS SOCOPCC)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES UNITE DE DALOA (SCOOPRAUD COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUITS DE RENTE CANAAN (CPR CANAAN COOP- CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUITS DE RENTE CANAAN (CPR-CANAAN COOP- CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE GBOGUIE (COOP-CA ECAGBO)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE YOKORIA (SCOOPS ECAY)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EXCELLENCE DE DALOA (SCOOPS EXCELLENCE)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE COOPERATIVE ANOUANZE DU HAUT- SASSANDRA (COOP-CA ICAHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KADOGNON ET NANGA (K.N COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KOUAKEUDO DE DALOA (SCOOPS KD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NASSARA DE LUENOUFLA (CANAL SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NASSRANE DES AGRICULTEURS DE DALOA (SOCONAD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NOUVELLE DES PRODUCTEURS DE DALOA (SOCONOPRODA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE OUBE DE BANOUFLA (SCOOPS OUBE)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE PRISE COOPERATIVE AGRICOLE ENIAN DE DALOA (E.CO.ENIAN COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE PRODUCTEURS AGRICOLES AHIKABA DE DALOA (CPAADA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE PRODUCTEURS AGRICOLES DE KAFOUGOUNADOUGOU (SCOOPAKA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SABARIKAGNE DU HAUT-SASSANDRA (SCOOPS SAHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE WEND-KATO DE YOKOREA (SO.COOPAWY COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE LOBOGUGUIA (SCOOPAL COOP-CA) APATCHIRA

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKELMAN DES AGRICULTEURS DE DALOA (SOCBAD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DES PAYSANS RECONCILIES DE DALOA (COOP-CA ECAPRED)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOCIETE IVOIRIENNE COOPERATIVE ANOUANZE DU HAUT SASSANDRA (COOP-CA ICAHS)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	CAFE-CACAO	SOLIDARITE COOPERATIVE AGRICOLE DE DALOA (SCOOPAD)
HAUT- SASSANDRA	DALOA	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE "ZEMAN" DE GONATE (SCOOPS SCOAZEGO)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BOGUHE TENEDE D'ISSIA (COOPABOTE)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KOGNOUMA D'ISSIA (CAKI COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LA GRACE D'ISSIA (CAGI)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LOBO-OUEST D'ISSIA (LOBO-OUEST)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE NADJEGBO D'IBOGUHE (COOPNADJEGBO)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE RELWENDE DE SAIOUA (COOPARESA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BROMALA DE BALAHIO (CABB)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE COBAKAI D'ISSIA (CACI)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE BOGUEDIA (CAB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE DIASSA (COOPADIAS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE GABIA (COPAGA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS D'IBOGUHE (COOPAPI SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE D'ISSIA (COOPADIS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DJIGUI D'ISSIA (CADI)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LANAYA D'ISSIA (COOPALIS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE TENEDE D'ISSIA (COOPAT)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE WENDE BARAKA DE EDMOND-CARREFOUR (CAWEBA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS D'ISSIA (COJALS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE D'ISSIA (COOPRADIS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SAIOUA (COOPADES)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU CANTON YOCOLO (COOPACY)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU YOCOLO (COPAYO)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS CAFE-CACAO DE NAHIO (CPCN)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE EHOUKAYEWOU DES PRODUCTEURS CAFE-CACAO D'ISSIA (CE/PCCI)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE ETRAYE AWLIN D'ISSIA (COOPETRA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE NAGBOA DU CANTON YOCOLO DE SAIOUA (CONACY)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE GAZIBOUO (ECOOPAG)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE SAIOUA (ECOOSA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE YOCOLO (ECAYO)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE FRATERNITE DU HAUT-SASSANDRA (ECAFHS (Ex:ECAFBI))
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	NOUVELLE COOPERATIVE AGRICOLE DU CANTON YOCOLO (NOCO.A.C.Y COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS D'ISSIA (SCOOPS COJALS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BEZO DE BEKORA S/P BOGUEIDIA (COOP-CA BEZO)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BONHEUR DU SOL D'ISSIA (COOP-CA COABSI)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CONFIANCE DU HAUT-SASSANDRA (CAC-IHS COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DIASSA (COOPADIAS-IHS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GAZIBOUO (SCOOPS COOPAG)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS D'IBOGUHE (COOPAPI SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS D'OKA KOUAMEKRO (S.CAPOKA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DU CANTON YOCOLO (SCAPCY SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ISSIA (SCOOPADIS COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU CANTON YOCOLO (CACYO SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ESPOIR DE SAIOUA (CAESA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ETOILE DU HAUT SASSANDRA DE LA SOUS PREFECTURE D'ISSIA (COOP-CA COOPANE-IIS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EX AGRO (EX AGRO COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GOUENIN DU DEPARTEMENT D'ISSIA (SCAGDI SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GREDOU D'IBOGUHE (CAGI SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LA GRACE D'ISSIA (SCOOPS CAGI)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LA PAIX DU HAUT-SASSANDRA (COPAPAIX-IIS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LANAYA D'ISSIA (SCOOPS COOPALIS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MOYE D'ISSIA (SCOOPS CAMI)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE REL WENDE DE SAILOUA (S.COOPARESA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SAMA DU HAUT SASSANDRA(SAMA-HIS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WENDE BANGA DE SAILOUA (CAWSA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WORA DU CANTON YOCOLO (CAWOCY SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE DEVELOPPEMENT AMOUR DU HAUT-SASSANDRA (CADEVAHS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BOGUEJIA (SCPABO COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GAZIBOOU (SCOOPS PRAGA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SAILOUA (COOPAS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE TEZIE (S.COOPAT SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES D'ISSIA (SOCOOPRAI SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU YOCOLO (S.COPAYO SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS CAFE-CACAO DE NAHIO (SCOOPS CPCN)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE D'ISSIA (COOP-CA ECAI)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EYO ENJAN (SCOOPS EYO ENJAN)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE IBBESA (IBBESA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRE AGRICOLE MONYOYE (SCTVAM SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NAGBOA DU CANTON YOCOLO DE SAILOUA (SCOOPS CONACY)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE VERITE DE SAILOUA (SCOOPS VS)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE VICTOIRE DE COTE D'IVOIRE (COOP-CA SCOVICI)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YAHIVE JIRE DE SAILOUA (COOP-CA YAHIVE JIRE)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DE COMMERCIALISATION ET PRODUCTION DES PRODUITS AGRICOLES DU HAUT SASSANDRA (SCOOPS COOP.CO.PA.H.S)
HAUT- SASSANDRA	ISSIA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DEPARTEMENTALE DES RIZICULTEURS
HAUT- SASSANDRA	SAILOUA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU CANTON YOCOLO DE SAILOUA (CACYO SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	SASSANDRA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DES RIZICULTEURS DE SASSANDRA (CODERIZ. SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CAFE-CACAO DE VAVOUA (APCCV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE MUTATA DE VAVOUA (COAMUVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE VAVOUA COTE D'IVOIRE (COAVACT)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DES FRERES UNIS DE FRANCOIKRO (COAFUF COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DU DEPARTEMENT DE VAVOUA (CADEVAG)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE EWOUKAHEHOUN DE GORE YAPLOHI (COAEG SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KAYELY DE VAVOUA (KAKVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LANAYA DE VAVOUA (CALAVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE NONGTABA DE VAVOUA (CANOVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE NOUVELLE VISION DE VAVOUA (CANOVIV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE NOUVELLE VISION DE VAVOUA (COANOV SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE RELWENDE DE VAVOUA (CARV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE SINIKENYA DE VAVOUA (CASIVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE SONGTABA ANCIEN-PROZI (CASONVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE WENDTONHOGO DE VAVOUA (COWENVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE WENNA SONGUE DE BAZRA (CAWESOBA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE "HERE" DE VAVOUA (HÈRE)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE AYRAWELA DE BONOFLA (CAAB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BADA DE KETRO-BASSAM (CABAK)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BINKELEMAN DE SEITIFLA (CABS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE BONOUFLA (CAB)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE VAVOUA (CAVA COOP CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DJINKE DE VAVOUA (CODJINVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE EBOEKON DE DANIA (COEDA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE EMIEN-EGNY DE BONOUFLA (CAEB)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DES PRODUCTEURS DE VAVOUA (CAEPROVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ETRAYEWLIN EYOENIAN DE DJANGO N'GUESSANKRO (CAEED SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KOUAKOU KOUAMEKRO DE DEDIAFLA (C2K)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LA TOLERANCE DE BONOUFLA (SCOOPS CATB)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LAISSE TOUT À DIEU DE VAVOUA (LTDV SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE PANGA DE VAVOUA (CAPANVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE SANGAFOLO DE BONOUFLA (CASBOV)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE TEGA WENDE DE VAVOUA (SCOOPS CATVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE YAFITENOU (COAYA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE BINKELEMAN DE VAVOUA (COBIVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE CAFE-CACAO DE VAVOUA (COCCAV SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE PETIT OUAGA (COOPO SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE VAVOUA (CEAVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DU DEPARTEMENT DE VAVOUA (CEADEVA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES JEUNES PRODUCTEURS DE PELEZI (COJEPAP)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BONOUFILA (COOPABAC)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BONOUFILA (COOPABO)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SEITIFLA (CPAS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE VAVOUA (COPROAVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE VAVOUA (COPAV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE VAVOUA (COPAVA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFE CACAO DE VAVOUA (PROCAV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS UNIS DE MINORE (CAPUM SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES RIZICULTEURS LOCAUX SUPERIEURS ET DES PRODUITS TROPICAUX DE COTE D'IVOIRE (CORILOS-CI)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE LA RELEVE DE VAVOUA (COREVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE NANSRIKA DE VAVOUA (CONAVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE SOLIDARITE DES AGRICULTEURS DE VAVOUA (COSAV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE WEND PAYENDE DE VAVOUA (CAWPV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE SEITIFLA (ECOS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE VAVOUA (ECOAVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE VAVOUA (ENCAVA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE KISWEND-SIDA DE BAIHOULFLA (COOP-CA KISWEND-SIDA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE VAVOUA (SCOOPS ECOPRAV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE YELSONDE DE VAVOUA (ENCAYEVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	NOUVELLE COOPERATIVE AGRICOLE DE VAVOUA (NOCAV)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DOUNOUGNAN-SOUGOURI DE VAVOUA (SCOOPS COADOSOV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SANGAFOLO DE BONOUELA (CASBO SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ESSOU MESSOU DE VAVOUA (SO.CAEMEVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "COOPERATIVE AGRICOLE LIBERTE DE DANIA" (COOP-CA COALIDAN)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "HERE" DE VAVOUA (SCOOPS HÈRE)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "MIVA" DE VAVOUA (SCOOPS MIVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE "ESSOU MESSOU" DE VAVOUA (SO.C.A.E.ME.VA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AMINMLEYO DE DEMA (COAADE SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AMINMLEYO DU HAUT SASSANDRA (COAAHS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BADA DE KETRO-BASSAM (CABAK SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BADEAN DE VAVOUA (CABAVA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CONFIANCE DES PRODUCTEURS DE VAVOUA (CACOPROVA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BONOUELA (COOP-CA CAB)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BONOUELA (COOP-CA CAB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MINORE (SOCAM COOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MOUSSAKRO (SOCOAM COOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE VAVOUA (SCOAVA-SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FRERES UNIS DE FRANCOIKRO (SOCOAFUF-SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DU HAUT-SASSANDRA (SCOOPAPHS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS UNIS DE MINORE (CAPUM SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUITS TROPICAUX DE VAVOUA (CAPTV COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIEU MERCI DE VAVOUA (SOCADMV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EMIEN-EGNY DE BONOUELA (SCAEB COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DES PRODUCTEURS DE VAVOUA (CAEPROVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ESPOIR DE BONOUELA (SCOOPS CAEBO)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ESPOIR DE VAVOUA (COOP-CA CAEVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ESSOU MESSOU DE VAVOUA (SO.CAEMEVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EWOUKAIEHOUN DE GORE YAPLOHI (COAEG SCOOPS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNAMIEN OKAYE DE VAVOUA (S.COOPAGOV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LA RENAISSANCE DE VAVOUA (SO.CAREVA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LANAYA DE VAVOUA (SCALAVA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LIBERTE DE DANIA (COOP-CACAO.IDAN)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MUTATA DE VAVOUA (SO.COAMUVA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NONGOTAHABA DE VAVOUA (SCANVA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NONGTABA DE VAVOUA (SOCANOVA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE PANGA DE VAVOUA (COOP-CA PAN.VA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SABABOUNOUMA DE VAVOUA (CASVA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SABARI KAGNI DE BAZRA NATIS (SCOOPS COASABANA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WENDTHONGO DE VAVOUA (SCOOPS COWENVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WINDOWAOGA DE VAVOUA (SOCOAW-VA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WINDPANDA DU HAUT-SASSANDRA (CAWINHIS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YESSOUKO DE VAVOUA (SCOOPS COOPAYEVA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CAFE-CACAO DE VAVOUA (APCCV SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BAILITENIN DE VAVOUA (COOP-CA BAILITENIN)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BAOYALEGRE DE VAVOUA (SOCOBA-VA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BARAKA WINDE DE VAVOUA (SOGBV COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BASNERE DE VAVOUA (SOCOB-VA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BASSINERE DE VAVOUA (SCOOPS BASSINERE)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINNTINNIN DE BAZRA (COOP-CA SCOBIBA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINNTINNIN DE BAZRA (SCOBIBA COOP CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CAFE-CACAO DE VAVOUA (SCOOPS COCCAV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CHALLENGE ET DEFI DE VAVOUA (S2CD SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE CAFE ET DE CACAO DE VAVOUA (COOP-CA NONGTABA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE VAVOUA (SCOAVA CI COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE VAVOUA COTE D'IVOIRE (SCOVA-CI COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS DE VAVOUA (SCOOPS COPAVA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE VAVOUA (SOCAVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS SOLIDAIRES DE LA NAWA
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE VAVOUA (SCOOPS CEAVA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES JEUNES PRODUCTEURS AGRICOLES DE PELEZI (SCOOPS JEPAP)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU DEPARTEMENT DE VAVOUA (SCOOPS PAV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BONOUFLA (COOPAB SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SEITIFLA (CPAS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE VAVOUA (SCOOPS COPAV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFE- CACAO ANACARDE DE VAVOUA (SCOPCVA SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTREPRISE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE VAVOUA (ECOPRAV SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE GNONSIEKAN DE VAVOUA (SCOOPS GNONSIEKA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LA MAIN DE DIEU DE VAVOUA (SCOOPS MDV)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LA RELEVE DE VAVOUA (SCOOPS LA RELEVE)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LAISSE TOUT À DIEU DE VAVOUA (SCOOPS LTDV)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LE PROGRES DE VAVOUA (SOCOPROVA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NANSRIKA DE VAVOUA (SOCONAVA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NONGTABA DE VAVOUA (COOP-CA NONGTABA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NOUVELLE DE VAVOUA (SCNV SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NOUVELLE DE VAVOUA (SCNV COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NOUVELLE VISION DE VAVOUA (COANOV SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SSINERE DE VAVOUA (SCOOPS BASSINERE)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE PANGA DE VAVOUA
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINTINNIN DE BAZRA (SCOBIBA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE ENCAVA DE VAVOUA (ENCAVA COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	VAVOUA	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE LIBERTE DE DANIA (COALIDAN COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE "NZUEBA" DE GREGBEU (SCOOPS CANGRE)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BARAKA DE DOMANGBEU (CABDO)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE CONFIANCE DE ZOUKOUGBEU (CACOZOU)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DJIGUIYA DE ZOUKOUGBEU (CADZOU)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DE GUESSABO (CAEG)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE NONGTABA DE BELLEVILLE (CANOB)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE N'SISSO DE ZOUKOUGBEU (COOPASIZ)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE NZUEBA DE GREGBEU (CANGRE)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE TROFE DE ZOUKOUGBEU (CATZ)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE "DOUSSOU SOUMAN" DE BELLE VILLE (SCOOPS CADB)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BOH- NOUMAN DE ZOUKOUGBEU (CABZOU COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE ZOUKOUGBEU (CAPROZOU)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE ANEWE DE ZOUKOUGBEU (ANEWE)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PLANTEURS DE ZOUKOUGBEU (COOPLAZOU)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GREGBEU (COOPAGRE)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE ETRAYE AWLIN DE ZOUKOUGBEU (COOPEZ)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE "NONGTAABA" DE GUESSABO (SCOOPS ECANONG)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE BENIANSOU DE ZOUKOUGBEU (ECABEZOU)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE ESPOIR DE ZOUKOUGBEU (ECAEZOU)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE SHALOM AMOUGNAN DE GUESSABO (ECASAG)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GUESSABO (ECAG SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SEDIBAMO DE GUESSABO (SOCASG COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SEDIBAMO DE GUESSABO (SOCASG)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS DE GUESSABO (SCOOPS CJAG-CA)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GREGBEU DU HAUT SASSANDRA (COOPAGRE.HIS SCOOPS)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE ZOUKOUGBEU (SO.COOPAZO COOP-CA)
HAUT- SASSANDRA	ZOUKOUGBEU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YIRIBA DES AGRICULTEURS DE ZOUKOUGBEU (COOP-CA COYAZ)
MARAHOUÉ	BONON	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE ANOUANZE DE BONON (SOCAAB COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LANGMTABA DE BONON (CALBO COOP CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE LANGMTABA DE LA MARAHOUÉ (CALMA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE LA MARAHOUÉ (COAM COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE HERE DE BONON (CAHIB)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE BONON (ECAB SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES FRERES ASSOCIES DE BONON (ECOFAB SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	JEUNESSE COOPERATIVE AGRICOLE DE SOUROUGOU (COOP-CA-JCAS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNAMIEN MOH DE LA MARAHOUÉ (COAGMA-SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SIBOULAKA DE BONON (CASIBO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DINANWLE DE BONON (CADIBO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE (COAM-COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE A DES FRERES UNIS DE LA MARAHOUÉ (COFUMA SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CHRETIENNE DE BONON (SOCACBO COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BLANFLA (SCAB COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BONON (SCABO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BOUAFLE (SOCAB COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BOUAFLE (SOCABO COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GOBAZRA (SOCOAG-SCOOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KOFFIKRO (SCAK SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KOUDOUGOU (COAKO COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA MARAHOUÉ (COAMA COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DEPARTEMENTALE DE BOUAFLE (CODAB SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FRERES UNIS DE BONON (CAFUB SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FRERES UNIS DE LA MARAHOUÉ (CAFUM COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE BOUAFLE (SOCAPB COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DU GOLA (CAPROGO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS MODERNES DE BOUAFLE (SCAPMB)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIANGO DE BOUAFLE (SCOOPS CADB)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EKAMBONOU DE BONON (SCAEB-COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ELIE TIKPA (SCAETD)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ELIO (SCA-EIO COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE (SCAEGB)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EPHRATA DE COTE D IVOIRE(ESCA-CI)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ETIEHOUANIEN DE LA MARAHOUÉ (SCAETIMA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNAMIEN MOH DE LA MARAHOUÉ (COAGM SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNOWILY DE BONON (COOP-CA CAGB)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE HENIAN DE BONON (CAHEBO COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE JEHOVAH-JIRE DE LA MARAHOUÉ (JEHOVAH-JIRE SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE JEUNESSE DE SOUROUGOU (SJCAS COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KPARATCHOGO (SCOOPAK COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LA PAIX DE LA MARAHOUÉ (SOCAPM SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE N ZRAMA DE BONON (COOPANBO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE RELWINDE DE BONON (CARBO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SANS FRONTIERE DE BOUAFLE (SOCOPASF COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE TRADE DE BONON (COTRAB SCOOPS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE TROFE DE BOUAFLE (C.A.T.B SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE TROFE DE BOUAFLE (CATB SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZANOUILA (SOCOOPAZ-COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE "SOUTRA" DE BONON (CASB SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CAK DE BONON (SCOOPS CAK)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CAK DE BONON (SCOOPS CAKB)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CAREBO (SCOOPS CAREBO)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CAREMA DE BONON (SCOOPS CAREMA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COAM (CACOAM-COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CODEMA DE BONON (SCOOPS CODEMA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CODERIZ-2CAO DE BOUAFLE (SCOOPS CODERIZ-2CAO)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE BONON (SCOOBO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DEPARTEMENTALE DE BOUAFLE (SOCODEBO-SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DEPARTEMENTALE DES PRODUCTEURS DE CAFE ET CACAO DE BOUAFLE (SCOOPS COPROCAO)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE BOUAFLE (SOCAB SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS DE COTE D'IVOIRE DE BOUAFLE(SO-CEACI COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES FEMMES POUR LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DU VIVRIER DE LA MARAHOUÉ (COOP-CA-COVIMA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES FRERS UNIS DE KOFFIKRO (SCAFKO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PETITS PRODUCTEURS DE BONON (SOCON 2 PBO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA MARAHOUÉ (COPAMA SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES ESRE GNAMIEN DE BONON (SOCOPRAE-GB COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BOUAFLE (CPAB COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D ANACARDE DE LA MARAHOUÉ (COOPRAM)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS UNIS DE BONON (SCOOPS PUBO)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BONFONZRA (COPABO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUITS AGRICOLE ET DES VIVRIERS DE LA MARAHOUÉ (SCTPAVM COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES VILLAGES YOWLE (SCSDVY)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DIEU BENI (CDB COOP-CA)

LISTE DES COOPERATIVES

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ECAB DE BONON (SCOOPS ECAB)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ECABO DE BONON (ECABO COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ECAMA DE BONON (SCOOPS ECAMA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE JEHOVA- JIRE DE LA MARAHOUÉ (JEHOVA-JIRE-SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KAMBONOU DE BONON (SCKB)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KAPATCHIVA (KAPATCHIVA-COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LA FEVE DE LA MARAHOUÉ (LA FEVE SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE MOYE GNE DE BONON (SOCOMBO-COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DE BONON (ECODEBO SCOOPS)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SABARIKAGNI DE LA MARAHOUÉ (SCOOPS SA-MA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YEBOYEKOUN DE LA MARAHOUÉ (SCOOPYB COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES FEMMES EXPLOITANTES DE LA MARAHOUÉ (COFEAMA COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SIETINFLA COTE D IVOIRE (SOCAS-CI COOP-CA)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE ZONE SAVANE DE BOUAFLE (SCZSB COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	BOUAFLE	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SOURALEY (COOP-CA SOURALEY)
MARAHOUÉ	BOUAFLE	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE DEPARTEMENT DE VIVRIERS DE LA MARAHOUÉ
MARAHOUÉ	SINFRA	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE CADA (COOP-CA CADA)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE NANANFLA (CANAN COOP-CA)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DE SINFRA (SCOOPS CAGESI)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES COOPERATEURS AGRICOLES OBEY DE BOUNAFLA (COOPAO)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE N'DRIKRO (SCOOPS ABN)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE N'DRIKRO SINFRA (CANS)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PORABENEFLA (COOP-CA APO)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EYE-ENIAN DE KOFFIKRO (COOP-CA CAYEKO)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KAVOVA DE KONONFLA (S.CAKK)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NOUVELLE GENERATION DE YAOKRO (SCANGY SCOOPS)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ALLAKABO DE KONOFILA (COOP-CA ALLAKABO)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ANOUANZE DE KOUADIOBAKRO (COOPAKOSI)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE BALITA DE HUAFLA (SCOOPS-BALITA)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE BINKADI DE KONONLA
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE BINKELEMA DE SINFRA (COOP-CA BI-SIN)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DE L'ENTREPRISE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DU CANTON SHIEN (SCOOPS ECOOPACSI)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DE L'IVOIRIENNE DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES (COOP-CA-I.CO.P.R.A.S)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DES AGRICULTEURS UNIS DE SINFRA (COOPAD)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DES COOPERATEURS AGRICOLE BINKADI DE KONONFLA (COOPABIN)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DES COOPERATEURS AGRICOLES SABOUGNOUMA DE BOUNAFLA (COOP-CA CASABO)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DES COOPERATEURS AGRICOLES DE VINAN (SCOOPS CAVI)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DES ENTREPRENEURS ET COOPERATEURS AGRICOLES DE N'GATTAKRO (E.COOPANAN)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DES ENTREPRISES ET COOPERATIVES AGRICOLES DE YAOKRO (COOP-CA ECOOYA)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DES JEUNES PRODUCTEURS DE KOUASSIKRO (COJPK)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DES NOUVEAUX COOPERATEURS AGRICOLES DE SINFRA (NOCOOPASI)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIÉTÉ COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE M'BOKRO (COOP-CA CPM)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ECAB DE BONON (SCOOPS ECAB)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EDEN DES COOPERATEURS AGRICOLES DE KOUFIFINFLA (COOP-CA ECOOPAK)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ELIKE DE N'DRIKRO (COOP-CA ECEN)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ELIKE DE N'DRIKRO (COOP-CA ELIKE)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EYE ENIAN DE KOFFIKRO 1 (COOP-CA-CAYEKO)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KAVOVAVA DE KONONFLA (SACKK COOP-CA)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LE ROCHER (COOP-CA-SOCOPAR)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NEPNOMAN DE SINFLA (SCOOPS NEPNOMAN)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR LA PRODUCTION, LA COMMERCIALISATION ET L'INVESTISSEMENT (SOCAPCI SCOOPS)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE REFERENCE DE SINFRA (CORES)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SIDNOMAN DE SINFRA (SCOOPS SIDNOMAN)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SOLIDARITE DE SINFRA (CASOCHA)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE VICTOIRE DE LA MARAHOUÉ (COVIMA SCOOPS)
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ZEMESTAHABA DE BINDEFLA (ECOOBIN SCOOPS)

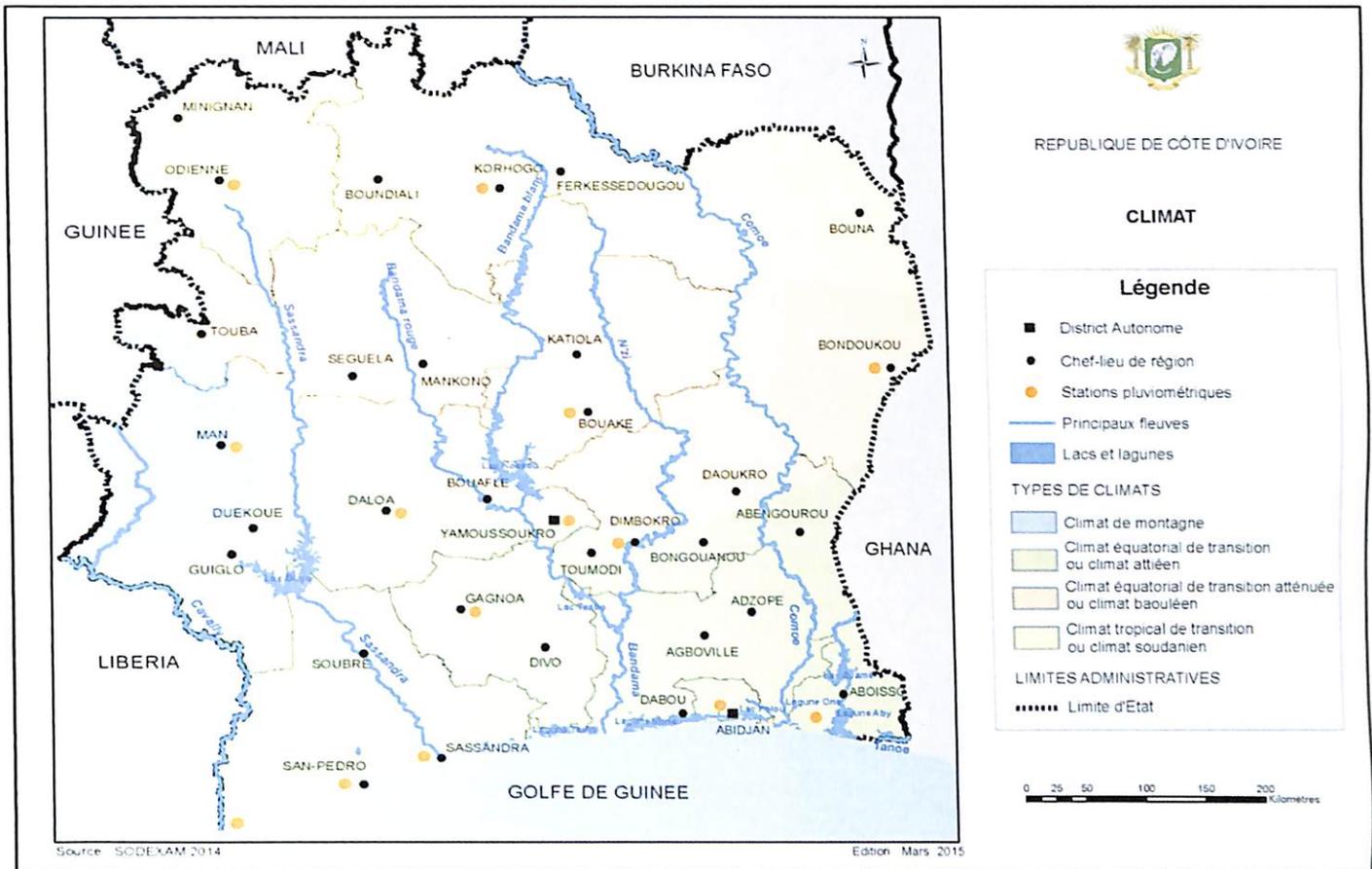
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	SINFRA	CAFE-CACAO	SOCIETES COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE M'BOKRO
MARAHOUÉ	SINFRA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE (LA PAYSANNE COOP-CA)
MARAHOUÉ	SINFRA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DES RIZICULTEURS DU KOUETINFLA (COOPAK COOP-CA)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BADENYA DE ZUENOULA (SCOOPS COABZU)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DU YIZI DE ZUENOULA (COAYIZI COOP-CA)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE « ANOUANZE » DE ZUENOULA (COOP-CA C.A.Z)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE « LE PANIER IVOIRIEN » (CAPI COOP-CA)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ALLAKABO DE ZUENOULA (COOP-CA COOPAZ)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADY DE ZUENOULA (COOP-CA CABZ)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BOLOUTI DU CANTON MANGOUROU (SOCABM COOP-CA)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FRERES UNIS DE MAMINIGUI (CAFUMA SCOOPS)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EKLA DE ZUENOULA (COOP-CA SCAEZ)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE L'ESPOIR DU DEPARTEMENT DE ZUENOULA (CAEZUE SCOOPS)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MODERNE DE ZUENOULA

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE PREKA DE ZUENOULA (CAPREZ SCOOPS)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SODOUA DE ZUENOULA(SCOOPS SCAS)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZINTCHIVA DE GOHITAFLA
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE « DOUDYA » DE ZUENOULA (COOP-CA C.D.Z)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE « TERE » DE ZUENOULA (COOP-CA C.A.TE.Z)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION "DISSOA" DES FEMMES DE GOHITAFLA (COOP-CA COPRODDIGO)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES FEMMES AGRICULTRICES « GNANAGON » DE ZUENOULA (COOP-CA CO.F.A.GNA.Z)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES « VOEBOMA » DE ZUENOULA (COOP-CA CO.PA.VO.ZU)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'ANACARDE DE GOHIFLA (COOP-CA CO.PRA.GO-KIVA)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFE ET DE CACAO DE ZUENOULA (COOP-CA COPROCAZ)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE GLOBAL AGRO INDUSTRIE
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE RENAISSANCE DE ZUENOULA (SOCAREZ SCOOPS)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YEREDON DE ZUENOULA (COOP-CA C.Y.Z)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ZINZI DE GOUEHIZRA

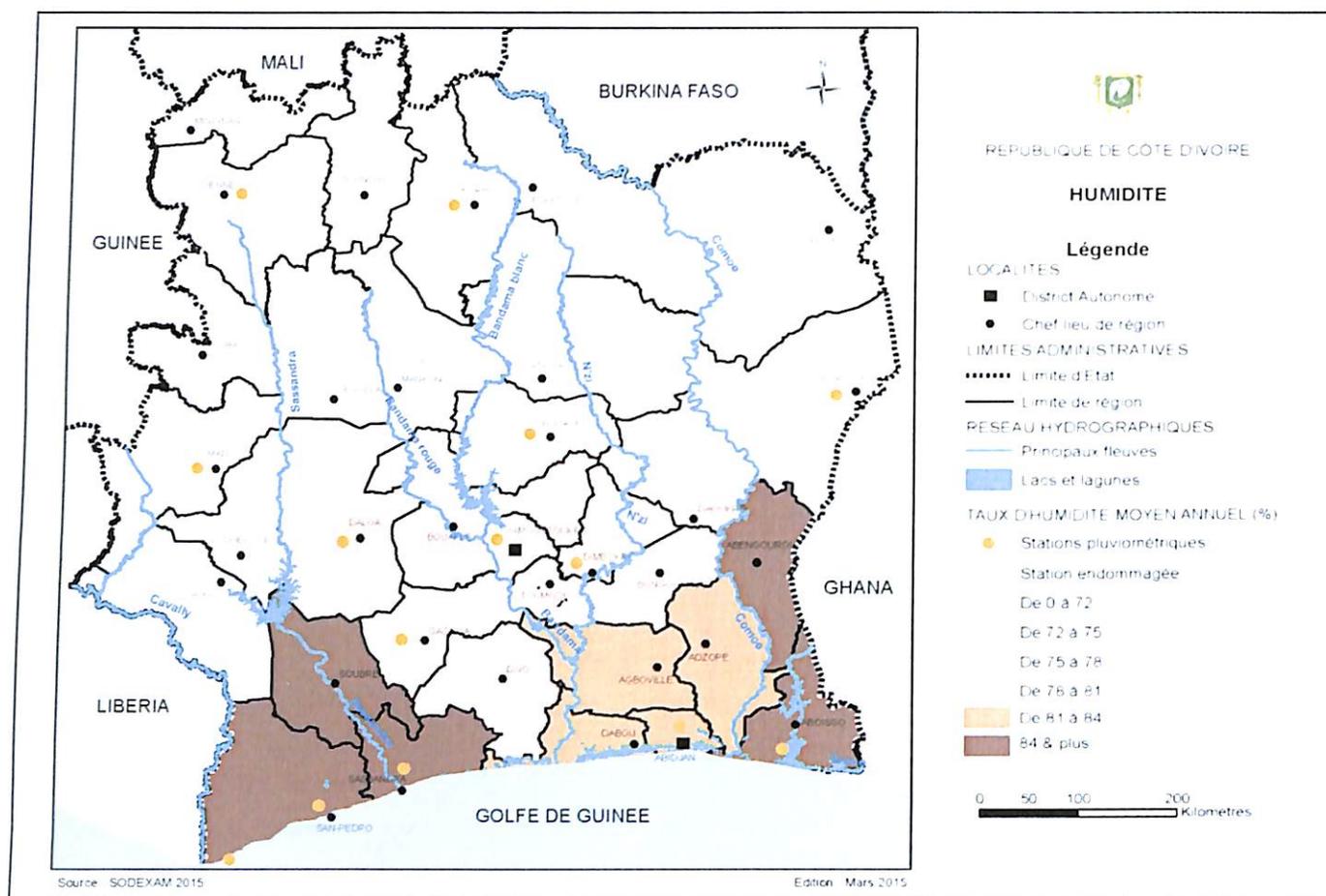
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
MARAHOUÉ	ZUENOULA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DES RIZICULTEURS DE ZUENOULA (COOP-CA CODERIZ)
MARAHOUÉ	ZUENOULA	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	COOPERATIVE DU VIVRIER EVOMAN (EVOMAN SCOOPS)

Source : Ministère de l'Agriculture - Répertoire des sociétés coopératives (2015)

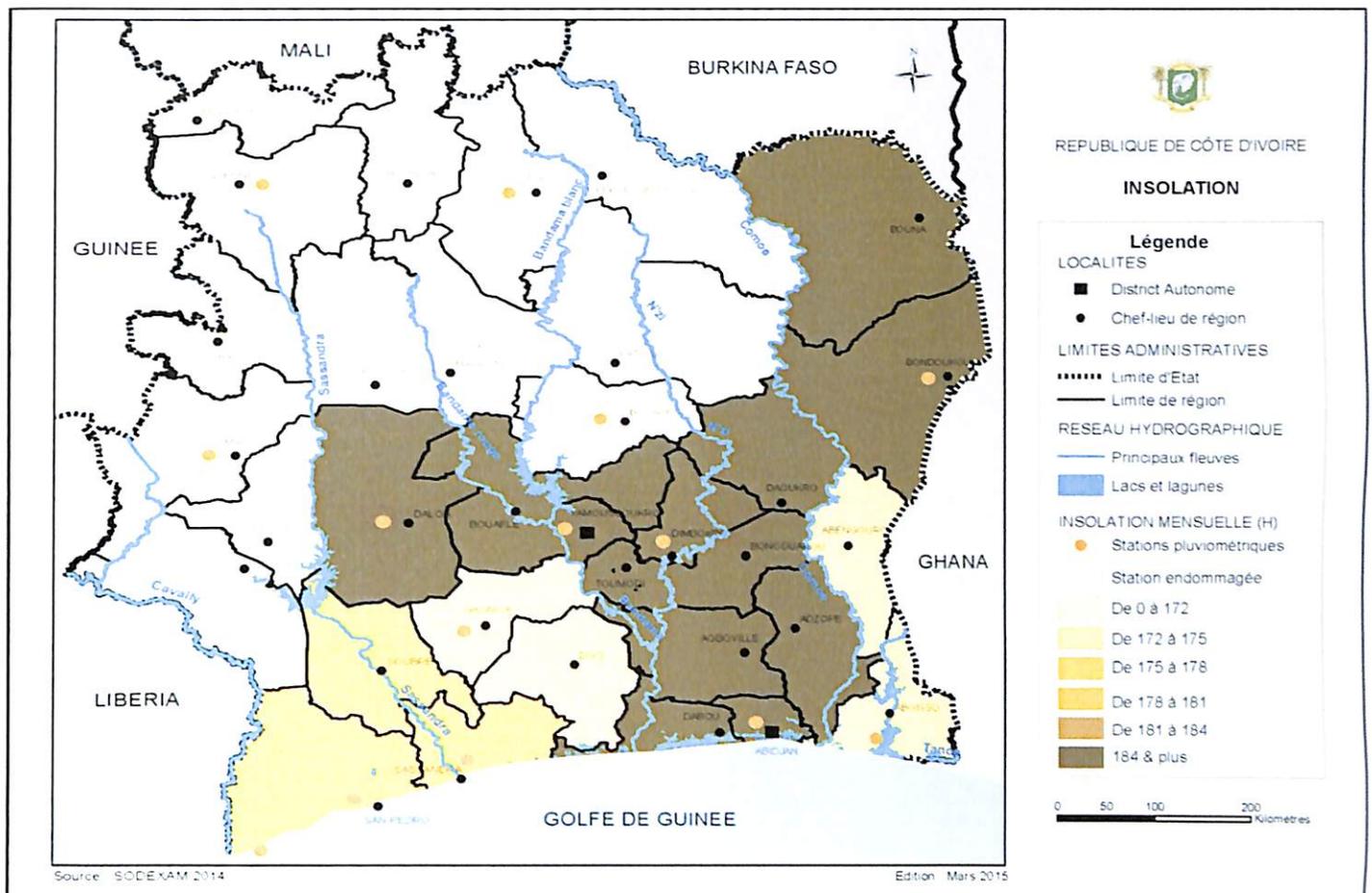
Annexe 5 : Carte de la météo nationale



Annexe 6 : Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire



Annexe 7 : Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire





Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
et du Développement Régional (DGATDR)

Immeuble Alpha 2000, 10^e étage
Téléphone: 20 25 88 73 / 20 25 88 71